

Histoire de la Revolution francaise, VII.

Adolphe Thiers

The Project Gutenberg EBook of Histoire de la Revolution francaise, VII.
by Adolphe Thiers

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.net

Title: Histoire de la Revolution francaise, VII.

Author: Adolphe Thiers

Release Date: April 8, 2004 [EBook #11964]

Language: French

Character set encoding: ASCII

***** START OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK LA R, VOLUTION FRANCAISE, VII. *****

Produced by Carlo Traverso, Tonya Allen, Wilelmina Malliere and PG Distributed Proofreaders. This file was produced from images generously made available by the Bibliotheque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>.

HISTOIRE

DE LA

REVOLUTION

FRANCAISE

PAR M. A. THIERS

NEUVIEME EDITION

TOME SEPTIEME

MDCCCXXXIX

CONVENTION NATIONALE.

CHAPITRE XXVI.

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

CONTINUATION DE LA GUERRE SUR LE RHIN. PRISE DE NIMEGUE PAR LES FRANCAIS.--POLITIQUE EXTERIEURE DE LA FRANCE. PLUSIEURS PUISSANCES DEMANDENT A TRAITER.--DECRET D'AMNISTIE POUR LA VENDEE.--CONQUETE DE LA HOLLANDE PAR PICHEGRU. PRISE D'UTRECHT, D'AMSTERDAM ET DES PRINCIPALES VILLES; OCCUPATION DES SEPT PROVINCES-UNIES. NOUVELLE ORGANISATION POLITIQUE DE LA HOLLANDE.--VICTOIRES AUX PYRENEES.--FIN DE LA CAMPAGNE DE 1794.--LA PRUSSE ET PLUSIEURS AUTRES PUISSANCES COALISEES DEMANDENT LA PAIX. PREMIERES NEGOCIATIONS.--ETAT DE LA VENDEE ET DE LA BRETAGNE. PUISAYE EN ANGLETERRE. MESURES DE HOCHÉ POUR LA PACIFICATION DE LA VENDEE. NEGOCIATIONS AVEC LES CHEFS VENDEENS.

Les armées françaises, maîtresses de toute la rive gauche du Rhin, et prêtes à déboucher sur la rive droite, menaçaient la Hollande et l'Allemagne: fallait-il les porter en avant ou les faire entrer dans leurs cantonnements? telle était la question qui s'offrait.

Malgré leurs triomphes, malgré leur séjour dans la riche Belgique, elles étaient dans le plus grand dénueement. Le pays qu'elles occupaient, foule pendant trois ans par d'innombrables légions, était entièrement épuisé. Aux maux de la guerre s'étaient joints ceux de l'administration française, qui avait introduit à sa suite les assignats, le maximum et les réquisitions. Des municipalités provisoires, huit administrations intermédiaires, et une administration centrale établie à Bruxelles, gouvernaient la contrée en attendant son sort définitif. Quatre-vingts millions avaient été frappés sur le clergé, les abbayes, les nobles, les corporations. Les assignats avaient été mis en circulation forcée; les prix de Lille avaient servi à déterminer le maximum dans toute la Belgique. Les denrées, les marchandises utiles aux armées étaient soumises à la réquisition. Ces réglemens n'avaient pas fait cesser la disette. Les marchands, les fermiers cachaient tout ce qu'ils possédaient; et tout manquait à l'officier comme au soldat.

Levé en masse l'année précédente, équipée sur-le-champ, transportée en hâte à Hondschoote, Watignies, Landau, l'armée entière n'avait plus rien reçu de l'administration que de la poudre et des projectiles. Depuis long-temps elle ne campait plus sous toile; elle bivouaquait sous des branches d'arbre, malgré le commencement d'un hiver déjà très rigoureux. Beaucoup de soldats, manquant de souliers, s'enveloppaient les pieds avec des tresses de paille, ou se couvraient avec des nattes en place de capotes. Les officiers, payés en assignats, voyaient leurs appointemens se réduire quelquefois à huit ou dix francs effectifs par mois; ceux qui recevaient quelques secours de leurs familles n'en pouvaient guère faire usage, car tout était requis d'avance par l'administration française. Ils étaient soumis au régime du soldat, marchant à pied, portant le sac sur le dos, mangeant le pain de munition, et vivant des hasards de la guerre.

L'administration semblait épuisée par l'effort extraordinaire qu'elle avait fait pour lever et armer douze cent mille hommes. La nouvelle organisation du pouvoir, faible et divisée, n'était pas propre à lui rendre le nerf et l'activité nécessaires. Ainsi tout aurait commandé de faire entrer l'armée en quartiers d'hiver, et de la récompenser de ses victoires et de ses vertus militaires par du repos et d'abondantes fournitures.

Cependant nous étions devant la place de Nimegue, qui, placée sur le Wahal (c'est le nom du Rhin près de son embouchure), en commandait les deux rives, et pouvait servir de tête de pont à l'ennemi pour déboucher à la campagne suivante sur la rive gauche. Il était donc important de s'emparer de cette place avant d'hiverner; mais l'attaque en était très **difficile**. **L'armée anglaise, rangée sur la rive droite, y campait au** nombre de trente-huit mille hommes; un pont de bateaux lui fournissait le moyen de communiquer avec la place et de la ravitailler. Outre ses fortifications, Nimegue était précédée par un camp retranché garni de

troupes. Il aurait donc fallu, pour rendre l'investissement complet, jeter sur la rive droite une armée qui aurait eu à courir les chances du passage et d'une bataille, et qui, en cas de défaite, n'aurait eu aucun moyen de retraite. On ne pouvait donc agir que par la rive gauche, et on était réduit à attaquer le camp retranché sans un grand espoir de succès.

Cependant les généraux français étaient décidés à essayer une de ces attaques brusques et hardies qui venaient de leur ouvrir en si peu de temps les places de Maestricht et Venloo. Les coalisés, sentant l'importance de Nîmègue, s'étaient réunis à Arnheim pour concerter les moyens de la défendre. Il avait été convenu qu'un corps autrichien, sous les ordres du général Wernke, passerait à la solde anglaise, et formerait la gauche du duc d'York pour la défense de la Hollande. Tandis que le duc d'York, avec ses Anglais et ses Hanovriens, resterait sur la rive droite devant le pont de Nîmègue, et renouvellerait les forces de la place, le général Wernke devait tenter du côté de Wesel, fort au-dessus de Nîmègue, un mouvement singulier, que les militaires expérimentés ont jugé l'un des plus absurdes que la coalition ait imaginés pendant toutes ces campagnes. Ce corps, profitant d'une île que forme le Rhin vers Buderich, devait passer sur la rive gauche, et essayer une pointe entre l'armée de Sambre-et-Meuse et celle du Nord. Ainsi vingt mille hommes allaient être jetés au-delà d'un grand fleuve entre deux armées victorieuses, de quatre-vingt à cent mille hommes chacune, pour voir quel effet ils produiraient sur elles: on devait les renforcer suivant l'événement. On conçoit que ce mouvement, exécuté avec les armées coalisées réunies, put devenir grand et décisif; mais essayé avec vingt mille hommes, il n'était qu'une tentative puérile et peut-être désastreuse pour le corps qui en serait chargé.

Néanmoins, croyant sauver Nîmègue par ces moyens, les coalisés firent d'une part avancer le corps de Wernke vers Buderich, et de l'autre exécuter des sorties par la garnison de Nîmègue. Les Français repoussèrent les sorties, et, comme à Maestricht et Venloo, ouvrirent la tranchée à une proximité de la place encore inusitée à la guerre. Un hasard heureux accéléra leurs travaux. Les deux extrémités de l'arc qu'ils décrivaient autour de Nîmègue aboutissaient au Wahal; ils essayaient de tirer de ces extrémités sur le pont. Quelques-uns de leurs projectiles atteignirent plusieurs pontons, et mirent en péril les communications de la garnison avec l'armée anglaise. Les Anglais, qui étaient dans la place, surpris de cet événement imprévu, rétablirent les pontons, et se hâtèrent de rejoindre le gros de leur armée sur l'autre rive, abandonnant à elle-même la garnison, composée de trois mille Hollandais. À peine les républicains se furent-ils aperçus de l'évacuation, qu'ils redoublèrent le feu. Le gouverneur, épouvanté, fit part au prince d'Orange de sa position, et obtint la permission de se retirer dès qu'il jugerait le péril assez grand. À peine eut-il reçu cette autorisation, qu'il repassa le Wahal de sa personne. Le désordre se mit dans la garnison; une partie rendit les armes; une autre, ayant voulu se sauver sur un pont volant, fut arrêtée par les Français, qui coupèrent les câbles, et vint échouer dans une île où elle fut faite prisonnière.

Le 18 brumaire (8 novembre), les Français entrèrent dans Nîmègue, et se trouvèrent maîtres de cette place importante, grâce à leur témérité et à la terreur qu'inspiraient leurs armes. Pendant ce temps, les Autrichiens, commandés par Wernke, avaient essayé de déboucher de Wesel; mais l'impétueux Vandamme, fondant sur eux au moment où ils mettaient le pied au-delà du Rhin, les avait rejetés sur la rive droite, et ils étaient fort heureux de n'avoir pas obtenu plus de succès, car ils auraient couru la chance d'être détruits, s'ils se fussent avancés davantage.

Le moment était enfin arrivé d'entrer dans les cantonnements, puisqu'on était maître de tous les points importants sur le Rhin. Sans doute,

conquerir la Hollande, s'assurer ainsi la navigation de trois grands fleuves, l'Escaut, la Meuse et le Rhin; priver l'Angleterre de sa plus puissante alliance maritime, menacer l'Allemagne sur ses flancs, interrompre les communications de nos ennemis du continent avec ceux de l'Océan, ou du moins les obliger à faire le long circuit de Hambourg; nous ouvrir enfin la plus riche contrée du monde, et la plus désirable pour nous dans l'état où se trouvait notre commerce, était un but digne d'exciter l'ambition de notre gouvernement et de nos armées; mais comment oser tenter cette conquête de la Hollande, presque impossible en tout temps, mais surtout inexécutable dans la saison des pluies? Située à l'embouchure de plusieurs fleuves, la Hollande ne consiste qu'en quelques lambeaux de terre jetés entre les eaux de ces fleuves et celles de l'Océan. Son sol, partout inférieur au lit de l'eau, est sans cesse menacé par la mer, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, et coupé en outre par de petits bras détachés des fleuves, et par une multitude de canaux artificiels. Ces bas-fonds si menacés sont couverts de jardins, de villes manufacturières et d'arsenaux. À chaque pas que veut y faire une armée, elle trouve ou de grands fleuves, dont les rives sont des digues élevées et chargées de canons, ou des bras de rivières et des canaux, tous défendus par l'art des fortifications, ou enfin des places qui sont les plus fortes de l'Europe. Ces grandes manœuvres, qui souvent déconcertent la défense méthodique en rendant les sièges inutiles, sont donc impossibles au milieu d'un pays coupé et défendu par des lignes innombrables. Si une armée parvient cependant à vaincre tant d'obstacles et à s'avancer en Hollande, ses habitants, par un acte d'héroïsme dont ils donneront l'exemple sous Louis XIV, n'ont qu'à percer leurs digues, et peuvent engoulir avec leur pays l'armée assez téméraire pour y pénétrer. Il leur reste leurs vaisseaux, avec lesquels ils peuvent, comme les Athéniens, s'enfuir avec leurs principales dépouilles, et attendre des temps meilleurs, ou aller dans les Indes habiter un vaste empire qui leur appartient. Toutes ces difficultés deviennent bien plus grandes encore dans la saison des inondations, et une alliance maritime telle que celle de l'Angleterre les rend insurmontables.

Il est vrai que l'esprit d'indépendance qui travaillait les Hollandais à cette époque, leur haine du stathouderat, leur aversion contre l'Angleterre et la Prusse, la connaissance qu'ils avaient de leurs intérêts véritables, leurs ressentiments de la révolution si malheureusement étouffée en 1787, donnaient la certitude aux armées françaises d'être vivement désirées. On devait croire que les Hollandais s'opposeraient à ce qu'on percât les digues, et qu'on ruinât le pays pour une cause qu'ils détestaient. Mais l'armée du prince d'Orange, celle du duc d'York les comprimaient encore, et réunies, elles suffisaient pour empêcher le passage des innombrables lignes qu'il fallait emporter en leur présence. Si donc une surprise était téméraire du temps de Dumouriez, elle était presque folle à la fin de 1794.

Néanmoins le comité de salut public, excité par les réfugiés hollandais, songeait sérieusement à pousser une pointe au-delà du Wahal. Pichegru, presque aussi maltraité que ses soldats, qui étaient couverts de gale et de vermine, était allé à Bruxelles se faire guérir d'une maladie cutanée. Moreau et Regnier l'avaient remplacé: tous deux conseillaient le repos et les quartiers d'hiver. Le général hollandais Daendels, réfugié hollandais, militaire intrépide, proposait avec instance une première tentative sur l'île de Bommel, sauf à ne pas poursuivre si cette attaque ne réussissait pas. La Meuse et le Wahal, coulant parallèlement vers la mer, se joignent un moment fort au-dessous de Nimegue, se séparent de nouveau, et se réunissent encore à Wondrichem, un peu au-dessus de Gorcum. Le terrain compris entre leurs deux bras forme ce qu'on appelle l'île de Bommel. Malgré l'avis de Moreau et Regnier, une attaque fut tentée sur cette île par trois points **différents: elle ne réussit pas, et fut abandonnée sur-le-champ avec une grande bonne foi, surtout de la part de Daendels, qui s'empressa d'en avouer l'impossibilité dès qu'il l'eut reconnue.**

Alors, c'est-à-dire vers le milieu de frimaire (commencement de décembre), on donna à l'armée les quartiers d'hiver dont elle avait tant besoin, et on établit une partie des cantonnements autour de Breda pour en former le blocus. Cette place et celle de Grave ne s'étaient pas rendues, mais le défaut de communications pendant la durée de l'hiver devait certainement les obliger à se rendre.

C'est dans cette position que l'armée croyait voir s'achever la saison; et certes, elle avait assez fait pour être fière de sa gloire et de ses services. Mais un hasard presque miraculeux lui réservait de nouvelles destinées: le froid, déjà très vif, augmenta bientôt au point de faire espérer que peut-être les grands fleuves seraient gelés. Pichegru quitta Bruxelles, et n'acheva pas de se faire guérir, afin d'être prêt à saisir l'occasion de nouvelles conquêtes, si la saison la lui offrait. En effet, l'hiver devint bientôt plus rude, et s'annonça comme le plus rigoureux du siècle. Déjà la Meuse et le Wahal charriaient et leurs bords étaient pris. Le 3 nivose (23 décembre), la Meuse fut entièrement gelée, et de manière à pouvoir porter du canon. Le général Walmoden, à qui le duc d'York avait laissé le commandement en partant pour l'Angleterre, et qu'il avait condamné ainsi à n'essuyer que des désastres, se vit dans la position la plus difficile. La Meuse étant gelée, son front se trouvait découvert; et le Wahal charriant, menaçant même d'emporter tous les ponts, sa retraite était compromise. Bientôt même il apprit que le pont d'Arnheim venait d'être emporté; il se hâta de faire filer sur ses derrières ses bagages et sa grosse cavalerie, et lui-même dirigea sa retraite sur Deventer, vers les bords de l'Yssel. Pichegru, profitant de l'occasion que lui offrait la fortune de surmonter des obstacles ordinairement invincibles, se prépara à franchir la Meuse sur la glace. Il se disposa à la passer sur trois points, et à s'emparer de l'île de Bommel, tandis que la division qui bloquait Breda attaquerait les lignes qui entouraient cette place. Ces braves Français, exposés presque sans vêtements au plus rude hiver du siècle, marchant avec des souliers auxquels il ne restait que l'empeigne, sortirent aussitôt de leurs quartiers, et renoncèrent gaiement au repos dont ils commençaient à peine à jouir. Le 8 nivose (28 décembre), par un froid de dix-sept degrés, ils se présentèrent sur trois points, à Crevecoeur, Empel et le fort Saint-André; ils franchirent la glace avec leur artillerie, surprirent les Hollandais, presque engourdis par le froid, et les défirèrent complètement. Tandis qu'ils s'emparaient de l'île de Bommel, celle de leurs divisions qui assiégeait Breda en attaqua les lignes, et les emporta. Les Hollandais, assaillis sur tous les points, se retirèrent en désordre, les uns vers le quartier-général du prince d'Orange, qui s'était toujours tenu à Gorcum, les autres à Thiel. Dans le désordre de leur retraite, ils ne songèrent pas même à défendre les passages du Wahal, qui n'était pas entièrement gelé. Pichegru, maître de l'île de Bommel, dans laquelle il avait pénétré en passant sur les glaces de la Meuse, franchit le Wahal sur différents points, mais n'osa pas s'aventurer au-delà du fleuve, la glace n'étant pas assez forte pour porter du canon. Dans cette situation, le sort de la Hollande était désespéré si la gelée continuait, et tout annonçait que le froid durerait. Le prince d'Orange avec ses Hollandais découragés à Gorcum, Walmoden avec ses Anglais en pleine retraite sur Deventer, ne pouvaient tenir contre un vainqueur formidable, qui leur était de beaucoup supérieur en forces, et qui venait d'enfoncer le centre de leur ligne. La situation politique n'était pas moins alarmante que la situation militaire. Les Hollandais, pleins d'espérance et de joie en voyant s'approcher les Français, commençaient à s'agiter. Le parti orangiste était de beaucoup trop faible pour imposer au parti républicain. Partout les ennemis de la puissance stathouderienne lui reprochaient d'avoir aboli les libertés du pays, d'avoir enfermé ou banni les meilleurs et les plus généreux patriotes, d'avoir surtout sacrifié la Hollande à l'Angleterre, en l'entraînant dans une alliance contraire à tous ses intérêts commerciaux et maritimes. Ils se réunissaient secrètement en comités révolutionnaires, prêts à se soulever au premier signal, à destituer les autorités, et à en nommer d'autres. La province de Frise,

dont les états étaient assemblés, osa déclarer qu'elle voulait se séparer du stathouder; les citoyens d'Amsterdam firent une pétition aux autorités de la province, dans laquelle ils déclaraient qu'ils étaient prêts à s'opposer à tout préparatif de défense, et qu'ils ne souffriraient jamais surtout qu'on voulut percer les digues. Dans cette situation désespérée, le stathouder songea à négocier, et adressa des envoyés au quartier-général de Pichegru, pour demander une trêve, et offrir pour conditions de paix la neutralité et une indemnité des frais de la guerre. Le général français et les représentants refusèrent la trêve; et, quant aux offres de paix, en référèrent aussitôt au comité de salut public. Déjà l'Espagne, menacée par Dugommier, que nous avons laissé descendant des Pyrénées, et par Moncey, qui, maître du Guipuscoa, s'avancait sur Pampelune, avait fait des propositions d'accommodement. Les représentants envoyés en Vendée, pour examiner si une pacification était possible, avaient répondu affirmativement et demandé un décret d'amnistie. Quelque secret que soit un gouvernement, toujours les négociations de ce genre transpirent: elles transpirent même avec des ministres absolus, inamovibles; comment seraient-elles restées secrètes avec des comités renouvelés par quart tous les mois? On savait dans le public que la Hollande, l'Espagne, faisaient des propositions; on ajoutait que la Prusse, revenue de ses illusions, et reconnaissant la faute qu'elle avait faite de s'allier à la maison d'Autriche, demandait à traiter; on savait par tous les journaux de l'Europe qu'à la diète de Ratisbonne plusieurs états de l'Empire, fatigués d'une guerre qui les touchait peu, avaient demandé l'ouverture d'une négociation: tout disposait donc les esprits à la paix; et de même qu'ils étaient revenus des idées de terreur révolutionnaire à des sentimens de clémence, ils passaient maintenant des idées de guerre à celles d'une réconciliation générale avec l'Europe. On recueillait les moindres circonstances pour en tirer des conjectures. Les malheureux enfans de Louis XVI, privés de tous leurs parens, et séparés l'un de l'autre dans la prison du Temple, avaient vu leur sort un peu amélioré depuis le 9 thermidor. Le cordonnier Simon, gardien du jeune prince, avait péri comme complice de Robespierre. On lui avait substitué trois gardiens, dont un seul changeait chaque jour, et qui montraient au jeune prince plus d'humanité. On tirait de ces changemens opérés au Temple de vastes conséquences. Le travail projeté sur les moyens de retirer les assignats donnait lieu aussi à de grandes conjectures. Les royalistes, qui se montraient déjà, et dont le nombre s'augmentait de ces incertains qui abandonnent toujours un parti qui commence à faiblir, disaient avec malice qu'on allait faire la paix. Ne pouvant plus dire aux républicains: Vos armées seront battues, ce qui avait été répété trop souvent sans succès, et ce qui devenait trop naïf, ils leur disaient: On va les arrêter dans la victoire; la paix est signée; on n'aura pas le Rhin; la condition de la paix sera le rétablissement de Louis XVII sur le trône, la rentrée des émigrés, l'abolition des assignats, la restitution des biens nationaux. On conçoit combien de tels bruits devaient irriter les patriotes. Ceux-ci, déjà effrayés des poursuites dirigées contre eux, voyaient avec désespoir le but qu'ils avaient poursuivi avec tant d'effort, compromis par le gouvernement. A quoi destinez-vous le jeune Capet? disaient-ils; qu'allez-vous faire des assignats? Nos armées n'auront-elles versé tant de sang que pour être arrêtées au milieu de leurs victoires? n'auront-elles pas la satisfaction de donner à leur patrie la ligne du Rhin et des Alpes? L'Europe a voulu démembrement la France; la juste représaille de la France victorieuse sur l'Europe doit être de conquérir les provinces qui complètent son sol. Que va-t-on faire pour la Vendée? Va-t-on pardonner aux rebelles quand on immole les patriotes? "Il vaudrait mieux, s'écria un membre de la Montagne dans un transport d'indignation, être Charette que député à la convention."

On conçoit combien tous ces sujets de division, joints à ceux que la politique intérieure fournissait déjà, devaient agiter les esprits. Le comité de salut public, se voyant pressé entre les deux partis, se crut obligé de s'expliquer: il vint déclarer à deux reprises différentes, une

premiere fois par l'organe de Carnot, une autre fois par celui de Merlin (de Douai), que les armees avaient recu ordre de poursuivre leurs triomphes, et de n'entendre les propositions de paix qu'au milieu des capitales ennemies.

Les propositions de la Hollande lui parurent en effet trop tardives pour etre acceptees, et il ne crut pas devoir consentir a negocier a l'instant ou on allait etre maitre du pays. Abattre la puissance stathouderienne, relever la republique hollandaise, lui sembla digne de la republique francaise. On s'exposa, a la verite, a voir toutes les colonies de la Hollande et meme une partie de sa marine, devenir la proie des Anglais, qui declareraient s'en emparer au nom du stathouder; mais les considerations politiques devaient l'emporter. La France ne pouvait pas ne pas abattre le stathouderat; cette conquete de la Hollande ajoutait au merveilleux de ses victoires, intimidait davantage l'Europe, compromettait surtout les flancs de la Prusse, obligeait cette puissance a traiter sur-le-champ, et par-dessus tout rassurait les patriotes francais. En consequence Pichegru eut ordre de ne plus s'arreter. La Prusse, l'Empire, n'avaient encore fait aucune ouverture, et on n'eut rien a leur repondre. Quant a l'Espagne, qui promettait de reconnaitre la republique et de lui payer des indemnites, a condition qu'on ferait vers les Pyrenees un petit etat a Louis XVII, elle fut ecoutee avec mepris et indignation, et ordre fut donne aux deux generaux francais de s'avancer sans relache. Quant a la Vendee, un decret d'amnistie fut rendu: il portait que tous les rebelles, sans distinction de grade, qui poseraient les armes dans l'intervalle d'un mois, ne seraient pas poursuivis pour le fait de leur insurrection.

Le general Canclaux, destitue a cause de sa moderation, fut replace a la tete de l'armee dite de l'Ouest, qui comprenait la Vendee. Le jeune Hoche, qui avait deja le commandement de l'armee des cotes de Brest, recut en outre celui de l'armee des cotes de Cherbourg: personne n'etait plus capable que ces deux generaux de pacifier le pays, par le melange de la prudence et de l'energie.

Pichegru, qui avait recu ordre de poursuivre sa marche victorieuse, attendait que la surface du Wahal fut entierement prise. Notre armee longeait le fleuve; elle etait repandue sur ses bords vers Millingen, Nimegue, et tout le long de l'ile de Bommel, dont nous etions maitres. Walmoden, voyant que Pichegru, vers Bommel, n'avait laisse que quelques avant-postes sur la rive droite, les replia, et commença un mouvement offensif. Il proposait au prince d'Orange de se joindre a lui, pour former de leurs deux armees reunies une masse imposante, qui put arreter par une bataille l'ennemi qu'on ne pouvait plus contenir maintenant par la ligne des fleuves. Le prince d'Orange, tenant a ne pas decouvrir la route d'Amsterdam, ne voulut jamais quitter Gorcum. Walmoden songea a se placer sur la ligne de retraite, qu'il avait tracee d'avance du Wahal a la Linge, de la Linge au Leck, du Leck a l'Yssel, par Thiel, Arnheim et Deventer.

Tandis que les republicains attendaient la gelee avec la plus vive impatience, la place de Grave, defendue avec un courage heroique par le commandant Debons, se rendit presque reduite en cendres. C'etait la principale des places que les Hollandais possedaient au-dela de la Meuse, et la seule qui n'eut pas cede a l'ascendant de nos armes. Les Francais y entrerent le 9 nivose (29 decembre). Enfin, le 19 nivose (8 janvier 1795), le Wahal se trouva solidement gele. La division Souham le franchit vers Bommel; la brigade Dewinther, detachee du corps de Macdonald, le traversa vers Thiel. A Nimegue et au-dessus, le passage n'etait pas aussi facile, parce que le Wahal n'etait pas entierement pris. Neanmoins le 21 (10), la droite des Francais le passa au-dessus de Nimegue, et Macdonald, appuyee par elle, passa a Nimegue meme dans des bateaux. En voyant ce mouvement general, l'armee de Walmoden se retira. Une bataille seule aurait pu la sauver; mais dans l'etat de division et de decouragement ou se trouvaient les coalises, une bataille n'aurait

peut-etre amene qu'un desastre. Walmoden executa un changement de front en arriere, en se portant sur la ligne de l'Yssel, afin de gagner le Hanovre par les provinces de la terre ferme. Conformement au plan de retraite qu'il s'etait trace, il abandonna ainsi les provinces d'Utrecht et de la Gueldre aux Francais. Le prince d'Orange resta vers la mer, c'est-a-dire a Gorcum. N'esperant plus rien, il abandonna son armee, se presenta aux etats reunis a La Haye, leur declara qu'il avait essaye tout ce qui etait en son pouvoir pour la defense du pays, et qu'il ne lui restait plus rien a faire. Il engagea les representans a ne pas resister davantage au vainqueur, pour ne pas amener de plus grands malheurs. Il s'embarqua aussitot apres pour l'Angleterre.

Des cet instant, les vainqueurs n'avaient plus qu'a se repandre comme un torrent dans toute la Hollande. Le 28 nivose (17 janvier), la brigade Salm entra a Utrecht, et le general Vandamme a Arnheim. Les etats de Hollande deciderent qu'on ne resisterait plus aux Francais, et que des commissaires iraient leur ouvrir les places dont ils croiraient avoir besoin pour leur surete. De toutes parts, les comites secrets qui s'etaient formes manifestaient leur existence, chassaient les autorites etablies, et en nommaient spontanement de nouvelles. Les Francais etaient recus a bras ouverts et comme des liberateurs: on leur apportait les vivres, les vetemens dont ils manquaient. A Amsterdam, ou ils n'etaient pas entres encore, et ou on les attendait avec impatience, la plus grande fermentation regnait: La bourgeoisie, irritee contre les orangistes, voulait que la garnison sortit de la ville, que la regence se demit de son autorite, et qu'on rendit leurs armes aux citoyens. Pichegru, qui approchait, envoya un aide-de-camp pour engager les autorites municipales a maintenir le calme et a empecher les desordres. Le 1er pluviouse enfin (20 janvier), Pichegru, accompagne des representans Lacoste, Bellegarde et Joubert, fit son entree dans Amsterdam. Les habitans accoururent a sa rencontre, portant en triomphe les patriotes persecutes et criant, _vive la republique francaise! vive Pichegru! vive la liberte!!!_ Ils admiraient ces braves gens, qui, a moitie nus, venaient de braver un pareil hiver et de remporter tant de victoires. Les soldats francais donnerent dans cette occasion le plus bel exemple d'ordre et de discipline. Prives de vivres et de vetemens, exposes a la glace et a la neige, au milieu de l'une des plus riches capitales de l'Europe, ils attendirent pendant plusieurs heures, autour de leurs armes rangees en faisceaux, que les magistrats eussent pourvu a leurs besoins et a leurs logemens. Tandis que les republicains entraient d'un cote, les orangistes et les emigres francais fuyaient de l'autre. La mer etait couverte d'embarcations chargees de fugitifs et de depouilles de toute espece.

Le meme jour, 1er pluviouse, la division Bonnaud, qui venait la veille de s'emparer de Gertruydenberg, traversa le Biesbos gele, et entra dans la ville de Dordrecht, ou elle trouva six cents pieces de canon, dix mille fusils, et des magasins de vivres et des munitions pour une armee de trente mille hommes. Cette division traversa ensuite Rotterdam pour entrer a La Haye, ou siegeaient les etats. Ainsi, la droite vers l'Yssel, le centre vers Amsterdam, la gauche vers La Haye, prenaient successivement possession de toutes les provinces. Le merveilleux lui-meme vint s'ajouter a cette operation de guerre deja si extraordinaire. Une partie de la flotte hollandaise mouillait pres du Texel. Pichegru, qui ne voulait pas qu'elle eut le temps de se detacher des glaces et de faire voile vers l'Angleterre, envoya des divisions de cavalerie et plusieurs batteries d'artillerie legere vers la Nord-Hollande. Le Zuyderzee etait gele: nos escadrons traverserent au galop ces plaines de glace, et l'on vit des hussards et des artilleurs a cheval sommer comme une place forte ces vaisseaux devenus immobiles. Les vaisseaux hollandais se rendirent a ces assaillans d'une espece si nouvelle.

A la gauche, il ne restait plus qu'a s'emparer de la province de Zelande, qui se compose des iles placees a l'embouchure de l'Escaut et

de la Meuse; et a la droite, des provinces de l'Over-Yssel, Drenthe, Frise et Groningue, qui joignent la Hollande au Hanovre. La province de Zelande, forte de sa position inaccessible, proposa une capitulation un peu fiere, par laquelle elle demandait a ne pas recevoir de garnison dans ses principales places, a ne pas etre soumise a des contributions, a ne pas recevoir d'assignats, a conserver ses vaisseaux et ses proprietes publiques et particulieres, en un mot a ne subir aucun des inconveniens de la guerre. Elle demandait aussi pour les emigres francais la faculte de se retirer sains et saufs. Les representans accepterent quelques-uns des articles de la capitulation, ne prirent aucun engagement quant aux autres, disant qu'il fallait en referer au comite de salut public; et sans plus d'explications, ils entrerent dans la province, fort contents d'eviter les dangers d'une attaque de vive force, et de conserver les escadres, qui auraient pu etre livrees a l'Angleterre. Tandis que ces choses se passaient a la gauche, la droite franchissant l'Yssel, chassait les Anglais devant elle, et les rejetait jusqu'au-dela de l'Ems. Les provinces de Frise, de Drenthe et de Groningue, se trouverent ainsi conquises, et les sept Provinces-Unies soumises aux armes victorieuses de la republique.

Cette conquete, due a la saison, a la constance admirable de nos soldats, a leur heureux temperament pour resister a toutes les souffrances, beaucoup plus qu'a l'habilete de nos generaux, excita en Europe un etonnement mele de terreur, et en France un enthousiasme extraordinaire. Carnot, ayant dirige les operations des armees pendant la campagne des Pays-Bas, etait le premier et veritable auteur des succes. Pichegru, et surtout Jourdan, l'avaient seconde a merveille pendant cette suite sanglante de combats. Mais depuis qu'on avait passe de la Belgique en Hollande, tout etait du aux soldats et a la saison. Neanmoins Pichegru, general de l'armee, eut toute la gloire de cette conquete merveilleuse, et son nom, porte sur les ailes de la renommee, circula dans toute l'Europe comme celui du premier general francais.

Ce n'etait pas tout d'avoir conquis la Hollande, il fallait s'y conduire avec prudence et politique. D'abord il importait de ne pas fouler le pays, pour ne point indisposer les habitans. Apres ce soin, il restait a imprimer a la Hollande une direction politique, et on allait se trouver entre deux opinions contraires. Les uns voulaient qu'on rendit cette conquete utile a la liberte, en revolutionnant la Hollande; les autres voulaient qu'on n'affichat pas un trop grand esprit de proselytisme, afin de ne pas alarmer de nouveau l'Europe prete a se reconcilier avec la France.

Le premier soin des representans fut de publier une proclamation, dans laquelle ils declaraient qu'ils respecteraient toutes les proprietes particulieres, excepte cependant celles du stathouder; que ce dernier etant le seul ennemi de la republique francaise, ses proprietes etaient dues aux vainqueurs en dedommagement des frais de la guerre; que les Francais entraient en amis de la nation batave, non point pour lui imposer ni un culte, ni une forme de gouvernement quelconques, mais pour l'affranchir de ses oppresseurs, et lui rendre les moyens d'exprimer son voeu. Cette proclamation, suivie de veritables effets, produisit l'impression la plus favorable. Partout les autorites furent renouvelees sous l'influence francaise. On exclut des etats quelques membres qui n'y avaient ete introduits que par l'influence stathouderienne; on choisit pour president Petter Paulus, ministre de la marine avant le renversement du parti republicain en 1787, homme distingue et tres attache a son pays. Cette assemblee abolit le stathouderat a perpetuite, et proclama la souverainete du peuple. Elle vint en informer les representans, et leur faire hommage en quelque sorte de sa resolution. Elle se mit a travailler ensuite a une constitution, et confia a une administration provisoire les affaires du pays. Sur les quatre-vingts ou quatre-vingt-dix vaisseaux composant la marine militaire de Hollande, cinquante etaient demeurees dans les ports et furent conservees a la republique batave; les autres avaient etes saisis par les Anglais.

L'armee hollandaise, dissoute depuis le depart du prince d'Orange, dut se reorganiser sur un nouveau pied, et sous les ordres du general Daendels. Quant a la fameuse banque d'Amsterdam, le mystere de sa caisse fut enfin devoile. Avait-elle continue a etre banque de depot, ou bien etait-elle devenue banque, d'escompte en pretant, soit a la compagnie des Indes, soit au gouvernement, soit aux provinces? Telle etait la question qu'on s'adressait depuis long-temps, et qui diminuait singulierement le credit de cette banque celebre. Il fut constate qu'elle avait prete pour huit a dix millions de florins environ sur les obligations de la compagnie des Indes, de la chambre des emprunts, de la province de Frise et de la ville d'Amsterdam. C'etait la une violation de ses statuts. On pretendit que, du reste, il n'y avait pas de deficit, parce que ces obligations representaient des valeurs certaines. Mais il fallait que la compagnie, la chambre des emprunts, le gouvernement, pussent payer, pour que les obligations acceptees par la banque ne donnassent pas lieu a deficit.

Cependant, tandis que les Hollandais songeaient a regler l'etat de leur pays, il fallait pourvoir aux besoins de l'armee francaise, qui manquait de tout. Les representant firent en draps, en souliers, en vetemens de toute espee, en vivres et munitions, une requisition au gouvernement provisoire, a laquelle il se chargea de satisfaire. Cette requisition, sans etre excessive, etait suffisante pour equiper l'armee et la nourrir. Le gouvernement hollandais invita les villes a fournir chacune leur part de cette requisition, leur disant avec raison qu'il fallait se hater de satisfaire un vainqueur genereux, qui demandait au lieu de prendre, et qui n'exigeait tout juste que ce que reclamaient ses besoins. Les villes montrerent le plus grand empressement, et les objets mis en requisition furent fournis exactement. On fit ensuite un arrangement pour la circulation des assignats. Les soldats ne recevant leur solde qu'en papier, il fallait que ce papier eut cours de monnaie pour qu'ils pussent payer ce qu'ils prenaient. Le gouvernement hollandais rendit une decision a cet egard. Les boutiquiers et les petits marchands etaient obliges de recevoir les assignats de la main des soldats francais, au taux de neuf sous pour franc; ils ne pouvaient vendre pour plus de dix francs au meme soldat; ils devaient ensuite, a la fin de chaque semaine, se presenter aux municipalites, qui retiraient les assignats au taux d'apres lequel ils avaient ete recus. Grace a ces divers arrangements, l'armee, qui avait souffert si long-temps, se trouva enfin dans l'abondance, et commença a gouter le fruit de ses victoires.

Nos triomphes si surprenans en Hollande n'etaient pas moins eclatans en Espagne. La, grace au climat, les operations avaient pu continuer. Dugommier, quittant les Hautes-Pyrenees, s'etait porte en presence de la ligne ennemie, et avait attaque sur trois points la longue chaine des positions prises par le general La Union. Le brave Dugommier fut tue d'un boulet de canon a l'attaque du centre. La gauche n'avait pas ete heureuse; mais sa droite, grace a la bravoure et a l'energie d'Augereau, avait obtenu une victoire complete. Le commandement avait ete donne a Perignon, qui recommença l'attaque le 30 brumaire (20 novembre), et remporta un succes decisif. L'ennemi avait fui en desordre, et nous avait laisse le camp retranche de Figuières. La terreur meme s'emparant des Espagnols, le commandant de Figuières nous avait ouvert la place le **9 frimaire, et nous etions entres ainsi dans l'une des premieres** forteresses de l'Europe. Telle etait notre position en Catalogne. Vers les Pyrenees occidentales, nous avons pris Fontarabie, Saint-Sebastien, Tolosa, et nous occupons toute la province de Guipuscoa. Moncey, qui remplacait le general Muller, avait franchi les montagnes, et s'etait porte jusqu'aux portes de Pampelune. Cependant, croyant sa position trop hasardee, il etait revenu sur ses pas, et, appuye sur des positions plus sures, il attendait le retour de la belle saison pour penetrer dans les Castilles. L'hiver donc n'avait pu arreter le cours de cette immortelle campagne, et elle venait de s'achever, au milieu de la saison des neiges et des frimas, en pluvieuse, c'est-a-dire en janvier et fevrier. Si la belle campagne de 93 nous avait sauves de l'invasion par le deblocus de

Dunkerque, de Maubeuge et de Landau, celle de 94 venait de nous ouvrir la carrière des conquêtes, en nous donnant la Belgique, la Hollande, les pays compris entre Meuse et Rhin, le Palatinat, la ligne des grandes Alpes, la ligne des Pyrénées, et plusieurs places en Catalogne et en Biscaye. Plus tard on verra de plus grandes merveilles encore; mais ces deux campagnes resteront dans l'histoire comme les plus nationales, les plus légitimes et les plus honorables pour la France.

La coalition ne pouvait résister à tant et de si rudes secousses. Le cabinet anglais, qui, par les fautes du duc d'York, n'avait perdu que les états de ses alliés; qui, sous prétexte de les rendre au stathouder, venait de gagner quarante ou cinquante vaisseaux, et qui allait s'emparer sous le même prétexte des colonies hollandaises; le cabinet anglais pouvait n'être pas pressé de terminer la guerre; il tremblait au contraire de la voir finir par la dissolution de la coalition; mais la Prusse, qui apercevait les Français sur les bords du Rhin et de l'Ems, et qui voyait le torrent prêt à se déborder sur elle, la Prusse n'hésita plus; elle envoya sur-le-champ au quartier-général de Pichegru un commissaire pour stipuler une trêve, et promettre d'ouvrir immédiatement des négociations de paix. Le lieu choisi pour ces négociations fut Bale, où la république française avait un agent qui s'était attiré une grande considération auprès des Suisses, par ses lumières et sa modération. Le prétexte employé pour choisir ce lieu fut qu'on pourrait y traiter avec plus de secret et de repos qu'à Paris même, où fermentaient encore trop de passions, et où se croisaient une multitude d'intrigues étrangères; mais ce n'était point là le motif véritable. Tout en faisant des avances de paix à cette république qu'on s'était promis d'anéantir par une seule marche militaire, on voulait dissimuler l'aveu d'une défaite, et on aimait mieux venir chercher la paix en pays neutre qu'au milieu de Paris. Le comité de salut public, moins altier que son prédécesseur, et sentant la nécessité de détacher la Prusse de la coalition, consentit à revêtir son agent à Bale de pouvoirs suffisants pour traiter. La Prusse envoya le baron de Goltz, et les pouvoirs furent échangés à Bale le 3 pluviôse an III (22 janvier 1795).

L'Empire avait tout autant d'envie de se retirer de la coalition que la Prusse. La plupart de ses membres, incapables de fournir le quintuple contingent et les subsides votés sous l'influence de l'Autriche, s'étaient laissés inutilement presser, pendant toute la campagne, de tenir leurs engagements. Excepté ceux qui avaient leurs états compromis au-delà du Rhin, et qui voyaient bien que la république ne les leur rendrait pas, à moins d'y être forcée, tous désiraient la paix. La Bavière, la Suède pour le duc de Holstein, l'électeur de Mayence, et plusieurs autres états, avaient dit qu'il était temps de mettre fin à une paix acceptable à une guerre ruineuse; que l'empire germanique n'avait eu pour but que le maintien des stipulations de 1648, et n'avait pris fait et cause pour ceux de ses états voisins de l'Alsace et de la Lorraine; qu'il songeait à sa conservation et non à son agrandissement; que jamais son intention n'avait été ni pu être de se mêler du gouvernement intérieur de la France; que cette déclaration pacifique devait être faite au plus tôt, pour mettre un terme aux maux qui affligeaient l'humanité; que la Suède, garante des stipulations de **1648, et heureusement restée neutre au milieu de cette guerre** universelle, pourrait se charger de la médiation. La majorité des votes avait accueilli cette proposition. L'électeur de Trèves, privé de ses états, l'envoyé impérial pour la Bohême et l'Autriche, avaient déclaré seuls que sans doute il fallait rechercher la paix, mais qu'elle n'était guère possible avec un pays sans gouvernement. Enfin, le 25 décembre, la diète avait publié provisoirement un *conclusum* tendant à la paix, sauf à décider ensuite par qui la proposition serait faite. Le sens du *conclusum* était que, tout en faisant les préparatifs d'une nouvelle campagne, on n'en devait pas moins faire des ouvertures de paix; que sans doute la France, touchée des maux de l'humanité, convaincue qu'on ne voulait pas se mêler de ses affaires intérieures, consentirait à des conditions honorables pour les deux partis.

Ainsi, quiconque avait commis des fautes songeait à les réparer, s'il en était temps encore. L'Autriche, quoique épuisée par ses efforts, avait trop perdu en perdant les Pays-Bas, pour songer à poser les armes. L'Espagne aurait voulu se retirer; mais, engagée dans les intrigues anglaises, et retenue par une fausse honte dans la cause de l'émigration française, elle n'osait pas encore demander la paix.

Le découragement qui s'emparait des ennemis extérieurs de la république gagnait aussi ses ennemis intérieurs. Les Vendéens, divisés, épuisés, n'étaient pas éloignés de la paix; pour les décider, il n'y avait qu'à la leur proposer adroitement, et la leur faire espérer sincère. Les forces de Stofflet, Sapinaud et Charette, étaient singulièrement réduites. Ce n'était plus que par contrainte qu'ils faisaient marcher leurs paysans. Ceux-ci, fatigués de carnage, et surtout ruinés par les devastations, auraient volontiers abandonné cette horrible guerre. Il ne restait d'entièrement dévoués aux chefs que quelques hommes d'un tempérament tout à fait militaire, des contrebandiers, des déserteurs, des braconniers, pour lesquels les combats et le pillage étaient devenus un besoin, et qui se seraient ennuyés des travaux agricoles; mais ceux-là étaient peu nombreux; ils composaient la troupe d'élite, constamment réunie, mais très insuffisante pour soutenir les efforts républicains. Ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'on pouvait, les jours d'expédition, arracher les paysans à leurs champs. Ainsi les trois chefs vendéens n'avaient presque plus de forces. Malheureusement pour eux, ils n'étaient pas même unis. On a vu que Stofflet, Sapinaud et Charette, avaient fait à Jalais des conventions qui n'étaient qu'un ajournement de leurs rivalités. Bientôt Stofflet, inspiré par l'ambitieux abbé Bernier, avait voulu organiser son armée à part, et se donner des finances, une administration, tout ce qui constitue enfin une puissance régulière; et, dans ce but, il voulait fabriquer un papier-monnaie. Charette, jaloux de Stofflet, s'était vivement opposé à ses desseins. Seconde de Sapinaud, dont il disposait, il avait sommé Stofflet de renoncer à son projet, et de comparaître devant le conseil commun institué par les conventions de Jalais. Stofflet refusa de répondre. Sur son refus, Charette déclara les conventions de Jalais annulées. C'était en quelque sorte le dépouiller de son commandement, car c'était à Jalais qu'ils s'étaient réciproquement reconnu leurs titres. La brouille était donc complète, et ne leur permettait pas de remédier à l'épuisement par le bon accord. Quoique les agents royalistes de Paris eussent mission de lier correspondance avec Charette, et de lui faire arriver les lettres du régent, rien n'était encore parvenu à ce chef.

La division de Scepeaux, entre la Loire et la Vilaine, présentait le même spectacle. En Bretagne, il est vrai, l'énergie était moins relâchée: une longue guerre n'avait point épuisé les habitants. La chouannerie était un brigandage lucratif, qui ne fatiguait nullement ceux qui s'y livraient, et d'ailleurs un chef unique, et d'une persévérance sans égale, était là pour ranimer l'ardeur prête à s'éteindre. Mais ce chef, qui, comme on l'a vu, n'attendait pour partir que d'avoir achevé l'organisation de la Bretagne, venait de se rendre à Londres, afin d'entrer en communication avec le cabinet anglais et les princes français. Puisaye avait laissé, pour le remplacer auprès du comité central, en qualité de major-général, un sieur Desotieux, se disant baron de Cormatin. Les émigrés, si abondants dans les cours de l'Europe, étaient fort rares en Vendée, en Bretagne, partout où l'on faisait cette pénible guerre civile. Ils affectaient un grand mépris pour ce genre de service, et appelaient cela chouanner. Par cette raison, les sujets manquaient, et Puisaye avait pris cet aventurier qui venait de se parer du titre de baron de Cormatin, parce que sa femme avait hérité en Bourgogne d'une petite baronnie de ce nom. Il avait été tour à tour chaud révolutionnaire, officier de Bouille, puis chevalier du poignard, et enfin il avait émigré, cherchant partout un rôle. C'était un énergumène, parlant et gesticulant avec une grande vivacité,

et capable des plus subits changements. Tel est l'homme que Puisaye, sans le connaître assez, laissa en Bretagne.

Puisaye avait eu soin d'organiser une correspondance par les îles de Jersey; mais son absence se prolongeait, souvent ses lettres n'arrivaient pas; Cormatin n'était nullement capable de suppléer à sa présence, et de ranimer les courages; les chefs s'impatientaient ou se décourageaient, et ils voyaient les haines, calmées par la clémence de la convention, se relâcher autour d'eux, et les éléments de la guerre civile se dissoudre. La présence d'un général comme Hoche était peu propre à les encourager; de sorte que la Bretagne, quoique moins épuisée que la Vendée, était tout aussi disposée à recevoir une paix adroitement offerte.

Canclaux et Hoche étaient tous deux fort capables de la faire réussir. On a déjà vu agir Canclaux dans la première guerre de la Vendée: il avait laissé dans le pays une grande réputation de modération et d'habileté. L'armée qu'on lui donnait à commander était considérablement affaiblie par les renforts continus envoyés aux Pyrénées et sur le Rhin, et, de plus, entièrement désorganisée par un si long séjour dans les mêmes lieux. Par le désordre ordinaire des guerres civiles, l'indiscipline l'avait gagnée, et il s'en était suivi le pillage, la débauche, l'ivrognerie, les maladies. C'était la seconde rechute de cette armée depuis le commencement de cette guerre funeste. Sur quarante-six mille hommes dont elle se composait, quinze ou dix-huit étaient dans les hôpitaux; les trente mille restants étaient mal armés et la moitié gardait les places: ainsi quinze mille tout au plus étaient disponibles. Canclaux se fit donner vingt mille hommes, dont quatorze mille pris à l'armée de Brest, et six à celle de Cherbourg. Avec ce renfort il doubla tous les postes, fit reprendre le camp de Sorinières près de Nantes, récemment enlevé par Charette, et se porta en forces sur le Layon, qui formait la ligne défensive de Stofflet dans le Haut-Anjou. Après avoir pris cette attitude imposante, il répandit en quantité les décrets et la proclamation de la convention, et envoya des émissaires dans tout le pays.

Hoche, habitué à la grande guerre, doué de qualités supérieures pour la faire, se voyait avec désespoir condamné à une guerre civile sans générosité, sans combinaisons, sans gloire. Il avait d'abord demandé son remplacement; mais il s'était résigné bientôt à servir son pays dans un poste désagréable et trop obscur pour ses talents. Il allait être récompensé de cette résignation en trouvant, sur le théâtre même qu'il voulait quitter, l'occasion de déployer les qualités d'un homme d'état autant que celles d'un général. Son armée était entièrement affaiblie par les renforts envoyés à Canclaux; il avait à peine quarante mille hommes mal organisés pour garder un pays coupé, montagneux, boisé, et plus de trois cent cinquante lieues de côtes depuis Cherbourg jusqu'à Brest. On lui permit douze mille hommes tirés du Nord. Il demandait surtout des soldats habitués à la discipline, et il se mit aussitôt à corriger les siens des habitudes contractées dans la guerre civile. "Il faut, disait-il, ne mettre en tête de nos colonnes que des hommes disciplinés, qui puissent se montrer aussi vaillants que modérés, et être des médiateurs autant que des soldats." Il les avait formés en une multitude de petits camps, et il leur recommandait de se répandre par troupes de quarante et cinquante, de chercher à acquérir la connaissance des lieux, de s'habituer à cette guerre de surprises, de lutter d'artifice avec les chouans, de parler aux paysans, de se lier avec eux, de les rassurer, de s'attirer leur amitié et même leur concours. "Ne perdons jamais de vue, écrivait-il à ses officiers, que la politique doit avoir beaucoup de part à cette guerre. Employons tour à tour l'humanité, la vertu, la probité, la force, la ruse, et toujours la dignité qui convient à des républicains." En peu de temps il avait donné à cette armée un autre aspect et une autre attitude; l'ordre indispensable à la pacification y était revenu. C'est lui qui, mêlant envers ses soldats l'indulgence à la sévérité, écrivait ces paroles

charmantes a l'un de ses lieutenans qui se plaignait trop amerement de quelques exces d'ivrognerie. "Eh! mon ami, si les soldats etaient philosophes, ils ne se battraient pas!... Corrigeons cependant les ivrognes, si l'ivresse les fait manquer a leur devoir." Il avait concu les idees les plus justes sur le pays, et sur la maniere de le pacifier. "Il faut des pretres a ces paysans, ecrivait-il, laissons-les-leur, puisqu'ils en veulent. Beaucoup ont souffert, et soupirent apres leur retour a la vie agricole; qu'on leur donne quelques secours pour reparer leurs fermes. Quant a ceux qui ont pris l'habitude de la guerre, les rejeter dans leur pays est impossible, ils le troubleraient de leur oisivete et de leur inquietude. Il faut en former des legions et les enroler dans les armees de la republique. Ils feront d'excellens soldats d'avant-garde; et leur haine de la coalition, qui ne les a pas secourus, nous garantit leur fidelite. D'ailleurs que leur importe la cause? il leur faut la guerre. Souvenez-vous, ajoutait-il, des bandes de Duguesclin allant detroner Pierre-le-Cruel, et du regiment leve par Villars dans les Cevennes." Tel etait le jeune general appele a pacifier ces malheureuses contrees.

Les decrets de la convention repandus a profusion en Vendee et en Bretagne, l'elargissement des suspects, soit a Nantes, soit a Rennes, la grace accordee a madame de Bonchamp, qui fut sauvee par un decret de la mort prononcee contre elle, l'annulation de toutes les condamnations non executees, la liberte accordee a l'exercice des cultes, la defense de devaster les eglises, l'elargissement des pretres, la punition de Carrier et de ses complices, commencerent a produire l'effet qu'on en attendait dans les deux pays, et disposerent les esprits a profiter de l'amnistie commune promise aux chefs et aux soldats. Les haines s'apaisaient, et le courage avec elles. Les representans en mission a Nantes eurent des entrevues avec la soeur de Charette, et lui firent parvenir, par son intermediaire, le decret de la convention. Il etait dans ce moment reduit aux abois. Quoique doue d'une opiniatrete sans pareille, il ne pouvait pas se passer d'esperance, et il n'en voyait luire d'aucun cote. La cour de Verone, ou il jouissait de tant d'admiration, comme on l'a vu plus haut, ne faisait cependant rien pour lui. Le regent venait de lui ecrire une lettre dans laquelle il le nommait lieutenant-general, et l'appelait le second fondateur de la monarchie. Mais, confiee aux agens de Paris, cette lettre, qui aurait pu du moins alimenter sa vanite, ne lui etait pas encore parvenue. Il avait, pour la premiere fois, demande des secours a l'Angleterre, et envoye son jeune aide-de-camp, La Roberie, a Londres; mais il n'en avait pas de nouvelles. Ainsi pas un mot de recompense ou d'encouragement, ni de ces princes auxquels il se devoit, ni de ces puissances dont il secondait la politique. Il consentit donc a une entrevue avec Canclaux et les representans du peuple.

A Rennes, le rapprochement desire fut encore amene par la soeur de l'un des chefs. Le nomme Botidoux, l'un des principaux chouans du Morbihan, avait appris que sa soeur, qui etait a Rennes, venait d'etre enfermee a cause de lui. On l'engagea a s'y rendre pour obtenir son elargissement. Le representant Boursault lui rendit sa soeur, le combla de caresses, le rassura sur l'intention du gouvernement, et parvint a le convaincre de la sincerite du decret d'amnistie. Botidoux s'engagea a ecrire au nomme Bois-Hardi, jeune chouan intrepide, qui commandait la division des Cotes-du-Nord, et qui passait pour le plus redoutable des revoltes. "Quelles sont vos esperances? lui ecrivit-il. Les armees republicaines sont maitresses du Rhin. La Prusse demande la paix. Vous ne pouvez compter sur la parole de l'Angleterre; vous ne pouvez compter sur des chefs qui ne vous ecrivent que d'outre-mer, ou qui vous ont abandonne sous pretexte d'aller chercher des secours; vous ne pouvez plus faire qu'une guerre d'assassinats." Bois-Hardi, embarrasse de cette lettre, et ne pouvant quitter les Cotes-du-Nord, ou des hostilites encore assez actives exigeaient sa presence, engagea le comite central a se rendre aupres de lui, pour repondre a Botidoux. Le comite, a la tete duquel se trouvait Cormatin, comme major-general de Puisaye, se rendit aupres de

Bois-Hardi. Il y avait dans l'armee republicaine un jeune general, hardi, brave, plein d'esprit naturel, et surtout de cette finesse qu'on dit etre particuliere a la profession qu'il avait autrefois exercee, celle de maquignon: c'etait le general Humbert. "Il etait, dit Puisaye, du nombre de ceux qui n'ont que trop prouve qu'une annee de pratique a la guerre supplée avantageusement a tous les apprentissages d'esplanade." Il ecrivit une lettre dont le style et l'orthographe furent denonces au comite de salut public, mais qui etait telle qu'il le fallait pour toucher Bois-Hardi et Cormatin. Il y eut une entrevue. Bois-Hardi montra la facilite d'un jeune militaire courageux, point haineux, et se battant par caractere plutot que par fanatisme; toutefois il ne s'engagea a rien, et laissa faire Cormatin. Ce dernier, avec son inconsequence habituelle, tout flatte d'etre appele a traiter avec les generaux de la puissante republique francaise, accueillit toutes les ouvertures de Humbert, et demanda a etre mis en rapport avec les generaux Hoche et Canclaux, et avec les representans. Des entrevues furent convenues, le jour et le lieu fixes. Le comite central fit des reproches a Cormatin pour s'etre trop avance. Celui-ci, joignant la duplicité a l'inconsequence, assura le comite qu'il ne voulait pas trahir sa cause; qu'en acceptant une entrevue, il voulait observer de pres les ennemis communs, juger leurs forces et leurs dispositions. Il donna surtout deux raisons importantes selon lui: premierement, on n'avait jamais vu Charette, on ne s'etait jamais concerté avec lui; en demandant a le voir sous pretexte de rendre la negociation commune a la Vendee comme a la Bretagne, il pourrait l'entretenir des projets de Puisaye, et l'engager a y concourir. Secondement, Puisaye, compagnon d'enfance de Canclaux, lui avait ecrit une lettre capable de le toucher, et renfermant les offres les plus brillantes pour le gagner a la monarchie. Sous pretexte d'une entrevue, Cormatin lui remettrait la lettre, et acheverait l'ouvrage de Puisaye. Affectant ainsi le role de diplomate habile aupres de ses collegues, Cormatin obtint l'autorisation d'aller entamer une negociation simulee avec les republicains, pour se concerter avec Charette et seduire Canclaux. Il ecrivit a Puisaye dans ce sens, et partit, la tete pleine des idees les plus contraires; tantot fier de tromper les republicains, de comploter sous leurs yeux, de leur enlever un general; tantot enorgueilli d'etre le mediateur des insurgés aupres des representans de la republique, et pret, dans cette agitation d'idees, a etre dupe en voulant faire des dupes. Il vit Hoche; il lui demanda d'abord une treve provisoire, et exigea ensuite la faculte de visiter tous les chefs de chouans l'un apres l'autre, pour leur inspirer des vues pacifiques, de voir Canclaux, et surtout Charette, pour se concerter avec ce dernier, disant que les Bretons ne pouvaient se separer des Vendéens. Hoche et les representans lui accorderent ce qu'il demandait; mais ils lui donnerent Humbert pour l'accompagner et assister a toutes les entrevues. Cormatin, au comble de ses voeux, ecrivait au comite central et a Puisaye que ses artifices reussissaient, que les republicains etaient ses dupes, qu'il allait raffermir les chouans, donner le mot a Charette, l'engager seulement a temporiser en attendant la grande expedition, et enfin seduire Canclaux. Il se mit ainsi a parcourir la Bretagne, voyant partout les chefs, les etonnant par des paroles de paix et par cette treve singuliere. Tous ne comprenaient pas ses finesses, et se relachaient de leur courage. La cessation des hostilites faisait aimer le repos et la paix, et, sans qu'il s'en doutat, Cormatin avançait la pacification. Lui-meme commençait a y etre porte; et, tandis qu'il voulait duper les republicains, c'etaient les republicains qui, sans le vouloir, le trompaient lui-meme. Pendant ce temps, on avait fixe avec Charette le jour et le lieu de l'entrevue. C'etait pres de Nantes. Cormatin devait s'y rendre, et la devaient commencer les negociations. Cormatin, tous les jours plus embarrasse des engagements qu'il prenait avec les republicains, commençait a ecrire plus rarement au comite central, et le comite, voyant la tournure qu'allaient prendre les choses, ecrivait a Puisaye en nivose: "Hatez-vous d'arriver. Les courages sont ebranles; les republicains seduisent les chefs. Il faut venir, ne fut-ce qu'avec douze mille hommes, avec de l'argent, des pretres et des emigres. Arrivez avant la fin de janvier (pluviose)."

Ainsi, tandis que l'emigration et les puissances fondaient tant d'esperances sur Charette et sur la Bretagne, une negociation allait pacifier ces deux contrees. En pluviose (janvier-fevrier), la republique traitait donc a Bale avec l'une des principales puissances, et a Nantes avec les royalistes, qui l'avaient jusqu'ici combattue et meconnue.

CHAPITRE XXVII.

REOUVERTURE DES SALONS, DES SPECTACLES, DES REUNIONS SAVANTES; ETABLISSEMENT DES ECOLES PRIMAIRES, NORMALE, DE DROIT ET DE MEDECINE; DECRETS RELATIFS AU COMMERCE, A L'INDUSTRIE, A L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.--DISETTE DES SUBSISTANCES DANS L'HIVER DE L'AN III.--DESTRUCTION DES BUSTES DE MARAT.--ABOLITION DU _maximum_ ET DES REQUISITIONS.--SYSTEMES DIVERS SUR LES MOYENS DE RETIRER LES ASSIGNATS.--AUGMENTATION DE LA DISETTE A PARIS.--REINTEGRATION DES DEPUTES GIRONDINS.--SCENES TUMULTUEUSES A L'OCCASION DE LA DISETTE; AGITATION DES REVOLUTIONNAIRES; INSURRECTION DU 12 GERMINAL; DETAILS DE CETTE JOURNEE.--DEPORTATION DE BARRERE, BILLAUD-VARENNE ET COLLOT-D'HERBOIS.--ARRESTATION DE PLUSIEURS DEPUTES MONTAGNARDS.--TROUBLES DANS LES VILLES.--DESARMEMENT DES PATRIOTES.

Les jacobins etaient disperses, les principaux agens ou chefs du gouvernement revolutionnaire poursuivis, Carrier mis a mort, plusieurs autres deutes recherches pour leurs missions; enfin Billaud-Varenne, Collot-d'Herbois, Barrere et Vadier etaient mis en etat de prevention, et destines a etre traduits bientot devant le tribunal de leurs collegues. Mais tandis que la France cherchait ainsi a se venger des hommes qui avaient exige d'elle des efforts douloureux, et l'avaient condamnee a un regime terrible, elle revenait avec passion aux plaisirs, aux douceurs des arts et de la civilisation, dont ces hommes la priverent un instant. Nous avons deja vu avec quelle ardeur on se preparait a jouir de cet hiver, avec quel gout singulier et nouveau les femmes avaient cherche a se parer, avec quel empressement on se rendait aux concerts de la rue Feydeau. Maintenant tous les spectacles etaient rouverts. Les acteurs de la Comedie Francaise etaient sortis de prison: Larive, Saint-Prix, Mole, Dazincourt, Saint-Phal, mesdemoiselles Contat, Devienne, avaient reparu sur la scene. On se portait aux spectacles avec fureur. On y applaudissait tous les passages qui pouvaient faire allusion a la terreur; on y chantait l'air du _Reveil du peuple_; on y proscrivait la _Marseillaise_. Dans les loges paraissaient les beautes du temps, femmes ou amies des thermidoriens; dans le parterre, la jeunesse doree de Freron semblait narguer par ses plaisirs, par sa parure et par son gout, ces terroristes sanguinaires, grossiers, qui, disait-on, avaient voulu chasser toute civilisation. Les bals etaient suivis avec le meme empressement. On en vit un ou il n'etait personne qui n'eut perdu des parents dans la revolution: on l'appela le bal _des victimes_. Les lieux publics consacres aux arts etaient aussi rouverts. La convention, qui avec toutes les passions a eu toutes les grandes idees, avait ordonne la formation d'un musee, ou l'on reunissait aux tableaux que possedait deja la France ceux que nous procurait la conquete. Deja on y avait transporte ceux de l'ecole flamande conquis en Belgique. Le Lycee, ou La Harpe avait celebre tout recemment la philosophie et la liberte en bonnet rouge, le Lycee, ferme pendant la terreur, venait d'etre rendu au public, grace aux bienfaits de la convention, qui avait fait une partie des frais de l'etablissement, et qui avait distribue quelques centaines de cartes aux jeunes gens de chaque section. La, on entendait La Harpe declamer contre l'anarchie, la terreur, l'avisement de la langue, le _philosophisme_, et tout ce qu'il avait vante autrefois, avant que cette liberte, qu'il celebrerait

sans la connaître, eut effrayé sa petite âme. La convention avait accordé des pensions à presque tous les gens de lettres, à tous les savants, sans aucune distinction d'opinions. Elle venait de décréter les écoles primaires, où le peuple devait apprendre les éléments de la langue parlée et écrite, les règles du calcul, les principes de l'arpentage, et quelques notions pratiques sur les principaux phénomènes de la nature; les écoles centrales, destinées aux classes plus élevées, et où la jeunesse devait apprendre les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'hygiène, les arts et métiers, les arts du dessin, les belles-lettres, les langues anciennes, les langues vivantes les plus appropriées aux localités, la grammaire générale, la logique et l'analyse, l'histoire, l'économie politique, les éléments de législation, le tout dans l'ordre le mieux approprié au développement de l'esprit; l'école normale, où devaient se former, sous les savants et les littérateurs les plus célèbres, de jeunes professeurs, qui ensuite iraient répandre dans toute la France l'instruction puisée au foyer des lumières; enfin les écoles spéciales de médecine, de droit, d'art vétérinaire. Outre ce vaste système d'éducation destiné à répandre, à propager cette civilisation qu'on accusait si injustement la révolution d'avoir bannie; la convention vota des encouragements pour des travaux de toute espèce. L'établissement de diverses manufactures venait d'être ordonné. On avait donné aux Suisses expatriés pour cause de troubles, des domaines nationaux à Besançon, afin d'y former une manufacture d'horlogerie. La convention avait demandé en outre à ses comités des projets de canaux, des plans de banque, et un système d'avances pour certaines provinces ruinées par la guerre. Elle avait adouci quelques lois qui pouvaient nuire à l'agriculture et au commerce. Une foule de cultivateurs et d'ouvriers avaient quitté l'Alsace, lorsqu'elle fut évacuée par Wurmser, Lyon pendant le siège, et tout le Midi depuis les rigueurs exercées contre le fédéralisme. Elle les distingua des émigrés, et rendit une loi par laquelle les laboureurs, les ouvriers sortis de France depuis le 1^{er} mai 1798, et disposés à y rentrer avant le 1^{er} germinal, ne seraient pas considérés comme émigrés. La loi des suspects, dont on demandait le rapport, fut maintenue; mais elle n'était plus redoutable qu'aux patriotes, qui étaient devenus les suspects du jour. Le tribunal révolutionnaire venait d'être entièrement recomposé, et ramené à la forme des tribunaux criminels ordinaires: il y avait juges, jurés et défenseurs. On ne pouvait plus juger sur pièces écrites et sans entendre les témoins. La loi qui permettait la mise hors des débats, et qui avait été rendue contre Danton, était rapportée. Les administrations de district devaient cesser d'être permanentes, excepté dans les villes au-dessus de cinquante mille âmes. Enfin le grand intérêt du culte était réglé par une loi nouvelle. Cette loi rappelait qu'en vertu de la déclaration des droits, tous les cultes étaient libres; mais elle déclarait que l'état n'en salariait plus aucun, et n'en permettait plus la célébration publique. Chaque secte pouvait construire, louer des édifices, et se livrer aux pratiques de son culte dans l'intérieur de ces édifices. Enfin, pour remplacer les anciennes cérémonies de la religion catholique, et celles de la Raison, la convention venait de faire un plan de fêtes décadaires. Elle avait combiné la danse, la musique et les exhortations morales, de manière à rendre profitables les plaisirs du peuple, et à produire sur son imagination des impressions à la fois utiles et agréables. Ainsi, distraite du soin pressant de se défendre, la révolution dépouillait ses formes violentes, et revenait à sa mission véritable, celle de favoriser les arts, l'industrie, les lumières et la civilisation.

Mais tandis qu'on voyait les lois cruelles disparaître, les hautes classes se recomposer et se livrer aux plaisirs, les classes inférieures souffraient d'une affreuse disette, et d'un froid presque inconnu dans nos climats. Cet hiver de l'an III, qui nous avait permis de traverser à pied sec les fleuves et les bras de mer de la Hollande, nous faisait payer cher cette conquête, en condamnant le peuple des villes et des campagnes à de rudes souffrances. C'était sans contredit le plus rigoureux du siècle: il surpassait encore celui qui précéda l'ouverture

des états-généraux en 1789. Les subsistances manquaient par différentes causes. La principale était l'insuffisance de la récolte. Quoiqu'elle se fut annoncée très belle, la sécheresse, puis les brouillards, avaient trompé toutes les espérances. Le battage avait été négligé, comme dans les années précédentes, soit par le défaut de bras, soit par la mauvaise volonté des fermiers. Les assignats baissant tous les jours, et étant tombés récemment au dixième de leur valeur, le _maximum_ était devenu plus oppressif, et la répugnance à y obéir, les efforts pour s'y soustraire plus grands. Les fermiers faisaient partout de fausses déclarations, et étaient aidés dans leurs mensonges par les municipalités qui venaient, comme on sait, d'être renouvelées. Composées presque toutes d'hommes modérés, elles secondaient volontiers la désobéissance aux lois révolutionnaires; enfin tous les ressorts de l'autorité étant relâchés, et le gouvernement ayant cessé de faire peur, les réquisitions pour l'approvisionnement des armées et des grandes communes n'étaient plus obéies. Ainsi, le système extraordinaire des approvisionnements, destiné à suppléer au commerce, se trouvait désorganisé bien avant que le commerce eut repris son mouvement naturel. La disette devait être plus sensible encore dans les grandes communes, toujours plus difficiles à approvisionner. Paris était menacé d'une famine plus cruelle qu'aucune de celles dont on avait eu peur dans le cours de la révolution. Aux causes générales se réunissaient des causes toutes particulières. Par la suppression de la commune conspiratrice du **9 thermidor, le soin d'alimenter Paris avait été transmis de la commune** à la commission de commerce et d'approvisionnement: il était résulté de ce changement une interruption dans les services. Les ordres avaient été donnés fort tard, et avec une précipitation dangereuse. Les moyens de transport manquaient; tous les chevaux, comme on l'a vu, avaient été crevés, et outre la difficulté de réunir des quantités suffisantes de blé, il y avait encore celle de le transporter à Paris. Les lenteurs, les pillages sur les routes, tous les accidents ordinaires des disettes, jouaient les efforts de la commission. À la disette des subsistances se joignait celle des bois de chauffage et du charbon. Le canal de Briare avait été desséché pendant tout l'été. Les charbons de terre n'étant pas arrivés, les usines avaient consommé tout le charbon de bois. Les coupes de bois avaient été tardivement ordonnées, et les entrepreneurs de flottage, vexés par les autorités locales, étaient entièrement découragés. Les charbons, le bois manquaient donc, et, par cet affreux hiver, cette disette de combustible était aussi funeste que celle des grains.

Ainsi, une souffrance cruelle dans les basses classes contrastait avec les plaisirs nouveaux auxquels se livraient les classes élevées. Les révolutionnaires, irrités contre le gouvernement, suivaient l'exemple de tous les partis battus, et se servaient des maux publics comme d'autant d'arguments contre les chefs actuels de l'état. Ils contribuaient même à augmenter ces maux, en contrariant les ordres de l'administration. "N'envoyez pas vos bleds à Paris, disaient-ils aux fermiers; le gouvernement est contre-révolutionnaire, il fait rentrer les émigrés, il ne veut pas mettre en vigueur la constitution, il laisse pourrir les grains dans les magasins de la commission de commerce; il veut affamer le peuple pour l'obliger à se jeter dans les bras de la royauté." Ils engageaient ainsi les possesseurs de grains à les garder. Ils quittaient leurs communes pour se rendre dans les grandes villes où ils étaient inconnus, et hors de la portée de ceux qu'ils avaient persécutés. Là, ils répandaient le trouble. À Marseille, ils venaient de faire de nouvelles violences aux représentants, qu'ils avaient obligés à suspendre les procédures commencées contre les prétendus complices de la terreur. Il avait fallu mettre la ville en état de siège. C'est à Paris surtout qu'ils s'amassaient en grand nombre, et qu'ils étaient plus turbulents. Ils revenaient toujours au même sujet, la souffrance du peuple, et la mettaient en comparaison avec le luxe des nouveaux meneurs de la convention. Madame Tallien était la femme du jour qu'ils accusaient le plus, car à toutes les époques on en avait accusé une: c'était la perfide enchantresse à laquelle ils reprochaient, comme autrefois à

madame Rolland, et plus anciennement a Marie-Antoinette, tous les maux du peuple. Son nom, prononce plusieurs fois a la convention, avait paru ne pas emouvoir Tallien. Enfin, il prit un jour la parole pour la venger de tant d'outrages; il la presenta comme un modele de devouement et de courage, comme une des victimes que Robespierre avait destinees a l'echafaud, et il declara qu'elle etait devenue son epouse. Barras, Legendre, Freron, se joignirent a lui, ils s'ecrierent qu'il etait temps enfin de s'expliquer; ils echangerent des injures avec la Montagne, et la convention se vit oblige, comme a l'ordinaire, de mettre fin a la discussion par l'ordre du jour. Une autre fois, Duhem dit au depute Clausel, membre du comite de surete generale, qu'il l'assassinerait. Le tumulte fut epouvantable, et l'ordre du jour vint encore terminer cette nouvelle scene.

L'infatigable Duhem decouvrit un ecrit intitule le Spectateur de la Revolution, dans lequel se trouvait un dialogue sur les deux gouvernemens monarchique et republicain. Ce dialogue donnait une preference evidente au gouvernement monarchique, et engageait, meme d'une maniere assez ouverte, le peuple francais a y revenir. Duhem denonca cet ecrit avec indignation, comme l'un des symptomes de la conspiration royaliste. La convention, faisant droit a cette reclamation, envoya l'auteur au tribunal revolutionnaire; mais Duhem s'etant permis de dire que le royalisme et l'aristocratie triomphaient, elle l'envoya lui-meme pour trois jours a l'Abbaye, comme ayant insulte l'assemblee. Ces scenes avaient emu tout Paris. Dans les sections on voulait faire des adresses sur ce qui venait d'arriver, et on se battait pour la redaction, chacun voulant que ces adresses fussent ecrites dans son sens. Jamais la revolution n'avait presente un spectacle aussi agite. Jadis les jacobins, tout-puissans, n'avaient trouve aucune resistance capable de produire une veritable lutte. Ils avaient tout chasse devant eux, et etaient demeures vainqueurs; vainqueurs bruyans et coleres, mais uniques. Aujourd'hui un parti puissant venait de s'elever; et quoiqu'il fut moins violent, il supplait par la masse a la violence, et pouvait lutter a chance egale. On fit des adresses en tous sens. Quelques jacobins, reunis dans les cafes, vers les quartiers populeux de Saint-Denis, du Temple, de Saint-Antoine, tinrent des propos comme ils avaient coutume d'en tenir. Ils menacerent d'aller attaquer au Palais-Royal, aux spectacles, a la convention meme, les nouveaux conspirateurs. De leur cote, les jeunes gens faisaient un bruit epouvantable dans le parterre des theatres. Ils se promirent de faire un outrage sensible aux jacobins. Le buste de Marat etait dans tous les lieux publics, et particulierement dans les salles de spectacle. Au theatre Feydeau, des jeunes gens s'elancerent au balcon, et, montant sur les epaules les uns des autres, renverserent le buste du saint, le briserent, et le remplacerent aussitot par celui de Rousseau. La police fit de vains efforts pour empecher cette scene. Des applaudissemens universels couvrirent l'action de ces jeunes gens. Des couronnes furent jetees sur le theatre pour en couronner le buste de Rousseau; des vers, prepares pour cette circonstance, furent debites; on cria: A bas les terroristes! a bas Marat! a bas ce monstre sanguinaire qui demandait trois cent mille tetes! Vive l'auteur d'Emile, du Contrat social, de la Nouvelle Heloise! Cette scene se repeta le lendemain dans les spectacles et dans tous les lieux publics. On se precipita dans les halles, on barbouilla de sang le buste de Marat, et on le precipita ensuite dans la boue. Des enfans firent dans le quartier Montmartre une procession, et apres avoir porte un buste de Marat jusqu'au bord d'un egout, l'y precipiterent. L'opinion se prononca avec une violence extreme; la haine et le degout de Marat etaient dans tous les coeurs, meme chez la plupart des montagnards; car aucun d'eux n'avait pu suivre dans ses ecarts la pensee de ce maniaque audacieux. Mais le nom de Marat etant consacree, le poignard de Corday lui ayant valu une espece de culte, on craignait de toucher a ses autels comme a ceux de la liberte elle-meme. On a vu que pendant les dernieres sans-culottides, c'est-a-dire quatre mois auparavant, il avait ete mis au Pantheon a la place de Mirabeau. Les comites s'empresserent d'accueillir ce signal, et

proposèrent à la convention de décréter qu'aucun individu ne pourrait être porté au Panthéon avant un délai de vingt ans, et que le buste ou portrait d'aucun citoyen ne pourrait être exposé dans les lieux publics. On ajouta que tout décret contraire était rapporté. En conséquence Marat, introduit au Panthéon, en fut chassé seulement après quatre mois. Telle est l'instabilité des révolutions! on décime, on retire l'immortalité; et l'impopularité menace les chefs de parti au-delà même de la mort! Dès cet instant commença la longue infamie qui a poursuivi Marat, et qu'il a partagée avec Robespierre. Tous deux, divinisés naguère par le fanatisme, jugés aujourd'hui par la douleur, furent voués à une longue exécration.

Les jacobins, irrités de cet outrage fait à une des plus grandes renommées révolutionnaires, s'assemblèrent au faubourg Saint-Antoine, et jurèrent de venger la mémoire de Marat. Ils prirent son buste, le portèrent en triomphe dans tous les quartiers qu'ils dominaient, et, armes jusqu'aux dents, menacèrent d'égorger quiconque viendrait troubler cette fête sinistre. Les jeunes gens avaient envie de fondre sur ce cortège; ils s'encourageaient à l'attaquer, et une bataille s'en serait suivie infailliblement, si les comités n'avaient fait fermer le club des Quinze-Vingts, défendu les processions de ce genre, et dispersé les attroupements. À la séance du 20 nivôse (9 janvier), les bustes de Marat et de Lepelletier furent enlevés de la convention, ainsi que les deux belles peintures dans lesquelles David les avait représentés mourans. Les tribunes, qui étaient partagées, firent éclater des cris contraires: les unes applaudirent, les autres poussèrent d'affreux murmures. Dans ces dernières se trouvaient de ces femmes qu'on appelait *«furies de guillotine»*: on les fit sortir. L'assemblée applaudit, et la Montagne, morne et silencieuse, en voyant enlever ces célèbres tableaux, crut voir s'aneantir la révolution et la république.

La convention venait d'enlever aux deux partis une occasion d'en venir aux mains; mais la lutte n'était retardée que de quelques jours. Les ressentimens étaient si profonds, et les souffrances du peuple si grandes, qu'on devait s'attendre à quelque-une de ces scènes violentes qui avaient ensanglanté la révolution. Dans l'incertitude de ce qui allait arriver, on discutait toutes les questions que faisait naître la situation commerciale et financière du pays; questions malheureuses, qu'on prenait et reprenait à chaque instant, pour les traiter et les résoudre d'une manière différente, suivant les changemens qu'avaient subis les idées.

Deux mois auparavant on avait modifié le *«maximum»*, en rendant le prix des grains variable suivant les localités; on avait modifié les réquisitions, en les rendant spéciales, limitées, régulières, et on avait ajourné les questions relatives au séquestre, au numéraire et aux assignats. Aujourd'hui tout menagement pour les créations révolutionnaires avait disparu. Ce n'était plus une simple modification qu'on demandait, c'était l'abolition même du système d'urgence établi pendant la terreur. Les adversaires de ce système donnaient d'excellentes raisons. Tout n'étant pas maxime, disaient-ils, le *«maximum»* était absurde et inique. Le fermier payant 30 francs un soc qu'il payait jadis 50 sous, 700 francs un domestique qu'il payait 100, et 10 francs le journalier qu'il payait 50 sous, ne pourrait jamais donner ses denrées au même prix qu'autrefois. Les matières premières apportées de l'étranger ayant été affranchies récemment du *«maximum»*, pour rendre quelque activité au commerce, il était absurde de les y soumettre ouvrees; car elles seraient payées huit ou dix fois moins qu'à l'état brut. Ces exemples n'étaient pas les seuls: on en pouvait citer mille du même genre. Le *«maximum»* exposant ainsi le marchand, le manufacturier, le fermier, à des pertes inévitables, ils ne voudraient jamais le subir; les uns abandonneraient les boutiques ou la fabrication, les autres enfouiraient leur blé ou le feraient consommer dans les basses-cours, parce qu'ils trouveraient plus d'avantages à vendre de la volaille ou des cochons engraisés. De manière ou d'autre,

il fallait si on voulait que les marches fussent approvisionnées, que les prix fussent libres; car jamais personne ne voudrait travailler pour perdre. Du reste, ajoutaient les adversaires du système révolutionnaire, le _maximum_ n'avait jamais été exécuté; ceux qui voulaient trouver à acheter se résignaient à payer d'après le prix réel, et non d'après le prix légal. Toute la question se réduisait donc à ces mots: payer cher ou n'avoir rien. Vainement voudrait-on suppléer à l'activité spontanée de l'industrie et du commerce par les réquisitions, c'est-à-dire par l'action du gouvernement. Un gouvernement commerçant était une monstruosité ridicule. Cette commission des approvisionnements, qui faisait tant de bruit de ses opérations, savait-on ce qu'elle avait apporté en France de blé étranger? De quoi nourrir la France pendant cinq jours. Il fallait donc en revenir à l'activité individuelle, c'est-à-dire au commerce libre, et ne s'en fier qu'à lui. Lorsque le _maximum_ serait supprimé, et que le négociant pourrait retrouver le prix du fret, des assurances, de l'intérêt de ses capitaux, et son juste bénéfice, il ferait venir des denrées de tous les points du globe. Les grandes communes surtout, qui n'étaient pas comme celle de Paris approvisionnées aux frais de l'état, ne pouvaient recourir qu'au commerce, et seraient affamées si on ne lui rendait sa liberté.

En principe ces raisonnements étaient justes; il n'en était pas moins vrai que la transition du commerce forcé au commerce libre devait être dangereuse dans un moment d'aussi grande crise. En attendant que la liberté des prix eût réveillé l'industrie individuelle, et approvisionné les marchés, le renchérissement de toutes choses allait être extraordinaire. C'était un inconvénient très passager pour toutes les marchandises qui n'étaient pas de première nécessité, ce n'était qu'une interruption momentanée jusqu'à l'époque où la concurrence ferait tomber les prix; mais pour les subsistances qui n'admettent pas d'interruption, comment se ferait la transition? En attendant que la faculté de vendre les blés à prix libre eût fait expédier des vaisseaux en Crimée, en Pologne, en Afrique, en Amérique, et oblige par la concurrence les fermiers à livrer leurs grains, comment vivrait le peuple des villes sans _maximum_ et sans réquisitions? Encore valait-il mieux du mauvais pain, produit avec les pénibles efforts de l'administration, avec d'incroyables tiraillements, que la disette absolue. Sans doute, il fallait sortir de ce système forcé le plus tôt possible, mais avec de grands ménagements, et sans un sot emportement.

Quant aux reproches de M. Boissy-d'Anglas à la commission des approvisionnements, ils étaient aussi injustes que ridicules. Ses importations, disait-il, n'auraient pu nourrir la France que pendant cinq jours. D'abord on niait le calcul; mais peu importait. Ce n'est jamais que le peu qui manque à un pays, autrement il serait impossible d'y suppléer; mais n'était-ce pas un service immense que d'avoir fourni ce peu? Se figure-t-on le désespoir d'une contrée privée de pain pendant cinq jours? Encore si cette privation eût été également répartie, elle aurait pu n'être pas mortelle; mais tandis que les campagnes auraient regorge de blé, on aurait vu les grandes villes, et surtout la capitale, en manquer, non pas seulement pendant cinq jours, mais pendant dix, vingt, cinquante, et un bouleversement s'ensuivre. Du reste, la commission de commerce et des approvisionnements, dirigée par Lindet, ne s'était pas bornée seulement à tirer des denrées du dehors, mais elle avait encore fait transporter les grains, les fourrages, les marchandises qui existaient en France, des campagnes aux frontières ou dans les grandes communes; et le commerce, effrayé par la guerre et les fureurs politiques, n'aurait jamais fait cela spontanément. Il avait fallu y suppléer par la volonté du gouvernement, et cette volonté, énergique, extraordinaire, méritait la reconnaissance et l'admiration de la France, malgré les cris de ces petits hommes qui, pendant les dangers de la patrie, n'avaient su que se cacher.

La question fut résolue d'assaut en quelque sorte. On abolit le _maximum_ et les réquisitions d'entraînement, comme on avait rappelé les

soixante-treize, comme on avait decrete Billaud, Collot et Barrere. Cependant on laissa subsister quelques restes du systeme des requisitions. Celles qui avaient pour but d'approvisionner les grandes communes devaient avoir leur effet encore un mois. Le gouvernement conservait le droit de prehension, c'est-a-dire la faculte de prendre les denrees d'autorite, en les payant au prix des marches. La fameuse commission perdit une partie de son titre; elle ne s'appela plus commission de commerce et des approvisionnements, mais seulement commission des approvisionnements. Ses cinq directeurs furent reduits a trois; ses dix mille employes a quelques centaines. Le systeme de l'entreprise fut avec raison substitue a celui de la regie; et, en passant, on s'eleva contre Pache, pour sa creation du comite des marches. Les charrois furent donnees a des entrepreneurs. La manufacture d'armes de Paris, qui avait rendu des services couteux, mais immenses, fut dissoute. On le pouvait alors sans inconvenient. La fabrication des armes fut remise a l'entreprise. Les ouvriers, qui voyaient bien qu'ils allaient etre moins payes, pousserent quelques murmures; excites meme par les jacobins, ils menacaient d'un mouvement; mais ils furent contenus, et renvoyes dans leurs communes.

La question du sequestre, ajournee precedemment, parce qu'on craignait, en retablissant la circulation des valeurs, de fournir des alimens a l'emigration, et de faire renaitre l'agiotage sur le papier etranger, cette question fut reprise, et cette fois resolue a l'avantage de la liberte du commerce. Le sequestre fut leve; on restitua aussi aux negocians etrangers les valeurs sequestrees, au risque de ne pas obtenir la meme restitution en faveur des Francais. Enfin la libre circulation du numeraire fut retablie apres une vive discussion. On l'avait interdite autrefois pour empecher les emigres d'emporter le numeraire de la France; on la permit de nouveau sur le motif que, les moyens de retour nous manquant, Lyon ne pouvant plus fournir 60 millions manufactures, Nimes 20, Sedan 10, le commerce serait impossible si on ne permettait pas de payer en matieres d'or ou d'argent les achats faits a l'exterieur. D'ailleurs on pensa que le numeraire etant enfoui, et ne voulant pas sortir, a cause du papier-monnaie, la faculte de payer a l'etranger les objets d'importation l'engagerait a se montrer, et lui rendrait son mouvement. On prit, en outre, des precautions assez pueriles pour l'empecher d'aller alimenter les emigres. Quiconque faisait sortir une valeur metallique etait tenu de faire rentrer une valeur egale en marchandises.

Enfin on s'occupa de la difficile question des assignats. Il y en avait a peu pres 7 milliards 5 ou 600 millions en circulation reelle; il en restait dans les caisses 5 ou 600 millions; la somme fabriquee s'elevait donc a 8 milliards. Le gage restant en biens de premiere et seconde origine, tels que bois, terres, chateaux, hotels, maisons, mobilier, s'elevait a plus de 15 milliards, d'apres l'evaluation actuelle en assignats. Le gage etait donc bien suffisant. Cependant l'assignat perdait les neuf dixiemes ou les onze douziemes de sa valeur, suivant la nature des objets contre lesquels on l'echangeait. Ainsi l'etat qui recevait l'impot en assignats, le rentier, le fonctionnaire public, le proprietaire de maisons ou de terres, le creancier d'un capital, tous ceux enfin qui recevaient ou leurs appointemens, ou leurs revenus, ou leurs salaires, ou leurs remboursemens en papier, faisaient des pertes toujours plus enormes; le desordre qui en resultait devenait chaque jour plus grand. Cambon proposa d'augmenter les appointemens des fonctionnaires publics et le revenu des rentiers. Apres avoir combattu sa proposition, on se vit oblige de l'adopter pour les fonctionnaires publics, qui ne pouvaient plus vivre. Mais c'etait la un bien faible palliatif pour un mal immense; c'etait soulager une classe sur mille. Pour les soulager toutes, il fallait retablir le juste rapport des valeurs; mais comment y parvenir?

On aimait a faire encore les reves de l'annee precedente; on recherchait la cause de la depreciation des assignats, et les moyens de les relever.

D'abord, tout en avouant que leur grande quantité était une cause d'avilissement, on cherchait aussi à prouver qu'elle n'était pas la plus grande, pour se disculper de l'excessive émission. En preuve, on disait qu'au moment de la défection de Dumouriez, du soulèvement de la Vendée, et de la prise de Valenciennes, les assignats, circulant en quantité beaucoup moindre qu'après le déblocus de Dunkerque, de Maubeuge et de Landau, perdaient néanmoins davantage; ce qui était vrai, et ce qui prouvait que les défaites et les victoires influent sur le cours du papier-monnaie; vérité sans doute incontestable. Mais aujourd'hui, ventose an III (mars 1795), la victoire était complète sur tous les points, la confiance dans les ventes était établie, les biens nationaux étaient devenus l'objet d'une espèce d'agiotage, une foule de spéculateurs achetaient pour profiter sur les reventes ou sur la division, et cependant le discrédit des assignats était quatre ou cinq fois plus grand que l'année précédente. La quantité des émissions était donc la cause véritable de la dépréciation du papier, et sa rentrée le seul moyen de relever sa valeur.

Le seul moyen de le faire rentrer, c'était de vendre les biens; mais quel était le moyen de les vendre? Questions éternelles, qu'on se proposait chaque année. La cause qui avait empêché d'acheter les biens, les années précédentes, c'était la répugnance, le préjugé, surtout le défaut de confiance dans la solidité des acquisitions. Aujourd'hui c'en était une autre. Qu'on se figure comment se font les acquisitions d'immeubles, dans le cours ordinaire des choses. Le commerçant, le manufacturier, l'agriculteur, le capitaliste, avec des produits ou des revenus lentement accumulés, achètent la terre de l'individu qui s'est appauvri, ou qui vend pour changer sa propriété contre une autre. Une terre s'échange ainsi toujours ou contre une autre, ou contre des capitaux mobiliers accumulés par le travail. L'acheteur de la terre vient se reposer sur son sein; le vendeur va faire valoir les capitaux mobiliers qu'il en reçoit en paiement, et succéder au rôle laborieux de celui qui les exploitait. Tel est le roulement insensible de la propriété immobilière. Mais qu'on se figure tout un tiers du territoire, composé de propriétés somptueuses et peu divisées, de parcs, de châteaux, d'hôtels, mis en vente tout à la fois, dans le moment même où les propriétaires et les commerçants, les capitalistes les plus riches étaient dispersés, et on comprendra si le paiement en était possible. Ce n'étaient pas quelques bourgeois ou fermiers échappés à la proscription qui pouvaient faire cette acquisition, et surtout la payer. On dira sans doute que la masse des assignats en circulation était suffisante pour solder les biens; mais cette masse était illusoire, si chaque porteur d'assignats était obligé d'en employer huit ou dix fois davantage pour se procurer les mêmes objets qu'autrefois.

La difficulté consistait donc à fournir aux acquéreurs non pas la volonté d'acheter, mais la faculté de payer. Aussi tous les moyens proposés portaient-ils sur une base fautive, car ils supposaient tous cette faculté. Ces moyens étaient ou forcés ou volontaires. Les premiers consistaient dans la démonétisation et l'emprunt forcé. La démonétisation changeait le papier de monnaie en simple délégation sur les biens. Elle était tyrannique; car, lorsqu'elle atteignait l'assignat dans les mains de l'ouvrier ou de l'individu qui avait tout juste de quoi vivre, elle changeait le morceau de pain en terre, et affamait le porteur de cet assignat. Le seul bruit, en effet, qu'on démonétiserait certaine partie du papier les avait fait baisser rapidement, et on fut obligé de décréter qu'on ne démonétiserait pas. L'emprunt forcé n'était pas moins tyrannique; il consistait aussi à changer forcément l'assignat de monnaie en valeur sur les terres. La seule différence, c'est que l'emprunt forcé portait sur les classes élevées et riches, et n'opérait la conversion que pour elles; mais elles avaient tant souffert, qu'il était bien difficile de leur faire acheter des biens-fonds, sans les mettre dans de cruels embarras. D'ailleurs, depuis la réaction, elles commençaient à se défendre contre tout retour aux moyens révolutionnaires.

Il ne restait donc plus que les moyens volontaires. On en proposa de toute espece. Cambon imagina une loterie: elle devait se composer de quatre millions de lots, de 1000 francs chaque; ce qui faisait une mise de quatre milliards de la part du public. L'etat ajoutait 391 millions, qui servaient a faire de gros lots, de maniere qu'il y avait quatre lots de 500,000 fr., trente-six de 250,000, trois cent soixante de 100,000. Les moins heureux retrouvaient leurs lots primitifs de 1,000 francs; mais les uns et les autres, au lieu d'avoir des assignats, n'avaient qu'un bon sur les biens nationaux, rapportant trois pour cent d'interet. Ainsi, on supposait que l'appat d'un lot considerable ferait rechercher ce placement en bons sur les biens nationaux, et que quatre milliards d'assignats quitteraient ainsi la qualite de monnaie, pour prendre celle de contrats sur les terres, moyennant une prime de 391 millions. C'est supposer toujours qu'on pouvait faire ce placement. Thirion conseilla un autre moyen, celui d'une tontine. Mais ce moyen, bon pour menager un petit capital d'economie a quelques survivans, etait beaucoup trop lent et trop insuffisant par rapport a la masse enorme des assignats. Johannot proposa une espece de banque territoriale, dans laquelle on deposerait des assignats, pour avoir des bons rapportant trois pour cent d'interet, bons qu'on echangerait a volonte pour des assignats. C'etait toujours le meme plan de changer le papier-monnaie en simples valeurs en terres. Ici, la seule difference consistait a laisser a ces valeurs la faculte de reprendre la forme de monnaie circulante. Il est evident que la veritable difficulte n'etait pas vaincue. Tous les moyens imagines pour retirer le papier et le relever etaient donc illusoire; il fallait s'avancer encore long-temps dans cette carriere, emettant des assignats, qui baisseraient davantage: au terme il y avait une solution forcee. Malheureusement, on ne sait jamais prevoir les sacrifices necessaires, et en diminuer l'etendue en les faisant d'avance. Cette prevoyance et ce courage ont toujours manque aux nations dans les crises financieres.

A ces pretendus moyens de retirer les assignats s'enjoignaient d'autres, heureusement plus reels, mais fort insuffisants. Le mobilier des emigres, assez facile a vendre, s'elevait a 200 millions. Les transactions a l'amiable, pour les interets des emigres dans les societes de commerce, pouvaient produire 100 millions; la part dans leurs heritages, 500 millions. Mais, dans le premier cas, on retirait des capitaux au commerce; dans le second, on devait percevoir une partie des valeurs en terres. On comptait offrir une prime a ceux qui acheveraient leurs paiemens pour les biens deja acquis, et on esperait faire rentrer ainsi **800 millions. On allait mettre enfin en loterie les grandes maisons** sises a Paris, et non louees. C'etait un milliard encore. Dans le cas d'un plein succes, tout ce que nous venons d'enumerer aurait pu faire rentrer deux milliards 600 millions; cependant on eut ete fort heureux de retirer 1500 millions sur le tout; d'ailleurs, cette somme allait ressortir par une autre voie. On venait de decreter une mesure fort sage et fort humaine: c'etait la liquidation des creanciers des emigres. On avait resolu d'abord de faire une liquidation individuelle pour chaque emigre. Comme beaucoup d'entre eux etaient insolubles, la republique n'aurait paye leur passif que jusqu'a concurrence de l'actif. Mais cette liquidation individuelle presentait des longueurs interminables; il fallait ouvrir un compte a chaque emigre, y porter ses biens-fonds, son mobilier, balancer le tout avec ses dettes; et les malheureux creanciers, presque tous domestiques, ouvriers, marchands, auraient attendu vingt et trente ans leur paiement. Cambon fit decider que les creanciers des emigres deviendraient creanciers de l'etat, et seraient payes sur-le-champ, excepte ceux dont les debiteurs etaient notoirement insolubles. La republique pouvait perdre ainsi quelques millions; mais elle soulageait des maux tres grands, et faisait un bien immense. Le revolutionnaire Cambon etait l'auteur de cette idee si humaine.

Mais, tandis qu'on discutait ces questions si malheureuses, on etait ramene sans cesse a des soins encore plus pressans, la subsistance de Paris, qui allait manquer tout a fait. On etait a la fin de ventose

(milieu de mars). L'abolition du _maximum_ n'avait pas encore pu ranimer le commerce, et les grains n'arrivaient pas. Une foule de députés repandus autour de Paris, faisaient des réquisitions qui n'étaient pas obéies. Quoiqu'elles fussent autorisées encore pour l'approvisionnement des grandes communes, et qu'on les payât au prix des marchés, les fermiers disaient qu'elles étaient abolies, et ne voulaient pas obéir. Mais ce n'était pas là le plus grand obstacle. Les rivières, les canaux étaient entièrement gelés; pas un bateau ne pouvait arriver. Les routes, couvertes de glaces, étaient impraticables; il fallait, pour rendre le roulage possible, les sabler vingt lieues à la ronde. Pendant le trajet, les charrettes étaient pillées par le peuple affamé, dont les jacobins excitaient le courroux en disant que le gouvernement était contre-révolutionnaire, qu'il laissait pourrir les grains à Paris, et qu'il voulait rétablir la royauté. Pendant que les arrivages diminuaient, la consommation augmentait, comme il arrive toujours en pareil cas. La peur de manquer faisait que chacun s'approvisionnait pour plusieurs jours. On délivrait, comme autrefois, le pain sur la présentation des cartes; mais chacun exagérait ses besoins. Pour favoriser leurs laitières, leurs blanchisseuses, ou des gens de la campagne qui leur apportaient des légumes et de la volaille, les habitants de Paris leur donnaient du pain, qui était préféré à l'argent, vu la disette qui affligeait les environs autant que Paris même. Les boulangers revendaient même de la pâte aux gens de la campagne, et, de quinze cents sacs, la consommation s'était ainsi élevée à dix-neuf cents. L'abolition du _maximum_ avait fait monter le prix de tous les comestibles à un taux extraordinaire; pour les faire baisser, le gouvernement avait déposé chez les charcutiers, les épiciers, les boutiquiers, des vivres et des marchandises, afin de les donner à bas prix, et de ramener un peu le bon marché. Mais les dépositaires abusèrent du dépôt, et vendèrent plus cher qu'on n'était convenu avec eux.

Les comités étaient chaque jour dans les plus grandes alarmes, et attendaient avec une vive anxiété les dix-neuf cents sacs de farine devenus indispensables. Boissy-d'Anglas, chargé des subsistances, venait faire sans cesse de nouveaux rapports, pour tranquilliser le public, et tâcher de lui procurer une sécurité que le gouvernement n'avait pas lui-même. Dans cette situation, on se prodiguait les injures d'usage. "Voilà, disait la Montagne, l'effet de l'abolition du _maximum_! --Voilà, répondait le côté droit, l'effet inévitable de vos mesures révolutionnaires!" Chacun alors proposait comme remède l'accomplissement des vœux de son parti, et demandait les mesures souvent les plus étrangères au pénible sujet dont il s'agissait. "Punissez tous les coupables, disait le côté droit, réparez toutes les injustices, révissez toutes les lois tyranniques; rapportez la loi des suspects.--Non, répondait la Montagne: renouvelez vos comités de gouvernement, rendez-leur l'énergie révolutionnaire, cessez de poursuivre les meilleurs patriotes et de relever l'aristocratie." Tels étaient les moyens proposés pour le soulagement de la misère publique.

Ce sont toujours de pareils moments que les partis choisissent pour en venir aux mains, et pour faire triompher leurs desirs. Le rapport tant attendu sur Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barrère et Vadier, fut présenté à l'assemblée. La commission des vingt-un conclut à l'accusation, et demanda l'arrestation provisoire: l'arrestation fut votée sur-le-champ à une immense majorité. Il fut décrété que les quatre membres inculpés seraient entendus par l'assemblée, et qu'une discussion solennelle serait ouverte sur la proposition de les mettre en accusation. À peine cette décision était-elle rendue, qu'on proposa de réintégrer dans le sein de l'assemblée les députés proscrits, que deux mois auparavant on avait déchargés de toute poursuite, mais auxquels on avait interdit le retour au milieu de leurs collègues. Sieyès, qui avait gardé un silence de cinq années, qui depuis les premiers mois de l'assemblée constituante s'était caché au centre pour faire oublier sa réputation et son génie, et auquel la dictature avait pardonné comme à

un caractere insociable, incapable de conspirer, cessant d'etre dangereux des qu'il cessait d'ecrire, Sieyes sortit de sa longue nullite, et dit que, puisque le regne des lois paraissait revenir, il allait reprendre la parole. Tant que l'outrage fait a la representation nationale n'etait pas repare, le regne des lois, suivant lui, n'etait pas retabli. "Toute votre histoire, dit-il a la convention, se partage en deux epoques: depuis le 21 septembre, jour de votre reunion, jusqu'au **31 mai, oppression de la convention par le peuple egare; depuis le 31 mai jusqu'aujourd'hui, oppression du peuple par la convention tyrannisee.** Des ce jour vous prouverez que vous etes devenus libres en rappelant vos collegues. Une pareille mesure ne peut pas meme etre discutee; elle est de plein droit." Les montagnards se souleverent a cette maniere de raisonner. "Tout ce que vous avez fait est donc nul! s'ecria Cambon. Ces immenses travaux, cette multitude de lois, tous ces decrets qui composent le gouvernement actuel sont donc nuls! et le salut de la France, opere par votre courage et vos efforts, tout cela est nul!" Sieyes dit qu'on l'avait mal compris. On decida neanmoins la reintegration des deputes qui avaient echappe a l'echafaud. Ces fameux proscrits Isnard, Henri Lariviere, Louvet, Larevelliere-Lepeaux, Doucet de Pontecoulant rentrerent au milieu des applaudissemens. "Pourquoi, s'ecria Chenier, ne s'est-il pas trouve de caveme assez profonde pour soustraire aux bourreaux l'eloquence de Vergniaud et le genie de Condorcet!"

Les montagnards furent indignes. Plusieurs thermidoriens meme, epouvantes de voir rentrer dans l'assemblee les chefs d'une faction qui avait oppose au systeme revolutionnaire une resistance si dangereuse, retournerent a la Montagne. Thuriot, ce thermidorien si ennemi de Robespierre, qui avait ete soustrait par miracle au sort de Philippeau; Lesage-Senault, esprit sage, mais ennemi prononce de toute contre-revolution; Lecointre enfin, l'adversaire si opiniatre de Billaud, Collot et Barrere, Lecointre qui avait ete declare calomniateur cinq mois auparavant, pour avoir denonce les sept membres restans des anciens comites, vinrent se replacer au cote gauche. "Vous ne savez pas ce que vous faites, dit Thuriot a ses collegues; ces hommes ne vous le pardonneront jamais." Lecointre proposa une distinction. "Rappelez, dit-il, les deputes proscrits, mais examinez quels sont ceux qui ont pris les armes contre leur patrie en soulevant les departemens, et ceux-la ne les rappelez pas au milieu de vous." Tous, en effet, avaient pris les armes. Louvet n'hesita pas a en convenir, et proposa de declarer que les departemens qui s'etaient soulevés en juin 93 avaient bien merite de la patrie. Ici Tallien se leva, effraye de la hardiesse des girondins, et repoussa les deux propositions de Lecointre et de Louvet. Elles furent toutes deux mises au neant. Tandis qu'on venait de reintegrer les girondins proscrits, on defera a l'examen du comite de surete generale, Pache, Bouchotte et Garat.

De telles resolutions n'etaient pas faites pour calmer les esprits. La disette croissante obligea enfin de prendre une mesure qu'on differait depuis plusieurs jours, et qui devait porter l'irritation au comble, c'etait de mettre les habitans de Paris a la ration. Boissy-d'Anglas se presenta a l'assemblee le 25 ventose (16 mars), et proposa pour eviter les gaspillages et pour assurer a chacun une part suffisante de subsistances, de reduire chaque individu a une certaine quantite de pain. Le nombre d'individus composant chaque famille devait etre indique sur la carte, et il ne devait plus etre accorde chaque jour qu'une livre de pain par tete. A cette condition, on pouvait promettre que la ville ne manquerait pas de subsistances. Le montagnard Romme proposa de porter la ration des ouvriers a une livre et demie. Les hautes classes, dit-il, avaient les moyens de se procurer de la viande, du riz, des legumes; mais le bas peuple pouvant tout au plus acheter le pain, devait en avoir davantage. On admit la proposition de Romme, et les thermidoriens regretterent de ne l'avoir pas faite eux-memes, pour se donner l'appui du peuple et le retirer a la Montagne.

A peine ce decret etait-il rendu, qu'il excita une extreme fermentation dans les quartiers populeux de Paris. Les revolutionnaires s'efforcèrent d'en aggraver l'effet, et n'appelerent plus Boissy-d'Anglas que Boissy-famine. Le surlendemain 27 ventose (18 mars), jour ou, pour la premiere fois, le decret fut mis a execution, il s'eleva un grand tumulte dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau. Il avait ete distribue aux six cent trente-six mille habitans de la capitale dix-huit cent quatre-vingt-dix-sept sacs de farine. Trois cent vingt-quatre mille citoyens avaient recu la demi-livre de plus, destinee aux ouvriers travaillant de leurs mains. Neanmoins il parut si nouveau au peuple des faubourgs d'etre reduit a la ration, qu'il en murmura. Quelques femmes, habituees des clubs, et toujours promptes a se soulever, s'ameuterent dans la section de l'Observatoire. Les agitateurs ordinaires de la section se joignirent a elles. Ils voulaient aller faire une petition a la convention; mais il fallait pour cela une assemblee de toute la section, et il n'etait permis de se reunir que le decadi. Neanmoins on entoura le comite civil, et on lui demanda avec menaces les clefs de la salle des seances, et sur son refus on exigea qu'il detachat un de ses membres pour accompagner le rassemblement jusqu'a la convention. Le comite y consentit, et donna un de ses membres pour regulariser le mouvement et empecher des desordres. La meme chose se passait au meme instant dans la section du Finistere. Un rassemblement s'y etait forme, et il vint se reunir a celui de l'Observatoire. Les deux se confondirent, et marcherent ensemble vers la convention. L'un des meneurs se chargea de porter la parole, et fut introduit avec quelques petitionnaires a la barre. Le reste du rassemblement demeura aux portes, faisant un bruit affreux. "Le pain nous manque, dit l'orateur de la deputation; nous sommes prêts a regretter tous les sacrifices que nous avons faits pour la revolution." A ces mots l'assemblee, remplie d'indignation, l'interrompit brusquement, et une foule de membres se leverent pour reprimer l'inconvenance de ce langage. "Du pain! du pain!" s'ecrierent les petitionnaires en frappant sur la barre. A cette insolente reponse, l'assemblee voulait qu'on les fit sortir de la salle. Pourtant le calme se retablit, l'orateur acheva sa harangue, et dit que jusqu'a ce qu'on eut satisfait aux besoins du peuple, ils ne crieraient que Vive la republique! Le president Thibaudeau repondit avec fermete a ce discours seditieux, et sans inviter les petitionnaires a la seance, les renvoya a leurs travaux. Le comite de surete generale, qui avait deja reuni quelques bataillons des sections, fit degager les portes de l'assemblee, et dispersa le rassemblement.

Cette scene produisit une grande impression sur les esprits. Les menaces journalieres des jacobins repandus dans les sections des faubourgs; leurs placards incendiaires ou ils annoncaient une insurrection sous huit jours, si les patriotes n'etaient pas decharges de toute poursuite, et si la constitution de 93 n'etait pas mise en vigueur; leurs conciliabules presque publics tenus dans les cafes des faubourgs; enfin ce dernier essai d'un mouvement, revelerent a la convention l'intention d'un nouveau 31 mai. Le cote droit, les girondins rentres, les thermidoriens, tous egalement menaces, songerent a prendre des mesures pour prevenir une nouvelle attaque contre la representation nationale. Sieyes, qui venait de reparaitre sur la scene et d'entrer au comite de salut public, proposa aux comites reunis une espece de loi martiale, destinee a prevenir de nouvelles violences contre la convention. Ce projet de loi declarait seditieux tout rassemblement ou l'on proposerait d'attaquer les proprietes publiques ou particulieres, de retablir la royaute, de renverser la republique et la constitution de **93, de se rendre au Temple ou a la convention, etc. Tout membre d'un** pareil rassemblement etait passible de la deportation. Si, apres trois sommations des magistrats, le rassemblement ne se dissipait pas, la force devait etre employee; toutes les sections voisines, en attendant la reunion de la force publique, devaient envoyer leurs propres bataillons. L'insulte faite a un representant du peuple etait punie de la deportation; l'outrage avec violence, de la peine de mort. Une seule cloche devait rester dans Paris, et etre placee au pavillon de l'Unite.

Si un rassemblement marchait sur la convention, cette cloche devait sonner le tocsin sur-le-champ. A ce signal, toutes les sections étaient tenues de se réunir, et de marcher au secours de la représentation nationale. Si la convention était dissoute ou gênée dans sa liberté, il était enjoint à tous les membres qui pourraient s'échapper, de partir sur-le-champ de Paris, et de se rendre à Chalons-sur-Marne. Tous les suppléants, tous les députés en congé et en mission avaient ordre de se réunir à eux. Les généraux devaient aussitôt leur envoyer des troupes de la frontière, et la nouvelle convention formée à Chalons, seule dépositaire de l'autorité légitime, devait marcher sur Paris, délivrer la portion opprimée de la représentation nationale, et punir les auteurs de l'attentat.

Les comités accueillirent ce projet avec empressement. Sieyès fut chargé d'en faire le rapport, et de le présenter le plus tôt possible à l'assemblée. Les révolutionnaires, de leur côté, enhardis par le dernier mouvement, trouvant dans la disette une occasion des plus favorables, voyant le danger croître pour leur parti, et le moment fatal s'approcher pour Billaud, Collot, Barrère et Vadier, s'agitèrent avec plus de violence, et songèrent sérieusement à combiner une sédition. Le club électoral et la société populaire des Quinze-Vingts avaient été dissous. Les révolutionnaires, privés de ce lieu de refuge, s'étaient répandus dans les assemblées de section, qui se tenaient tous les dimanches: ils occupaient les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, les quartiers du Temple et de la Cité. Ils se voyaient dans les cafés placés au centre de ces différents quartiers; ils projetaient un mouvement, mais sans avoir ni un plan ni des chefs bien avoués. Il se trouvait parmi eux plusieurs hommes compromis, ou dans les comités révolutionnaires, ou dans différentes fonctions, qui avaient beaucoup d'influence sur la multitude; mais aucun d'eux n'avait une supériorité décidée. Ils se balançaient les uns les autres, s'entendaient assez mal, et n'avaient surtout aucune communication avec les députés de la Montagne.

Les anciens meneurs populaires, toujours alliés soit à Danton, soit à Robespierre, aux chefs du gouvernement, leur avaient servi d'intermédiaires pour donner le mot d'ordre à la populace. Mais les uns et les autres avaient péri. Les nouveaux meneurs étaient étrangers aux nouveaux chefs de la Montagne: ils n'avaient de commun avec eux que leurs dangers et leur attachement à la même cause. D'ailleurs les députés montagnards, restés en minorité dans les assemblées, et accusés sans cesse de conspirer pour recouvrer le pouvoir, comme il arrive à tous les partis battus, étaient réduits à se justifier chaque jour, et obligés de protester qu'ils ne conspiraient pas. Le résultat ordinaire d'une telle position est d'inspirer le désir de voir conspirer les autres et la répugnance à conspirer soi-même. Aussi les montagnards disaient chaque jour: *«Le peuple se soulèvera; il faut qu'il se soulève;»* mais ils n'auraient pas osé se concerter avec lui pour amener ce soulèvement. On citait bien des propos imprudents de Duhem et de Maribon-Montaut dans un café; l'un et l'autre avaient assez peu de réserve et de mesure pour les avoir proférés. On répétait des déclamations de Leonard Bourdon à la société sectionnaire de la rue du Vert-Bois: elles étaient vraisemblables de sa part; mais aucun d'eux ne correspondait avec les patriotes. Quant à Billaud, Collot, Barrère, plus intéressés que d'autres à un mouvement, ils craignaient, en y prenant part, d'aggraver leur position, déjà fort périlleuse.

Les patriotes marchaient donc tout seuls, sans beaucoup d'ensemble, comme il arrive toujours lorsqu'il n'y a plus de chefs assez marquants. Ils couraient les uns chez les autres, se donnaient le mot de rue à rue, de quartier à quartier, et s'avertissaient que telle ou telle section allait faire une pétition ou essayer un mouvement. Au commencement d'une révolution, lorsqu'un parti est à son début, qu'il a tous ses chefs, que le succès et la nouveauté entraînent les masses à sa suite, qu'il déconcerte ses adversaires par l'audace de ses attaques, il

supplée à l'ensemble, à l'ordre, par l'entraînement: au contraire, lorsqu'il est une fois réduit à se défendre, qu'il est privé d'impulsion, connu de ses adversaires, il aurait plus que jamais besoin de la discipline. Mais cette discipline, presque toujours impossible, le devient tout à fait lorsque les chefs influents ont disparu. Telle était la position du parti patriote en ventose an III (fin mars): ce n'était plus le torrent du 14 juillet, des 5 et 6 octobre, du 10 août, du 31 mai; c'était la réunion de quelques hommes aguerris par de longues discordes, sérieusement compromis, pleins d'énergie et d'opiniâtreté, mais plus capables de combattre avec désespoir que de vaincre.

Suivant l'ancienne coutume de faire précéder tout mouvement par une pétition impérieuse et pourtant mesurée, les sections de Montreuil et des Quinze-Vingts, compromises dans le faubourg Antoine, en rédigèrent une analogue à toutes celles qui avaient été faites avant les grandes insurrections. Il fut convenu qu'elle serait présentée le 1^{er} germinal (21 mars). C'était ce jour même que les comités avaient résolu de proposer la loi de grande police, imaginée par Sieyès. Outre la députation qui devait présenter la pétition, une réunion de patriotes avait eu soin de se rendre vers les Tuileries; ils y étaient accourus en foule, et, comme de coutume, ils formaient des groupes nombreux dont le cri était: *«Vive la convention! vive les jacobins! à bas les aristocrates!»* Les jeunes gens à cheveux retroussés, à collet noir, avaient débordé aussi du Palais-Royal aux Tuileries, et formaient des groupes opposés criant: *«Vive la convention! à bas les terroristes!»* Les pétitionnaires furent introduits à la barre: le langage de leur pétition était extrêmement mesuré. Ils rappelaient les souffrances du peuple, sans y mettre aucune amertume; ils combattirent les accusations dirigées contre les patriotes, sans recriminer contre leurs adversaires. Ils firent remarquer seulement que, dans ces accusations, on méconnaissait et les services passés des patriotes, et la position dans laquelle ils s'étaient trouvés; ils avouèrent, du reste, que des excès avaient été commis, mais en ajoutant que les partis, quels qu'ils fussent, étaient composés par des hommes, et non par des dieux. "Les sections des Quinze-Vingts et de Montreuil, dirent-ils, ne viennent donc vous demander pour mesures générales ni déportation, ni effusion de sang contre tel ou tel parti, moyens qui confondent la simple erreur avec le crime; elles ne voient dans les Français que des frères, diversement organisés, il est vrai, mais tous membres de la même famille. Elles viennent vous demander d'user d'un moyen qui est dans vos mains, et qui est le seul efficace pour terminer nos tempêtes politiques: c'est la constitution de 93. Organisez dès aujourd'hui cette constitution populaire, que le peuple français a acceptée et juré de défendre. Elle conciliera tous les intérêts, calmera tous les esprits, et vous conduira au terme de vos travaux."

Cette proposition insidieuse renfermait tout ce que les révolutionnaires désiraient dans le moment. Ils pensaient, en effet, que la constitution, en expulsant la convention, ramènerait à la législature, au pouvoir exécutif et aux administrations municipales, leurs chefs et eux-mêmes. C'était là une erreur grave; mais ils l'espéraient ainsi, et ils pensaient que, sans énoncer des vœux dangereux, tels que l'élargissement des patriotes, la suspension de toutes les procédures, la formation d'une nouvelle commune à Paris, ils en trouveraient l'accomplissement dans la seule mise en vigueur de la constitution. Si la convention se refusait à leur demande, si elle ne s'expliquait pas nettement, et ne fixait pas une époque prochaine, elle avait qu'elle ne voulait pas la constitution de 93. Le président Thibaudeau leur fit une réponse très ferme, qui finissait par ces mots aussi sévères que peu flatteurs: "La convention n'a jamais attribué les pétitions insidieuses qui lui ont été faites aux robustes et sincères défenseurs de la liberté qu'a produits le faubourg Antoine." À peine le président avait-il achevé, que le député Chasles se hâta de monter à la tribune, pour demander que la déclaration des droits soit exposée dans la salle de la convention, comme le veut l'un des articles de la constitution. Tallien

le remplace a la tribune. "Je demande, dit-il, a ces hommes qui se montrent aujourd'hui defenseurs si ardens de la constitution, a ceux qui semblent avoir adopte le mot de ralliement d'une secte qui s'eleva a la fin de la constituante, _la constitution, rien que la constitution_; je leur demande si ce ne sont pas eux qui l'ont renfermee dans une boite?" Des applaudissemens d'une part, des murmures, des cris de l'autre, interrompent Tallien; il reprend au milieu du tumulte: "Rien, continua-t-il, ne m'empchera de dire mon opinion lorsque je suis au milieu des representans du peuple. Nous voulons tous la constitution avec un gouvernement ferme, avec le gouvernement qu'elle prescrit; et il ne faut pas que quelques membres fassent croire au peuple qu'il est dans cette assemblee des membres qui ne veulent pas la constitution. Il faut aujourd'hui meme prendre des mesures pour les empecher de calomnier la majorite respectable et pure de la convention." Oui! oui! s'ecrie-t-on de toutes parts. "Cette constitution, ajoute Tallien, qu'ils ont fait suivre, non pas des lois qui devaient la completer et en rendre l'execution possible, mais du gouvernement revolutionnaire, cette constitution, il faut la faire marcher et lui donner la vie. Mais nous n'aurons pas l'imprudance de vouloir l'executer sans lois organiques, afin de la livrer incomplete et sans defense a tous les ennemis de la republique. C'est pourquoi je demande qu'il soit fait incessamment un rapport sur les moyens d'executer la constitution, et qu'il soit decrete, des a present, qu'il n'y aura aucun intermediaire entre le gouvernement actuel et le gouvernement definitif." Tallien descend de la tribune au milieu des marques universelles de satisfaction de l'assemblee, que sa reponse venait de tirer d'embarras. La confection des lois organiques etait un pretexte heureux pour differer la promulgation de la constitution, et pour fournir un moyen de la modifier. C'etait l'occasion d'une nouvelle revision, comme celle que l'on fit subir a la constitution de 91. Le depute Miaulle, montagnard assez modere, approuve l'avis de Tallien, et admet, comme lui, qu'il ne faut pas precipiter l'execution de la constitution; mais il soutient qu'il n'y a aucun inconvenient a lui donner de la publicite, et il demande qu'elle soit gravee sur des tables de marbre, et exposee dans les lieux publics. Thibaudeau, effraye d'une telle publicite donnee a une constitution faite dans un moment de delire demagogique, cede le fauteuil a Clausel, et monte a la tribune. "Legislateurs, s'ecrie-t-il, nous ne devons pas ressembler a ces pretres de l'antiquite, qui avaient deux manieres de s'exprimer, l'une secrete, l'autre ostensible. Il faut avoir le courage de dire ce que nous pensons sur cette constitution; et dut-elle me frapper de mort, comme elle en a frappe, l'annee derniere, ceux qui ont voulu faire des observations contre elle, je parlerai." Apres une longue interruption, produite par des applaudissemens, Thibaudeau soutient hardiment qu'il y aurait du danger a publier une constitution qui, certainement, n'est pas connue de ceux qui la vantent si fort. "Une constitution democratique, dit-il, n'est pas celle ou le peuple exerce lui-meme tous les pouvoirs...." Non! non! s'ecrient une foule de voix.... "C'est, reprend Thibaudeau, celle ou, par une sage distribution de tous les pouvoirs, le peuple jouit de la liberte, de l'egalite et du repos. Or, je ne vois pas cela dans une constitution qui, a cote de la representation nationale, placerait une commune usurpatrice ou des jacobins factieux; qui ne donnerait pas a la representation nationale la direction de la force armee dans le lieu ou elle siege, et la priverait ainsi des moyens de se defendre et de maintenir sa dignite; qui accorderait a une fraction du peuple le droit d'insurrection partielle, et la faculte de bouleverser l'etat. Vainement on nous dit qu'une loi organique corrigera tous ces inconveniens. Une simple loi peut etre changee par la legislature, et des dispositions aussi importantes que celles qui seront renfermees dans ces lois organiques doivent etre immuables comme la constitution elle-meme. D'ailleurs, les lois organiques ne se font pas en quinze jours, meme en un mois; et, en attendant, je demande qu'il ne soit donne aucune publicite a la constitution, qu'une grande vigueur soit imprimee au gouvernement, et que, s'il le faut meme, de nouvelles attributions soient donnees au comite de salut public." Thibaudeau descend de la

tribune au milieu des applaudissemens decernes a la hardiesse de sa declaration. On propose aussitot de fermer la discussion; le president met la cloture aux voix, et l'assemblee presque entiere se leve pour la prononcer. Les montagnards irrites disent qu'on n'a pas eu le temps d'entendre les paroles du president, qu'on ne sait ce qui a ete propose: on ne les ecoute pas; et on passe outre. Legendre demande alors la formation d'une commission de onze membres, pour s'occuper sans relache des lois organiques dont la constitution doit etre accompagnee. Cette idee est aussitot adoptee. Les comites annoncent dans ce moment qu'ils ont un rapport important a faire, et Sieyes monte a la tribune pour presenter sa loi de grande police.

Pendant que ces differentes scenes se passaient dans l'interieur de l'assemblee, le plus grand tumulte regnait au dehors. Les patriotes du faubourg, qui n'avaient pas pu entrer dans la salle, etaient repandus sur le Carrousel et dans le jardin des Tuileries; ils attendaient avec impatience, et en poussant leurs cris accoutumes, que le resultat de la demarche tentee aupres de la convention fut connu. Quelques-uns d'entre eux, descendus des tribunes, etaient venus rapporter aux autres ce qui se passait, et, leur faisant un recit infidele, ils avaient dit que les petitionnaires avaient ete maltraites. Alors le tumulte s'etait augmente parmi eux; les uns etaient accourus vers les faubourgs, pour annoncer que leurs envoyes etaient maltraites a la convention; les autres avaient parcouru le jardin, repoussant devant eux les jeunes gens qu'ils rencontraient; ils en avaient meme saisi trois, et les avaient jetes dans le grand bassin des Tuileries. Le comite de surete generale, en voyant ces desordres, avait fait battre le rappel pour convoquer les sections voisines. Cependant le danger etait pressant; il fallait du temps pour que les sections fussent convoquees et reunies. Le comite etait entoure d'une foule de jeunes gens, accourus au nombre de mille ou douze cents, armes de cannes, et disposes a fondre sur les groupes de patriotes, qui n'avaient pas encore rencontre de resistance. Il accepte leur secours, et les autorise a faire la police du jardin. Ils se precipitent alors sur les groupes ou l'on criait *_vive les jacobins!_* les dispersent apres une melee assez longue, en refoulent meme une partie vers la salle de la convention. Quelques-uns des patriotes remontent dans les tribunes, et y repandent, par leur arrivee precipitee, une espece de trouble. Dans ce moment, Sieyes achevait son rapport sur la loi de grande police. On demandait l'ajournement, et on s'ecriait a la Montagne: "C'est une loi de sang! c'est la loi martiale! on veut faire partir la convention de Paris." A ces cris se mele le bruit des fugitifs arrivant du jardin. Il se manifeste alors une grande agitation. Les royalistes assassinent les patriotes! s'ecrie une voix. On entend du tumulte aux portes; le president se couvre. Une grande majorite de l'assemblee dit que le danger prevu par la loi de Sieyes se realise, qu'il faut la voter sur-le-champ. "Aux voix! aux voix!" s'ecrie-t-on." On met la loi aux voix, et elle est aussitot adoptee par l'immense majorite, au bruit des plus vifs applaudissemens. Les membres de l'extremite gauche refusent de prendre part a la deliberation. Enfin le calme se retablit peu a peu, et on commence a pouvoir entendre les orateurs. "On a trompe la convention!" s'ecrie Duhem. Clausel, qui entre, vient, dit-il, rassurer l'assemblee. "Nous n'avons pas besoin d'etre rassures," repondent plusieurs voix. Clausel continue, et dit que les bons citoyens sont venus faire un rempart de leurs corps a la representation nationale. On applaudit. "C'est toi, lui dit Ruamps, qui as provoque ces rassemblemens pour faire passer une loi atroce." Clausel veut repliquer, mais il ne peut se faire entendre. On attaque alors la loi qui venait d'etre votee avec tant de precipitation. "La loi est rendue, dit le president; on n'y peut plus revenir.--On conspire ici avec le dehors, dit Tallien; n'importe, il faut rouvrir la discussion sur le projet, et prouver que la convention sait deliberer meme au milieu des egorgeurs." On adopte la proposition de Tallien, et on remet le projet de Sieyes en deliberation. La discussion s'engage alors avec plus de calme. Tandis qu'on delibere dans l'interieur de la salle, la tranquillite se retablit au dehors. Les jeunes gens, victorieux des

jacobins, demandent a se presenter a l'assemblee; ils sont introduits par deputation, et viennent protester de leurs intentions patriotiques et de leur devouement a la representation nationale. Ils se retirent apres avoir ete vivement applaudis. La convention, persistant a discuter la loi de police sans desemparer, la vote article par article, et se separe enfin a dix heures du soir.

Cette journee laissa les deux partis convaincus de l'approche d'un grand evenement. Les patriotes, repousses par la cloture dans la convention, battus a coups de canne dans le jardin des Tuileries, vinrent porter leur colere dans les faubourgs, et y exciter le peuple a un mouvement. L'assemblee vit bien qu'elle allait etre attaquée, et songea a faire usage de la loi tutelaire qu'elle venait de rendre.

Le lendemain devait amener une discussion tout aussi grave que celle du jour: en effet, Billaud, Collot, Barrere et Vadier, devaient etre entendus pour la premiere fois devant la convention. Une foule de patriotes et de femmes etaient accourus de bonne heure pour remplir les tribunes. Les jeunes gens, plus prompts, les avaient devances, et avaient empeche les femmes d'entrer. Ils les avaient congédies assez rudement, et il en etait resulte quelques rixes autour de la salle. Cependant de nombreuses patrouilles, repandues aux environs, avaient maintenu la tranquillite publique; les tribunes s'etaient remplies sans beaucoup de trouble, et depuis huit heures du matin jusqu'a midi, le temps avait ete employe a chanter des airs patriotiques. D'un cote on chantait *le Reveil du peuple*, de l'autre *la Marseillaise*, en attendant que les deputes vissent prendre leurs places. Enfin le president se placa au fauteuil, au milieu des cris de *Vive la convention!*, *vive la republique!* Les prevenus vinrent s'asseoir a la barre, et on attendit la discussion avec le plus grand silence.

Robert Lindet demanda aussitot la parole pour une motion d'ordre. On se doutait que cet homme irreprochable, que l'on n'avait pas ose accuser avec les autres membres du comite de salut public, allait defendre ses anciens collegues. Il etait beau a lui de le faire, car il etait encore plus etranger que Carnot et Prieur (de la Cote-d'Or) aux mesures politiques de l'ancien comite de salut public. Il n'avait accepte le soin des approvisionnement et des transports qu'a la condition de rester etranger a toutes les operations de ses collegues, de ne jamais deliberer avec eux, et d'occuper meme avec ses bureaux un autre local. Il avait refuse la solidarite avant le danger; le danger arrive, il venait la reclamer genereusement. On pensait bien que Carnot et Prieur (de la Cote-d'Or) allaient suivre cet exemple: aussi plusieurs voix de la droite s'eleverent a la fois pour s'opposer a ce que Robert Lindet fut entendu.--La parole est aux prevenus, s'ecrie-t-on; ils doivent la prendre avant leurs accusateurs et leurs defenseurs. "Hier, dit Bourdon (de l'Oise) on a trame un complot pour sauver les accuses; les bons citoyens l'ont dejoue. Aujourd'hui on a recours a d'autres moyens, on reveille les scrupules d'hommes honnetes, que l'accusation a separe de leurs collegues; on veut les engager a s'associer aux coupables pour retarder la justice par de nouveaux obstacles." Robert Lindet repondit que c'etait tout le gouvernement qu'on voulait juger, qu'il en avait ete membre, que par consequent il ne devait pas consentir a etre separe de ses collegues, et qu'il demandait sa part de responsabilite. On ose **difficilement resister a un acte de courage et de generosite.** Robert Lindet obtint la parole; il retraça fort longuement les immenses travaux du comite de salut public; il prouva son activite, sa prevoyance, ses eminens services, et fit sentir que l'excitation de zele produite par la lutte avait seule cause les exces reproches a certains membres de ce gouvernement. Ce discours, de six heures, ne fut pas entendu sans beaucoup d'interruptions. Des ingrats, oubliant deja les services des hommes aujourd'hui accuses, trouvaient que cette enumeration etait longue; quelques membres meme eurent l'indecence de dire qu'il fallait imprimer ce discours aux frais de Lindet, parce qu'il couterait trop a la republique. Les girondins se souleverent en entendant parler de

l'insurrection federaliste, et des maux qu'elle avait causes. Chaque parti trouva a se plaindre. Enfin on s'ajourna au lendemain, en se promettant de ne plus souffrir de ces longues depositions en faveur des accuses. Cependant Carnot et Prieur (de la Cote-d'Or) voulaient etre entendus a leur tour; ils voulaient, comme Lindet, preter un secours genereux a leurs collegues, et se justifier en meme temps d'une foule d'accusations qui ne pouvaient porter sur Billaud, Collot et Barrere, sans les atteindre eux-memes. Les signatures de Carnot et de Prieur (de la Cote-d'Or) se trouvaient en effet sur les ordres les plus reproches aux accuses. Carnot, dont la reputation etait immense, dont on disait en France et en Europe qu'il avait _organise la victoire_, dont les luttes courageuses avec Saint-Just et Robespierre etaient connues, Carnot ne pouvait etre ecoute qu'avec egard et une sorte de respect. Il obtint la parole. "Il m'appartient a moi, dit-il, de justifier le comite de salut public, moi qui osai le premier attaquer en face Robespierre et Saint-Just;" et il aurait pu ajouter: Moi qui osai les attaquer, lorsque vous respectiez leurs moindres ordres, et que vous decretiez a leur gre tous les supplices qu'ils vous demandaient. Il expliqua d'abord comment sa signature et celle de ses collegues les plus etrangers aux actes politiques du comite se trouvaient neanmoins au bas des ordres les plus sanguinaires. "Accables, dit-il, de soins immenses, ayant jusqu'a trois et quatre cents affaires a regler par jour, n'ayant pas souvent le temps d'aller manger, nous etions convenus de nous preter les signatures. Nous signions une multitude de pieces sans les lire. Je signais des mises en accusation, et mes collegues signaient des ordres de mouvement, des plans d'attaque, sans que ni les uns ni les autres nous eussions le temps de nous expliquer. La necessite de cette oeuvre immense avait exige cette dictature individuelle, qu'on s'etait reciproquement accordee a chacun. Jamais, sans cela, le travail n'eut ete acheve. L'ordre d'arreter l'un de mes meilleurs employes a la guerre, ordre pour lequel j'attaquai Saint-Just et Robespierre, et les denoncai comme des usurpateurs, cet ordre, je l'avais signe sans le savoir. Ainsi notre signature ne prouve rien, et ne peut nullement devenir la preuve de notre participation aux actes reproches a l'ancien gouvernement." Carnot s'attacha ensuite a justifier ses collegues accuses. Tout en convenant, sans le dire expressement, qu'ils avaient fait partie des hommes passionnes et violens du comite, il assura qu'ils s'etaient eleves des premiers contre le triumvirat, et que l'indomptable caractere de Billaud-Varenes avait ete le plus grand obstacle que Robespierre eut rencontre sur ses pas. Prieur (de la Cote-d'Or), qui, dans la fabrication des munitions et des armes, avait rendu d'aussi grands services que Carnot, et qui avait donne les memes signatures, et de la meme maniere, repeta la declaration de Carnot, et demanda, comme lui et Lindet, a partager la responsabilite qui pesait sur les accuses.

Ici la convention se trouvait replongee dans les embarras d'une discussion deja entamee plusieurs fois, et qui n'avait jamais abouti qu'a une affreuse confusion. Cet exemple, donne par trois hommes jouissant d'une consideration universelle, et venant se declarer solidaires de l'ancien gouvernement, cet exemple n'etait-il pas un avertissement pour elle? Ne signifiait-il pas que tout le monde avait ete plus ou moins complice des anciens comites, et qu'elle devait elle-meme venir demander des fers, comme Lindet, Carnot et Prieur? En effet, elle n'avait elle-meme attaque la tyrannie qu'apres les trois hommes qu'elle voulait punir aujourd'hui comme ses complices; et, quant a leurs passions, elle les avait toutes partagees; elle etait meme plus coupable qu'eux si elle ne les avait pas ressenties, car elle en avait sanctionne tous les excès.

Aussi la discussion devint-elle, pendant les journees des 4, 5 et 6 germinal[1], une melee epouvantable. A chaque instant le nom d'un nouveau membre se trouvait compromis; il demandait a se justifier, il recriminait a son tour, et on se jetait, de part et d'autre, dans des discussions aussi longues que dangereuses. On decreta alors que les accuses et les membres de la commission auraient seuls la parole pour

discuter les faits, article par article, et il fut defendu a tout depute de chercher a se justifier si son nom etait prononce. On eut beau rendre ce decret, a chaque instant la discussion redevint generale, et il n'y eut pas un acte qu'on ne se rejetat les uns aux autres avec une affreuse violence. L'emotion qui existait depuis les jours precedens ne fit que s'accroitre; il n'y avait qu'un mot dans les faubourgs: il faut se porter a la convention pour demander du pain, la constitution de 93 et la liberte des patriotes. Par malheur, la quantite de farine necessaire pour fournir les dix-huit cents sacs n'etant pas arrivee a Paris dans la journee du 6, on ne distribua, dans la matinee du 7, que la moitie de la ration, en promettant pour la fin du jour l'autre moitie. Les femmes de la section des Gravilliers, quartier du Temple, refuserent la demi-ration qu'on voulait leur donner, et s'assemblerent en tumulte dans la rue du Vert-Bois. Quelques-unes, qui avaient le mot, s'efforcerent de former un rassemblement, et, entrainant avec elles toutes les femmes qu'elles rencontraient, marcherent vers la convention. Pendant qu'elles prenaient cette route, les meneurs coururent chez le president de la section, s'emparerent violemment de sa sonnette et des clefs de la salle des seances, et allerent former une assemblee illegale. Ils nommerent un president, composerent un bureau, et lurent a plusieurs reprises l'article de la declaration des droits, qui proclamait l'insurrection comme un droit et un devoir. Les femmes, pendant ce temps, avaient continue leur marche vers la convention, et faisaient un grand bruit a ses portes. Elles voulaient etre introduites en masse: on n'en laissa entrer que vingt. L'une d'elles prit hardiment la parole, et se plaignit de ce qu'elles n'avaient recu qu'une demi-livre de pain. Le president ayant voulu leur repondre, elles crierent: Du pain! du pain! Elles interrompirent, par les memes cris, les explications que Boissy-d'Anglas voulait donner sur la distribution du matin. Enfin on les fit sortir, et on reprit la discussion sur les accuses. Le comite de surete generale fit ramener ces femmes par des patrouilles, et envoya l'un de ses membres pour dissoudre l'assemblee illegalement formee dans la section des Gravilliers. Ceux qui la composaient refuserent d'abord d'accéder aux invitations du representant envoye vers eux; mais en voyant la force, ils se dissiperent. Dans la nuit, les principaux instigateurs furent arretes et conduits en prison.

[1] 24, 25 et 26 mars.

C'etait la troisieme tentative du mouvement: le 27 ventose on s'etait agite a cause de la ration, le 1er germinal a cause de la petition des Quinze-Vingts, et le 7 a cause d'une distribution de pain insuffisante. On craignit un mouvement general pour le decadi, jour d'oisivete et d'assemblee dans les sections. Pour prevenir les dangers d'une reunion de nuit, il fut decide que les assemblees de section se tiendraient de une heure a quatre. Ce n'etait la qu'une mesure fort insignifiante, et qui ne pouvait prevenir le combat. On sentait bien que la cause principale de ces soulevemens etait l'accusation portee contre les anciens membres du comite de salut public et l'incarceration des patriotes. Beaucoup de deputes voulaient renoncer a des poursuites qui, fussent-elles justes, etaient certainement dangereuses. Rouzet imagina un moyen qui dispensait de rendre un jugement sur les accuses, et qui en meme temps sauvait leur tete: c'etait l'ostracisme. Quand un citoyen aurait fait de son nom un sujet de discorde, il proposait de le bannir pour un temps. Sa proposition ne fut pas ecoutee. Merlin (de Thionville), thermidorien ardent et citoyen intrepide, commença lui-meme a penser qu'il vaudrait peut-etre mieux eviter la lutte. Il proposa donc de convoquer les assemblees primaires, de mettre sur-le-champ la constitution en vigueur, et de renvoyer le jugement des prevenus a la prochaine legislature. Merlin (de Douai) appuya fortement cet avis. Guyton-Morveau en ouvrit un plus ferme. "La procedure que nous faisons, dit-il, est un scandale: ou faudra-t-il s'arreter, si on poursuit tous ceux qui ont fait des motions plus sanguinaires que celles qu'on reproche aux prevenus? On ne sait, en verite, si nous achevons ou

si nous recommençons la révolution." On fut justement épouvanté de l'idée d'abandonner, dans un moment pareil, l'autorité à une nouvelle assemblée; on ne voulait pas non plus donner à la France une constitution aussi absurde que celle de 93; on déclara donc qu'il n'y avait pas lieu à délibérer sur la proposition des deux Merlin. Quant à la procédure commencée, trop de vengeances en souhaitaient la continuation, pour qu'elle fut abandonnée; seulement on décida que l'assemblée, afin de pouvoir vaquer à ses autres soins, ne s'occuperait de l'audition des prévenus que tous les jours impairs.

Une telle décision n'était pas faite pour calmer les patriotes. Le jour de décadi^[2] fut employé à s'exciter réciproquement. Les assemblées de section furent très tumultueuses; cependant le mouvement redouté n'eut pas lieu. Dans la section des Quinze-Vingts on fit une nouvelle pétition, plus hardie que la première, et qu'on devait présenter le lendemain. Elle fut lue, en effet, à la barre de la convention. "Pourquoi, disait-elle, Paris est-il sans municipalité? pourquoi les sociétés populaires sont-elles fermées? que sont devenues nos moissons? pourquoi les assignats sont-ils tous les jours plus avilis? pourquoi les jeunes gens du Palais-Royal peuvent-ils seuls s'assembler? pourquoi les patriotes se trouvent-ils seuls dans les prisons? Le peuple enfin veut être libre. Il sait que, lorsqu'il est opprimé, l'insurrection est le premier de ses devoirs." La pétition fut écoutée au milieu des murmures d'une grande partie de l'assemblée, et des applaudissements de la Montagne. Le président Pelet (de la Lozère) recut très rudement les pétitionnaires et les congédia. La seule satisfaction accordée fut d'envoyer aux sections la liste des patriotes détenus, pour qu'elles pussent juger s'il y en avait qui méritassent d'être réclamés.

[2] 10 germinal.

Le reste de la journée du 11 se passa en agitations dans les faubourgs. On se dit de tous côtés qu'il fallait le lendemain se rendre à la convention, pour lui demander de nouveau tout ce qu'on n'avait pas pu obtenir encore. Cet avis fut transmis de bouche en bouche dans tous les quartiers occupés par les patriotes. Les meneurs de chaque section, sans avoir un but bien déterminé, voulaient exciter un rassemblement universel, et pousser vers la convention la masse entière du peuple. Le lendemain, en effet, 12 germinal (1^{er} avril), des femmes, des enfans se soulevèrent dans la section de la Cité, et se réunirent aux portes des boulangers, empêchant ceux qui s'y trouvaient d'accepter la ration, et tachant d'entraîner tout le monde vers les Tuileries. Les meneurs répandirent en même temps toutes sortes de bruits; ils dirent que la convention allait partir pour Chalons, et abandonner le peuple de Paris à sa misère; qu'on avait désamé dans la nuit la section des Gravilliers; que les jeunes gens étaient rassemblés au nombre de trente mille au Champ-de-Mars, et qu'avec leur secours on allait désamer les sections patriotes. Ils forcèrent les autorités de la section de la Cité de donner ses tambours; ils s'en emparèrent, et se mirent à battre la générale dans toutes les rues. L'incendie s'étendit avec rapidité: la population du Temple et du faubourg Saint-Antoine se leva, et, suivant les quais et le boulevard, se porta vers les Tuileries. Des femmes, des enfans, des hommes ivres, composaient ce rassemblement formidable; ces derniers étaient armés de bâtons, et portaient ces mots écrits sur leurs chapeaux: Du pain et la constitution de 93.

Dans ce moment la convention écoutait un rapport de Boissy-d'Anglas sur les divers systèmes adoptés en matière de subsistances. Elle n'avait auprès d'elle que sa garde ordinaire; le rassemblement était parvenu jusqu'à ses portes; il inondait le Carrousel, les Tuileries, et obstruait toutes les avenues, de manière que les nombreuses patrouilles répandues dans Paris ne pouvaient venir au secours de la représentation nationale. La foule s'introduit dans le salon de la Liberté, qui précédait la salle des séances, et veut pénétrer jusqu'au sein même de l'assemblée. Les huissiers et la garde font effort pour l'arrêter; des

hommes, armes de batons, se precipitent, dispersent tout ce qui veut resister, se ruent contre les portes, les enfoncent, et debordent enfin, comme un torrent, dans le milieu de l'assemblee, en poussant des cris, en agitant leurs chapeaux, et en soulevant un nuage de poussiere. _Du pain! du pain! la constitution de 93!_ tels sont les mots vociferes par cette foule aveugle. Les deutes ne quittent point leurs sieges, et montrent un calme imposant. Tout a coup l'un d'eux se leve, et crie: _Vive la republique!_ Tous l'imitent, et la foule pousse aussi le meme cri, mais elle ajoute: _Du pain! la constitution de 93!_ Les membres seuls du cote gauche font eclater quelques applaudissemens, et ne semblent pas attristes de voir la populace au milieu d'eux. Cette multitude, a laquelle, on n'avait trace aucun plan, dont les meneurs ne voulaient se servir que pour intimider la convention, se repand parmi les deutes, va s'asseoir a cote d'eux, mais sans oser se permettre aucune violence a leur egard. Legendre veut prendre la parole. "Si jamais, dit-il, la malveillance...." On ne le laisse pas continuer. "A bas! a bas! s'ecrie la multitude, nous n'avons pas de pain." Merlin (de Thionville), toujours aussi courageux qu'a Mayence ou dans la Vendee, quitte sa place, descend au milieu de la populace, parle a plusieurs de ces hommes, les embrasse, en est embrasse, et les engage a respecter la convention.... "A ta place! lui crient quelques montagnards.--Ma place, repond Merlin, est au milieu du peuple. Ces hommes viennent de m'assurer qu'ils n'ont aucune mauvaise intention; qu'ils ne veulent point imposer a la convention par leur nombre; que, loin de la, ils la defendront, et qu'ils ne sont ici que pour lui faire connaitre l'urgence de leurs besoins.--Oui, oui, s'ecrie-t-on encore dans la foule, nous voulons du pain."

Dans ce moment, on entend des cris dans le salon de la Liberte: c'est un nouveau flot populaire qui deborde sur le premier: c'est une seconde irruption d'hommes, de femmes et d'enfans, criant tous a la fois: Du pain! du pain!... Legendre veut recommencer ce qu'il allait dire; on l'interrompt encore en criant: A bas!

Les montagnards sentaient bien que, dans cet etat, la convention, opprimee, avilie, etouffee, ne pouvait ni ecouter, ni parler, ni deliberer, et que le but meme de l'insurrection etait manque, puisque les decrets desires ne pouvaient etre rendus. Gaston et Duroi, tous deux siegeant a gauche, se levent, et se plaignent de l'etat ou l'on a reduit l'assemblee. Gaston s'approche du peuple: "Mes amis, dit-il, vous voulez du pain, la liberte des patriotes et la constitution; mais pour cela il faut deliberer, et on ne le peut pas si vous restez ici." Le bruit empeche que Gaston soit entendu. Andre Dumont, qui a remplace le president au fauteuil, veut en vain donner les memes raisons a la foule; il n'est pas ecoute. Le montagnard Huguet parvient seul a faire entendre quelques mots: "Le peuple qui est ici, dit-il, n'est pas en insurrection; il vient demander une chose juste: c'est l'elargissement des patriotes. Peuple, n'abandonne pas tes droits." Dans ce moment, un homme monte a la barre, en traversant la foule qui s'ouvre devant lui; c'est le nomme Vanec, qui commandait la section de la Cite a l'epoque du **31 mai. "Representans, dit-il, vous voyez devant vous les hommes du 14 juillet, du 10 aout, et encore du 31 mai..."** Ici les tribunes, la populace et la Montagne applaudissent a outrance. "Ces hommes, continue Vanec, ont jure de vivre libres ou de mourir. Vos divisions dechirent la patrie, elle ne doit plus souffrir de vos haines. Rendez la liberte aux patriotes, et le pain au peuple. Faites-nous justice de l'armee de Freron, et de ces messieurs a batons. Et toi, Montagne sainte, ajoute l'orateur en se tournant vers les bancs de gauche, toi qui as tant combattu pour la republique, les hommes du 14 juillet, du 10 aout et du **31 mai te reclamant dans ce moment et de crise; tu les trouveras** toujours prêts a te soutenir, toujours prêts a verser leur sang pour la patrie!" Des cris, des applaudissemens accompagnent les dernieres paroles de Vanec. Une voix de l'assemblee semble s'elever contre lui, mais on la distingue a peine. On demande que celui qui a quelque chose a dire contre Vanec se fasse entendre. "Oui, oui, s'ecrie Duhem, qu'il le

dise tout haut." Les orateurs de plusieurs sections se succedent a la barre, et, en termes plus mesures, demandent les memes choses que celle de la Cite. Le president Dumont repond avec fermete que la convention s'occupera des voeux et des besoins du peuple aussitot qu'elle pourra reprendre ses travaux. "Qu'elle le fasse tout de suite, repondent plusieurs voix; nous avons besoin de pain." Le tumulte dure ainsi pendant plusieurs heures. Le president est en butte a des interpellations de toute espece. "Le royalisme est au fauteuil, lui dit Choudieu.--Nos ennemis excitent l'orage, repond Dumont, ils ignorent que la foudre va tomber sur leurs tetes.--Oui, replique Ruamps, la foudre c'est votre jeunesse du Palais-Royal.--Du pain! du pain! repetent des femmes en furie."

Cependant on entend sonner le tocsin du Pavillon de l'Unite. Les comites, en effet, executant la loi de grande police, faisaient reunir les sections. Plusieurs avaient pris les armes, et marchaient sur la convention. Les montagnards sentaient bien qu'il fallait se hater de convertir en decrets les voeux des patriotes; mais pour cela il etait necessaire de degager un peu l'assemblee, et de la laisser respirer. "President, s'ecrie Duhem, engage donc les bons citoyens a sortir, pour que nous puissions deliberer." Il s'adresse aussi au peuple. "Le tocsin a sonne, lui dit-il, la generale a battu dans les sections; si vous ne nous laissez pas deliberer, la patrie est perdue." Choudieu veut prendre une femme par le bras pour la faire sortir: "Nous sommes chez nous, lui repond-elle avec colere." Choudieu interpelle le president, et lui dit que, s'il ne sait pas remplir son devoir, et faire evacuer la salle, il n'a qu'a ceder la place a un autre. Il parle, de nouveau a la foule: "On vous tend un piege, lui dit-il; retirez-vous, pour que nous puissions accomplir vos voeux." Le peuple, voyant les marques d'impatience donnees par toute la Montagne, se dispose a se retirer. L'exemple donne, on le suit peu a peu; la grande affluence diminue dans l'interieur de la salle, et commence aussi a diminuer au dehors. Les groupes de jeunes gens n'auraient rien pu aujourd'hui contre ce peuple immense; mais les bataillons nombreux des sections fideles a la convention arrivaient deja de toutes parts, et la multitude se retirait devant eux. Vers le soir, l'interieur et l'exterieur de la salle se trouvent degages, et la tranquillite est retablie dans la convention.

A peine l'assemblee est-elle delivree, que l'on demande la continuation du rapport de Boissy-d'Anglas, qui avait ete interrompu par l'irruption de la populace. L'assemblee n'etait pas encore bien rassuree, et voulait prouver que, devenue libre, son premier soin etait de s'occuper des subsistances du peuple. A la suite de son rapport, Boissy propose de prendre dans les sections de Paris une force armee pour proteger aux environs l'arrivage des grains. Le decret est rendu. Prieur (de la Marne) propose de commencer la distribution du pain par les ouvriers; cette proposition est encore adoptee. La soiree etait deja fort avancee; une force considerable etait reunie autour de la convention. Quelques factieux, qui resistaient encore, s'etaient reunis les uns dans la section des Quinze-Vingts, les autres dans celle de la Cite. Ces derniers s'etaient emparees de l'eglise de Notre-Dame, et s'y etaient pour ainsi dire retranches. Neanmoins on n'avait plus aucune crainte, et l'assemblee pouvait punir les attentats du jour.

Isabeau se presente au nom des comites, rapporte les evenemens de la journee, la maniere dont les rassemblemens s'etaient formes, la direction qu'ils avaient recue, et les mesures que les comites avaient prises pour les dissiper, conformement a la loi du 1er germinal. Il rapporte que le depute Auguis, charge de parcourir differens quartiers de Paris, a ete arrete par les factieux, et blesse; que Peniere, envoye pour le degager, a ete atteint d'un coup de feu. A ce recit, on pousse des cris d'indignation; on demande vengeance. Isabeau propose, 1 deg. de declarer qu'en ce jour la liberte des seances de la convention a ete violee; 2 deg. de charger les comites d'instruire contre les auteurs de cet attentat. A cette proposition, les montagnards, voyant quel avantage on

va tirer contre eux d'une tentative manquee, poussent des murmures. Les trois quarts de l'assemblee se levent en demandant a aller aux voix. On dit de tout cote que c'est un 20 juin contre la representation nationale, qu'aujourd'hui on a envahi la salle de l'assemblee, comme on envahit au 20 juin le palais du roi, et que, si la convention ne sevit, on preparera bientot contre elle un 10 aout. Sergent, depute de la Montagne, veut imputer ce mouvement aux feuillans, aux Lameth, aux Duport, qui, de Londres, tachent, dit-il, de pousser les patriotes a des exces imprudens. On lui repond qu'il divague. Thibaudeau, qui, pendant cette scene, s'etait retire de l'assemblee, indigné qu'il etait de l'attentat commis contre elle, s'elance a la tribune. "Elle est la, dit-il en montrant le cote gauche, la minorite qui conspire. Je declare que je me suis absente pendant quatre heures, parce que je ne voyais plus ici la representation nationale. J'y reviens maintenant, et j'appuie le projet de decret. Le temps de la faiblesse est passe: c'est la faiblesse de la representation nationale qui l'a toujours compromise, et qui a encourage une faction criminelle. Le salut de la patrie est aujourd'hui dans vos mains: vous la perdrez si vous etes faibles." On adopte le decret au milieu des applaudissemens; et ces acces de colere et de vengeance, qui se reveillent au souvenir des dangers qu'on a courus, commencent a eclater de toutes parts. Andre Dumont, qui avait occupe le fauteuil au milieu de cette scene orageuse, s'elance a la tribune; il se plaint des menaces, des insultes dont il a ete l'objet; il rappelle que Chasles et Choudieu, en le montrant au peuple, ont dit que le royalisme etait au fauteuil; que Foussedoire avait propose la veille, dans un groupe, de desarmer la garde nationale. Foussedoire lui donne un dementi; une foule de deputes assurent cependant l'avoir entendu. "Au reste, reprend Dumont, je meprise tous ces ennemis qui ont voulu diriger les poignards contre moi; ce sont les chefs qu'il faut frapper. On a voulu sauver aujourd'hui les Billaud, les Collot, les Barrere; je ne vous proposerai pas de les envoyer a la mort, car ils ne sont pas juges, et le temps des assassinats est passe, mais de les bannir du territoire qu'ils infectent et agitent par des seditions. Je vous propose pour cette nuit meme la deportation des quatre prevenus dont vous agitez la cause depuis plusieurs jours." Cette proposition est accueillie par de vifs applaudissemens. Les membres de la Montagne demandent l'appel nominal, et plusieurs d'entre eux vont au bureau en signer la demande. "C'est le dernier effort, dit Bourdon, d'une minorite dont la trahison est confondue. Je vous propose, en outre, l'arrestation de Choudieu, Chasles et Foussedoire." Les deux propositions sont decretees. On termine ainsi par la deportation le long proces de Billaud, Collot, Barrere et Vadier. Choudieu, Chasles et Foussedoire, sont frappees d'arrestation. On ne se borne pas la; on rappelle que Huguet a pris la parole pendant l'envahissement de la salle, et s'est ecrie: *"Peuple! n'oublie pas tes droits!"* que Leonard Bourdon presidait la societe populaire de la rue du Vert-Bois, et qu'il a pousse a l'insurrection par ses declamations continuelles; que Duhem a encourage ouvertement les revoltes pendant l'irruption de la populace; que les jours precedens il a ete vu au cafe Payen, a la section des Invalides, buvant avec les principaux chefs des terroristes, et les encourageant a l'insurrection; en consequence on decrete d'arrestation Huguet, Leonard Bourdon et Duhem. Beaucoup d'autres sont encore denonces; dans le nombre se trouve Amar, le membre le plus abhorre de l'ancien comite de surete generale, et repute le plus dangereux des montagnards. La convention fait encore arreter ce dernier. Pour eloigner de Paris ces pretendus chefs de la conspiration, on demande qu'ils soient detenus au chateau de Ham. La proposition est decretee, et il est decide en outre qu'ils y seront traduits sur-le-champ. On propose ensuite de declarer la capitale en etat de siege, en attendant que le danger soit entierement passe. Le general Pichegru etait dans ce moment a Paris, et dans tout l'eclat de sa gloire. On le nomme general de la force armee pendant tout le temps que durera le peril; on lui adjoint les deputes Barras et Merlin (de Thionville). Il etait six heures du matin, 13 germinal (2 avril); l'assemblee, accablee de fatigue, se separe, se confiant dans les mesures qu'elle a prises.

Les comites se mirent en mesure de faire executer sans retard les decrets qui venaient d'etre rendus. Le matin meme on enferma dans des voitures les quatre deportes, quoique l'un d'eux, Barrere, fut extremement malade, et on les achemina sur la route d'Orleans, pour les envoyer a Brest. On mit la meme promptitude a faire partir les sept deputes condamnes a etre detenus au chateau de Ham. Les voitures devaient traverser les Champs-Elysees; les patriotes le savaient, et une foule d'entre eux s'etaient portes sur leur passage pour les arreter. Quand les voitures arriverent precedees par la gendarmerie, un nombreux rassemblement se forma autour d'elles. Les uns disaient que c'etait la convention qui se retirait a Chalons, emportant les fonds de la tresorerie; les autres disaient au contraire que c'etaient les deputes patriotes injustement enlevés du sein de la convention, et qu'on n'avait pas le droit d'arracher a leurs fonctions. On dispersa la gendarmerie, et on conduisit les voitures au comite civil de la section des Champs-Elysees. Dans le meme instant un autre rassemblement fondit sur le poste qui gardait la barriere de l'Etoile, s'empara des canons et les braqua sur l'avenue. Le chef de la gendarmerie voulut en vain parlementer avec les seditieux; il fut assailli et oblige de s'enfuir. Il courut au Gros-Caillou demander des secours; mais les canonniers de la section menacerent de faire feu sur lui s'il ne se retirait. Dans ce moment, arrivaient plusieurs bataillons des sections et quelques centaines de jeunes gens commandes par Pichegru, et tout fiers de marcher sous les ordres d'un general aussi celebre. Les insurges tirerent deux coups de canon, et firent une fusillade assez vive. Raffet, qui ce jour-la commandait les sections, recut un coup de feu a bout portant; Pichegru lui-meme courut de grands dangers, et fut deux fois couche en joue. Cependant sa presence, et l'assurance qu'il communiqua a ceux qu'il commandait, deciderent le succes. Les insurges furent mis en fuite, et les voitures partirent sans obstacle.

Il restait a dissiper le rassemblement de la section des Quinze-Vingts, auquel s'etait reuni celui qui s'etait forme a l'eglise Notre-Dame. La, les factieux s'etaient eriges en assemblee permanente, et deliberaient une nouvelle insurrection. Pichegru s'y rendit, fit evacuer la salle de la section, et acheva de retablir la tranquillite publique.

Le lendemain il se presenta a la convention et lui declara que les decrets etaient executes. Des applaudissemens unanimes accueillirent le conquerant de la Hollande, qui venait, par sa presence a Paris, de rendre un nouveau service. "Le vainqueur des tyrans, lui repondit le president, ne pouvait manquer de triompher des factieux." Il recut l'accolade fraternelle, les honneurs de la seance, et resta expose, pendant plusieurs heures, aux regards de l'assemblee et du public, qui se fixaient de toutes parts sur lui seul. On ne recherchait pas la cause de ses conquestes, on ne faisait pas dans ses exploits la part des accidens heureux; on etait frappe des resultats, et on admirait une aussi brillante carriere.

Cette audacieuse tentative des jacobins, qu'on ne pouvait mieux caracteriser qu'en l'appelant un 20 juin, excita contre eux un redoublement d'irritation, et provoqua de nouvelles mesures repressives. Une enquete severe fut ordonnee pour decouvrir tous les fils de la conspiration qu'on attribuait faussement aux membres de la Montagne. Ceux-ci etaient sans communication avec les agitateurs populaires, et leurs relations avec eux se bornaient a quelques rencontres de cafe, a quelques encouragemens en paroles; neanmoins le comite de surete generale fut charge de faire un rapport.

On supposait la conspiration d'autant plus etendue qu'il y avait eu aussi des mouvemens dans tous les pays baignes par le Rhone et la Mediterranee, a Lyon, Avignon, Marseille et Toulon. Deja on avait denonce les patriotes comme quittant les communes ou ils s'etaient signales par des exces, et se reunissant en armes dans les principales

villes, soit pour y fuir les regards de leurs concitoyens, soit pour se rallier a leurs pareils et y faire corps avec eux. On pretendait qu'ils parcouraient les bords du Rhone, qu'ils circulaient en bandes nombreuses dans les environs d'Avignon, de Nimes, d'Arles, dans les plaines de la Crau, et qu'ils y commettaient des brigandages contre les habitans reputes royalistes. On leur imputait la mort d'un riche particulier, magistrat a Avignon, qu'on avait assassine et depouille. A Marseille, ils etaient a peine contenus par la presence des representans et par les mesures qu'on avait prises en mettant la ville en etat de siege. A Toulon, ils s'etaient reunis en grand nombre, et y formaient un rassemblement de plusieurs mille individus, a peu pres comme avaient fait les federalistes a l'arrivee du general Carteaux. Ils y dominaient la ville par leur reunion avec les employes de la marine, qui presque tous avaient ete choisis par Robespierre le jeune apres la reprise de la place. Ils avaient beaucoup de partisans dans les ouvriers de l'arsenal, dont le nombre s'elevait a plus de douze mille; et tous ces hommes reunis etaient capables des plus grands exces. Dans ce moment l'escadre, entierement reparee, etait prete a mettre a la voile; le representant Letourneur se trouvait a bord de l'amiral; des troupes de débarquement avaient ete mises sur les vaisseaux, et on disait l'expedition destinee pour la Corse. Les revolutionnaires, profitant du moment ou il ne restait dans la place qu'une faible garnison peu sure, et dans laquelle ils comptaient beaucoup de partisans, avaient forme un soulèvement, et, dans les bras meme des trois representans Mariette, Ritter et Cambon, avaient egorge sept prisonniers prevenus d'emigration. Dans les derniers jours de ventose (mars), ils renouvelerent les memes desordres. Vingt prisonniers, faits sur une fregate ennemie, etaient dans l'un des forts; ils soutenaient que c'etaient des emigres, et qu'on voulait leur faire grace. Ils souleverent les douze mille ouvriers de l'arsenal, entourerent les representans, faillirent les egorger, et furent heureusement contenus par un bataillon qui fut mis a terre par l'escadre.

Ces faits, coincidant avec ceux de Paris, ajouterent aux craintes du gouvernement, et redoublerent sa severite. Deja il avait ete enjoint a tous les membres des administrations municipales, des comites revolutionnaires, des commissions populaires ou militaires, a tous les employes enfin destitues depuis le 9 thermidor, de quitter les villes ou ils s'etaient rendus, et de rentrer dans leurs communes respectives. Un decret plus severe encore fut porte contre eux. Ils s'etaient emparees des armes distribuees dans les momens de danger; on decreta que tous ceux qui etaient connus en France pour avoir contribue a la vaste tyrannie abolie le 9 thermidor, seraient desarmes. C'etait a chaque assemblee municipale, ou a chaque assemblee de section, qu'appartenait la designation des complices de cette tyrannie, et le soin de les desarmer. On concoit a quelles poursuites dangereuses allait les exposer ce decret, dans un moment ou ils venaient d'exciter une haine si violente.

On ne s'en tint pas la: on voulut leur enlever les pretendus chefs qu'ils avaient sur les bancs de la Montagne. Quoique les trois principaux eussent ete condamnes a la deportation, que sept autres, savoir: Choudieu, Chasles, Foussedoire, Leonard Bourdon, Huguet, Duhem et Amar, eussent ete envoyes au chateau de Ham, on crut qu'il en restait encore d'aussi redoutables. Cambon, le dictateur des finances, et l'adversaire inexorable des thermidoriens, auxquels il ne pardonnait pas d'avoir ose attaquer sa probite, parut au moins incommode; on le supposa meme dangereux. On pretendit que le matin du 12 il avait dit aux commis de la tresorerie: "Vous etes ici trois cents, et en cas de peril vous pourrez resister;" paroles qu'il etait capable d'avoir proferees, et qui prouvaient sa conformite de sentimens, mais non sa complicité avec les jacobins. Thuriot, autrefois thermidorien, mais redevenu montagnard depuis la rentree des soixante-treize et des vingt-deux, et depute tres influent, fut aussi considere comme chef de la faction. On rangea dans la meme categorie Crassous, qui avait ete l'un des soutiens les plus

energieux des jacobins; Lesage-Senault, qui avait contribue a faire fermer leur club, mais qui depuis s'etait effraye de la reaction; Lecointre (de Versailles), adversaire declare de Billaud, Collot et Barrere, et revenu a la Montagne depuis la rentree des girondins; Maignet, l'incendiaire du Midi; Hentz, le terrible proconsul de la Vendee; Levasseur (de la Sarthe), l'un de ceux qui avaient contribue a la mort de Philippeau; et Granet (de Marseille), accuse d'etre l'instigateur des revolutionnaires du Midi. C'est Tallien qui les designa, et qui, apres en avoir fait le choix a la tribune meme de l'assemblee, demanda qu'ils fussent arretes comme leurs sept collegues, et envoyes a Ham avec eux. Le voeu de Tallien fut accompli, et ils furent condamnes a subir cette detention.

Ainsi ce mouvement des patriotes leur valut d'etre poursuivis, desarmes dans toute la France, renvoyes dans leurs communes, et de perdre une vingtaine de montagnards, dont les uns furent deportes et les autres renfermes. Chaque mouvement d'un parti qui n'est pas assez fort pour vaincre ne fait que hater sa perte.

Après avoir frappe les individus, les thermidoriens attaquerent les choses: la commission des sept, chargee de faire un rapport sur les lois organiques de la constitution, declara, sans aucune retenue, que la constitution etait si generale, qu'elle etait a refaire. On nomma alors une commission de onze membres, pour presenter un nouveau plan. Malheureusement les victoires de leurs adversaires, loin de faire rentrer les revolutionnaires dans l'ordre, allaient les exciter davantage, et provoquer de leur part de nouveaux et dangereux efforts.

CHAPITRE XXVIII.

CONTINUATION DES NEGOCIATIONS DE BALE.--TRAITE DE PAIX AVEC LA HOLLANDE.--CONDITIONS DE CE TRAITE.--AUTRE TRAITE DE PAIX AVEC LA PRUSSE.--POLITIQUE DE L'AUTRICHE ET DES AUTRES ETATS DE L'EMPIRE.--PAIX AVEC LA TOSCANE.--NEGOCIATIONS AVEC LA VENDEE ET LA BRETAGNE.--SOUMISSION DE CHARETTE ET AUTRES CHEFS.--STOFFLET CONTINUE LA GUERRE.--POLITIQUE DE HOCHE POUR LA PACIFICATION DE L'OUEST.--INTRIGUES DES AGENS ROYALISTES.--PAIX SIMULEE DES CHEFS INSURGES DANS LA BRETAGNE.--PREMIERE PACIFICATION DE LA VENDEE.--ETAT DE L'AUTRICHE ET DE L'ANGLETERRE; PLANS DE PITT, DISCUSSIONS DU PARLEMENT ANGLAIS.--PREPARATIFS DE LA COALITION POUR UNE NOUVELLE CAMPAGNE.

Pendant ces tristes evenemens, les negociations commenees a Bale avaient ete interrompues un moment par la mort du baron de Goltz. Aussitot les bruits les plus facheux se repandirent. Un jour on disait: Les puissances ne traiteront jamais avec une republique sans cesse menacee par les factions; elles la laisseront perir dans les convulsions de l'anarchie, sans la combattre et sans la reconnaitre. Un autre jour on pretendait tout le contraire: La paix, disait-on, est faite avec l'Espagne, les armees francaises n'iront pas plus loin; on traite avec l'Angleterre, on traite avec la Russie, mais aux depens de la Suede et du Danemark, qui vont etre sacrifies a l'ambition de Pitt et de Catherine, et qui seront ainsi recompenses de leur amitie pour la France. On voit que la malveillance, diverse dans ses dires, imaginait toujours le contraire de ce qui convenait a la republique; elle supposait des ruptures ou l'on desirait la paix, et la paix ou l'on desirait des victoires. Une autre fois enfin elle tacha de faire croire que toute paix etait a jamais impossible, et qu'il y avait a ce sujet une protestation deposee au comite de salut public par la majorite des membres de la convention. C'etait une nouvelle saillie de Duhem qui avait donne lieu a ce bruit. Il pretendait que c'etait une duperie de traiter avec une seule puissance, et qu'il ne fallait accorder la paix a

aucune, tant qu'elles ne viendraient pas la demander toutes ensemble. Il avait déposé une note sur ce sujet au comité de salut public, et c'est là ce qui fit supposer une prétendue protestation.

Les patriotes, de leur côté, répandaient des bruits non moins fâcheux. Ils disaient que la Prusse traînait les négociations en longueur, pour faire comprendre la Hollande dans un traité commun avec elle, pour la conserver ainsi sous son influence, et sauver le stathouderat. Ils se plaignaient de ce que le sort de cette république restait si long-temps incertain, de ce que les Français n'y jouissaient d'aucun des avantages de la conquête, de ce que les assignats n'y étaient reçus qu'à moitié prix et seulement des soldats, de ce que les négociants hollandais avaient écrit aux négociants belges et français qu'ils étaient prêts à rentrer en affaires avec eux, mais à condition d'être payés d'avance et en valeurs métalliques; de ce que les Hollandais avaient laissé partir le stathouder emportant tout ce qu'il avait voulu, et envoyé à Londres ou transporté sur les vaisseaux de la compagnie des Indes une partie de leurs richesses. Beaucoup de difficultés s'étaient élevées en effet en Hollande, soit à cause des conditions de la paix, soit à cause de l'exaltation du parti patriote. Le comité de salut public y avait dépêché deux de ses membres, capables par leur influence de terminer tous les différends. Dans l'intérêt de la négociation, il avait demandé à la convention la faculté de ne désigner ni leur nom ni l'objet de leur mission. L'assemblée y avait consenti, et ils étaient partis sur-le-champ.

Il était naturel que de si grands événements, que de si hauts intérêts excitassent des espérances, des craintes et des doutes si contraires. Mais, malgré toutes ces rumeurs, les conférences continuaient avec succès; le comte de Hardenberg avait remplacé à Bale le baron de Goltz, et les conditions allaient être arrêtées de part et d'autre.

À peine ces négociations avaient-elles été entamées que l'empire des faits s'était fait sentir, et avait exigé des modifications aux pouvoirs du comité de salut public. Un gouvernement tout ouvert, qui ne pourrait rien cacher, rien décider par lui-même, rien faire sans une délibération publique, serait incapable de négocier un traité avec aucune puissance, même la plus franche. Il faut, pour traiter, signer des suspensions d'armes, neutraliser des territoires; il faut surtout du secret, car une puissance négocie quelquefois long-temps avant qu'il lui convienne de l'avouer; ce n'est pas tout: il y a souvent des articles qui doivent demeurer ignorés. Si une puissance promet, par exemple, d'unir ses forces à celles d'une autre; si elle stipule ou la jonction d'une armée ou celle d'une escadre, ou un concours quelconque de moyens, ce secret devient de la plus grande importance. Comment le comité de salut public, renouvelé par quart chaque mois, obligé de rendre compte de tout, et n'ayant plus la vigueur et la hardiesse de l'ancien comité qui savait tout prendre sur lui-même, comment aurait-il pu négocier, surtout avec des puissances honteuses de leurs fautes, n'avouant qu'avec peine leur défaite, et tenant toutes, ou à laisser des conditions cachées ou à ne publier leur transaction que lorsqu'elle serait signée? La nécessité ou il s'était trouvé d'envoyer deux de ses membres en Hollande, sans faire connaître ni leur nom, ni leur mission, était une première preuve du besoin de secret dans les opérations diplomatiques. Il présenta en conséquence un décret qui lui attribuait les pouvoirs indispensablement nécessaires pour traiter, et qui fut la cause de nouvelles rumeurs.

C'est un spectacle curieux, pour la théorie des gouvernements, que celui d'une démocratie, surmontant son indiscrete curiosité, sa défiance à l'égard du pouvoir, et subjuguée par la nécessité, accordant à quelques individus la faculté de stipuler même des conditions secrètes. C'est ce que fit la convention nationale. Elle conféra au comité de salut public le pouvoir de stipuler même des armistices, de neutraliser des territoires, de négocier des traités, d'en arrêter les conditions, de les rédiger, de les signer même, et elle ne se réserva que ce qui lui

appartenait véritablement, c'est-à-dire la ratification. Elle fit plus: elle autorisa le comité à signer des articles secrets, sous la seule condition que ces articles ne contiendraient rien de dérogatoire aux articles patents, et seraient publiés dès que l'intérêt du secret n'existerait plus. Muni de ces pouvoirs, le comité poursuivit et conduisit à terme les négociations commencées avec différentes puissances.

La paix avec la Hollande fut enfin signée sous l'influence de Rewbell, et surtout de Sieyès, qui étaient les deux membres du comité récemment envoyés en Hollande. Les patriotes hollandais firent au célèbre auteur de la première déclaration des droits un accueil brillant, et eurent pour lui une déférence qui termina bien des difficultés. Les conditions de la paix, signée à La Haye le 27 floréal an III (16 mai), furent les suivantes: La république française reconnaissait la république des Provinces-Unies comme puissance libre et indépendante, lui garantissait son indépendance et l'abolition du stathouderat. Il y avait entre les deux républiques alliance offensive et défensive pendant toute la durée de la guerre actuelle. Cette alliance offensive et défensive devait être perpétuelle entre les deux républiques dans tous les cas de guerre contre l'Angleterre. Celle des Provinces-Unies mettait actuellement à la disposition de la France douze vaisseaux de ligne et dix-huit frégates, qui devaient être employés principalement dans les mers d'Allemagne, du Nord et de la Baltique. Elle donnait en outre pour auxiliaire à la France la moitié de son armée de terre, qui, à la vérité, était réduite à presque rien, et devait être reorganisée en entier. Quant aux démarcations de territoire, elles étaient fixées comme il suit: la France gardait toute la Flandre hollandaise, de manière qu'elle complétait ainsi son territoire du côté de la mer, et s'étendait jusqu'aux bouches des fleuves; du côté de la Meuse et du Rhin, elle avait la possession de Venloo et Maestricht, et tous les pays compris au midi de Venloo, de l'un et de l'autre côté de la Meuse. Ainsi la république renonçait sur ce point à s'étendre jusqu'au Rhin, ce qui était raisonnable. De ce côté, en effet, le Rhin, la Meuse, l'Escaut, se mêlent tellement, qu'il n'y a plus de limite claire. Lequel de ces bras d'eau doit-il être considéré comme le Rhin? on ne le sait, et tout est convention à cet égard. D'ailleurs, de ce côté aucune hostilité ne menace la France que celle de la Hollande, hostilité fort peu redoutable, et qui n'exige pas la protection d'une grande limite. Enfin, le territoire indiqué par la nature à la Hollande, consistant dans les terrains d'alluvions transportés à l'embouchure des fleuves, il aurait fallu que la France, pour s'étendre jusqu'à l'un des principaux cours d'eau, s'emparât des trois quarts au moins de ces terrains, et réduisit presque à rien la république qu'elle venait d'affranchir. Le Rhin ne devient limite pour la France, à l'égard de l'Allemagne, qu'aux environs de Wesel, et la possession des deux rives de la Meuse, au sud de Venloo, laissait cette question intacte. De plus, la république française se réservait la faculté, en cas de guerre du côté du Rhin ou de la Zélande, de mettre garnison dans les places de Grave, Bois-le-Duc et Berg-op-Zoom. Le port de Flessingue demeurait commun. Ainsi toutes les précautions étaient prises. La navigation du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut, du Hondt et de toutes leurs branches, était à jamais déclarée libre. Outre ces avantages, une indemnité de 100 millions de florins était payée par la Hollande. Pour dédommager cette dernière de ses sacrifices, la France lui promettait, à la pacification générale, des indemnités de territoire, prises sur les pays conquis, et dans le site le plus convenable à la bonne démarcation des limites réciproques.

Ce traité reposait sur les bases les plus raisonnables; le vainqueur s'y montrait aussi généreux qu'habile. Vainement a-t-on dit qu'en attachant la Hollande à son alliance, la France l'exposait à perdre la moitié de ses vaisseaux détenus dans les ports de l'Angleterre, et surtout ses colonies livrées sans défense à l'ambition de Pitt. La Hollande, laissée neutre, n'aurait ni recouvré ses vaisseaux, ni conservé ses colonies, et Pitt aurait trouvé encore le prétexte de s'en emparer pour le compte du

stathouder. La conservation seule du stathouderat, sans sauver d'une maniere certaine ni les vaisseaux, ni les colonies hollandaises, aurait du moins ote tout pretexte a l'ambition anglaise; mais le maintien du stathouderat, avec les principes politiques de la France, avec les promesses faites aux patriotes bataves, avec l'esprit qui les animait, avec les esperances qu'ils avaient concues en nous ouvrant leurs portes, etait-il possible, convenable, honorable meme?

Les conditions avec la Prusse etaient plus faciles a regler. Bischoffverder venait d'etre enferme. Le roi de Prusse, delivre des mystiques, avait concu une ambition toute nouvelle. Il ne parlait plus de sauver les principes de l'ordre general; il voulait maintenant se faire le mediateur de la pacification universelle. Le traite fut signe avec lui a Bale, le 16 germinal (5 avril 1795). Il fut convenu d'abord qu'il y aurait paix, amitie et bonne intelligence entre sa majeste le roi de Prusse et la republique francaise; que les troupes de cette derniere abandonneraient la partie des etats prussiens qu'elles occupaient sur la rive droite du Rhin; qu'elles continueraient a occuper les provinces prussiennes situees sur la rive gauche, et que le sort definitif de ces provinces ne serait fixe qu'a la pacification generale. Il etait bien evident, d'apres cette derniere condition, que la republique, sans s'expliquer encore positivement, songeait a se donner la limite du Rhin, mais que, jusqu'a de nouvelles victoires sur les armees de l'Empire et sur l'Autriche, elle ajournait la solution des **difficultes que cette grande determination devait faire naitre. Alors** seulement elle pourrait ou evincer les uns, ou donner des indemnites aux autres. La republique francaise s'engageait a recevoir la mediation du roi de Prusse pour sa reconciliation avec les princes et les etats de l'empire germanique; elle s'engageait meme pendant trois mois a ne pas traiter en ennemis ceux de ces princes de la rive droite en faveur de qui sa majeste prussienne s'interesserait. C'etait le moyen assure d'amener tout l'Empire a demander la paix par l'intermediaire de la Prusse.

En effet, aussitot que ce traite fut signe, le cabinet de Berlin fit solennellement annoncer sa determination a l'Empire, et les motifs qui l'avaient dirige. Il declara a la diete qu'il offrait ses bons offices a l'Empire s'il desirait la paix, et, si la majorite des etats la refusait, a ceux d'entre eux qui seraient obliges de traiter isolement pour leur surete personnelle. De son cote, l'Autriche adressa des reflexions tres ameres a la diete; elle dit qu'elle desirait la paix autant que personne, mais qu'elle la croyait impossible; qu'elle choisirait le moment convenable pour en traiter, et que les etats de l'Empire trouveraient beaucoup plus d'avantages a se confier a l'antique foi autrichienne qu'a des puissances parjures qui avaient manque a tous leurs engagements. La diete, pour paraître se preparer a la guerre, tout en demandant la paix, decreta pour cette campagne le quintuple contingent, et stipula que les etats qui ne pourraient fournir des soldats auraient la faculte de s'en dispenser en donnant 240 florins par homme. En meme temps elle decida que l'Autriche, venant de se lier avec l'Angleterre pour la continuation de la guerre, ne pouvait etre mediatrice de la paix, et resolut de confier cette mediation a la Prusse. Il ne resta plus a determiner que la forme et la composition de la deputation.

Malgre ce vif desir de traiter, l'Empire ne le pouvait guere en masse; car il devait exiger, pour ses membres depouilles de leurs etats, des restitutions que la France n'aurait pu faire sans renoncer a la ligne du Rhin. Mais il etait evident que, dans cette impossibilite de traiter collectivement, chaque prince se jetterait dans les bras de la Prusse, et ferait, par cet intermediaire, sa paix particuliere.

Ainsi, la republique commençait a desarmer ses ennemis, et a les forcer a la paix. Il n'y avait de bien resolu a la guerre que ceux qui avaient fait de grandes pertes, et qui n'esperaient pas recouvrer par des

negociations ce qu'ils venaient de perdre par les armes. Telles devaient être les dispositions des princes de la rive gauche du Rhin dépouillés de leurs états, de l'Autriche privée des Pays-Bas, du Piémont évincé de la Savoie et de Nice. Ceux, au contraire, qui avaient eu le bon esprit de garder la neutralité, s'applaudissaient chaque jour, et de leur sagesse, et des avantages qu'elle leur valait. La Suède et le Danemark allaient envoyer des ambassadeurs auprès de la convention. La Suisse, qui était devenue l'entrepôt du commerce du continent, persistait dans ses sages intentions, et adressait, par l'organe de M. Ochs, à l'envoyé Barthélemy ces belles paroles: "Il faut une Suisse à la France, et une France à la Suisse. Il est, en effet, permis de supposer que, sans la confédération helvétique, les débris des anciens royaumes de Lorraine, de Bourgogne et d'Arles, n'eussent point été réunis à la domination française; et il est difficile de croire que, sans la puissante diversion et l'intervention décidée de la France, on ne fut pas enfin parvenu à étouffer la liberté helvétique dans son berceau." La neutralité de la Suisse venait en effet de rendre un service éminent à la France, et avait contribué à la sauver. À ces pensées M. Ochs en ajoutait d'autres non moins élevées. "On admirera peut-être un jour, disait-il, ce sentiment de justice naturelle qui, nous faisant abhorrer toute influence étrangère dans le choix de nos formes de gouvernement, nous interdisait par-là même de nous ériger en juges du mode d'administration publique choisi par nos voisins. Nos pères n'ont censuré ni les grands feudataires de l'empire germanique pour avoir ravale la puissance impériale, ni l'autorité royale de France pour avoir comprimé les grands feudataires. Ils ont vu successivement les états-généraux représenter la nation française; les Richelieu, les Mazarin se saisir du pouvoir absolu; Louis XIV déployer à lui seul la puissance entière de la nation; et les parlements prétendre partager, au nom du peuple, l'autorité publique; mais jamais on ne les entendit, d'une voix téméraire, s'arroger le droit de rappeler le gouvernement français à telle ou telle période de son histoire. Le bonheur de la France fut leur vœu, son unité leur espoir, l'intégrité de son territoire leur appui."

Ces principes si élevés et si justes étaient la critique sévère de la politique de l'Europe, et les résultats que la Suisse en recueillait étaient une assez frappante démonstration de leur sagesse. L'Autriche, jalouse de son commerce, voulait le gêner par un cordon; mais la Suisse réclama auprès du Wurtemberg et des états voisins, et obtint justice.

Les puissances italiennes souhaitaient la paix, celles du moins que leur imprudence pouvait exposer un jour à de fâcheux résultats. Le Piémont, quoique épuisé, avait assez perdu pour désirer encore de recourir aux armes. Mais la Toscane, entraînée malgré elle à sortir de sa neutralité, par l'ambassadeur anglais qui, la menaçant d'une escadre, ne lui avait donné que douze heures pour se décider, la Toscane était impatiente de revenir à son rôle, surtout depuis que les Français étaient aux portes de Gênes. En conséquence, le grand-duc avait ouvert une négociation qui venait de se terminer par un traité le plus aisé de tous à conclure. La bonne intelligence et l'amitié étaient rétablies entre les deux états; et le grand-duc restituait à la république les blés qui, dans ses ports, avaient été enlevés aux Français au moment de la déclaration de guerre. Même avant la négociation, il avait fait cette restitution de son propre mouvement. Ce traité, avantageux à la France pour le commerce du Midi, et surtout pour celui des grains, fut conclu le 21 pluviôse (9 février).

Venise, qui avait rappelé son envoyé de France, annonça qu'elle allait en désigner un autre, et le faire partir pour Paris. Le pape, de son côté, regrettait les outrages faits aux Français.

La cour de Naples, égaree par les passions d'une reine insensée et les intrigues de l'Angleterre, était loin de songer à négocier, et faisait de ridicules promesses de secours à la coalition.

L'Espagne avait toujours besoin de la paix, et semblait attendre d'y être forcée par de nouveaux échecs.

Une négociation, non moins importante peut-être à cause de l'effet moral qu'elle devait produire, était celle qu'on avait entamée à Nantes avec les provinces insurgées. On a vu comment les chefs de la Vendée, divisés entre eux, presque abandonnés de leurs paysans, suivis à peine de quelques guerroyeurs déterminés, pressés de toutes parts par les généraux républicains, réduits à choisir entre une amnistie ou une destruction complète, avaient été amenés à traiter de la paix; on a vu comment Charette avait accepté une entrevue près de Nantes; comment le prétendu baron de Cormatin, major-général de Puisaye, s'était présenté pour être le médiateur de la Bretagne; comment il voyageait avec Humbert, balance entre le désir de tromper les républicains, de se concerter avec Charette, de séduire Canclaux, et l'ambition d'être le pacificateur de ces célèbres contrées. Le rendez-vous commun était à Nantes; les entrevues devaient commencer au château de la Jaunaye, à une lieue de cette ville, le 24 pluviôse (12 février).

Cormatin, arrivé à Nantes, avait voulu faire parvenir à Canclaux la lettre de Puisaye; mais cet homme, qui voulait tromper les républicains, ne sut pas même leur soustraire la connaissance de cette lettre si dangereuse. Elle fut connue et publiée, et lui obligea de déclarer que la lettre était supposée, qu'il n'en était point le porteur, et qu'il venait sincèrement négocier la paix. Il se trouva par-là plus engagé que jamais. Ce rôle de diplomate habile, trompant les républicains, donnant le mot à Charette, et séduisant Canclaux, lui échappait; il ne lui restait plus que celui de pacificateur. Il vit Charette, et le trouva réduit, par sa position, à traiter momentanément avec l'ennemi. Des cet instant, Cormatin n'hésita plus à travailler à la paix. Il fut convenu que cette paix serait simulée, et qu'en attendant l'exécution des promesses de l'Angleterre, on paraîtrait se soumettre à la république. Pour le moment, on songea à obtenir les meilleures conditions possibles. Cormatin et Charette, dès que les conférences furent ouvertes, remirent une note dans laquelle ils demandaient la liberté des cultes, des pensions alimentaires pour tous les ecclésiastiques de la Vendée, l'exemption de service militaire et d'impôt pendant dix ans, afin de réparer les maux de la guerre, des indemnités pour toutes les devastations, l'acquiescement des engagements contractés par les chefs pour les besoins de leurs armées, le rétablissement des anciennes divisions territoriales du pays et de son ancien mode d'administration, la formation de gardes territoriales sous les ordres des généraux actuels, l'éloignement de toutes les armées républicaines, l'exclusion de tous les habitants de la Vendée qui étaient sortis du pays comme patriotes, et dont les royalistes avaient pris les biens, enfin une amnistie commune aux émigrés comme aux Vendéens. De pareilles demandes étaient absurdes, et ne pouvaient être admises. Les représentants accorderont la liberté des cultes, des indemnités pour ceux dont les chaumières avaient été devastées, l'exemption de service pour les jeunes gens de la présente réquisition, afin de repeupler les campagnes, la formation des gardes territoriales, sous les ordres des administrations, au nombre de deux mille hommes seulement; l'acquiescement des bons signes par les généraux, jusqu'à la concurrence de deux millions. Mais ils refusèrent le rétablissement des anciennes divisions territoriales et des anciennes administrations, l'exemption d'impôt pendant dix ans, l'éloignement des armées républicaines, l'amnistie pour les émigrés, et ils exigèrent la rentrée dans leurs biens des Vendéens patriotes. Ils stipulèrent, de plus, que toutes ces concessions seraient renfermées, non dans un traité, mais dans des arrêtés rendus par les représentants en mission; et que, de leur côté, les généraux vendéens signeraient une déclaration par laquelle ils reconnaîtraient la république, et promettaient de se soumettre à ses lois. Une dernière conférence fut fixée pour le 29 pluviôse (17 février), car la trêve finissait le 30.

On demanda, avant de conclure la paix, que Stofflet fut appelé à ces

conferences. Plusieurs officiers royalistes le desiraient, parce qu'ils pensaient qu'on ne devait pas traiter sans lui; les representans le souhaitaient aussi, parce qu'ils auraient voulu comprendre dans une meme transaction toute la Vendee. Stofflet etait dans ce moment dirige par l'ambitieux abbe Bernier, lequel etait peu dispose a une paix qui allait le priver de toute son influence; d'ailleurs Stofflet n'aimait pas a jouer le second role, et il voyait avec humeur toute cette negociation commencee et conduite sans lui. Cependant il consentit a se rendre aux conferences; il vint a la Jaunaye avec un grand nombre de ses officiers.

Le tumulte fut grand, les partisans de la paix et ceux de la guerre etaient fort echauffes les uns contre les autres. Les premiers se groupaient autour de Charette; ils alleguaient que ceux qui voulaient continuer la guerre etaient ceux-la meme qui n'allaient jamais au combat; que le pays etait ruine et reduit aux abois; que les puissances n'avaient rien fait, et probablement ne feraient rien pour eux; ils se disaient aussi tout bas a l'oreille, qu'il fallait du reste attendre, gagner du temps au moyen d'une paix simulee, et que, si l'Angleterre tenait jamais ses promesses, on serait tout pret a se lever. Les partisans de la guerre disaient, au contraire, qu'on ne leur offrait la paix que pour les desarmer, violer ensuite toutes les promesses et les immoler impunement; que poser les armes un instant, c'etait amollir les courages, et rendre impossible toute insurrection a venir; que puisque la republique traitait, c'etait une preuve qu'elle-meme etait reduite a la derniere extremite; qu'il suffisait d'attendre, et de deployer encore un peu de constance, pour voir arriver le moment ou l'on pourrait tenter de grandes choses avec le secours des puissances; qu'il etait indigne de chevaliers francais de signer un traite avec l'intention secrete de ne pas l'executer, et que du reste on n'avait pas le droit de reconnaitre la republique, car c'etait meconnaitre les droits des princes pour lesquels on s'etait battu si long-temps. Il y eut plusieurs conferences fort animees, et dans lesquelles on montra de part et d'autre beaucoup d'irritation. Un moment meme il y eut des menaces fort vives de la part des partisans de Charette aux partisans de Stofflet, et on faillit en venir aux mains. Cormatin n'etait pas le moins ardent des partisans de la paix; sa faconde, son agitation de corps et d'esprit, sa qualite de representant de l'armee de Bretagne, avaient attire sur lui l'attention. Malheureusement pour lui, il etait suivi du nomme Solilhac, que le comite central de la Bretagne lui avait donne pour l'accompagner. Solilhac, etonne de voir Cormatin jouer un role si different de celui dont on l'avait charge, lui fit remarquer qu'il s'eloignait de ses instructions, et qu'on ne l'avait pas envoye pour traiter de la paix. Cormatin fut fort embarrasse; Stofflet et les partisans de la guerre triompherent, en apprenant que la Bretagne songeait plutot a se menager un delai et a se concerter avec la Vendee qu'a se soumettre; ils declarerent que jamais ils ne poseraient les armes, puisque la Bretagne etait decidee a les soutenir.

Le 29 pluviose au matin (17 fevrier), le conseil de l'armee de l'Anjou se reunit dans une salle particuliere du chateau de la Jaunaye, pour prendre une determination definitive. Les chefs de division de Stofflet tirerent leurs sabres, et jurerent de couper le cou au premier qui parlerait de paix; ils deciderent entre eux la guerre. Charette, Sapinaud et leurs officiers deciderent la paix dans une autre salle. A midi on devait se reunir sous une tente elevee dans la plaine, avec les representans du peuple. Stofflet, n'osant leur declarer en face la determination qu'il avait prise, leur envoya dire qu'il n'acceptait pas leurs propositions. Les representans laisserent a une distance convenue le detachement qui les accompagnait, et se rendirent sous la tente. Charette laissa ses Vendeens a la meme distance, et ne vint au rendez-vous qu'avec ses principaux officiers. Pendant ce temps on vit Stofflet monter a cheval, avec quelques forcenes qui l'accompagnaient, et partir au galop en agitant son chapeau, et criant vive le roi! Sous la tente ou Charette et Sapinaud conferaient avec les representans, on n'avait plus a discuter, car l'ultimatum des representans etait accepte

d'avance. On signa reciproquement les declarations convenues. Charette, Sapinaud, Cormatin et les autres officiers signerent leur soumission aux lois de la republique; les representans donnerent les arretes contenant les conditions accordees aux chefs vendeens. La plus grande politesse regna de part et d'autre, et tout sembla faire esperer une reconciliation sincere.

Les representans, qui voulaient donner un grand eclat a la soumission de Charette, lui prepererent a Nantes une reception magnifique. La joie la plus vive regnait dans cette ville toute patriote. On se flattait de toucher enfin au terme de cette affreuse guerre civile; on s'applaudissait de voir un homme aussi distingue que Charette rentrer dans le sein de la republique, et peut-etre consacrer son epee a la servir. Le jour designe pour son entree solennelle, la garde nationale et l'armee de l'Ouest furent mises sous les armes. Tous les habitans, pleins de joie et de curiosite, accouraient pour voir et pour feter ce chef celebre. On le recut aux cris de _vive la republique! vive Charette!_ Il avait son costume de general vendeen, et portait la cocarde tricolore. Charette etait dur, defiant, ruse, intrepide; tout cela se retrouvait dans ses traits et dans sa personne. Une taille moyenne, un oeil petit et vif, un nez releve a la tartare, une large bouche, lui donnaient l'expression la plus singuliere et la plus convenable a son caractere. En accourant au devant de lui, chacun chercha a deviner ses sentimens. Les royalistes crurent voir l'embarras et le remords sur son visage. Les republicains le trouverent joyeux et presque enivre de son triomphe. Il devait l'etre, malgre l'embarras de sa position; car ses ennemis lui procuraient la plus belle et la premiere recompense qu'il eut encore recue de ses exploits.

A peine cette paix fut-elle signee, qu'on songea a reduire Stofflet, et a faire accepter aux chouans les conditions accordees a Charette. Celui-ci parut sincere dans ses temoignages; il repandit des proclamations dans le pays, pour faire rentrer tout le monde dans le devoir. Les habitans furent extremement joyeux de cette paix. Les hommes tout a fait voues a la guerre furent organises en gardes territoriales, et on en laissa le commandement a Charette pour faire la police de la contree. C'etait l'idee de Hoche, qu'on defigura pour satisfaire les chefs vendeens, qui, ayant a la fois des arriere-pensees et des defiances, voulaient conserver sous leurs ordres les hommes les plus aguerris. Charette promit meme son secours contre Stofflet, si celui-ci, presse dans la Haute-Vendee, venait se replier sur le Marais.

Aussitot le general Canclaux fut envoye a la poursuite de Stofflet. Ne laissant qu'un corps d'observation autour du pays de Charette, il porta la plus grande partie de ses troupes sur le Layon. Stofflet, voulant imposer par un coup d'eclat, fit une tentative sur Chalonne, qui fut vivement repoussee et se retira sur Saint-Florent. Il declara Charette traître a la cause de la royauté, et fit prononcer contre lui une sentence de mort. Les representans, qui savaient qu'une pareille guerre devait se terminer, non seulement en employant les armes, mais en desinteressant les ambitieux, en donnant des secours aux hommes sans ressources, avaient aussi repandu l'argent. Le comite de salut public leur avait ouvert un credit sur ses fonds secrets. Ils donnerent 60,000 francs en numeraire et 365,000 en assignats a divers officiers de Stofflet. Son major-general Trotouin recut 100,000 fr., dont moitie en argent, moitie en assignats, et se detacha de lui. Il ecrivit une lettre adressee aux officiers de l'armee d'Anjou, pour les engager a la paix, en leur donnant les raisons les plus capables de les ebranler.

Tandis qu'on employait ces moyens sur l'armee d'Anjou, les representans pacificateurs de la Vendee s'etaient rendus en Bretagne, pour amener les chouans a une semblable transaction. Cormatin les avait suivis; il etait maintenant tout a fait engage dans le systeme de la paix; et il avait l'ambition de faire, a Rennes, l'entree triomphale que Charette avait faite a Nantes. Malgre la treve, beaucoup d'actes de brigandage avaient

ete commis par les chouans. Ceux-ci n'etant pour la plupart que des bandits sans attachement a aucune cause, se souciant fort peu des vues politiques qui engageaient leurs chefs a signer une suspension d'armes, ne prenaient aucun soin de l'observer, et ne songeaient qu'a butiner. Quelques representans, voyant la conduite des Bretons, commençaient a se defier de leurs intentions, et pensaient deja qu'il fallait renoncer a la paix. Boursault etait le plus prononce dans ce sens. Le representant Bollet, au contraire, zeile pacificateur, croyait que, malgre quelques actes d'hostilite, un accommodement etait possible, et qu'il ne fallait employer que la douceur. Hoche, courant de cantonnemens en cantonnemens, a des distances de quatre-vingts lieues, n'ayant jamais aucun moment de repos, place entre les representans qui voulaient la guerre et ceux qui voulaient la paix, entre les jacobins des villes, qui l'accusaient de faiblesse et de trahison, et les royalistes, qui l'accusaient de barbarie, Hoche etait abreuve de degouts sans se refroidir neanmoins dans son zeile. "Vous me souhaitez encore une campagne des Vosges, ecrivait-il a un de ses amis; comment voulez-vous faire une pareille campagne contre des chouans, et presque sans armee?" Ce jeune capitaine voyait ses talens consumes dans une guerre ingrate, tandis que des generaux, tous inferieurs a lui, s'immortalisaient en Hollande, sur le Rhin, a la tete des plus belles armees de la republique. Cependant il continuait sa tache avec ardeur et une profonde connaissance des hommes et de sa situation. On a vu qu'il avait deja donne les conseils les plus sages, par exemple, d'indemniser les insurges restes paysans, et d'enroler ceux que la guerre avait faits soldats. Une plus grande habitude du pays lui avait fait decouvrir les veritables moyens d'en apaiser les habitans, et de les rattacher a la republique. "Il faut, disait-il, continuer de traiter avec les chefs des chouans; leur bonne foi est fort douteuse, mais il faut en avoir avec eux. On gagnera, ainsi par la confiance ceux qui ne demandent qu'a etre rassures. Il faudra gagner par des grades ceux qui sont ambitieux; par de l'argent ceux qui ont des besoins; on les divisera ainsi entre eux, et on chargera de la police ceux dont on sera sur, en leur confiant les gardes territoriales, dont on vient de souffrir l'institution. Du reste, il faudra distribuer vingt-cinq mille hommes en plusieurs camps, pour surveiller tout le pays; placer autour des cotes un service de chaloupes canonnières qui seront dans un mouvement continuel; faire transporter les arsenaux, les armes et les munitions, des villes ouvertes, dans les forts et les places defendues. Quant aux habitans, il faudra se servir aupres d'eux des pretres, et donner quelques secours aux plus indigens. Si l'on parvient a repandre la confiance par le moyen des pretres, la chouannerie tombera sur-le-champ.--Repandez, ecrivait il a ses officiers-generaux, le 27 ventose, repandez la loi salutaire que la convention vient de rendre sur la liberte des cultes; prechez vous-memes la tolerance religieuse. Les pretres, certains qu'on ne les troublera plus dans l'exercice de leur ministere, deviendront vos amis, ne fut-ce que pour etre tranquilles. Leur caractere les porte a la paix; voyez-les, dites-leur que la continuation de la guerre les exposera a etre chagrines, non par les republicains, qui respectent les opinions religieuses, mais par les chouans, qui ne reconnaissent ni Dieu ni loi, et veulent dominer et piller sans cesse. Il en est parmi eux de pauvres, et en general ils sont tres interesses; ne negligez pas de leur offrir quelques secours, mais sans ostentation, et avec toute la delicatesse dont vous etes capables. Par eux vous connaitrez toutes les manoeuvres de leur parti, et vous obtiendrez qu'ils retiennent leurs paysans dans leurs campagnes, et les empechent de se battre. Vous sentez qu'il faut, pour parvenir a ce but, la douceur, l'amenite, la franchise. Engagez quelques officiers et soldats a assister respectueusement a quelques-unes de leurs ceremonies, mais en ayant soin de ne jamais les troubler. La patrie attend de vous le plus grand devouement; tous les moyens sont bons pour la servir, lorsqu'ils s'accordent avec les lois, l'honneur et la dignite republicaine." Hoche ajoutait a ces avis celui de ne rien prendre dans le pays pour la nourriture des armees, pendant quelque temps au moins. Quant aux projets des Anglais, il voulait pour les prevenir, qu'on s'emparat de Jersey et de Guernesey, et qu'on

etablit une chouannerie en Angleterre pour les occuper chez eux. Il songeait aussi a l'Irlande; mais il ecrivait qu'il s'en expliquerait verbalement avec le comite de salut public.

Ces moyens choisis avec un grand sens, et employes en plus d'un endroit avec beaucoup d'adresse, avaient deja parfaitement reussi. La Bretagne etait tout a fait divisee; tous les chouans qui s'etaient montres a Rennes avaient ete caresses, payes, rassures, et decides a deposer les armes. Les autres, plus opiniatres, comptant sur Stofflet et sur Puisaye, voulaient persister a faire la guerre. Cormatin continuait de courir des uns aux autres pour les amener a La Prevalaye, et les engager a traiter. Malgre l'ardeur que cet aventurier montrait a pacifier le pays, Hoche, qui avait entrevu son caractere et sa vanite, se defiait de lui, et se doutait qu'il manquerait de parole aux republicains comme il avait fait aux royalistes. Il l'observait avec grande attention pour s'assurer s'il travaillait sincerement et sans arriere-pensee a l'oeuvre d'une reconciliation.

De singulieres intrigues vinrent se combiner avec toutes ces circonstances, pour amener la pacification tant desiree par les republicains. On a vu precedemment Puisaye a Londres, tachant de faire concourir le cabinet anglais a ses projets; on a vu les trois princes francais sur le continent, l'un attendant un role a Arnheim, l'autre se battant sur le Rhin; le troisieme, en sa qualite de regent, correspondant de Verone avec tous les cabinets, et entretenant une agence secreta a Paris. Puisaye avait conduit ses projets en homme aussi actif qu'habile. Sans passer par l'intermediaire du vieux duc d'Harcourt, inutile ambassadeur du regent a Londres, il s'adressa directement aux ministres anglais. Pitt, invisible d'ordinaire pour cette emigration qui pullulait dans les rues de Londres, et l'assiegeait de projets et de demandes de secours, accueillit sur-le-champ l'organisateur de la Bretagne, l'aboucha avec le ministre de la guerre Vindham, qui etait un ardent ami de la monarchie et voulait la maintenir ou la retablir partout. Les projets de Puisaye, murement examines, furent adoptes en entier. L'Angleterre promit une armee, une escadre, de l'argent, des armes, des munitions immenses, pour descendre sur les cotes de France; mais on exigea de Puisaye le secret a l'egard de ses compatriotes, et surtout du vieux duc d'Harcourt, envoye du regent. Puisaye ne demandait pas mieux que de tout faire a lui seul; il fut impenetrable pour le duc d'Harcourt, pour tous les autres agens des princes a Londres, et surtout pour les agens de Paris, qui correspondaient avec le secretaire meme du duc d'Harcourt. Puisaye ecrivit seulement au comte d'Artois pour lui demander des pouvoirs extraordinaires, et lui offrir de venir se mettre a la tete de l'expedition. Le prince envoya les pouvoirs, et promit de venir commander de sa personne. Bientot les projets de Puisaye furent soupconnes, malgre ses efforts pour les cacher. Tous les emigres repousses par Pitt, et econduits par Puisaye, furent unanimes. Puisaye, suivant eux, etait un intrigant vendu au perfide Pitt, et meditant des projets fort suspects. Cette opinion, repandue a Londres, s'etablit bientot a Verone chez les conseillers du regent. Deja, dans cette petite cour, l'on se defiait beaucoup de l'Angleterre depuis l'affaire de Toulon; on concevait surtout des inquietudes des qu'elle voulait se servir de l'un des princes. Cette fois on ne manqua pas de demander avec une espece d'anxiete ce qu'elle voulait faire de M. le comte d'Artois, pourquoi le nom de Monsieur n'etait pas compris dans ses projets, si elle croyait pouvoir se passer de lui, etc. Les agens de Paris, qui tenaient leur mission du regent, et partageaient ses idees sur l'Angleterre, n'ayant pu obtenir aucune communication de Puisaye, repeterent les memes propos sur l'entreprise qui se preparait a Londres. Un autre motif les engageait surtout a la desapprouver. Le regent songeait a recourir a l'Espagne, et voulait s'y faire transporter, pour etre plus voisin de la Vendee et de Charette, qui etait son heros. De leur cote, les agens de Paris s'etaient mis en rapport avec un emissaire de l'Espagne, qui les avait engages a se servir de cette puissance, et

leur avait promis qu'elle ferait pour Monsieur et pour Charette ce que l'Angleterre projetait pour le comte d'Artois et pour Puisaye. Mais il fallait attendre qu'on put transporter Monsieur des Alpes aux Pyrenees, par la Mediterranee, et preparer une expedition considerable. Les intrigans de Paris etaient donc tout a fait portes pour l'Espagne. Ils pretendaient qu'elle effarouchait moins les Francais que l'Angleterre, parce qu'elle avait des interets moins opposes; que d'ailleurs elle avait deja gagne Tallien, par sa femme, fille du banquier espagnol Cabarrus; ils osaient meme dire qu'on etait sur de Hoche, tant l'imposture leur coutait peu pour donner de l'importance a leurs projets! Mais l'Espagne, ses vaisseaux, ses troupes, n'etaient rien suivant eux au prix des beaux plans qu'ils pretendaient nouer dans l'interieur. Places au sein de la capitale, ils voyaient se manifester un mouvement d'indignation prononce contre le systeme revolutionnaire. Il fallait, disaient-ils, exciter ce mouvement, et tacher de le faire tourner au profit du royalisme; mais pour cela les royalistes devaient se montrer le moins redoutables possible, car la Montagne se fortifiait de toutes les craintes qu'inspirait la contre-revolution. Il suffirait d'une victoire de Charette, d'une descente des emigres en Bretagne, pour rendre au parti revolutionnaire la force qu'il avait perdue, et depopulariser les thermidoriens dont on avait besoin. Charette venait de faire la paix; mais il fallait qu'il se tint pret a reprendre les armes; il fallait que l'Anjou, que la Bretagne, parussent ainsi se soumettre pour un temps; que pendant ce temps on seduisit les chefs du gouvernement et les generaux, qu'on laissat les armees passer le Rhin, et s'engager en Allemagne, puis, que tout a coup on surprit la convention endormie, et qu'on proclamat la royaute dans la Vendee, dans la Bretagne, a Paris meme. Une expedition de l'Espagne, portant le regent, et concourant avec ces mouvemens simultanes, pourrait alors decider la victoire de la royaute. Quant a l'Angleterre, on ne devait lui demander que son argent (car il en fallait a ces messieurs), et la tromper ensuite. Ainsi, chacun des mille agens employes pour la contre-revolution revait a sa maniere, imaginant des moyens suivant sa position, et voulait etre le restaurateur principal de la monarchie. Le mensonge, l'intrigue, etaient les seules ressources de la plupart, et l'argent leur principale pretention.

Avec de telles idees, l'agence de Paris, du genre de celle que Puisaye preparait en Angleterre, devait chercher a ecarter pour le moment toute entreprise, a pacifier les provinces insurgees, et a y faire signer une paix simulee. A la faveur de la treve accordee aux chouans, Lemaitre, Brottier et Laville-Heumois venaient de se menager des communications avec les provinces insurgees. Le regent les avait charges de faire parvenir des lettres a Charette; ils les confierent a un ancien officier de marine, Duverne de Presle, prive de son etat et cherchant un emploi. Ils lui donnerent en meme temps la commission de contribuer a la pacification, en conseillant aux insurges de temporiser, d'attendre des secours de l'Espagne, et un mouvement de l'interieur. Cet envoye se rendit a Rennes, d'ou il fit parvenir les lettres du regent a Charette, et conseilla ensuite a tout le monde une soumission momentanee. D'autres encore furent charges du meme soin par les agens de Paris, et bientot les idees de paix, deja tres repandues en Bretagne, se propagerent encore davantage. On dit partout qu'il fallait poser les armes, que l'Angleterre trompait les royalistes; que l'on devait tout attendre de la convention, qu'elle allait retablir elle-meme la monarchie, et que, dans le traite signe avec Charette, se trouvaient des articles secrets portant la condition de reconnaitre bientot pour roi le jeune orphelin du Temple, Louis XVII. Cormatin, dont la position etait devenue fort embarrassante, qui avait manque aux ordres de Puisaye et du comite central, trouva, dans le systeme des agens de Paris, une excuse et un encouragement pour sa conduite. Il parait meme qu'on lui fit esperer le commandement de la Bretagne a la place de Puisaye. A force de soin il parvint a reunir les principaux chouans a La Prevalaye, et les conferences commencerent.

Dans cet intervalle, MM. de Tinteniac et de La Roberie venaient d'etre envoyes de Londres par Puisaye, le premier pour apporter aux chouans de la poudre, de l'argent, et la nouvelle d'une prochaine expedition, le second pour faire parvenir a son oncle Charette l'invitation de se tenir pret a seconder la descente en Bretagne, et enfin tous deux pour faire rompre les negociations. Ils avaient cherche a débarquer avec quelques emigres vers les cotes du nord; les chouans avertis, etant accourus a leur rencontre, avaient eu un engagement avec les republicains, et avaient ete battus. MM. de La Roberie et de Tinteniac s'etaient sauves par miracle; mais la treve etait compromise, et Hoche, qui commencait a se mefier des chouans, qui soupconnaient la bonne foi de Cormatin, voulait le faire arreter. Cormatin protesta de sa bonne foi aupres des representans, et obtint que la treve ne serait pas rompue. Les conferences continuerent a La Prevalaye. Un agent de Stofflet vint y prendre part. Stofflet, battu, poursuivi, reduit a l'extremite, prive de toutes ses ressources par la decouverte du petit arsenal qu'il avait dans un bois, demandait enfin a etre admis a traiter, et venait d'envoyer un representant a La Prevalaye. C'etait le general Beauvais. Les conferences furent extremement vives, comme elles l'avaient ete a la Jaunaye. Le general Beauvais y soutint encore le systeme de la guerre, malgre la triste position du chef qui l'envoyait, et pretendit que Cormatin, ayant signe la paix de la Jaunaye, et reconnu la republique, avait perdu le commandement dont Puisaye l'avait revetu, et ne pouvait plus deliberer. M. de Tinteniac, parvenu malgre tous les dangers au lieu des conferences, voulut les rompre au nom de Puisaye, et retourner aussitot a Londres; mais Cormatin et les partisans de la paix l'en empecherent. Cormatin decida enfin la majorite a une transaction, en lui donnant pour raison qu'on gagnerait du temps par une soumission apparente, et qu'on endormirait la surveillance des republicains. Les conditions etaient les memes que celles accordees a Charette: liberte des cultes, indemnites a ceux dont les proprietes avaient ete devastees, exemption de la requisition, institution des gardes territoriales. Il y avait une condition de plus dans le traite actuel: c'etait un million et demi pour les principaux chefs, dont Cormatin devait avoir sa part. Pour ne pas cesser un instant, dit le general Beauvais, de faire acte de mauvaise foi, Cormatin, au moment de signer, mit le sabre a la main, jura de reprendre les armes a la premiere occasion, et recommanda a chacun de conserver jusqu'a nouvel ordre l'organisation etablie, et le respect du a tous les chefs.

Les chefs royalistes se transporterent ensuite a La Mabilaye, a une lieue de Rennes, pour signer le traite dans une reunion solennelle avec les representans. Beaucoup d'entre eux ne voulaient pas s'y rendre; mais Cormatin les y entraîna. La reunion eut lieu avec les memes formalites qu'a la Jaunaye. Les chouans avaient demande que Hoche ne s'y trouvât pas, a cause de son extreme defiance: on y consentit. Le 1er floreal (20 avril), les representans donnerent les memes arretes qu'a la Jaunaye, et les chouans signerent une declaration par laquelle ils reconnaissaient la republique et se soumettaient a ses lois.

Le lendemain, Cormatin fit son entree a Rennes, comme Charette a Nantes. Le mouvement qu'il s'etait donne, l'importance qu'il s'etait arrogee, le faisaient considerer comme le chef des royalistes bretons. On lui attribuait tout, et les exploits de cette foule de chouans inconnus, qui avaient mysterieusement parcouru la Bretagne, et cette paix qu'on desirait depuis si long-temps. Il recut une espece de triomphe. Applaudi par les habitans, caresse par les femmes, pourvu d'une forte somme d'assignats, il recueillait tous les profits et tous les honneurs de la guerre, comme s'il l'avait long-temps soutenue. Il n'etait cependant débarque en Bretagne que pour jouer ce singulier role. Neanmoins il n'osait plus écrire a Puisaye; il ne se hasardait pas a sortir de Rennes, ni a s'enfoncer dans le pays, de peur d'y etre fusille par les mecontents. Les principaux chefs retournerent dans leurs divisions, ecrivirent a Puisaye qu'on les avait trompes, qu'il n'avait qu'a venir, et qu'au premier signal ils se leveraient pour voler a sa rencontre.

Quelques jours apres, Stofflet, se voyant abandonne, signa la paix a Saint-Florent, aux memes conditions.

Tandis que les deux Vendees et la Bretagne se soumettaient, Charette venait enfin de recevoir pour la premiere fois une lettre du regent; elle etait datee du 1er fevrier. Ce prince l'appelait le second fondateur de la monarchie, lui parlait de sa reconnaissance, de son admiration, de son desir de le rejoindre, et le nommait lieutenant-general. Ces temoignages arrivaient un peu tard. Charette, tout emu, repondit aussitot au regent que la lettre dont il venait d'etre honore transportait son ame de joie; que son devouement et sa fidelite seraient toujours les memes; que la necessite seule l'avait oblige de ceder, mais que sa soumission n'etait qu'apparente; que, lorsque les parties seraient mieux liees, il reprendrait les armes, et serait pret a mourir sous les yeux de son prince, et pour la plus belle des causes.

Telle fut cette premiere pacification des provinces insurgees. Comme l'avait devine Hoche, elle n'etait qu'apparente; mais, comme il l'avait senti aussi, on pouvait la rendre funeste aux chefs vendeens, en habituant le pays au repos, aux lois de la republique, et en calmant ou occupant d'une autre maniere cette ardeur de combattre qui animait quelques hommes. Malgre les assurances de Charette au regent, et des chouans a Puisaye, toute ardeur devait s'eteindre dans les ames apres quelques mois de calme. Ces menees n'etaient plus que des actes de mauvaise foi, excusables sans doute dans l'aveuglement des guerres civiles, mais qui otent a ceux qui se les permettent le droit de se plaindre des severites de leurs adversaires. Les representans et les generaux republicains mirent le plus grand scrupule a faire executer les conditions accordees. Il est sans doute inutile de montrer l'absurdite du bruit repandu alors, et meme repete depuis, que les traites signes renfermaient des articles secrets, portant la promesse de mettre Louis XVII sur le trone; comme si des representans avaient pu etre assez fous pour prendre de tels engagements! comme s'il eut ete possible qu'on voulut sacrifier a quelques partisans une republique qu'on persistait a maintenir contre toute l'Europe! Du reste, aucun des chefs, en ecrivant aux princes ou aux divers agens royalistes, n'a jamais ose avancer une telle absurdite. Charette mis plus tard en jugement pour avoir viole les conditions faites avec lui, n'osa pas non plus faire valoir cette excuse puissante de la non-execution d'un article secret. Puisaye, dans ses memoires, a juge l'assertion aussi niaise que fausse; et on ne la rappellerait point ici, si elle n'avait ete reproduite dans une foule de Memoires.

Cette paix n'avait pas seulement pour resultat d'amener le desarmement de la contree; concourant avec celle de la Prusse, de la Hollande et de la Toscane, et avec les intentions manifestees par plusieurs autres etats, elle eut encore l'avantage de produire un effet moral tres grand. On vit la republique reconnue a la fois par ses ennemis du dedans et du dehors, par la coalition et par le parti royaliste lui-meme.

Il ne restait plus, parmi les ennemis decides de la France, que l'Autriche et l'Angleterre. La Russie etait trop eloignee pour etre dangereuse; l'Empire etait pret a se desunir, et incapable de soutenir la guerre; le Piemont etait epuise; l'Espagne, partageant peu les chimeriques esperances des intrigans royalistes, soupirait apres la paix; et la colere de la cour de Naples etait aussi impuissante que ridicule. Pitt, malgre les triomphes inouis de la republique francaise, malgre une campagne sans exemple dans les annales de la guerre, n'etait point ebranle; et sa ferme intelligence avait compris que tant de victoires, funestes au continent, n'etaient nullement dommageables pour l'Angleterre. Le stathouder, les princes d'Allemagne, l'Autriche, le Piemont, l'Espagne, avaient perdu a cette guerre une partie de leurs etats; mais l'Angleterre avait acquis sur les mers une superiorite incontestable; elle dominait la Mediterranee et l'Ocean; elle avait

saisi une moitié des flottes hollandaises; elle forçait la marine de l'Espagne à s'épuiser contre celle de la France; elle travaillait à s'emparer de nos colonies, elle allait occuper toutes celles des Hollandais, et assurer à jamais son empire dans l'Inde. Il lui fallait pour cela encore quelque temps de guerre et d'aberrations politiques chez les puissances du continent. Il lui importait donc d'exciter les hostilités en donnant des secours à l'Autriche, en réveillant le zèle de l'Espagne, en préparant de nouveaux désordres dans les provinces méridionales de la France. Tant pis pour les puissances belligérantes, si elles étaient battues dans une nouvelle campagne: l'Angleterre n'avait rien à craindre; elle continuait ses progrès sur les mers, dans l'Inde et l'Amérique. Si, au contraire, les puissances étaient victorieuses, elle y gagnait de replacer dans les mains de l'Autriche les Pays-Bas qu'elle craignait surtout de voir dans les mains de la France. Tels étaient les calculs meurtriers, mais profonds, du ministre anglais.

Malgré les pertes que l'Angleterre avait essuyées, soit par les prises, soit par les défaites du duc d'York, soit par les dépenses énormes qu'elle avait faites pour fournir de l'argent à la Prusse et au Piémont, elle possédait encore des ressources plus grandes que ne le croyaient et les Anglais et Pitt lui-même. Il est vrai qu'elle se plaignait amèrement des prises nombreuses, de la disette et de la cherté de tous les objets de consommation. Les navires de commerce anglais, ayant seuls continué à circuler sur les mers, étaient naturellement plus exposés à être pris par les corsaires que ceux des autres nations. Les assurances, qui étaient devenues alors un grand objet de spéculation, les rendaient téméraires, et souvent ils n'attendaient pas d'être convoqués: c'est là ce qui procurait tant d'avantages à nos corsaires. Quant à la disette, elle était générale dans toute l'Europe. Sur le Rhin, autour de Francfort, le boisseau de seigle coûtait 15 florins. L'énorme consommation des armées, la multitude des bras enlevés à l'agriculture, les désordres de la malheureuse Pologne, qui n'avait presque pas fourni de grains cette année, avaient amené cette disette extraordinaire. D'ailleurs les transports par la Baltique en Angleterre étaient devenus presque impossibles, depuis que les Français étaient maîtres de la Hollande. C'est dans le Nouveau-Monde que l'Europe avait été obligée d'aller s'approvisionner; elle vivait en ce moment de la surabondance des produits de ces terres vierges que les Américains du nord venaient de livrer à l'agriculture. Mais les transports étaient coûteux, et le prix du pain était monté en Angleterre à un taux excessif. Celui de la viande n'était pas moins élevé. Les laines d'Espagne n'arrivaient plus depuis que les Français occupaient les ports de la Biscaye, et la fabrication des draps allait être interrompue. Aussi, pendant qu'elle était en travail de sa grandeur future, l'Angleterre souffrait cruellement. Les ouvriers se révoltaient dans toutes les villes manufacturières, le peuple demandait la paix à grands cris, et il arrivait au parlement des pétitions couvertes de milliers de signatures, implorant la fin de cette guerre désastreuse. L'Irlande, agitée pour des concessions qu'on venait de lui retirer, allait ajouter de nouveaux embarras à ceux dont le gouvernement était déjà chargé.

À travers ces circonstances pénibles, Pitt voyait des motifs et des moyens de continuer la guerre. D'abord elle flattait les passions de sa cour, elle flattait même celles du peuple anglais, qui avait contre la France un fonds de haine qu'on pouvait toujours ranimer au milieu des plus cruelles souffrances. Ensuite, malgré les pertes du commerce, pertes qui prouvaient d'ailleurs que les Anglais continuaient seuls à parcourir les mers, Pitt voyait ce commerce augmenter, depuis deux ans, de la jouissance exclusive de tous les débouchés de l'Inde et de l'Amérique. Il avait reconnu que les exportations s'étaient singulièrement accrues depuis le commencement de la guerre; et il pouvait entrevoir déjà l'avenir de sa nation. Il trouvait, dans les emprunts, des ressources dont la fécondité l'étonnait lui-même. Les fonds ne baissaient pas; la perte de la Hollande les avait peu affectés,

parce que, l'événement étant prévu, une énorme quantité de capitaux s'était portée d'Amsterdam à Londres. Le commerce hollandais, quoique patriote, se défait néanmoins des événements, et avait cherché à mettre ses richesses en sûreté, en les transportant en Angleterre. Pitt avait parlé d'un nouvel emprunt considérable, et, malgré la guerre, il avait vu les offres se multiplier. L'expérience a prouvé depuis, que la guerre, interdisant les spéculations commerciales, et ne permettant plus que les spéculations sur les fonds publics, facilite les emprunts, loin de les rendre plus difficiles. Cela doit arriver encore plus naturellement dans un pays qui, n'ayant pas de frontières, ne voit jamais dans la guerre une question d'existence, mais seulement une question de commerce et de débouchés. Pitt résolut donc, au moyen des riches capitaux de sa nation, de fournir des fonds à l'Autriche, d'augmenter sa marine, de reorganiser son armée de terre pour la porter dans l'Inde ou l'Amérique, et de donner aux insurgés français des secours considérables. Il fit avec l'Autriche un traité de subsides, semblable à celui qu'il avait fait l'année précédente avec la Prusse. Cette puissance avait des soldats, et elle promettait de tenir au moins deux cent mille hommes effectifs sur pied; mais elle manquait d'argent; elle ne pouvait plus ouvrir d'emprunts ni en Suisse, ni à Francfort, ni en Hollande. L'Angleterre s'engagea, non pas à lui fournir des fonds, mais à garantir l'emprunt qu'elle allait ouvrir à Londres. Garantir les dettes d'une puissance comme l'Autriche, c'était presque s'engager à les payer; mais l'opération, sous cette forme, était plus aisée à justifier devant le parlement. L'emprunt était de 4 millions 600,000 livres sterling (115 millions de francs), l'intérêt à 5 pour 100. Pitt ouvrit en même temps un emprunt de 18 millions sterling pour le compte de l'Angleterre, à 4 pour 100. L'empressement des capitalistes fut extrême, et comme l'emprunt autrichien était garanti par le gouvernement anglais, et qu'il portait un plus haut intérêt, ils exigèrent que, pour deux tiers pris dans l'emprunt anglais, on leur donnât un tiers dans l'emprunt autrichien. Pitt, après s'être ainsi assuré de l'Autriche, chercha à raviver le zèle de l'Espagne, mais il le trouva éteint. Il prit à sa solde les régiments émigrés de Condé, et il dit à Puisaye que, la pacification de la Vendée diminuant la confiance qu'inspiraient les provinces insurgées, il lui donnerait une escadre, le matériel d'une armée, et les émigrés enrégimentés, mais point de soldats anglais; et que si, comme on l'écrivait de Bretagne, les dispositions des royalistes n'étaient pas changées, et si l'expédition réussissait, il tâcherait de la rendre décisive, en y envoyant une armée. Il résolut ensuite de porter sa marine de quatre-vingt mille marins à cent mille. Il imagina pour cela une espèce de conscription. Chaque vaisseau marchand était tenu de fournir un matelot par sept hommes d'équipage: c'était une dette que le commerce devait acquitter pour la protection qu'il recevait de la marine militaire. L'agriculture et l'industrie manufacturière devaient également des secours à la marine, qui leur assurait des débouchés; en conséquence chaque paroisse était obligée de fournir aussi un matelot. Pitt s'assura ainsi le moyen de donner à la marine anglaise un développement extraordinaire. Les vaisseaux anglais étaient très inférieurs pour la construction aux vaisseaux français; mais l'immense supériorité du nombre, l'excellence des équipages, et l'habileté des officiers de mer, ne rendaient pas la rivalité possible.

Avec tous ces moyens réunis, Pitt se présenta au parlement. L'opposition était augmentée cette année de vingt membres à peu près. Les partisans de la paix et de la révolution française étaient plus animés que jamais, et ils avaient des faits puissants à opposer au ministre. Le langage que Pitt prêta à la couronne, et qu'il tint lui-même pendant cette session, l'une des plus mémorables du parlement anglais par l'importance des questions et par l'éloquence de Fox et de Sheridan, fut infiniment adroit. Il convint que la France avait obtenu des triomphes inouis; mais ces triomphes, loin de décourager ses ennemis, disait-il, devaient au contraire leur donner plus d'opiniâtreté et de constance. C'était toujours à l'Angleterre que la France en voulait; c'était sa constitution, sa prospérité qu'elle cherchait à détruire; il était à la

fois peu prudent et peu honorable de céder devant une haine aussi redoutable. Dans le moment surtout, déposer les armes serait, disait-il, une faiblesse désastreuse. La France, n'ayant plus que l'Autriche et l'Empire à combattre, les accablerait; fidèle alors à sa haine, elle reviendrait, libre de ses ennemis du continent, se jeter sur l'Angleterre, qui seule désormais dans cette lutte aurait à soutenir un choc terrible. On devait donc profiter du moment où plusieurs puissances luttaient encore, pour attaquer de concert l'ennemi commun, pour faire rentrer la France dans ses limites, pour lui enlever les Pays-Bas et la Hollande, pour refouler dans son sein et ses armées, et son commerce, et ses principes funestes. Du reste, il ne fallait plus qu'un effort, un seul pour l'accabler. Elle avait vaincu, sans doute, mais en s'épuisant, en employant des moyens barbares, qui s'étaient usés par leur violence même. Le maximum, les requisitions, les assignats, la terreur, s'étaient usés dans les mains des chefs de la France. Tous ces chefs étaient tombés pour avoir voulu vaincre à ce prix. Ainsi, ajoutait-il, encore une campagne, et l'Europe, l'Angleterre, étaient vengées et préservées d'une révolution sanglante. D'ailleurs, quand même on ne voudrait pas se rendre à ces raisons d'honneur, de sûreté, de politique, et faire la paix, cette paix ne serait pas plus possible. Les démagogues français la repousseraient avec cet orgueil féroce qu'ils avaient montré, même avant d'être victorieux. Et pour traiter avec eux, où les trouverait-on? ou chercher le gouvernement, à travers ces factions sanglantes, se poussant les unes les autres au pouvoir, et en disparaissant aussi vite qu'elles y étaient arrivées? Comment espérer des conditions solides en stipulant avec ces dépositaires si fugitifs d'une autorité toujours disputée? Il était donc peu honorable, imprudent, impossible, de négocier. L'Angleterre avait encore d'immenses ressources; ses exportations étaient singulièrement augmentées; son commerce essayait des prises qui prouvaient sa hardiesse et son activité; sa marine devenait formidable, et ses riches capitaux venaient s'offrir d'eux-mêmes en abondance au gouvernement, pour continuer cette guerre juste et nécessaire.

C'était là le nom que Pitt avait donné à cette guerre dès l'origine, et qu'il affectait de lui conserver. On voit qu'au milieu de ces raisons de tribune, il ne pouvait pas donner les véritables, qu'il ne pouvait pas dire à travers quelles voies machiaveliques il voulait conduire l'Angleterre au plus haut point de puissance. On n'avoue pas à la face du monde une telle ambition.

Aussi l'opposition répondait-elle victorieusement. On ne nous demandait, disaient Fox et Sheridan, qu'une campagne, à la session dernière; on avait déjà plusieurs places fortes; on devait en partir au printemps pour anéantir la France. Cependant voyez quels résultats! Les Français ont conquis la Flandre, la Hollande, toute la rive gauche du Rhin, excepté Mayence, une partie du Piémont, la plus grande partie de la Catalogne, toute la Navarre. Qu'on cherche une semblable campagne dans les annales de l'Europe! On convient qu'ils ont pris quelques places, montrez-nous donc une guerre où autant de places aient été emportées en une seule campagne! Si les Français, luttant contre l'Europe entière, ont eu de pareils succès, quels avantages n'auront-ils pas contre l'Autriche et l'Angleterre presque seules? car les autres puissances, ou ne peuvent plus nous seconder, ou viennent de traiter. On dit qu'ils sont épuisés, que les assignats, leur seule ressource, ont perdu toute leur valeur, que leur gouvernement aujourd'hui a cessé d'avoir son ancienne énergie. Mais les Américains avaient vu leur papier-monnaie tomber à quatre-vingt-dix pour cent de perte, et ils n'ont pas succombé. Mais ce gouvernement, quand il était énergique, on nous le disait barbare; aujourd'hui qu'il est devenu humain et modéré, on le trouve sans force. On nous parle de nos ressources, de nos riches capitaux; mais le peuple périt de misère et ne peut payer ni la viande ni le pain; il demande la paix à grands cris. Ces richesses merveilleuses qu'on semble créer par enchantement sont-elles réelles? Cree-t-on des trésors avec du papier? Tous ces systèmes de finance cachent quelque affreuse

erreur, quelque vide immense qui apparaîtra tout a coup. Nous allons donnant nos richesses aux puissances de l'Europe: déjà nous les avons prodiguées au Piémont, à la Prusse; nous allons encore les livrer à l'Autriche. Qui nous garantit que cette puissance sera plus fidèle à ses engagements que la Prusse? Qui nous garantit qu'elle ne sera point parjure à ses promesses, et ne traitera pas après avoir reçu notre or? Nous excitions une guerre civile infame; nous armions des Français contre leur patrie, et cependant, à notre honte, ces Français, reconnaissant leur erreur et la sagesse de leur nouveau gouvernement, viennent de mettre bas les armes. Irons-nous rallumer les cendres éteintes de la Vendée, pour y réveiller un affreux incendie? On nous parle des principes barbares de la France; ces principes ont-ils rien de plus antisocial que notre conduite à l'égard des provinces insurgées? Tous les moyens de la guerre sont donc ou douteux ou coupables ... La paix, dit-on, est impossible; la France hait l'Angleterre; mais quand la violence des Français contre nous s'est-elle déclarée? N'est-ce pas lorsque nous avons montré la coupable intention de leur ravir leur liberté, d'intervenir dans le choix de leur gouvernement, d'exciter la guerre civile chez eux? La paix, dit-on, rependrait la contagion de leurs principes. Mais la Suisse, la Suède, le Danemark, les États-Unis, sont en paix avec eux; leur constitution est-elle détruite? La paix, ajoute-t-on encore, est impossible avec un gouvernement chancelant et toujours renouvelé. Mais la Prusse, la Toscane, ont trouvé avec qui traiter; la Suisse, la Suède, le Danemark, les États-Unis, savent avec qui s'entendre dans leurs rapports avec la France, et nous ne pourrions pas négocier avec elle! Il fallait donc qu'on nous dit en commençant la guerre, que nous ne ferions pas la paix avant qu'une certaine forme de gouvernement fut rétablie chez nos ennemis, avant que la république fut abolie chez eux, avant qu'ils eussent subi les institutions qu'il nous plaisait de leur donner.

A travers ce choc de raison et d'éloquence, Pitt, poursuivant sa marche, sans jamais donner ses véritables motifs, obtint ce qu'il voulut: emprunts, conscription maritime, suspension de l'_habeas corpus_. Avec ses trésors, sa marine, les 200 mille hommes de l'Autriche, et le courage désespéré des insurgés français, il résolut de faire cette année une nouvelle campagne, certain de dominer au moins sur les mers, si la victoire sur le continent restait à la nation enthousiaste qu'il combattait.

Ces négociations, ces conflits d'opinions en Europe, ces préparatifs de guerre, prouvent de quelle importance notre patrie était alors dans le monde. À cette époque on vit arriver tous à la fois les ambassadeurs de Suède, de Danemark, de Hollande, de Prusse, de Toscane, de Venise et d'Amérique. À leur arrivée à Paris, ils allaient visiter le président de la convention, qu'ils trouvaient logé quelquefois à un troisième ou quatrième étage, et dont l'accueil simple et poli avait remplacé les anciennes réceptions de cour. Ils étaient ensuite introduits dans cette salle fameuse, où se tenaient sur de simples banquettes, et dans le costume le plus modeste, cette assemblée qui, par sa puissance et la grandeur de ses passions, ne paraissait plus ridicule, mais terrible. Ils avaient un fauteuil vis-à-vis celui du président; ils parlaient assis; le président leur répondait de même, en les appelant par les titres contenus dans leurs pouvoirs. Il leur donnait ensuite l'accolade fraternelle, et les proclamait représentants de la puissance qui les envoyait. Ils pouvaient, dans une tribune réservée, assister à ces discussions orageuses, qui inspiraient autant de curiosité que d'effroi aux étrangers. Tel était le cérémonial employé à l'égard des ambassadeurs des puissances. La simplicité convenait à une république recevant sans faste, mais avec décence et avec égards, les envoyés des rois vaincus par elle. Le nom de Français était beau alors, il était ennobli par les plus belles victoires et les plus pures de toutes, celles qu'un peuple remporte pour défendre son existence et sa liberté.

CHAPITRE XXIX.

REDOUBLEMENT DE HAINE ET DE VIOLENCE DES PARTIS APRES LE 12 GERMINAL.--CONSPIRATION NOUVELLE DES PATRIOTES.--MASSACRE DANS LES PRISONS, A LYON, PAR LES REACTEURS.--DECRETS NOUVEAUX CONTRE LES EMIGRES ET SUR L'EXERCICE DU CULTE.--MODIFICATION DANS LES ATTRIBUTIONS DES COMITES.--QUESTIONS FINANCIERES.--BAISSE CROISSANTE DU PAPIER-MONNAIE.--AGIOTAGE.--DIVERS PROJETS ET DISCUSSIONS SUR LA REDUCTION DES ASSIGNATS.--MESURE IMPORTANTE DECRETEE POUR FACILITER LA VENTE DES BIENS NATIONAUX.--INSURRECTION DES REVOLUTIONNAIRES DU 1er PRAIRIAL AN III.--ENVAHISSEMENT DE LA CONVENTION.--ASSASSINAT DU REPRESENTANT FERAUD.--PRINCIPAUX EVENEMENTS DE CETTE JOURNEE ET DES JOURS SUIVANS.--SUITE DE LA JOURNEE DE PRAIRIAL.--ARRESTATION DE DIVERS MEMBRES DES ANCIENS COMITES, CONDAMNATION ET SUPPLICE DES REPRESENTANS ROMME, GOUJON, DUQUESNOY, DUROI, SOUBRANY, BOURBOTTE ET AUTRES, COMPROMIS DANS L'INSURRECTION.--DESARMEMENT DES PATRIOTES ET DESTRUCTION DE CE PARTI.--NOUVELLES DISCUSSIONS SUR LA VENTE DES BIENS NATIONAUX.--ECHELLE DE REDUCTION ADOPTEE POUR LES ASSIGNATS.

Les evenemens de germinal avaient eu pour les deux partis qui divisaient la France la consequence ordinaire d'une action incertaine: ces deux partis en etaient devenus plus violens et plus acharnes a se detruire. Dans tout le Midi, et particulierement a Avignon, Marseille et Toulon, les revolutionnaires, plus menacans et plus audacieux que jamais, echappant a tous les efforts qu'on faisait pour les desarmer ou les ramener dans leurs communes, continuaient a demander la liberte des patriotes, la mort de tous les emigres rentres, et la constitution de **93. Ils correspondaient avec les partisans qu'ils avaient dans toutes** les provinces; ils les appelaient a eux, et les engageaient a se reunir sur deux points principaux, Toulon, pour le Midi, Paris pour le Nord. Quand ils seraient assez en force a Toulon, ils soulevaient, disaient-ils, les departemens, et s'avanceraient pour se joindre a leurs freres du Nord. C'etait absolument le projet des federalistes en 93.

Leurs adversaires, soit royalistes, soit girondins, etaient aussi devenus plus hardis depuis que le gouvernement, attaque en germinal, avait donne le signal des persecutions. Maitres des administrations, ils faisaient un terrible usage des decrets rendus contre les patriotes. Ils les enfermaient comme complices de Robespierre, ou comme ayant manie les deniers publics sans en avoir rendu compte; ils les desarmaient comme ayant participe a la tyrannie abolie le 9 thermidor, ou bien enfin ils les pourchassaient de lieu en lieu comme ayant quitte leurs communes. C'etait dans le Midi surtout que les hostilites contre ces malheureux patriotes etaient le plus actives, car la violence provoque toujours une violence egale. Dans le departement du Rhone, la reaction se preparait terrible. Les royalistes, obliges de fuir la cruelle energie de 93, revenaient a travers la Suisse, passaient la frontiere, rentraient dans Lyon avec de faux passeports, y parlaient du roi, de la religion, de la prosperite passee, et se servaient du souvenir des mitrillades pour ramener a la monarchie une cite toute republicaine. Ainsi, les royalistes s'appuyaient a Lyon comme les patriotes a Toulon. On disait Precy revenu et cache dans la ville, dont il avait, par sa vaillance, cause tous les malheurs. Une foule d'emigres, accourus a Bale, a Berne, a Lausanne, se montraient plus presomptueux que jamais. Ils parlaient de leur rentree prochaine, ils disaient que leurs amis gouvernaient; que bientot on allait remettre sur le trone le fils de Louis XVI, les rappeler eux-memes, et leur rendre leurs biens; que du reste, excepte quelques terroristes et quelques chefs militaires qu'il faudrait punir, tout le monde contribuerait avec empressement a cette restauration. A Lausanne, ou toute la jeunesse etait enthousiaste de la revolution francaise, on les molestait et on les forcait a se taire. Ailleurs on les laissait dire; on dedaignait leurs vanteries, auxquelles on etait

assez habitue depuis six ans; mais on se mefiait de quelques-uns d'entre eux, qui etaient pensionnes par la police autrichienne pour epier dans les auberges les propos imprudens des voyageurs. C'est encore de ce cote, c'est-a-dire vers Lyon, que s'etaient formees des compagnies qui, sous les noms de _compagnies du Soleil_, et _compagnies de Jesus_, devaient parcourir les campagnes, ou penetrer dans les villes, et egorger les patriotes retires dans leurs terres ou detenus dans les prisons. Les pretres deportes rentraient aussi par cette frontiere, et s'etaient deja repandus dans toutes les provinces de l'Est; ils declaraient nul tout ce qu'avaient fait les pretres assementes; ils rebaptisaient les enfans, remariaient les epoux, et inspiraient au peuple la haine et le mepris du gouvernement. Ils avaient soin cependant de se tenir pres de la frontiere, afin de la repasser au premier signal. Ceux qui n'avaient pas ete frappes de deportation, et qui jouissaient en France d'une pension alimentaire, et de la permission d'exercer leur culte, n'abusaient pas moins que les pretres deportes de la tolerance du gouvernement. Mecontens de dire la messe dans des maisons ou louees ou pretees, ils ameutaient le peuple, et le portaient a s'emparer des eglises, qui etaient devenues la propriete des communes. Une foule de scenes facheuses avaient eu lieu pour ce sujet, et il avait fallu employer la force pour faire respecter les decrets. A Paris, les journalistes vendus au royalisme, et pousses par Lemaitre, ecrivaient avec plus de hardiesse que jamais contre la revolution, et prechaient presque ouvertement la monarchie. L'auteur du _Spectateur_, Lacroix, avait ete acquitte des poursuites dirigees contre lui, et depuis, la tourbe des libellistes ne craignait plus le tribunal revolutionnaire.

Ainsi, les deux partis etaient en presence, tout prêts a un engagement decisif. Les revolutionnaires, resolus a porter le coup dont le 12 germinal n'avait ete que la menace, conspiraient ouvertement. Ils tramaient des complots dans chaque quartier, depuis qu'ils avaient perdu les chefs principaux, qui seuls meditaient des desseins pour tout le parti. Il se forma une reunion chez un nomme Lagrelet, rue de Bretagne: on y agitait le projet d'exciter plusieurs rassemblemens, a la tete desquels on mettrait Cambon, Maribon-Montaut et Thuriot; de diriger les uns sur les prisons pour delivrer les patriotes, les autres sur les comites pour les enlever, d'autres, enfin sur la convention pour lui arracher des decrets. Une fois maitres de la convention, les conspirateurs voulaient lui faire reintegrer les deputes detenus, annuler la condamnation portee contre Billaud-Vareennes, Collot-d'Herbois et Barrere; exclure les soixante-treize, et proclamer sur-le-champ la constitution de 93. Tout etait deja prepare, jusqu'aux pinces pour ouvrir les prisons, aux cartes de ralliement pour reconnaitre les conjures, a une piece d'etoffe pour pendre a la fenetre de la maison d'ou partiraient tous les ordres. On saisit une lettre cachee dans un pain, et adressee a un prisonnier, dans laquelle on lui disait: "Le jour ou vous recevrez des oeufs moitie blancs moitie rouges, vous vous tiendrez prêts." Le jour fixe etait le 1er floreal. L'un des conjures trahit le secret, et livra les details du projet au comite de surete generale. Ce comite fit arreter aussitot tous les chefs designes, ce qui malheureusement ne desorganisait pas les projets des patriotes; car tout le monde etait chef aujourd'hui chez eux, et on conspirait en mille endroits a la fois. Rovere, digne autrefois du nom de terroriste sous l'ancien comite de salut public, et aujourd'hui forcene reacteur, vint faire sur ce complot un rapport a la convention, et chargea beaucoup les deputes qui devaient etre mis a la tete des rassemblemens. Ces deputes etaient etrangers au complot, et on avait dispose de leurs noms a leur insu, parce qu'on en avait besoin, et que l'on comptait sur leurs dispositions. Deja condamnes par un decret a etre detenus a Ham, ils n'avaient pas obei, et s'etaient soustraits a leur condamnation. Rovere fit decider par l'assemblee que, s'ils ne se constituaient pas prisonniers sur-le-champ, ils seraient deportes par le fait seul de leur desobeissance. Ce projet avorte indiquait assez un prochain evenement.

Des que les journaux eurent fait connaitre ce nouveau complot des

patriotes, une grande agitation se manifesta a Lyon, et il y eut contre eux un redoublement de fureur. On jugeait dans ce moment a Lyon un fameux denonciateur terroriste, poursuivi en vertu du decret rendu contre les complices de Robespierre. Les journaux venaient d'arriver et de faire connaitre le rapport de Rovere sur le complot du 29 germinal. Les Lyonnais commencerent a s'agiter; la plupart avaient a deplorer ou la ruine de leur fortune ou la mort de leurs parens. Ils s'ameuterent autour de la salle du tribunal. Le representant Boisset monta a cheval; on l'entoura, et chacun se mit a lui enumerer ses griefs contre l'homme en jugement. Les promoteurs de desordre, les membres des compagnies du Soleil et de Jesus profiterent de cette emotion, fomentereent le tumulte, se porterent aux prisons, les envahireent, et egorgerent soixante-dix ou quatre-vingts prisonniers, reputes terroristes, et jeterent leurs cadavres dans le Rhone. La garde nationale fit quelques efforts pour empecher ce massacre, mais ne montra peut-etre pas le zele qu'elle eut deploye si moins de ressentimens l'avaient animee contre les victimes de cette journee.

Ainsi, a peine le complot jacobin du 29 germinal avait ete connu, que les contre-revolutionnaires y avaient repondu par le massacre du 5 floreal (24 avril) a Lyon. Les republicains sinceres, tout en blamant les projets des terroristes, furent cependant alarmes de ceux des contre-revolutionnaires. Jusqu'ici ils n'avaient ete occupes qu'a empecher une nouvelle terreur, et ne s'etaient point effrayes du royalisme: le royalisme, en effet, paraissait si eloigne apres les executions du tribunal revolutionnaire et les victoires de nos armees! Mais quand ils le virent, chasse en quelque sorte de la Vendee, rentrer par Lyon, former des compagnies d'assassins, pousser des pretres perturbateurs jusqu'au milieu de la France, et dicter a Paris meme des ecrits tout pleins des fureurs de l'emigration, ils se raviserent, et crurent qu'aux mesures rigoureuses prises contre les suppots de la terreur, il fallait en ajouter d'autres contre les partisans de la royaute. D'abord, pour laisser sans pretexte ceux qui avaient souffert des exces commis, et qui en exigeaient la vengeance, ils firent enjoindre aux tribunaux de mettre plus d'activite a poursuivre les individus prevenus de dilapidations, d'abus d'autorite, d'actes oppressifs. Ils chercherent ensuite les mesures les plus capables de reprimer les royalistes. Chenier, connu par ses talens litteraires et ses opinions franchement republicaines, fut charge d'un rapport sur ce sujet. Il traca un tableau energique de la France, des deux partis qui s'en disputaient l'empire, et surtout des menees ourdies par l'emigration et le clerge, et il proposa de faire traduire sur-le-champ tout emigre rentre devant les tribunaux, pour lui appliquer la loi; de considerer comme emigre tout deporte qui, etant rentre en France, y serait encore dans un mois; de punir de six mois de prison quiconque violerait la loi sur les cultes et voudrait s'emparer de force des eglises; de condamner au bannissement tout ecivain qui provoquerait a l'avilissement de la representation nationale ou au retour de la royaute; enfin, d'obliger toutes les autorites chargees du desarmement des terroristes, de donner les motifs de desarmement. Toutes ces mesures furent accueillies, excepte deux qui susciterent quelques observations. Thibaudeau trouva imprudent de punir de six mois de prison les infracteurs de la loi sur les cultes; il dit avec raison que les eglises n'etaient bonnes qu'a un seul usage, celui des ceremonies religieuses; que le peuple, assez devot pour assister a la messe dans des reunions particulieres, se verrait toujours prive avec un violent regret des edifices ou elle etait celebree autrefois; qu'en declarant le gouvernement etranger pour jamais aux frais de tous les cultes, on aurait pu rendre les eglises aux catholiques, pour eviter des plaintes, des emeutes, et peut-etre une Vendee generale. Les observations de Thibaudeau ne furent pas accueillies; car en rendant les eglises aux catholiques, meme a la charge par eux de les entretenir, on craignait de rendre a l'ancien clerge des pompes qui etaient une partie de sa puissance. Tallien, qui etait devenu journaliste avec Freron, et qui, soit par cette raison, soit par une affectation de justice, voulait

protéger l'indépendance de la presse, s'opposa au bannissement des écrivains. Il soutint que la disposition était arbitraire, et laissait une latitude trop grande aux sévérités contre la presse. Il avait raison; mais, dans cet état de guerre ouverte avec le royalisme, il importait peut-être que la convention se déclarât fortement contre ces libellistes, qui s'empressaient de ramener sitôt la France aux idées monarchiques. Louvet, ce girondin si fougueux, dont les méfiances avaient fait tant de mal à son parti, mais qui était un des hommes les plus sincères de l'assemblée, se hâta de répondre à Tallien, et conjura tous les amis de la république d'oublier leurs dissidences et leurs griefs réciproques, et de s'unir contre l'ennemi le plus ancien, le seul véritable qu'ils eussent tous, c'est-à-dire la royauté. Le témoignage de Louvet en faveur des mesures violentes était le moins suspect de tous, car il avait bravé la plus cruelle proscription pour combattre le système des moyens révolutionnaires. Toute l'assemblée applaudit à sa noble et franche déclaration, vota l'impression et l'envoi de son discours à toute France, et adopta l'article, à la grande confusion de Tallien, qui avait si mal pris le moment pour soutenir une maxime juste et vraie.

Ainsi, tandis que la convention avait ordonné la poursuite, le désarmement des patriotes, et leur retour dans leurs communes, elle venait en même temps de renouveler les lois contre les émigrés et les prêtres déportés, d'instituer des peines contre l'ouverture des églises et contre les pamphlets royalistes; mais des lois pénales sont de faibles garanties contre des partis prêts à fondre l'un sur l'autre. Le député Thibaudeau pensa que l'organisation des comités de gouvernement depuis le 9 thermidor était trop faible et trop relâchée. Cette organisation, établie au moment où la dictature venait d'être renversée, n'avait été imaginée que dans la peur d'une nouvelle tyrannie. Aussi une tension excessive de tous les ressorts avait succédé à un relâchement extrême. On avait restitué à chaque comité son influence particulière, pour détruire l'influence trop dominante du comité de salut public, et il était résulté de cet état de choses des tiraillements, des lenteurs, et un affaiblissement complet du gouvernement. En effet, si des troubles survenaient dans un département, la hiérarchie voulait qu'on écrivît au comité de sûreté générale; celui-ci appelait le comité de salut public, et dans certains cas celui de législation; il fallait attendre que ces comités fussent complets pour se réunir, et ensuite qu'ils eussent le temps de conférer. Les réunions devenaient ainsi presque impossibles, et trop nombreuses pour agir. Fallait-il envoyer seulement vingt hommes de garde, le comité de sûreté générale, chargé de la police, était obligé de s'adresser au comité militaire. On sentait maintenant quel tort on avait eu de s'effrayer si fort de la tyrannie de l'ancien comité de salut public, et de se précautionner contre un danger désormais chimérique. Un gouvernement ainsi organisé ne pouvait que très-faiblement résister aux factions, et ne leur opposer qu'une autorité impuissante. Le député Thibaudeau proposa donc une simplification du gouvernement; il demanda que les attributions de tous les comités fussent réduites à la simple proposition des lois, et que les mesures d'exécution appartenissent exclusivement au comité de salut public; que celui-ci réunît la police à ses autres fonctions; que par conséquent le comité de sûreté générale fut aboli; qu'enfin le comité de salut public, chargé ainsi de tout le gouvernement, fut porté à vingt-quatre membres pour suffire à l'étendue de sa nouvelle tâche. Les poltrons de l'assemblée, toujours prompts à s'armer contre les dangers impossibles, se récrièrent contre ce projet, et dirent qu'il renouvelait l'ancienne dictature. La carrière ouverte aux esprits, chacun fit sa proposition. Ceux qui avaient la manie de revenir aux voies constitutionnelles, à la division des pouvoirs, proposèrent de créer un pouvoir exécutif hors de l'assemblée, pour séparer l'exécution de la loi de son vote; d'autres imaginèrent de prendre les membres de ce pouvoir dans l'assemblée même, mais de leur interdire, pendant la durée de leurs fonctions, le vote législatif. Après de longues divagations, l'assemblée sentit que, n'ayant plus que deux ou trois mois à exister, c'est-à-dire

a peine le temps necessaire pour achever la constitution, il etait ridicule de perdre ses momens a faire une constitution provisoire, et surtout de renoncer a la dictature dans un instant ou on avait plus besoin de force que jamais. En consequence on rejeta toutes les propositions tendantes a la division des pouvoirs; mais on avait trop peur du projet de Thibaudeau pour l'adopter: on se contenta de degager un peu plus la marche des comites. On decida qu'ils seraient reduits a la simple proposition des lois; que le comite de salut public aurait seul les mesures d'execution, mais que la police resterait au comite de surete generale; que les reunions de comites n'auraient lieu que par envoi de commissaires; et enfin, pour se garantir toujours davantage de ce redoutable comite de salut public qui faisait tant de peur, on decida qu'il serait prive de l'initiative des lois, et qu'il ne pourrait jamais faire de propositions tendantes a proceder contre un depute.

Pendant qu'on prenait ces moyens pour rendre un peu d'energie au gouvernement, on continuait a s'occuper des questions financieres, dont la discussion avait ete interrompue par les evenemens du mois de germinal. L'abolition du _maximum_, des requisitions, du sequestre, de tout l'appareil des moyens forces, en rendant les choses a leur mouvement naturel, avait rendu encore plus rapide la chute des assignats. Les ventes n'etant plus forcees, les prix etant redevenus libres, les marchandises avaient rencheri d'une maniere extraordinaire, et par consequent l'assignat avait baisse a proportion. Les communications au dehors etant retablies, l'assignat etait entre de nouveau en comparaison avec les valeurs etrangeres, et son inferiorite s'etait rapidement manifestee par la baisse toujours croissante du change. Ainsi la chute du papier-monnaie etait complete sous tous les rapports, et, suivant la loi ordinaire des vitesses, la rapidite de cette chute s'augmentait de sa rapidite meme. Tout changement trop brusque dans les valeurs amene les speculations hasardeuses, c'est-a-dire l'agiotage; et comme ce changement n'a jamais lieu que par l'effet d'un desordre ou politique ou financier, que par consequent la production souffre, que l'industrie et le commerce sont ralentis, ce genre de speculations est presque le seul qui reste; alors, au lieu de fabriquer ou de transporter de nouvelles marchandises, on se hate de speculer sur les variations de prix de celles qui existent. Au lieu de produire, on parie sur ce qui est produit. L'agiotage, qui etait devenu si grand aux mois d'avril, mai et juin 1793, lorsque la defection de Dumouriez, le soulèvement de la Vendee et la coalition federaliste determinerent une baisse si considerable dans les assignats, venait de reparaitre plus actif que jamais en germinal, floreal et prairial an III (avril et mai 95). Ainsi, aux horreurs de la disette se joignait le scandale d'un jeu effrene, qui contribuait encore a augmenter le rencherissement des marchandises et la depreciation du papier. Le procede des joueurs etait le meme qu'en 93, le meme qu'il est toujours. Ils achetaient des marchandises qui, haussant par rapport a l'assignat avec une rapidite singuliere, augmentaient de prix dans leurs mains, et leur procuraient en peu d'instans des profits considerables. Tous les voeux et tous les efforts tendaient ainsi a la chute du papier. Il y avait des objets qui etaient vendus et revendus des milliers de fois, sans changer de place. On speculait meme, suivant l'usage, sur ce qu'on n'avait pas. On achetait une marchandise d'un vendeur qui ne la possedait point, mais qui devait la livrer a un terme fixe: au terme echu, le vendeur ne la livrait pas, mais il payait la difference du prix d'achat au prix du jour, si la marchandise avait hausse; il recevait cette difference si la marchandise avait baisse. C'est au Palais-Royal, deja si coupable aux yeux du peuple comme renfermant la jeunesse doree, que se rassemblaient les agioteurs. On ne pouvait le traverser sans etre poursuivi par des marchands qui portaient a la main des etoffes, des tabatieres d'or, des vases d'argent, de riches quincailleries. C'est au cafe de Chartres que se reunissaient tous les speculateurs sur les matieres metalliques. Quoique l'or et l'argent ne fussent plus consideres comme marchandise, et que depuis 93 il y eut defense, sous des peines tres-severes, de les vendre contre des assignats, le commerce

ne s'en faisait pas moins d'une manière presque ouverte. Le louis se vendait 160 livres en papier, et dans l'espace d'une heure on le faisait varier de 160 à 200, et même 210 livres.

Ainsi une disette affreuse de pain, un manque absolu de moyens de chauffage par un froid qui était rigoureux encore au milieu du printemps, un renchérissement excessif de toutes les marchandises, l'impossibilité d'y atteindre avec un papier qui perdait tous les jours; au milieu de ces maux un agiotage effréné, accélérant la dépréciation des assignats par ses spéculations, et donnant le spectacle d'un jeu scandaleux, et quelquefois de fortunes subites à côté de la misère générale, tel était le vaste sujet de griefs offert aux patriotes pour soulever le peuple. Il importait, et pour soulager les malheurs publics, et pour empêcher un soulèvement, de faire disparaître de tels griefs; mais c'était la l'éternelle difficulté.

Le moyen jugé indispensable, comme on l'a vu, était de relever les assignats en les retirant; mais pour les retirer il fallait vendre les biens, et on ne voulait pas s'apercevoir du véritable obstacle, la **difficulté de fournir aux acquereurs la faculté de payer un tiers du territoire**. On avait rejeté les moyens violents, c'est-à-dire la démonétisation et l'emprunt forcé; on hésitait entre les deux moyens volontaires, c'est-à-dire, entre une loterie et une banque. La proscription de Cambon décida la préférence en faveur du projet Johannot, qui avait proposé la banque. Mais en attendant qu'on put faire réussir ce moyen chimérique, qui, même en réussissant, ne pouvait jamais ramener les assignats au pair de l'argent, le plus grand mal, celui d'une différence entre la valeur nominale et la valeur réelle, existait toujours. Ainsi le créancier de l'état ou des particuliers recevait l'assignat au pair, et ne pouvait le placer que pour un dixième tout au plus. Les propriétaires qui avaient affermé leurs terres ne recevaient que le dixième du fermage. On avait vu des fermiers acquitter le prix de leur bail avec un sac de blé, un cochon engraisse, ou un cheval. Le trésor surtout faisait une perte qui contribuait à la ruine des finances, et par suite, du papier lui-même. Il recevait du contribuable l'assignat à sa valeur nominale, et touchait par mois une cinquantaine de millions, qui en valaient cinq tout au plus. Pour suppléer à ce déficit, et pour couvrir les dépenses extraordinaires de la guerre, il était obligé d'émettre jusqu'à huit cents millions d'assignats par mois, à cause de leur grande dépréciation. La première chose à faire en attendant l'effet des prétendues mesures qui devaient les retirer et les relever, c'était de rétablir le rapport entre leur valeur nominale et leur valeur réelle, de manière que la république, le créancier de l'état, le propriétaire des terres, les capitalistes, tous les individus enfin payés en papier, ne fussent pas ruinés. Johannot proposa de revenir aux métaux pour mesure des valeurs. On devait constater, jour par jour, le taux des assignats par rapport à l'or ou à l'argent, et ne les plus recevoir qu'à ce taux. Celui auquel il était du 1,000 francs recevait 10,000 francs en assignats, si les assignats ne valaient plus que le dixième des métaux. L'impôt, les fermages, les revenus de toute espèce, la propriété des biens nationaux, seraient payés en argent ou en assignats au cours. On s'opposa à ce choix de l'argent pour terme commun de toutes les valeurs, d'abord par une ancienne haine pour les métaux, qu'on accusait d'avoir tué le papier, ensuite parce que les Anglais en ayant beaucoup, pourraient, disait-on, les faire varier à leur gré, et seraient ainsi maîtres du cours des assignats. Ces raisons étaient fort misérables; mais elles décidèrent la convention à rejeter les métaux pour mesure des valeurs. Alors Jean-Bon-Saint-André proposa d'adopter le blé, qui était chez tous les peuples la valeur essentielle à laquelle toutes les autres devaient se rapporter. Ainsi, on calculerait la quantité de blé que pouvait procurer la somme due, à l'époque où la transaction avait eu lieu, et on paierait en assignats la valeur suffisante pour acheter aujourd'hui la même quantité de blé. Ainsi, celui qui devait ou une rente, ou un fermage, ou une contribution de 1,000 francs à une époque où 1,000 francs représentaient cent

quintaux de ble, donnerait la valeur actuelle de cent quintaux de ble en assignats. Mais on fit une objection. Les malheurs de la guerre et les pertes de l'agriculture avaient fait hausser considerablement le ble par rapport a toutes les autres denrees ou marchandises, il valait quatre fois davantage. Il aurait du, d'apres le cours actuel des assignats, ne couter que dix fois le prix de 1790, c'est-a-dire 100 fr. le quintal; et il en coutait cependant 400. Celui qui devait 1,000 francs en 1790, devrait aujourd'hui 10,000 francs d'assignats en payant d'apres le taux de l'argent, et 40,000 francs en payant d'apres le taux du ble; il donnerait ainsi une valeur quatre fois trop grande. On ne savait donc pas quelle mesure adopter pour les valeurs. Le depute Raffron proposa, a partir du 30 du mois, de faire baisser les assignats d'un pour cent par jour. On se recria sur-le-champ que c'etait une banqueroute, comme si ce n'en etait pas une que de reduire les assignats au cours de l'argent ou du ble, c'est-a-dire de leur faire perdre tout a coup quatre-vingt-dix pour cent. Bourdon, qui parlait sans cesse de finances sans les entendre, fit decreter qu'on refuserait d'ecouter toute proposition tendante a la banqueroute.

Cependant la reduction de l'assignat au cours avait un inconvenient des plus graves. Si dans tous les paiemens, soit de l'impot, soit des fermages, soit des creances echues, soit des biens nationaux, on ne prenait plus l'assignat qu'aux taux ou il descendait chaque jour, la baisse n'avait plus de terme, car plus rien ne l'arretait. Dans l'etat actuel, en effet, l'assignat pouvant servir encore par sa valeur nominale au paiement de l'impot, des fermages, de toutes les sommes echues, avait un emploi qui donnait encore une certaine realite a sa valeur; mais si partout il n'etait recu qu'au taux du jour, il devait baisser indefiniment et sans mesure. L'assignat emis aujourd'hui pour **1,000 fr. pouvait ne plus valoir le lendemain que 100 francs, qu'un franc, qu'un centime**; il ne ruinerait plus personne, il est vrai, ni les particuliers ni l'etat; car tous ne le prendraient que pour ce qu'il vaudrait; mais sa valeur, n'etant forcee nulle part, allait s'abimer sur-le-champ. Il n'y avait pas de raison pour qu'un milliard nominal ne tombat pas a un franc reel, et alors la ressource du papier-monnaie, indispensable encore au gouvernement, allait lui manquer tout a fait.

Dubois-Crance, trouvant tous ces projets dangereux, s'opposa a la reduction des assignats au cours, et negligant les souffrances de ceux qui etaient ruines par le paiement en papier, proposa seulement d'exiger l'impot foncier en nature. L'etat pouvait s'assurer ainsi le moyen de nourrir les armees et les grandes communes, et s'eviter une emission de **3 a 4 milliards de papier, qu'il depensait pour se procurer des denrees**. Ce projet, qui parut seduisant d'abord, fut ecarte ensuite apres un mur examen: il fallut en chercher un autre.

Mais dans l'intervalle, le mal s'accroissait chaque jour; des revoltes eclataient de toutes parts a cause de la disette des subsistances et du bois de chauffage; on voyait au Palais-Royal du pain mis en vente a 22 francs la livre; des mariniers, a l'un des passages de la Seine, avaient voulu faire payer jusqu'a 40 mille francs un service qui se payait autrefois cent francs. Une espece de desespero s'empara des esprits; on se recria qu'il fallait sortir de cet etat, et trouver des mesures a tout prix. Dans cette situation cruelle, Bourdon (de l'Oise), financier fort ignorant, qui traitait toutes ces questions en energumene, trouva, sans doute par hasard, le seul moyen convenable pour sortir d'embarras. Reduire les assignats au cours etait difficile, comme on a vu, car on ne savait s'il fallait prendre l'argent ou le ble pour mesure, et d'ailleurs c'etait leur enlever sur-le-champ toute valeur, et les exposer a une depreciation sans terme. Les relever en les absorbant etait tout aussi difficile, car il fallait vendre les biens, et le placement d'une aussi grande quantite de proprietes immobilieres etait presque impossible.

Cependant il y avait un moyen de vendre les biens, c'etait de les mettre

a la portee des acheteurs, en n'exigeant d'eux que la valeur qu'on pouvait en donner dans l'etat de la fortune publique. Les biens se vendaient actuellement aux encheres; il en resultait que les offres se proportionnaient a la depreciation du papier, et qu'il fallait donner en assignats cinq a six fois le prix de 1790. Ce n'etait encore, il est vrai, que la moitie de la valeur des terres a cette epoque; mais c'etait encore beaucoup trop pour aujourd'hui, car la terre ne valait en realite pas la moitie, pas le quart de ce qu'elle avait valu en 1790. Il n'y a rien d'absolu dans la valeur. En Amerique, dans les vastes continens, les terres valent peu, parce que leur masse est de beaucoup superieure a celle des capitaux mobiliers. Il en etait pour ainsi dire de meme en France en 1795. Il fallait donc ne pas s'en tenir a la valeur fictive de **1790, mais a celle que l'on pouvait en trouver en 1795, car une chose ne vaut reellement que ce qu'elle peut etre payee.**

En consequence, Bourdon (de l'Oise) proposa d'adjuger les biens, sans encheres et par simple proces-verbal, a celui qui en offrirait trois fois en assignats l'estimation de 1790. Entre deux concurrents, la preference devait etre accordee a celui qui s'etait presente le premier. Ainsi un bien estime 100,000 francs, en 1790, devait etre paye 300,000 francs en assignats. Les assignats etant tombes au quinzieme de leur valeur, 300,000 francs ne representaient en realite que 20,000 francs effectifs; on payait donc avec 20,000 francs un bien qui, en 1790, en valait 100,000. Ce n'etait pas perdre les quatre cinquiemes, puisque veritablement il etait impossible d'obtenir plus. D'ailleurs le sacrifice eut-il ete reel, on ne devait pas hesiter, car les avantages etaient immenses.

D'abord on evitait l'inconvenient de la reduction au cours, qui detruisait le papier. On a vu, en effet, que l'assignat reduit au cours dans le paiement de toutes choses, meme des biens, n'avait plus de valeur fixee nulle part, et qu'il tombait dans le neant. Mais en lui conservant la faculte de payer les biens, il avait une valeur fixe, car il representait une certaine quantite de terre; pouvant toujours la procurer, il en aurait toujours la valeur, et ne perirait pas plus qu'elle. On evitait donc l'aneantissement du papier. Mais il y a mieux: il est constant, et ce qui arriva deux mois apres le prouva, que tous les biens auraient pu etre achetes sur-le-champ, a la condition de les payer trois fois la valeur de 1790. Tous les assignats ou presque tous auraient donc pu rentrer; ceux qui seraient restes dehors auraient recouvre leur valeur; l'etat aurait pu en emettre encore, et faire un nouvel usage de cette ressource. Il est vrai qu'en n'exigeant que trois fois l'estimation de 1790, il etait oblige de donner bien plus de terre pour retirer la masse circulante du papier; mais il devait lui en rester encore pour suffire a de nouveaux besoins extraordinaires. D'ailleurs, l'impot, reduit maintenant a rien parce qu'il etait paye en assignats avilis, recouvrait sa valeur si l'assignat etait ou absorbe ou releve. Les biens, livres sur-le-champ a l'industrie individuelle, allaient commencer a produire pour les particuliers et pour le tresor; enfin, la plus epouvantable catastrophe etait finie, car le juste rapport des valeurs se trouvait retabli.

Le projet de Bourdon (de l'Oise) fut adopte, et on se prepara sur-le-champ a le mettre a execution; mais l'orage forme depuis long-temps, et dont le 12 germinal n'avait ete qu'un avant-coureur, etait devenu plus menacant que jamais; il etait arrete sur l'horizon, et allait eclater. Les deux partis aux prises agissaient chacun a leur maniere. Les contre-revolutionnaires, dominant dans certaines sections, faisaient rediger des petitions contre les mesures dont Chenier avait ete le rapporteur, et particulierement contre la disposition qui punissait du bannissement l'abus que les royalistes faisaient de la presse. De leur cote les patriotes, reduits aux abois, meditaient un projet desesperes. Le supplice de Fouquier-Tinville, condamne avec plusieurs jures du tribunal revolutionnaire, pour la maniere dont il avait exerce ses fonctions, avait pousse leur irritation au comble.

Quoique decouverts dans leur projet du 29 germinal, et dejes recemment dans une seconde tentative qu'ils firent pour mettre toutes les sections en permanence, sous le pretexte de la disette, ils n'en conspiraient pas moins dans les differens quartiers populeux. Ils avaient fini par former un comite central d'insurrection, qui residait entre les quartiers Saint-Denis et Montmartre, dans la rue Mauconseil. Il etait compose d'anciens membres des comites revolutionnaires, et de divers individus de la meme espece, presque tous inconnus hors de leur quartier. Le plan d'insurrection etait suffisamment indique par tous les evenemens du meme genre: mettre les femmes en avant, les faire suivre par un rassemblement immense, entourer la convention d'une telle multitude qu'elle ne put etre secourue, l'obliger de rejeter les soixante-treize, de rappeler Billaud, Collot et Barrere, d'elargir les deutes detenus a Ham, et tous les patriotes renfermes, de mettre la constitution de 93 en vigueur, et de donner une nouvelle commune a Paris, de recourir de nouveau a tous les moyens revolutionnaires, au _maximum_, aux requisitions, etc..., tel etait le plan des patriotes. Ils le redigerent en un manifeste compose de onze articles, et publie _au nom du peuple souverain rentre dans ses droits_. Ils le firent imprimer le 30 floreal au soir (19 mai), et repandre dans Paris. Il etait enjoint aux habitans de la capitale de se rendre en masse a la convention, en portant sur leurs chapeaux ces mots: _Du pain et la constitution de 93_. Toute la nuit du 30 floreal au 1er prairial (20 mai) se passa en agitations, en cris, en menaces. Les femmes couraient les rues en disant qu'il fallait marcher le lendemain sur la convention, qu'elle n'avait tue Robespierre que pour se mettre a sa place, qu'elle affamait le peuple, protegeait les marchands qui sucaient le sang du pauvre, et envoyait a la mort tous les patriotes. Elles s'encourageaient a marcher les premieres, parce que, disaient-elles, la force armee n'oserait pas tirer sur des femmes.

Des le lendemain[3], en effet, a la pointe du jour, le tumulte etait general dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, dans le quartier du Temple, dans les rues Saint-Denis, Saint-Martin, et surtout dans la Cite. Les patriotes faisaient retentir toutes les cloches dont ils pouvaient disposer, ils battaient la generale, et tiraient le canon. Dans le meme instant le tocsin sonnait au pavillon de l'Unite, par ordre du comite de surete generale, et les sections se reunissaient; mais celles qui se trouvaient dans le complot s'etaient formees de grand matin, et marchaient deja en armes, bien avant que les autres eussent ete averties. Le rassemblement, grossissant toujours s'avancait peu a peu vers les Tuileries. Une foule de femmes, melees a des hommes ivres, et criant: _Du pain et la constitution de 93!_ des troupes de bandits armes de piques, de sabres et d'armes de toute espece, des flots de la plus vile populace, enfin quelques bataillons des sections regulierement armes, formaient ce rassemblement, et marchaient sans ordre vers le but indique a tous, la convention. Vers les dix heures, ils etaient arrives aux Tuileries, ils assiegeaient la salle de l'assemblee, et en fermaient toutes les issues.

[3] 1er prairial an III (mercredi 20 mai).

Les deutes, accourus en toute hate, etaient a leur poste. Les membres de la Montagne, qui etaient sans communication avec cet obscur comite d'insurrection, n'avaient pas ete avertis, et, comme leurs collegues, ne connaissaient le mouvement que par les cris de la populace et les retentissemens du tocsin. Ils etaient meme en defiance, craignant que le comite de surete generale n'eut tendu un piege aux patriotes, et ne les eut souleves pour avoir occasion de sevir contre eux. L'assemblee a peine reunie, le depute Isambeau vint lui lire le manifeste de l'insurrection. Les tribunes, occupees de grand matin par les patriotes, retentirent aussitot de bruyans applaudissemens. En voyant la convention ainsi entouree, un membre s'ecria qu'elle saurait mourir a son poste. Aussitot tous les deutes se leverent en repetant: _Oui! oui!_ Une tribune, mieux composee que les autres, applaudit cette declaration.

Dans ce moment, on entendait croître le bruit, on entendait gronder les flots de la populace; les députés se succédaient à la tribune, et présentaient différentes réflexions. Tout à coup on voit fondre un essaim de femmes dans les tribunes; elles s'y précipitent en foulant aux pieds ceux qui les occupent, et en criant: *«Du pain! du pain!»* Le président Vernier se couvre, et leur commande le silence; mais elles continuent à crier: *«Du pain! du pain!»* Les unes montrent le poing à l'assemblée, les autres rient de sa détresse. Une foule de membres se lèvent pour prendre la parole: ils ne peuvent se faire entendre. Ils demandent que le président fasse respecter la convention; le président ne peut y réussir. André Dumont, qui avait présidé avec fermeté le 12 germinal, succède à Vernier, et occupe le fauteuil. Le tumulte continue; les cris *«du pain! du pain!»* sont répétés par les femmes qui ont fait irruption dans les tribunes. André Dumont déclare qu'il va les faire sortir: on le couvre de huées d'un côté, d'applaudissements de l'autre. Dans ce moment, on entend des coups violents donnés dans la porte qui est à la gauche du bureau, et le bruit d'une multitude qui fait effort pour l'enfoncer. Les ais de la porte crient, et des planches tombent. Le président, dans cette situation périlleuse, s'adresse à un général qui s'était présenté à la barre avec une troupe de jeunes gens, pour faire, au nom de la section de Bon-Conseil, une pétition fort sage: "General, lui dit-il, je vous somme de veiller sur la représentation nationale, et je vous nomme commandant provisoire de la force armée." L'assemblée confirme cette nomination par ses applaudissements. Le général déclare qu'il mourra à son poste, et sort pour se rendre au lieu du combat. Dans ce moment, le bruit qui se faisait à l'une des portes cesse; un peu de calme se rétablit. André Dumont, s'adressant aux tribunes, enjoint à tous les bons citoyens qui les occupent d'en sortir, et déclare qu'on va employer la force pour les faire évacuer. Beaucoup de citoyens sortent; mais les femmes restent, en poussant les mêmes cris. Quelques instants après, le général, chargé par le président de veiller sur la convention, rentre avec une escorte de fusiliers et plusieurs jeunes gens qui s'étaient munis de fouets de poste. Ils escaladent les tribunes, et en font sortir les femmes en les chassant à coups de fouet. Elles fuient en poussant des cris épouvantables, et aux grands applaudissements d'une partie des assistants.

A peine les tribunes sont-elles évacuées, que le bruit à la porte de gauche redouble. La foule est revenue à la charge; elle attaque de nouveau la porte, qui cède à la violence, éclate et se brise. Les membres de la convention se retirent sur les bancs supérieurs; la gendarmerie forme une haie autour d'eux pour les protéger. Aussitôt des citoyens armés des sections accourent dans la salle par la porte de droite, pour chasser la populace. Ils la refoulent d'abord, et s'emparent de quelques femmes; mais ils sont bientôt ramenés à leur tour par la populace victorieuse. Heureusement la section de Grenelle, accourue la première au secours de la convention, arrive dans ce moment, et vient fournir un utile renfort. Le député Auguis est à sa tête, le sabre à la main. En avant! s'écrie-t-il.... On se serre, on avance, on croise les baïonnettes, et on repousse sans blessures la multitude des assaillants qui cède à la vue du fer. On saisit par le collet l'un des rebelles, on le traîne au pied du bureau, on le fouille, et on lui trouve les poches pleines de pain. Il était deux heures. Un peu de calme se rétablit dans l'assemblée; on déclare que la section de Grenelle a bien mérité de la patrie. Tous les ambassadeurs des puissances s'étaient rendus à la tribune qui leur était réservée, et assistaient à cette scène, comme pour partager en quelque sorte les dangers de la convention. On décrète qu'il sera fait mention au bulletin de leur courageux dévouement.

Cependant la foule augmentait autour de la salle. A peine deux ou trois sections avaient-elles eu le temps d'accourir, et de se jeter dans le Palais-National; mais elles ne pouvaient résister à la masse toujours croissante des assaillants. D'autres venaient d'arriver; mais elles ne pouvaient pénétrer dans l'intérieur; elles étaient sans communication

avec les comites; elles n'avaient pas d'ordre, et ne savaient quel usage faire de leurs armes. En cet instant la foule fait un nouvel effort sur le salon de la Liberte, et penetre jusqu'a la porte brisee. Les cris aux armes! se renouvellent; la force armee qui se trouvait dans l'interieur de la salle accourt vers la porte menacee; le president se couvre, l'assemblee demeure calme. Alors des deux cotes on se joint; le combat s'engage devant la porte meme; les defenseurs de la convention croisent la baionnette; de leur cote les assaillans font feu, et les balles viennent frapper les murs de la salle. Les deputes se levent en criant: Vive la republique! De nouveaux detachemens accourent, traversent de droite a gauche, et viennent soutenir l'attaque. Les coups de feu redoublent: on charge, on se mele, on sabre. Mais une foule immense, placee derriere les assaillans, les pousse, les porte malgre eux sur les baionnettes, renverse tous les obstacles qu'on lui oppose, et fait irruption dans l'assemblee. Un jeune depute, plein de courage et de devouement, Feraud, recemment arrive de l'armee du Rhin, et courant depuis quinze jours autour de Paris pour hater l'arrivage des subsistances, vole au-devant de la foule, et la conjure de ne pas penetrer plus avant. "Tuez-moi, s'ecrie-t-il en decouvrant sa poitrine; vous n'entrerez qu'apres avoir passe sur mon corps." En effet, il se couche a terre pour essayer de les arreter; mais ces furieux, sans l'ecouter, passent sur son corps et courent vers le bureau. Il etait trois heures. Des femmes ivres, des hommes armes de sabres, de piques, de fusils, portant sur leurs chapeaux ces mots: Du pain, la constitution de 93, remplissent la salle; les uns vont occuper les banquettes inferieures, abandonnees par les deputes, les autres remplissent le parquet, quelques-uns se placent devant le bureau, ou montent par les petits escaliers qui conduisent au fauteuil du president. Un jeune officier des sections, nomme Mally, place sur les degres du bureau, arrache a l'un de ces hommes l'ecriteau qu'il portait sur son chapeau. On tire aussitot sur lui, et il tombe blesse de plusieurs coups de feu. Dans ce moment, toutes les baionnettes, toutes les piques se dirigent sur le president; on enferme sa tete dans une haie de fer. C'est Boissy-d'Anglas, qui a succede a Andre Dumont; il demeure immobile et calme. Feraud, qui s'etait releve, accourt au pied de la tribune, s'arrache les cheveux, se frappe la poitrine de douleur, et, en voyant le danger du president, s'elance pour aller le couvrir de son corps. L'un des hommes a piques veut le retenir par l'habit; un officier, pour degager Feraud, assene un coup de poing a l'homme qui le retenait; ce dernier repond au coup de poing par un coup de pistolet qui atteint Feraud a l'epeule. L'infortune jeune homme tombe, on l'entraîne, on le foule aux pieds, on l'emporte hors de la salle, et on livre son cadavre a la populace.

Boissy-d'Anglas demeure calme et impassible au milieu de cette epouvantable scene; les baionnettes et les piques environnent encore sa tete. Alors commence une scene de confusion impossible a decrir. Chacun veut parler, et crie en vain pour se faire entendre. Les tambours battent pour retablir le silence; mais la foule, s'amusant de ce chaos, vocifere, frappe des pieds, trepigne de plaisir en voyant l'etat auquel est reduite cette assemblee souveraine. Ce n'est point ainsi que s'etait fait le 31 mai, lorsque le parti revolutionnaire, ayant a sa tete la commune, l'etat-major des sections, et un grand nombre de deputes, pour recevoir et donner le mot d'ordre, entoura la convention d'une foule muette et armee, et, l'enfermant sans l'envahir, lui fit rendre, avec une dignite apparente, les decrets qu'il desirait obtenir. Ici, pas moyen de se faire entendre, ni d'arracher au moins la sanction apparente des voeux des patriotes. Un canonier, entoure de fusiliers, monte a la tribune pour lire le plan d'insurrection. La lecture est a chaque instant interrompue par des cris, des injures, et par le roulement du tambour. Un homme veut prendre la parole, et s'adresser a la multitude. "Mes amis, dit-il, nous sommes tous ici pour la meme cause. Le danger presse, il faut des decrets: laissez vos representans les rendre." A bas! a bas! lui crie-t-on pour toute reponse. Le depute Rhul, vieillard d'un aspect venerable, et montagnard zele, veut dire quelques mots de sa

place, pour essayer d'obtenir du silence, mais on l'interrompt par de nouvelles vociferations. Romme, homme austere, etranger a l'insurrection, comme toute la Montagne, mais desirant que les mesures demandees par le peuple fussent adoptees, et voyant avec peine que cette epouvantable confusion allait etre sans resultat comme celle du 12 germinal, Romme demande la parole; Duroi la demande aussi pour le meme motif: ni l'un ni l'autre ne peuvent l'obtenir. Le tumulte recommence, et dure encore plus d'une heure. Pendant cette scene on apporte une tete au bout d'une baionnette: on la regarde avec effroi, on ne peut la reconnaitre. Les uns disent que c'est celle de Freron, d'autres disent que c'est celle de Feraud. C'etait celle de Feraud, en effet, que des brigands avaient coupee, et qu'ils avaient placee au bout d'une baionnette. Ils la promenant dans la salle, au milieu des hurlemens de la multitude. La fureur contre le president Boissy-d'Anglas recommence; il est de nouveau en peril; on entoure sa tete de baionnettes, on le couche en joue de tous cotes, mille morts le menacent.

Il etait deja sept heures du soir; on tremblait dans l'assemblee, on craignait que cette foule, ou se trouvaient des scelerats, ne se portat aux dernieres extremités, et n'egorgeat les representans du peuple, au milieu de l'obscurite de la nuit. Plusieurs membres du centre engageaient certains montagnards a parler pour exhorter la multitude a se dissiper. Vernier essaie de dire aux revoltes qu'il est tard, qu'ils doivent songer a se retirer, qu'ils vont exposer le peuple a manquer de pain, en troublant les arrivages. "C'est de la tactique, repond la foule; il y a trois mois que vous nous dites cela." Alors plusieurs voix s'elevent successivement du sein de la multitude: celle-ci demande la liberte des patriotes et des deutes arretes; celle-la, la constitution de 93; une troisieme, l'arrestation de tous les emigres; une foule d'autres, la permanence des sections, le retablissement de la commune, un commandant de la force armee parisienne, des visites domiciliaires pour rechercher les subsistances cachees, les assignats au pair, etc. L'un de ces hommes, qui parvient a se faire entendre quelques instans, veut qu'on nomme sur-le-champ le commandant de la force armee parisienne, et qu'on choisisse Soubrany. Enfin, un demier, ne sachant que demander, s'ecrie: L'arrestation des coquins et des laches! et, pendant une demi-heure, il repete par intervalles: L'arrestation des coquins et des laches!

L'un des meneurs, sentant enfin la necessite de decider quelque chose, propose de faire descendre les deutes des hautes banquettes, ou ils sont places, pour les reunir au milieu de la salle et les faire deliberer. Aussitot on adopte la proposition, on les pousse hors de leurs sieges, on les fait descendre, on les parque, comme un troupeau, dans l'espace qui separe la tribune des banquettes inferieures. Des hommes les entourent, et les enferment en faisant la chaine avec leurs piques. Vernier remplace au fauteuil Boissy-d'Anglas, accable de fatigues apres six heures d'une presidence aussi perilleuse. Il est neuf heures. Une espece de deliberation s'organise; on convient que le peuple restera couvert, et que les deutes seuls leveront leurs chapeaux en signe d'approbation ou d'improbation. Les montagnards commencent a esperer qu'on pourra rendre les decrets, et se disposent a prendre la parole. Romme, qui l'avait deja prise une fois, demande qu'on ordonne par un decret l'elargissement des patriotes. Duroi dit que, depuis le 9 thermidor, les ennemis de la patrie ont exerce une reaction funeste; que les deutes arretes au 12 germinal l'ont ete illegalement, et qu'il faut prononcer leur rappel. On oblige le president a mettre ces **differentes propositions aux voix; on leve les chapeaux, on crie:** Adopte, adopte, au milieu d'un bruit epouvantable, sans qu'on puisse distinguer si les deutes ont reellement donne leur vote. Goujon succede a Romme et Duroi, et dit qu'il faut assurer l'execution des decrets; que les comites ne paraissent point, qu'il importe de savoir ce qu'ils font, qu'il faut les appeler pour leur demander compte de leurs operations, et les remplacer par une commission extraordinaire. C'etait la en effet qu'etait le peril de la journee. Si les comites etaient restes libres

d'agir, ils pouvaient venir delivrer la convention de ses oppresseurs. Albitte aine trouve que l'on ne met pas assez d'ordre dans la deliberation, que le bureau n'est pas forme, qu'il en faut former un. On le compose aussitot. Bourbotte demande l'arrestation des journalistes. Une voix inconnue s'eleve, et dit que, pour prouver que les patriotes ne sont pas des cannibales, il faut abolir la peine de mort. "Oui, oui, s'ecrie-t-on, excepte pour les emigres et les fabricateurs de faux assignats." On adopte cette proposition dans la meme forme que les precedentes. Duquesnoy revient a la proposition de Goujon, redemande la suspension des comites et la nomination d'une commission extraordinaire de quatre membres. On designe sur-le-champ Bourbotte, Prieur (de la Marne), Duroi et Duquesnoy lui-meme. Ces quatre deputes acceptent les fonctions qui leur sont confiees. Quelque perilleuses qu'elles soient, ils savent, disent-ils, les remplir, et mourir a leur poste. Ils sortent pour se rendre aupres des comites, et s'emparer de tous les pouvoirs. C'etait la le difficile, et toute la journee dependait du resultat de cette operation.

Il etait neuf heures; ni le comite insurrecteur, ni les comites du gouvernement ne paraissaient avoir agi pendant cette longue et terrible journee. Tout ce qu'avait su faire le comite insurrecteur, c'etait de lancer le peuple sur la convention; mais, comme nous l'avons dit, des chefs obscurs, tels qu'il en reste aux derniers jours d'un parti, n'ayant a leur disposition ni la commune, ni l'etat-major des sections, ni un commandant de la force armee, ni des deputes, n'avaient pu diriger l'insurrection avec la mesure et la vigueur qui pouvaient la faire reussir. Ils avaient lance des furieux, qui avaient commis des exces affreux, mais qui n'avaient rien fait de ce qu'il fallait faire. Aucun detachement ne fut envoye pour suspendre et paralyser les comites, pour ouvrir les prisons, et delivrer les hommes energiques dont le secours eut ete si precieux. On s'etait empare seulement de l'arsenal, que la gendarmerie des tribunaux, toute composee de la milice de Fouquier-Tinville, livra aux premiers venus. Pendant ce temps, au contraire, les comites du gouvernement, entoures et defendus par la jeunesse doree, avaient employe tous leurs efforts a reunir les sections. Ce n'etait pas facile avec le tumulte qui regnait, avec l'effroi qui s'etait empare de beaucoup d'entre elles, et la mauvaise volonte que manifestaient meme quelques-unes. D'abord ils en avaient reuni deux ou trois, dont l'effort, comme on l'a vu, avait ete repousse par les assaillans. Ils etaient parvenus ensuite a en convoquer un plus grand nombre, grace au zele de la section Lepelletier, autrefois des Filles-Saint-Thomas, et ils se disposaient vers la nuit a saisir le moment ou le peuple, fatigue, commencerait a devenir moins nombreux, pour fondre sur les revoltes et delivrer la convention. Prevoyant bien que, pendant cette longue oppression, on lui aurait arrache les decrets qu'elle ne voulait pas rendre, ils avaient pris un arrete par lequel ils ne reconnaissaient pas pour authentiques les decrets rendus pendant cette journee. Ces dispositions faites, Legendre, Auguis, Chenier, Delecloi, Bergoeng et Kervelegan s'etaient rendus a la tete de forts detachemens, aupres de la convention. Arrives la, ils etaient convenus de laisser les portes ouvertes, afin que le peuple, presse d'un cote, put sortir de l'autre. Legendre et Delecloi s'etaient charges ensuite de penetrer dans la salle, de monter a la tribune au milieu de tous les dangers, et de sommer les revoltes de se retirer. "S'ils ne cedent pas, dirent-ils a leurs collegues, chargez, et ne craignez rien pour nous. Dussions-nous perir dans la melee, avancez toujours."

Legendre et Delecloi penetrerent en effet dans la salle, a l'instant ou les quatre deputes nommes pour former la commission extraordinaire allaient sortir. Legendre monte a la tribune, a travers les insultes et les coups, et prend la parole au milieu des huees: "J'invite l'assemblee, dit-il, a rester ferme, et les citoyens qui sont ici a sortir.--A bas! a bas!" s'ecrie-t-on. Legendre et Delecloi sont obliges de se retirer. Duquesnoy s'adresse alors a ses collegues de la commission extraordinaire, et les engage a le suivre, afin de suspendre

les comites qui, comme on le voit, dit-il, sont contraires aux operations de l'assemblee. Soubrany les invite aussi a se hater. Ils sortent alors tous les quatre, mais ils rencontrent le detachement a la tete duquel marchent les representans Legendre, Kervelegan et Auguis, et le commandant de la garde nationale, Raffet. Prieur (de la Marne) demande a Raffet s'il a recu du president l'ordre d'entrer. "Je ne te dois aucun compte," lui repond Raffet, et il avance. On somme alors la multitude de se retirer; le president l'y invite au nom de la loi: elle repond par des huées. Aussitot on baisse les baionnettes, et on entre; la foule desamee cede, mais des hommes armes qui s'y trouvaient meles resistent un moment; ils sont repousses, et fuient en criant: "A nous sans-culottes!" Une partie des patriotes revient a ce cri, et charge avec violence le detachement qui avait penetre. Ils ont un instant l'avantage; le depute Kervelegan est blesse a la main; les montagnards Bourbotte, Peyssard, Gaston, crient victoire. Mais le pas de charge retentit dans la salle exterieure; un renfort considerable arrive, fond de nouveau sur les insurges, les repousse, les sabre, les poursuit a coups de baionnettes. Ils fuient, se pressent aux portes, ou escaladent les tribunes et se sauvent par les fenetres. La salle est enfin evacuee: il etait minuit.

La convention, delivree des assaillans qui ont porte la violence et la mort dans son sein, met quelques instans a se remettre. Le calme se retablit enfin. "Il est donc vrai, s'ecrie un membre, que cette assemblee, berceau de la republique, a manque encore une fois d'en devenir le tombeau! Heureusement le crime des conspirateurs est encore avorte. Mais, representans, vous ne seriez pas dignes de la nation, si vous ne la vengiez d'une maniere eclatante." On applaudit de toutes parts, et, comme au 12 germinal, la nuit est employee a punir les attentats du jour; mais des faits autrement graves appellent des mesures bien autrement severes. Le premier soin est de rapporter les decrets proposes et rendus par les revoltes. "Rapporter n'est pas le mot, dit-on a Legendre qui avait fait cette proposition. La convention n'a pas vote, n'a pas pu voter, tandis qu'on egorgeait l'un de ses membres. Tout ce qui a ete fait n'est pas a elle, mais aux brigands qui l'opprimaient, et a quelques representans coupables qui s'etaient rendus leurs complices." On declare donc tout ce qui s'est fait comme non avenue. Les secretares brulent les minutes des decrets portes par les seditieux. On cherche ensuite des yeux les deputes qui ont pris la parole pendant cette seance terrible; on les montre au doigt, on les interpelle avec vehemence. "Il n'y a plus, s'ecrie Thibaudeau, il n'y a plus d'espoir de conciliation entre nous et une minorite factieuse. Puisque le glaive est tire, il faut la combattre, et profiter des circonstances pour ramener a jamais la paix et la securite dans le sein de cette assemblee. Je demande que vous decretiez sur-le-champ l'arrestation de ces deputes qui, trahissant tous leurs devoirs, ont voulu realiser les voeux de la revolte, et les ont rediges en lois. Je demande que les comites proposent sur-le-champ les mesures les plus severes contre ces mandataires infideles a leur patrie et a leurs sermens."

Alors on les designe: c'est Rhul, Romme et Duroi, qui ont demande du silence pour faire ouvrir la deliberation; c'est Albitte, qui a fait nommer un bureau; c'est Goujon et Duquesnoy, qui ont demande la suspension des comites, et la formation d'une commission extraordinaire de quatre membres; c'est Bourbotte et Prieur (de la Marne), qui ont accepte, avec Duroi et Duquesnoy, d'etre les membres de cette commission; c'est Soubrany, que les rebelles ont nomme commandant de l'armee parisienne; c'est Peyssard, qui a crie victoire pendant l'action. Duroi, Goujon, veulent parler: on les en empeche, on les traite d'assassins, on les decrete sur-le-champ, et on demande qu'ils ne puissent pas s'enfuir, comme la plupart de ceux qui ont ete decretes le **12 germinal. Le president les fait entourer par la gendarmerie, et conduire a la barre.** On cherche Romme, qui tarde a se montrer; Bourdon le signale du doigt; il est traîne a la barre avec ses collegues. Les vengeances ne s'arretent pas la; on veut atteindre encore tous les

montagnards qui se sont signales par des missions extraordinaires dans les departemens. "Je demande, s'ecrie une voix, l'arrestation de Lecarpentier, bourreau de la Manche.... De Pinet aine, s'ecrie une autre voix, bourreau des habitans de la Biscaye.... De Borie, s'ecrie une troisieme, devastateur du Midi, et de Fayau, l'un des exterminateurs de la Vendee." Ces propositions sont decretees aux cris de _vive la convention! vive la republique!_ "Il ne faut plus de demi-mesures, dit Tallien. Le but du mouvement d'aujourd'hui etait de retablir les jacobins et surtout la commune; il faut detruire ce qui en reste; il faut arreter et Pache et Bouchotte. Ce n'est la que le prelude des mesures que le comite vous proposera. Vengeance, citoyens, vengeance contre les assassins de leurs collegues et de la representation nationale! Profitons de la maladresse de ces hommes qui se croient les egaux de ceux qui ont abattu le trone, et cherchent a rivaliser avec eux; de ces hommes qui veulent faire des revolutions, et ne savent faire que des revoltes. Profitons de leur maladresse, hatons-nous de les frapper et de mettre ainsi un terme a la revolution." On applaudit, on adopte la proposition de Tallien. Dans cet entrainement de la vengeance, des voix denoncent Robert Lindet, que ses vertus et ses services ont jusqu'ici protege contre les fureurs de la reaction. Lehardi demande l'arrestation de _ce monstre_; mais tant de voix contraires se font entendre pour vanter la douceur de Lindet, pour rappeler qu'il a sauve des communes et des departemens entiers, que l'ordre du jour est adopte. Apres ces mesures, on ordonne de nouveau le desarmement des terroristes; on decrete que le quintidi prochain (dimanche 24 mai), les sections s'assembleront et procederont sur-le-champ _au desarmement des assassins, des buveurs de sang, des voleurs et des agens de la tyrannie qui preceda le 9 thermidor_; on les autorise meme a faire arreter ceux qu'elles croiront devoir traduire devant les tribunaux. On decide en meme temps que, jusqu'a nouvel ordre, les femmes ne seront plus admises dans les tribunes. Il etait trois heures du matin. Les comites faisant annoncer que tout est tranquille dans Paris, on suspend la seance jusqu'a dix heures.

Telle avait ete cette revolte du 1er prairial. Aucune journee de la revolution n'avait presente un spectacle si terrible. Si, au 31 mai et au 9 thermidor, des canons furent braques sur la convention, cependant le lieu de ses seances n'avait pas encore ete envahi, ensanglante par un combat, traverse par les balles, et souille par l'assassinat d'un representant du peuple. Les revolutionnaires, cette fois, avaient agi avec la maladresse et la violence d'un parti battu depuis longtemps, sans complices dans le gouvernement dont il est exclu, prive de ses chefs, et dirige par des hommes obscurs, compromis et desesperes. Sans savoir se servir de la Montagne, sans l'avertir meme du mouvement, ils avaient compromis et expose a l'echafaud des deputes integres, etrangers aux exces de la terreur, attaches aux patriotes par effroi de la reaction, et n'ayant pris la parole que pour empecher de plus grands malheurs, et pour hater l'accomplissement de quelques voeux qu'ils partageaient.

Cependant les revoltes, voyant le sort qui les attendait tous, et habitues d'ailleurs aux luttes revolutionnaires, n'etaient pas gens a se disperser tout d'un coup. Ils se reunirent le lendemain a la commune, s'y proclamerent en insurrection permanente, et tacherent de rassembler autour d'eux les sections qui leur etaient devouees. Cependant, pensant que la commune n'etait pas un bon poste, quoiqu'elle fut placee entre le quartier du Temple et la Cite, ils prefererent etabli le centre de l'insurrection dans le faubourg Saint-Antoine. Ils s'y transporterent dans le milieu du jour, et se preparentent a renouveler la tentative de la veille. Cette fois, ils tacherent d'agir avec plus d'ordre et de mesure. Ils firent partir trois bataillons parfaitement armes et organises: c'etaient ceux des sections des Quinze-Vingts, de Montreuil et de Popincourt, tous trois composes d'ouvriers robustes, et diriges par des chefs intrepides. Ces bataillons s'avancerent seuls, sans le concours de peuple qui les accompagnait la veille, rencontrerent des

sections fideles a la convention, mais qui n'etaient pas en force pour les arreter, et vinrent, dans l'apres-midi, se ranger avec leurs canons devant le Palais-National. Aussitot les sections Lepelletier, la Butte-des-Moulins et autres se placerent en face pour proteger la convention. Cependant si le combat venait a s'engager, il etait douteux, d'apres l'etat des choses, que la victoire restat aux defenseurs de la representation nationale. Par surcroit de malheur, les canonniers, qui dans toutes les sections etaient des ouvriers et de chauds revolutionnaires, abandonnerent les sections rangees devant le palais, et allerent se joindre avec leurs pieces aux canonniers de Popincourt, de Montreuil et des Quinze-Vingts. Le cri aux armes! se fit entendre, on chargea les fusils de part et d'autre, et tout sembla se preparer pour un combat sanglant. Le roulement sourd des canons retentit jusque dans l'assemblee. Beaucoup de membres se leverent pour parler. "Representans, s'ecrie Legendre, soyez calmes et demeurez a votre poste. La nature nous a tous condamnes a mort: un peu plus tot, un peu plus tard, peu importe. De bons citoyens sont prêts a vous defendre. En attendant, la plus belle motion est de garder le silence." L'assemblee se replaca tout entiere sur ses sieges, et montra ce calme imposant qu'elle avait deploye au 9 thermidor, et tant d'autres fois dans le cours de son orageuse session. Pendant ce temps, les deux troupes opposees etaient en presence, dans l'attitude la plus menacante. Avant d'en venir aux mains, quelques individus s'ecrierent qu'il etait affreux a de bons citoyens de s'egorger les uns les autres, qu'il fallait au moins s'expliquer et essayer de s'entendre. On sortit des rangs, on exposa ses griefs. Des membres des comites, qui etaient presens, s'introduisirent dans les bataillons des sections ennemies, leur parlerent; et voyant qu'on pouvait obtenir beaucoup par les moyens de conciliation, ils firent demander a l'assemblee douze de ses membres, pour venir fraterniser. L'assemblee, qui voyait une espece de faiblesse dans cette demarche, etait peu disposee a y consentir; cependant on lui dit que ses comites la croyaient utile pour empecher l'effusion du sang. Les douze membres furent envoyes et se presenterent aux trois sections. Bientot on rompit les rangs de part et d'autre; on se mela. L'homme peu cultive et d'une classe inferieure est toujours sensible aux demonstrations amicales de l'homme que son costume, son langage, ses manieres, placent au-dessus de lui. Les soldats des trois bataillons ennemis furent touches, et declarerent qu'ils ne voulaient ni verser le sang de leurs concitoyens, ni manquer aux egards dus a la convention nationale. Cependant les meneurs insisterent pour faire entendre leur petition. Le general Dubois, commandant la cavalerie des sections, et les douze representans envoyes pour fraterniser, consentirent a introduire a la barre une deputation des trois bataillons.

Ils la presenterent en effet, et demanderent la parole pour les petitionnaires. Quelques deputes voulaient la leur refuser; on la leur accorda cependant. "Nous sommes charges de vous demander, dit l'orateur de la troupe, la constitution de 93 et la liberte des patriotes." A ces mots, les tribunes se mirent a huer, et a crier: a bas les jacobins! Le president imposa silence aux interrupteurs. L'orateur continua, et dit que les citoyens reunis devant la convention etaient prêts a se retirer dans le sein de leurs familles, mais qu'ils mourraient plutot que d'abandonner leur poste, si les reclamations du peuple n'etaient pas ecoutees. Le president repondit avec fermete aux petitionnaires, que la convention venait de rendre un decret sur les subsistances, et qu'il allait le leur lire. Il le lut en effet; il ajouta ensuite qu'elle examinerait leurs propositions, et jugerait dans sa sagesse ce qu'elle devait decider. Il les invita ensuite aux honneurs de la seance.

Pendant ce temps, les trois sections ennemies etaient toujours confondues avec les autres. On leur dit que leurs petitionnaires venaient d'etre recus, que leurs propositions seraient examinees, qu'il fallait attendre la decision de la convention. Il etait onze heures; les trois bataillons se voyaient entoures de l'immense majorite des habitans de la capitale; l'heure d'ailleurs etait fort avancee, surtout

pour des ouvriers, et ils prirent le parti de se retirer dans leurs faubourgs.

Cette seconde tentative n'avait donc pas mieux réussi aux patriotes; ils n'en restèrent pas moins rassemblés dans les faubourgs, conservant leur attitude hostile, et ne se desistant point encore des demandes qu'ils avaient faites. La convention, dès le 3 au matin, rendit plusieurs décrets que réclamait la circonstance. Pour mettre plus d'unité et d'énergie dans l'emploi de ces moyens, elle donna la direction de la force armée à trois représentants, Gilet, Aubry et Delmas, et les autorisa à employer la voie des armes pour assurer la tranquillité publique; elle punit de six mois de prison quiconque battrait le tambour sans ordre, et de mort quiconque battrait la générale sans y être autorisé par les représentants du peuple. Elle ordonna la formation d'une commission militaire, pour juger et faire exécuter sur-le-champ tous les prisonniers faits aux rebelles pendant la journée du 1^{er} prairial. Elle convertit en décret d'accusation le décret d'arrestation rendu contre Duquesnoy, Duroi, Bourbotte, Prieur (de la Marne), Romme, Soubrany, Goujon, Albitte aîné, Peyssard, Lecarpentier (de la Manche), Pinet aîné, Borie et Fayau. Elle rendit la même décision à l'égard des députés arrêtés les 12 et 16 germinal, et enjoignit à ses comités de lui présenter un rapport sur le tribunal qui devrait juger les uns et les autres.

Les trois représentants se hâtèrent de réunir à Paris les troupes qui étaient répandues dans les environs pour protéger l'arrivage des grains; ils firent rester sous les armes les sections dévouées à la convention, et s'entourèrent des nombreux jeunes gens qui n'avaient pas quitté les comités pendant toute l'insurrection. La commission militaire entra en exercice le jour même; le premier individu qu'elle jugea fut l'assassin de Feraud, qui avait été arrêté la veille; elle le condamna à mort, et ordonna son exécution pour l'après-midi même du 3. On conduisit en effet le condamné à l'échafaud: mais les patriotes étaient avertis; quelques-uns des plus déterminés s'étaient réunis autour du lieu du supplice, ils fondirent sur l'échafaud, dispersèrent la gendarmerie, délivrèrent le patient, et le conduisirent dans le faubourg. Dès la nuit même, ils appelèrent à eux tous les patriotes qui étaient dans Paris, et se préparèrent à se retrancher dans le faubourg Saint-Antoine. Ils se mirent sous les armes, braquèrent leurs canons sur la place de la Bastille, et attendirent ainsi les conséquences de cette action audacieuse.

Aussitôt que cet événement fut connu de la convention, elle décréta que le faubourg Antoine serait sommé de remettre le condamné, de rendre ses armes et ses canons, et, qu'en cas de refus, il serait aussitôt bombardé. Dans ce moment, en effet, les forces qui étaient réunies permettaient à la convention de prendre un langage plus impérieux. Les trois représentants étaient parvenus à rassembler trois ou quatre mille hommes de troupes de ligne; ils avaient plus de vingt mille hommes des sections armées, à qui la crainte de voir renaître la terreur donnait beaucoup de courage, et enfin la troupe dévouée des jeunes gens. Sur-le-champ ils confièrent au général Menou le commandement de ces forces réunies, et se préparèrent à marcher sur le faubourg. Ce jour même, 4 prairial (23 mai), tandis que les représentants s'avançaient, la jeunesse dorée avait voulu faire une bravade, et s'était portée la première vers la rue Saint-Antoine. Mille ou douze cents individus composaient cette troupe téméraire. Les patriotes les laisserent s'engager sans leur opposer de résistance, et les envelopperent ensuite de toutes parts. Bientôt ces jeunes gens virent sur leurs derrières les redoutables bataillons du faubourg, ils aperçurent aux fenêtres une multitude de femmes irritées, prêtes à faire pleuvoir sur eux une grêle de pierres, et ils crurent qu'ils allaient payer cher leur imprudente bravade. Heureusement pour eux, la force armée s'approchait; d'ailleurs les habitants du faubourg ne voulurent pas les égorger; ils les laisserent sortir de leur quartier, après en avoir chatié quelques-uns.

Dans ce moment, le general Menou s'avanca avec vingt mille hommes; il fit occuper toutes les issues du faubourg, et surtout celles qui communiquaient avec les sections patriotes. Il fit braquer les canons et sommer les revoltes. Une deputation se presenta, et vint recevoir son ultimatum, qui consistait a exiger la remise des armes et de l'assassin de Feraud. Les manufacturiers et tous les gens paisibles et riches du faubourg, craignant un bombardement, s'empresserent d'user de leur influence sur la population, et deciderent les trois sections a rendre leurs armes. En effet, celles de Popincourt, des Quinze-Vingts et de Montreuil remirent leurs canons, et promirent de chercher le coupable, qui avait ete enleve. Le general Menou revint triomphant avec les canons du faubourg, et des cet instant la convention n'eut plus rien a craindre du parti patriote. Abattu pour toujours, il ne figure plus desormais que pour essayer des vengeancees.

La commission militaire commença sur-le-champ a juger tous les prisonniers qu'on avait pu saisir; elle condamna a mort des gendarmes qui s'etaient ranges avec les rebelles, des ouvriers, des marchands, membres des comites revolutionnaires, saisis en flagrant delit le 1er prairial. Dans toutes les sections, le desarmement des patriotes et l'arrestation des individus les plus signales commencerent; et, comme un jour ne suffisait pas pour cette operation, la permanence fut accordee aux sections pour la continuer.

Mais ce n'etait pas seulement a Paris que le desespero des patriotes faisait explosion. Il eclatait dans le Midi par des evenemens non moins malheureux. On les a vus refugies a Toulon au nombre de sept a huit mille, entourer plusieurs fois les representans, leur arracher des prisonniers accuses d'emigration, et tacher d'entraîner dans leur revolte les ouvriers de l'arsenal, la garnison et les equipages des vaisseaux. L'escadre etait prete a mettre a la voile, et ils voulaient l'en empecher. Les equipages des vaisseaux arrives de Brest, et reunis a la division de Toulon pour l'expedition qu'on meditait, leur etaient tout a fait opposes; mais ils pouvaient compter sur les marins appartenant au port de Toulon. Ils choisirent pour agir a peu pres les memes epoques que les patriotes de Paris. Le representant Charbonnier, qui avait demande un conge, etait accuse de les diriger secretement. Ils s'insurgerent le 25 floreal (14 mai), marcherent sur la commune de Soulies, s'emparerent de quinze emigres prisonniers, revinrent triomphans a Toulon, et consentirent cependant a les rendre aux representans. Mais, les jours suivans, ils se revolterent de nouveau, souleverent les ouvriers de l'arsenal, s'emparerent des armes qu'il renfermait, et entourerent le representant Brunel, pour lui faire ordonner l'elargissement des patriotes. Le representant Nion, qui etait sur la flotte, accourut; mais la sedition etait victorieuse. Les deux representans furent obliges de signer l'ordre d'elargissement. Brunel, desespero d'avoir cede, se brula la cervelle; Nion se refugia sur la flotte. Alors les revoltes songerent a marcher sur Marseille, pour soulever, disaient-ils, tout le Midi. Mais les representans en mission a Marseille firent placer une compagnie d'artillerie sur la route, et prirent toutes les precautions pour empecher l'execution de leurs projets. Le 1er prairial ils etaient maitres dans Toulon, sans pouvoir, il est vrai, s'etendre plus loin, et tachaient de gagner les equipages de l'escadre, dont une partie resistait, tandis que l'autre, toute composee de marins provencaux, paraissait decidee a se reunir a eux.

Le rapport de ces evenemens fut fait a la convention le 8 prairial; il ne pouvait manquer de provoquer un nouveau dechainement contre les montagnards et les patriotes. On dit que les evenemens de Toulon et de Paris etaient concertes; on accusa les deputes montagnards d'en etre les organisateurs secrets, et on se livra contre eux a de nouvelles fureurs. Sur-le-champ on ordonna l'arrestation de Charbonnier, Escudier, Ricord et Salicetti, accuses tous quatre d'agiter le Midi. Les deputes mis en accusation le 1er prairial, et dont les juges n'etaient pas encore choisis, furent en butte a un nouveau redoublement de severite.

Sans aucun egard pour leur qualite de representans du peuple, on les defera a la commission militaire chargee de juger les fauteurs et complices de l'insurrection du 1er prairial. Il n'y eut d'excepte que le vieux Rhul, dont plusieurs membres attesterent la sagesse et les vertus. On envoya au tribunal d'Eure-et-Loir l'ex-maire Pache, son gendre Audouin, l'ancien ministre Bouchotte, ses adjoints Daubigny et Hassenfratz; enfin les trois agens principaux de la police de Robespierre, Heron, Marchand et Clemence. Il semblait que la deportation prononcee contre Billaud, Collot et Barrere, eut acquis force de chose jugee; point du tout. Dans ces jours de rigueur on trouva la peine trop douce: on decida qu'il fallait les juger de nouveau et les envoyer devant le tribunal de la Charente-Inferieure, pour leur faire subir la mort, destinee a tous les chefs de la revolution. Jusqu'ici les membres restans des anciens comites paraissaient pardones; les eclatans services de Carnot, de Robert Lindet et de Prieur (de la Cote-d'Or), avaient semble les proteger contre leurs ennemis: ils furent denonces avec une affreuse violence par le girondin Henri Lariviere. Robert Lindet, quoique defendu par une foule de membres qui connaissaient et son merite et ses services, fut neanmoins frappe d'arrestation. Carnot a organise la victoire_, s'ecrierent une foule de voix; les reacteurs furieux n'oserent pas decreter le vainqueur de la coalition. On ne dit rien sur Prieur (de la Cote-d'Or). Quant aux membres de l'ancien comite de surete generale, qui n'etaient pas encore arretes, ils le furent tous. David, que son genie avait fait absoudre, fut arrete avec Jagot, Elie Lacoste, Lavicomterie, Dubarran et Bernard (de Saintes). On ne fit d'exception que pour Louis (du Bas-Rhin), dont l'humanite etait trop connue. Enfin le rapport deja ordonne contre tous ceux qui avaient rempli des missions, et qu'on appelait les proconsuls, fut demande sur-le-champ. On commença a proceder contre d'Artigoyte, Mallarme, Javognes, Sergent, Monestier, Lejeune, Allard, Lacoste et Baudot. On se preparait a passer successivement en revue tous ceux qui avaient ete charges de missions quelconques. Ainsi aucun des chefs de ce gouvernement qui avait sauve la France n'etait pardonne: membres des comites, deutes en mission, subissaient la loi commune. On epargnait le seul Carnot, que l'estime des armees commandait de menager; mais on frappait Lindet, citoyen tout aussi utile et plus genereux, mais que des victoires ne protegeaient pas contre la lachete des reacteurs.

Certes, il n'etait pas besoin de tels sacrifices pour satisfaire les manes du jeune Feraud; il suffisait des honneurs touchans rendus a sa memoire. La convention decreta pour lui une seance funebre. La salle fut decoree en noir; tous les representans s'y rendirent en grand costume et en deuil. Une musique douce et lugubre ouvrit la seance; Louvet prononca ensuite l'eloge du jeune representant, si devoue, si courageux, si tot enleve a son pays. Un monument fut vote pour immortaliser son heroisme. On profita de cette occasion pour ordonner une fete commemorative en l'honneur des girondins. Rien n'etait plus juste. Des victimes aussi illustres, quoiqu'elles eussent compromis leur pays, meritaient des hommages; mais il suffisait de jeter des fleurs sur leurs tombes, il n'y fallait pas du sang. Cependant on en repandit des flots; car aucun parti, meme celui qui prend l'humanite pour devise, n'est sage dans sa vengeance. Il semblait en effet que, non contente de ses pertes, la convention voulut elle-meme y en ajouter de nouvelles. Les deutes accuses, traduits d'abord au chateau du Taureau pour prevenir toute tentative en leur faveur, furent amenes a Paris, et leur proces instruit avec la plus grande activite. Le vieux Rhul, qu'on avait seul excepte du decret d'accusation, ne voulait pas de ce pardon; il croyait la liberte perdue, et il se donna la mort d'un coup de poignard. Emus par tant de scenes funebres, Louvet, Legendre, Freron, demanderent le renvoi a leurs juges naturels des deutes traduits devant la commission; mais Revere, ancien terroriste, devenu royaliste fogueux, Bourdon (de l'Oise), implacable comme un homme qui avait eu peur, insisterent pour le decret, et le firent maintenir.

Les deutes furent traduits devant la commission le 29 prairial (17

juin). Malgré les recherches les plus soigneuses, on n'avait découvert aucun fait qui prouvât leur connivence secrète avec les revoltes. Il était difficile en effet qu'on en découvrit, car ils ignoraient le mouvement; ils ne se connaissaient même pas les uns les autres; Bourbotte seul connaissait Goujon, pour l'avoir rencontré dans une mission aux armées. Il était prouvé seulement que, l'insurrection accomplie, ils avaient voulu faire légaliser quelques-uns des vœux du peuple. Ils furent néanmoins condamnés, car une commission militaire, à laquelle un gouvernement envoie des accusés importants, ne sait jamais les lui renvoyer absous. Il n'y eut d'acquitté que Forestier. On l'avait joint aux condamnés, quoiqu'il n'eût pas fait une seule motion pendant la fameuse séance. Peyssard, qui avait seulement poussé un cri pendant le combat, fut condamné à la déportation. Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Bourbotte, Soubrany, furent condamnés à mort. Romme était un homme simple et austère; Goujon était jeune, beau, et doué de qualités heureuses; Bourbotte, aussi jeune que Goujon, joignait à un rare courage l'éducation la plus soignée; Soubrany était un ancien noble, sincèrement dévoué à la cause de la révolution. À l'instant où on leur prononça leur arrêt, ils remirent au greffier des lettres, des cachets et des portraits destinés à leurs familles. On les fit retirer ensuite pour les déposer dans une salle particulière avant de les conduire à l'échafaud. Ils s'étaient promis de n'y pas arriver. Il ne leur restait qu'un couteau et une paire de ciseaux, qu'ils avaient cachés dans la doublure de leurs vêtements. En descendant l'escalier, Romme se frappa le premier, et craignant de se manquer, se frappa plusieurs fois encore, au cœur, au cou, au visage. Il transmit le couteau à Goujon, qui, d'une main assurée, se porta un coup mortel, et tombe sans vie. Des mains de Goujon, l'arme libératrice passe à celles de Duquesnoy, Duroi, Bourbotte et Soubrany. Malheureusement Duroi, Bourbotte, Soubrany, ne réussissent pas à se porter des atteintes mortelles; ils sont traînés tout sanglants à l'échafaud. Soubrany, noyé dans son sang, conservait néanmoins, malgré ses douleurs, le calme et l'attitude fière qu'on avait toujours remarqués en lui. Duroi était désespéré de s'être manqué: "Jouissez, s'écriait-il, jouissez de votre triomphe, messieurs les royalistes." Bourbotte avait conservé toute la sérénité de la jeunesse; il parlait avec une imperturbable tranquillité au peuple. À l'instant où il allait recevoir le coup fatal, on s'aperçut que le couteau n'avait pas été remonté; il fallut disposer l'instrument: il employa ce temps à proférer encore quelques paroles. Il assurait que nul ne mourait plus dévoué à son pays, plus attaché à son bonheur et à sa liberté. Il y avait peu de spectateurs à cette exécution: le temps du fanatisme politique était passé; on ne tuait plus avec cette fureur qui autrefois rendait insensible. Tous les cœurs furent soulevés en apprenant les détails de ce supplice, et les thermidoriens en recueillirent une honte méritée. Ainsi, dans cette longue succession d'idées contraires, toutes eurent leurs victimes; les idées même de clémence, d'humanité, de réconciliation, eurent leurs holocaustes; car, dans les révolutions, aucune ne peut rester pure de sang humain.

Le parti montagnard se trouvait ainsi entièrement détruit. Les patriotes venaient d'être vaincus à Toulon. Après un combat assez sanglant, livré sur la route de Marseille, ils avaient été obligés de rendre les armes, et de livrer la place sur laquelle ils espéraient s'appuyer pour soulever la France. Ils n'étaient donc plus un obstacle, et, comme d'usage, leur chute amena encore celle de quelques institutions révolutionnaires. Le célèbre tribunal, presque réduit, depuis la loi du **8 nivose, a un tribunal ordinaire, fut définitivement aboli. Tous les** accusés furent rendus aux tribunaux criminels jugeant d'après la procédure de 1791; les conspirateurs seuls devaient être jugés d'après la procédure du 8 nivose, et sans recours en cassation. Le mot révolutionnaire, appliqué aux institutions et aux établissements, fut supprimé. Les gardes nationales furent reorganisées sur l'ancien pied; les ouvriers, les domestiques, les citoyens peu aisés, le peuple enfin, en furent exclus; et le soin de la tranquillité publique se trouva ainsi confié de nouveau à la classe qui avait le plus d'intérêt à la

maintenir. A Paris, la garde nationale, organisee par bataillons, par brigades, et commandee alternativement par chaque chef de brigade, fut mise sous les ordres du comite militaire. Enfin la concession la plus desiree par les catholiques, la restitution des eglises, leur fut accordee; on les leur rendit, a la charge par eux de les entretenir a leurs frais. Du reste, cette mesure, quoiqu'elle fut un resultat de la reaction, etait appuyee par les esprits les plus sages. On la regardait comme propre a calmer les catholiques, qui ne croiraient pas avoir recouvre la liberte du culte tant qu'ils n'auraient pas leurs anciens edifices pour en celebrer les ceremonies.

Les discussions de finance, interrompues par les evenemens de prairial, etaient toujours les plus urgentes et les plus penibles. L'assemblee y etait revenue aussitot que le calme avait ete retabli; elle avait de nouveau decrete qu'il n'y aurait qu'un seul pain, afin d'oter au peuple l'occasion d'accuser le luxe des riches; elle avait ordonne des recensements de grains, pour assurer le superflu de chaque departement a l'approvisionnement des armees et des grandes communes; enfin elle avait rapporte le decret qui permettait le libre commerce de l'or et de l'argent. Ainsi l'urgence des circonstances l'avait ramenee a quelques-unes de ces mesures revolutionnaires contre lesquelles on etait si fort dechaine. L'agiotage avait ete porte au dernier degre de fureur. Il n'y avait plus de boulangers, de bouchers, d'epiciers en titre; tout le monde achetait et revendait du pain, de la viande, des epices, des huiles, etc. Les greniers et les caves etaient remplis de marchandises et de comestibles, sur lesquels tout le monde speculait. On vendait, au Palais-Royal, du pain blanc a 25 ou 30 francs la livre. Les regrattiers se precipitaient sur les marches, et achetaient les fruits et les legumes qu'apportaient les gens de la campagne, pour les faire rencherir sur-le-champ. On allait acheter d'avance les recoltes en vert et pendant par racine, ou les troupeaux de bestiaux, pour speculer ensuite sur l'augmentation des prix. La convention defendit aux marchands regrattiers de se presenter dans les marches avant une certaine heure. Elle fut oblige de decreter que les bouchers patentes pourraient seuls acheter des bestiaux; que les recoltes ne pourraient etre achetees avant la moisson. Ainsi tout etait bouleverse; tous les individus, meme les plus etrangers aux speculations de commerce, etaient a l'affut de chaque variation de l'assignat pour faire subir la perte a autrui, et recueillir eux-memes la plus-value d'une denree ou d'une marchandise.

On a vu qu'entre les deux projets de reduire l'assignat au cours, ou de percevoir l'impot en nature, la convention avait prefere celui qui consistait a vendre les biens sans encheres, et trois fois la valeur de **1790. C'etait, comme on a dit, le seul moyen de les vendre, car** l'enchere faisait toujours monter les biens a proportion de la baisse de l'assignat, c'est-a-dire a un prix auquel le public ne pouvait pas atteindre. Aussitot la loi rendue, la quantite des soumissions fut extraordinaire. Des qu'on sut qu'il suffisait de se presenter le premier pour ne payer les biens que trois fois la valeur de 1790, en assignats, on accourut de toutes parts. Pour certains biens on vit jusqu'a plusieurs centaines de soumissions; a Charenton, il en fut fait trois cent soixante pour un domaine provenant des Peres de la Merci; il en fut fait jusqu'a cinq cents pour un autre. On encombrait les hotels des districts. De simples commis, des gens sans fortune, mais dans les mains desquels se trouvaient momentanement des sommes d'assignats, couraient soumissionner les biens. Comme ils n'etaient tenus de payer sur-le-champ qu'un sixieme, et le reste dans plusieurs mois, ils achetaient avec des sommes minimales des biens considerables, pour les revendre avec benefice a ceux qui s'etaient moins hates. Grace a cet empressement, des domaines que les administrateurs ne savaient pas etre devenus proprietes nationales, etaient signales comme tels. Le plan de Bourdon (de l'Oise) avait donc un plein succes, et on pouvait esperer que bientot une grande partie des biens serait vendue, et que les assignats seraient ou retires ou releves. Il est vrai que la republique faisait, sur ces ventes, des pertes qui, a les calculer numeriquement, etaient considerables.

L'estimation de 1790, fondee sur le revenu apparent, etait souvent inexacte, car les biens du clerge et tous ceux de l'ordre de Malte etaient loues a tres bas prix; les fermiers payaient le surplus du prix en pots-de-vin, qui s'elevaient souvent a quatre fois le prix du bail. Une terre affermee ostensiblement 1,000 francs en rapportait en realite **4,000; d'apres l'estimation de 1790, cette terre etait portee a 25,000** francs de valeur, elle devait etre payee 75,000 fr. en assignats, qui ne valaient en realite que 7,500 fr. A Honfleur, des magasins a sel, dont la construction avait coute plus de 400,000 livres, allaient se vendre en realite 22,500 livres. D'apres ce calcul, la perte etait grande; mais il fallait s'y resigner, sauf a la rendre moindre en exigeant quatre ou cinq fois la valeur de 1790, au lieu de trois fois seulement.

Rewbell et une foule de deputes ne comprirent pas cela; ils ne virent que la perte apparente. Ils pretendirent qu'on gaspillait les tresors de la republique, et qu'on la privait de ses ressources. Il s'eleva des cris de toutes parts. Ceux qui n'entendaient pas la question, et ceux qui voyaient disparaître avec peine les biens des emigres, se coaliserent pour faire suspendre le decret. Balland et Bourdon (de l'Oise) le defendirent avec chaleur; ils ne surent pas donner la raison essentielle, c'est qu'il ne fallait pas demander des biens plus que les acheteurs n'en pouvaient donner, mais ils dirent, ce qui etait vrai, que la perte numerique n'etait pas aussi grande qu'elle le paraissait en effet; que 75,000 francs en assignats ne valaient que 7,500 francs en numeraire, mais que le numeraire avait deux fois plus de valeur qu'autrefois, et que 7,500 francs representaient certainement 15 ou **20,000 francs de 1790; ils dirent que la perte actuelle etait balancee** par l'avantage qu'on avait de terminer sur-le-champ cette catastrophe financiere, de retirer ou de relever les assignats, de faire cesser l'agiotage sur les marchandises en appelant le papier sur les terres, de livrer immediatement la masse des biens nationaux a l'industrie individuelle, et enfin d'oter toute esperance aux emigres.

On suspendit neanmoins le decret. On ordonna aux administrations de continuer a recevoir les soumissions, pour que tous les biens nationaux fussent ainsi denonces par l'interet individuel, et que l'on put en dresser un etat plus exact. Quelques jours apres, on rapporta tout-a-fait le decret, et on decida que les biens continueraient a etre vendus aux encheres.

Ainsi, apres avoir entrevu le moyen de faire, cesser la crise, on l'abandonna, et on retomba dans l'epouvantable detresse d'ou on aurait pu sortir. Cependant, puisqu'on ne faisait rien pour relever les assignats, on ne pouvait pas rester dans l'affreux mensonge de la valeur nominale, qui ruinait la republique et les particuliers payes en papier. Il fallait revenir a la proposition, deja faite, de reduire les assignats. On avait rejete la proposition de les reduire au cours de l'argent, parce que les Anglais, disait-on, regorgeant de numeraire, seraient maitres du cours; on n'avait pas voulu les reduire au cours du ble, parce que le prix des grains avait considerablement augmente; on avait refuse de prendre le temps pour echelle, et de reduire chaque mois le papier d'une certaine valeur, parce que c'etait, disait-on, le demonetiser et faire banqueroute. Toutes ces raisons etaient frivoles; car, soit qu'on choisit l'argent, le ble, ou le temps, pour determiner la reduction du papier, on le demonetisait egalement. La banqueroute ne consistait pas a reduire la valeur de l'assignat entre particuliers, car cette reduction avait deja eu lieu de fait, et la reconnaitre, ce n'etait qu'empêcher les vols; la banqueroute eut consiste plutot dans le retablisement de la vente des biens aux encheres. Ce que la republique avait promis, en effet, ce n'etait pas que les assignats valussent telle ou telle somme entre particuliers (cela ne dependait pas d'elle), mais qu'ils procurassent telle quantite de biens; or, en etablissant l'enchere, l'assignat ne procurait plus une certaine quantite de biens; il devenait impuissant a l'egard des biens comme a l'egard des denrees; il subissait la meme baisse par l'effet de la concurrence.

On chercha une autre mesure que l'argent, le ble ou le temps, pour reduire l'assignat; on choisit la quantite des emissions. Il est vrai, en principe, que l'augmentation du numeraire en circulation fait augmenter proportionnellement le prix de tous les objets. Or, si un objet avait valu un franc, lorsqu'il y avait deux milliards de numeraire en circulation, il devait valoir deux francs lorsqu'il y avait quatre milliards de numeraire, trois lorsqu'il y en avait six, quatre lorsqu'il y en avait huit, cinq lorsqu'il y en avait dix. En supposant que la circulation actuelle des assignats s'elevat a dix milliards, il fallait payer aujourd'hui cinq fois plus que lorsqu'il n'y avait que 2 milliards. On etablit une echelle de proportion, a partir de l'epoque ou il n'y avait que 2 milliards d'assignats en circulation, et on decida que, dans tout paiement fait en assignats, on ajouterait un quart en sus par chaque 500 millions ajoutes a la circulation. Ainsi, une somme de **2,000 francs stipulee lorsqu'il y avait 2 milliards en circulation**, serait payee, lorsqu'il y en avait 2 milliards 500 millions, 2,500 francs; lorsqu'il y en avait 3 milliards, elle serait payee 3,000 francs; aujourd'hui enfin qu'il y en avait 10 milliards, elle devrait etre payee 10,000 francs.

Ceux qui regardaient la demonetisation comme une banqueroute n'auraient pas du etre rassures par cette mesure, car, au lieu de demonetiser dans la proportion de l'argent, du ble ou du temps, on demonetisait dans celle des emissions, ce qui revenait au meme, a un inconvenient pres qui se trouvait de plus ici. Grace a la nouvelle echelle, chaque emission allait diminuer d'une quantite certaine et connue la valeur de l'assignat. En emettant 500 millions, l'etat allait enlever au porteur de l'assignat un quart, un cinquieme, un sixieme, etc., de ce qu'il possedait.

Cependant cette echelle, qui avait ses inconveniens aussi bien que toutes les autres reductions au cours de l'argent ou du ble, aurait du etre au moins appliquee a toutes les transactions; mais on ne l'osa pas: on l'appliqua d'abord a l'impot et a son arriere. On promit de l'appliquer aux fonctionnaires publics, quand le nombre en aurait ete reduit, et aux rentiers de l'etat, quand les premieres rentrees de l'impot, d'apres la nouvelle echelle, permettraient de les payer sur le meme pied. On n'osa pas faire profiter de l'echelle les creanciers de toute espece, les proprietaires de maisons de ville ou de campagne, les proprietaires d'usines, etc. Il n'y eut de favorises que les proprietaires de fonds territoriaux. Les fermiers, faisant sur les denrees des profits excessifs, et ne payant, au moyen des assignats, que le dixieme ou le douzieme du prix de leur bail, furent contraints d'acquitter leur fermage d'apres l'echelle nouvelle. Ils devaient fournir une quantite d'assignats proportionnee a la quantite emise depuis le moment ou leur bail avait ete passe.

Telles furent les mesures par lesquelles on essaya de diminuer l'agiotage, et de faire cesser le desordre des valeurs. Elles consistenter, comme on voit, a defendre aux speculateurs de devancer les consommateurs dans l'achat des comestibles et des denrees, et a proportionner les paiemens en assignats a la quantite de papier en circulation.

La cloture des Jacobins en brumaire avait commence la ruine des patriotes, l'evenement du 12 germinal l'avait avancee, mais celui de prairial l'acheva. La masse des citoyens qui leur etaient opposes, non par royalisme, mais par crainte d'une nouvelle terreur, etaient plus dechaines que jamais, et les poursuivaient avec la derniere rigueur. On enferma, on desarmait tous les hommes qui avaient servi chaudement la revolution. On exercait, a leur egard, des actes aussi arbitraires qu'envers les anciens suspects. Les prisons se remplissaient comme avant le 9 thermidor, mais elles se remplissaient de revolutionnaires. Le nombre des detenus ne s'elevait pas, comme alors, a pres de cent mille

individus, mais a vingt ou vingt-cinq mille. Les royalistes triomphaient. Le desarmement ou l'emprisonnement des patriotes, le supplice des deputes montagnards, la procedure commencee contre une foule d'autres, la suppression du tribunal revolutionnaire, la restitution des eglises au culte catholique, la recomposition des gardes nationales, etaient autant de mesures qui les remplissaient de joie et d'esperance. Ils se flattaient que bientot ils obligeraient la revolution a se detruire elle-meme, et qu'on verrait la republique enfermer ou mettre a mort tous les hommes qui l'avaient fondee. Pour acclereler ce mouvement, ils intriguaient dans les sections, ils les excitaient contre les revolutionnaires, et les portaient aux derniers exces. Une foule d'emigres rentraient, ou avec de faux passeports, ou sous pretexte de demander leur radiation. Les administrations locales, renouvelees depuis le 9 thermidor, et remplies d'hommes ou faibles ou ennemis de la republique, se pretaient a tous les mensonges officieux qu'on exigeait d'elles; tout ce qui tendait a adoucir le sort de ce qu'on appelait les victimes de la terreur leur semblait permis, et elles fournissaient ainsi a une foule d'ennemis de leur pays le moyen d'y rentrer pour le dechirer. A Lyon et dans tout le Midi, les agens royalistes continuaient a reparaitre secretement; les compagnies de Jesus et du Soleil avaient commis de nouveaux massacres. Dix mille fusils, destines a l'armee des Alpes, avaient ete inutilement distribues a la garde nationale de Lyon; elle ne s'en etait pas servie, et avait laisse egorger, le 25 prairial (13 juin), une foule de patriotes. La Saone et le Rhone avaient de nouveau roule des cadavres. A Nimes, Avignon, Marseille, les memes massacres eurent lieu. Dans cette derniere ville on s'etait porte au fort Saint-Jean, et on y avait renouvele les horreurs de septembre contre les prisonniers.

Le parti dominant de la convention, compose des thermidoriens et des girondins, tout en se defendant contre les revolutionnaires, suivait de l'oeil les royalistes, et sentait la necessite de les comprimer. Il fit decreter sur-le-champ que la ville de Lyon serait desarmee par un detachement de l'armee des Alpes, et que les autorites, qui avaient laisse massacrer les patriotes, seraient destituees. Il fut enjoint en meme temps aux comites civils des sections, de reviser les listes de detention, et d'ordonner l'elargissement de ceux qui etaient enfermes sans des motifs suffisans. Aussitot les sections, excitees par les intrigans royalistes, se souleverent; elles vinrent adresser des petitions menacantes a la convention, et dirent que le comite de surete generale elargissait les terroristes, et leur rendait des armes. Les sections de Lepelletier et du Theatre-Francais (Odeon), toujours les plus ardentes contre les revolutionnaires, demanderent si on voulait relever la faction abattue, et si c'etait pour faire oublier le terrorisme qu'on venait parler de royalisme a la France.

A ces petitions, souvent peu respectueuses, les interesses au desordre ajoutaient les bruits les plus capables d'agiter les esprits. C'etait Toulon qui avait ete livre aux Anglais; c'etaient le prince de Conde et les Autrichiens qui allaient entrer par la Franche-Comte, tandis que les Anglais penetreraient par l'Ouest; c'etait Pichegru qui etait mort; c'etaient les subsistances qui allaient manquer parce qu'on voulait les rendre au commerce libre; c'etait enfin une reunion des comites qui, effrayes des dangers publics, avaient delibere de retablir le regime de la terreur. Les journaux voues au royalisme excitaient, fomentaient tous ces bruits; et, au milieu de cette agitation generale, on pouvait dire veritablement que le regne de l'anarchie etait venu. Les thermidoriens et les contre-revolutionnaires se trompaient quand ils appelaient anarchie le regime qui avait precede le 9 thermidor: ce regime avait ete une dictature epouvantable; mais l'anarchie avait commence depuis que deux factions, a peu pres egales en forces, se combattaient sans que le gouvernement fut assez fort pour les vaincre.

CHAPITRE XXX.

SITUATION DES ARMEES AU NORD ET SUR LE RHIN, AUX ALPES ET AUX PYRENEES VERS LE MILIEU DE L'AN III.--PREMIERS PROJETS DE TRAHISON DE PICHEGRU.--ETAT DE LA VENDEE ET DE LA BRETAGNE.--INTRIGUES ET PLANS DES ROYALISTES.--RENOUVELLEMENT DES HOSTILITES SUR QUELQUES POINTS DES PAYS PACIFIES.--EXPEDITION DE QUIBERON.--DESTRUCTION DE L'ARMEE ROYALISTE PAR HOCHÉ.--CAUSE DU PEU DE SUCCES DE CETTE TENTATIVE.--PAIX AVEC L'ESPAGNE.--PASSAGE DU RHIN PAR LES ARMEES FRANCAISES.

La situation des armées avait peu changé, et quoique une moitié de la belle saison fut écoulée, il ne s'était passé aucun événement important. Moreau avait reçu le commandement de l'armée du Nord, campée en Hollande; Jourdan, celui de l'armée de Sambre-et-Meuse, placée sur le Rhin, vers Cologne; Pichegru, celui de l'armée du Rhin, cantonnée depuis Mayence jusqu'à Strasbourg. Les troupes étaient dans une pénurie qui n'avait fait que s'augmenter par le relâchement de tous les ressorts du gouvernement, et par la ruine du papier-monnaie. Jourdan n'avait pas un équipage de pont pour passer le Rhin, ni un cheval pour trainer son artillerie et ses bagages. Kleber, devant Mayence, n'avait pas le quart du matériel nécessaire pour assiéger cette place. Les soldats désertaient tous à l'intérieur. La plupart croyaient avoir assez fait pour la république, en portant ses drapeaux victorieux jusqu'au Rhin. Le gouvernement ne savait pas les nourrir; il ne savait ni occuper ni rechauffer leur ardeur par de grandes opérations. Il n'osait pas ramener par la force ceux qui désertaient leurs drapeaux. On savait que les jeunes gens de la première réquisition, rentrés dans l'intérieur, n'étaient ni recherchés ni punis; à Paris même ils étaient dans la faveur des comités, dont ils formaient souvent la milice volontaire. Aussi le nombre des désertions était considérable; les armées avaient perdu le quart de leur effectif, et on sentait partout ce relâchement général qui détache le soldat du service, mécontente les chefs, et met leur fidélité en péril. Le député Aubry, chargé, au comité de salut public, du personnel de l'armée, y avait opéré une véritable réaction contre tous les officiers patriotes, en faveur de ceux qui n'avaient pas servi dans les deux grandes années de 93 et 94.

Si les Autrichiens n'avaient pas été si démoralisés, c'eût été le moment pour eux de se venger de leurs revers; mais ils se reorganisaient lentement au-delà du Rhin, et ils n'osaient rien faire pour empêcher les deux seules opérations tentées par les armées françaises, le siège de Luxembourg et celui de Mayence. Ces deux places étaient les seuls points que la coalition conservait sur la rive gauche du Rhin. La chute de Luxembourg achevait la conquête des Pays-Bas, et la rendait définitive; celle de Mayence privait les impériaux d'une tête de pont, qui leur permettait toujours de franchir le Rhin en sûreté. Luxembourg, bloqué pendant tout l'hiver et le printemps, se rendit par famine, le 6 messidor (24 juin). Mayence ne pouvait tomber que par un siège, mais le matériel manquait; il fallait investir la place sur les deux rives, et, pour cela, il était nécessaire que Jourdan ou Pichegru franchissent le Rhin; opération difficile en présence des Autrichiens, et impossible sans des équipages de pont. Ainsi, nos armées, quoique victorieuses, étaient arrêtées par le Rhin, qu'elles ne pouvaient traverser faute de moyens, et se ressentaient, comme toutes les parties du gouvernement, de la faiblesse de l'administration actuelle.

Sur la frontière des Alpes, notre situation était moins satisfaisante encore. Sur le Rhin, du moins, nous avions fait l'importante conquête du Luxembourg; tandis que du côté de la frontière d'Italie nous avions reculé. Kellermann commandait les deux armées des Alpes; elles étaient dans le même état de pénurie que toutes les autres; et, outre la désertion, elles avaient encore été affaiblies par divers détachements. Le gouvernement avait imaginé un coup de main ridicule sur Rome. Voulant

venger l'assassinat de Basseville, il avait mis dix mille hommes sur l'escadre de Toulon, reparee entierement par les soins de l'ancien comite de salut public; il voulait les envoyer a l'embouchure du Tibre, pour aller frapper une contribution sur la cite papale, et revenir promptement ensuite sur leurs vaisseaux. Heureusement un combat naval livre contre lord Hotam, apres lequel les deux escadres s'etaient retirees egalement maltraitees, empecha l'execution de ce projet. On rendit a l'armee d'Italie la division qu'on en avait tiree; mais il fallait en meme temps envoyer un corps a Toulon, pour combattre les terroristes, un autre a Lyon, pour desamer la garde nationale, qui avait laisse egorger les patriotes. De cette maniere, les deux armees des Alpes se trouvaient privees d'une partie de leurs forces en presence des Piemontais et des Autrichiens, renforces de dix mille hommes venus du Tyrol. Le general Devins, profitant du moment ou Kellermann venait de detacher une de ses divisions sur Toulon, avait attaque sa droite vers Genes. Kellermann, ne pouvant resister a un effort superieur, avait ete oblige de se replier. Occupant toujours avec son centre le col de Tende, sur les Alpes, il avait cesse de s'etendre par sa droite jusqu'a Genes, et avait pris position derriere la ligne de Borghetto. On devait craindre de ne pouvoir bientot plus communiquer avec Genes, dont le commerce des grains allait rencontrer de grands obstacles des que la riviere du Ponant serait occupee par l'ennemi.

En Espagne, rien de decisif n'avait ete execute. Notre armee des Pyrenees orientales occupait toujours la Catalogne jusqu'aux bords de la Fluvia. D'inutiles combats avaient ete livres sur les bords de cette riviere, sans pouvoir prendre position au-dela. Aux Pyrenees occidentales, Moncey organisait son armee devoree de maladies, pour rentrer dans le Guipuscoa et s'avancer en Navarre.

Quoique nos armees n'eussent rien perdu, excepte en Italie, qu'elles eussent meme conquis l'une des premieres places de l'Europe, elles etaient, comme on voit, mal administrees, faiblement conduites, et se ressentaient de l'anarchie generale qui regnait dans toutes les parties de l'administration.

C'etait donc un moment favorable, non pour les vaincre, car le peril leur eut rendu leur energie, mais pour faire des tentatives sur leur fidelite, et pour essayer des projets de contre-revolution. On a vu les royalistes et les cabinets etrangers concerter diverses entreprises sur les provinces insurgees; on a vu Puisaye et l'Angleterre s'occuper d'un plan de descente en Bretagne; l'agence de Paris et l'Espagne projeter une expedition dans la Vendee. L'emigration songeait en meme temps a penetrer en France par un autre point. Elle voulait nous attaquer par l'Est, tandis que les expeditions tentees par l'Espagne et l'Angleterre s'effectueraient dans l'Ouest. Le prince de Conde avait son quartier-general sur le Rhin, ou il commandait un corps de deux mille cinq cents fantassins et de quinze cents cavaliers. Il devait etre ordonne a tous les emigres courant sur le continent de se reunir a lui, sous peine de n'etre pas soufferts par les puissances sur leur territoire; son corps se trouverait ainsi augmente de tous les emigres restes inutiles; et laissant les Autrichiens occupes sur le Rhin a contenir les armees republicaines, il tacherait de penetrer par la Franche-Comte, et de marcher sur Paris, tandis que le comte d'Artois, avec les insurges de l'Ouest, s'en approcherait de son cote. Si on ne reussissait pas, on avait l'espoir d'obtenir au moins une capitulation comme celle des Vendeens; on avait les memes raisons pour la demander. "Nous sommes, diraient les emigres qui auraient concouru a cette expedition, des Francais qui avons eu recours a la guerre civile, mais en France, et sans meler des etrangers dans nos rangs." C'etait meme, disaient les partisans de ce projet, le seul moyen pour les emigres de rentrer en France, soit par la contre-revolution, soit par une amnistie.

Le gouvernement anglais, qui avait pris le corps de Conde a sa solde, et

qui desirait fort une diversion vers l'Est, tandis qu'il opererait par l'Ouest, insistait pour que le prince de Conde fit une tentative, n'importe laquelle. Il lui faisait promettre, par son ambassadeur en Suisse, Wickam, des secours en argent, et les moyens necessaires pour former de nouveaux regimens. Le prince intrepide ne demandait pas mieux que d'avoir une entreprise a tenter; il etait tout a fait incapable de diriger une affaire, ou une bataille, mais il etait pret a marcher tete baissée sur le danger, des qu'on le lui aurait indique.

On lui suggera l'idee de faire une tentative de seduction aupres de Pichegru, qui commandait l'armee du Rhin. Le terrible comite de salut public n'effrayait plus les generaux, et n'avait plus l'oeil ouvert et la main levee sur eux: la republique, payant ses officiers en assignats, leur donnait a peine de quoi satisfaire a leurs besoins les plus pressans: les desordres eleves dans son sein mettaient son existence en doute, et alarmaient les ambitieux qui craignaient de perdre par sa chute les hautes dignites qu'ils avaient acquises. On savait que Pichegru aimait les femmes et la debauché; que les 4,000 francs qu'il recevait par mois, en assignats, valant a peine 200 francs sur la frontiere, ne pouvaient lui suffire, et qu'il etait degoute de servir un gouvernement chancelant. On se souvenait qu'en germinal il avait prete main-forte contre les patriotes, aux Champs-Elysees. Toutes ces circonstances firent penser que Pichegru serait peut-etre accessible a des offres brillantes. En consequence, le prince s'adressa pour l'execution de ce projet a M. de Montgaillard, et celui-ci a un libraire de Neuchatel, M. Fauche-Borel, qui, sujet d'une republique sage et heureuse, allait se faire le serviteur obscur d'une dynastie sous laquelle il n'etait pas ne. Ce M. Fauche-Borel se rendit a Altkirch, ou etait le quartier-general de Pichegru. Apres l'avoir suivi dans plusieurs revues, il finit par attirer son attention a force de s'attacher a ses pas; enfin il osa l'aborder dans un corridor: il lui parla d'abord d'un manuscrit qu'il voulait lui dedier, et Pichegru ayant en quelque sorte provoqué ses confidences, il finit par s'expliquer. Pichegru lui demanda une lettre du prince de Conde lui-meme, pour savoir a qui il avait affaire. Fauche-Borel retourna aupres de M. de Montgaillard, celui-ci aupres du prince. Il fallut passer une nuit entiere pour faire ecrire au prince une lettre de huit lignes. Tantot il ne voulait pas qualifier Pichegru de general, car il craignait de reconnaître la republique; tantot il ne voulait pas mettre ses armes sur l'enveloppe. Enfin la lettre ecríte, Fauche-Borel retourna aupres de Pichegru, qui, ayant vu l'écriture du prince, entra aussitot en pourparlers. On lui offrait, pour lui, le grade de marechal, le gouvernement de l'Alsace, un million en argent, le chateau et le parc de Chambord en propriete, avec douze pieces de canon prises sur les Autrichiens, une pension de 200,000 francs de rente, reversible a sa femme et a ses enfans. On lui offrait, pour son armee, la conservation de tous les grades, une pension pour les commandans de place qui se rendraient, et l'exemption d'impot, pendant quinze ans, pour les villes qui ouvriraient leurs portes. Mais on demandait que Pichegru arborat le drapeau blanc, qu'il livrat la place d'Huningue au prince de Conde, et qu'il marchat avec lui sur Paris. Pichegru etait trop fin pour accueillir de pareilles propositions. Il ne voulait pas livrer Huningue et arborer le drapeau blanc dans son armee: c'etait beaucoup trop s'engager et se compromettre. Il demandait qu'on lui laissat passer le Rhin avec un corps d'elite; la il promettait d'arborer le drapeau blanc; de prendre avec lui le corps de Conde, et de marcher ensuite sur Paris. On ne voit pas ce que son projet pouvait y gagner; car il etait aussi **difficile de seduire l'armee au-dela qu'en-deca du Rhin; mais il ne** courait pas le danger de livrer une place, d'etre surpris en la livrant, et de n'avoir aucune excuse a donner a sa trahison. Au contraire, en se transportant au-dela du Rhin, il etait encore maitre de ne pas consommer la trahison, s'il ne s'entendait pas avec le prince et les Autrichiens; ou, s'il etait decouvert trop tot, il pouvait profiter du passage obtenu pour executer les operations que lui commandait son gouvernement, et dire ensuite qu'il n'avait ecoute les propositions de

l'ennemi que pour en profiter contre lui. Dans l'un et l'autre cas, il se reservait le moyen de trahir ou la republique ou le prince avec lequel il traitait. Fauche-Borel retourna aupres de ceux qui l'envoyaient; mais on le renvoya de nouveau pour qu'il insistat sur les memes propositions; il alla et revint ainsi plusieurs fois, sans pouvoir terminer le differend, qui consistait toujours en ce que le prince voulait obtenir Huningue, et Pichegru le passage du Rhin. Ni l'un ni l'autre ne voulait faire l'avance d'un si grand avantage. Le motif qui empechait surtout le prince de consentir a ce qu'on lui demandait, c'etait la necessite de recourir aux Autrichiens pour obtenir l'autorisation de livrer le passage; il desirait agir sans leur concours, et avoir a lui seul l'honneur de la contre-revolution. Cependant il parait qu'il fut oblige d'en referer au conseil aulique; et dans cet intervalle, Pichegru, surveille par les representans, fut oblige de suspendre ses correspondances et sa trahison.

Pendant que ceci se passait a l'armee, les agens de l'interieur, Lemaitre, Brottier, Despomelles, Laville-Heurnois, Duverne de Presle et autres, continuaient leurs intrigues. Le jeune prince, fils de Louis XVI, etait mort d'une tumeur au genou, provenant d'un vice scrofuleux. Les agens royalistes avaient dit qu'il etait mort empoisonne, et s'etaient empresses de rechercher les ouvrages sur le ceremonial du sacre, pour les envoyer a Verone. Le regent etait devenu roi pour eux, et s'appelait Louis XVIII. Le comte d'Artois etait devenu Monsieur.

La pacification n'avait ete qu'apparente dans les pays insurges. Les habitans, qui commencent a jouir d'un peu de repos et de securite, etaient, il est vrai, disposes a demeurer en paix, mais les chefs et les hommes aguerris qui les entouraient n'attendaient que l'occasion de reprendre les armes. Charette, ayant a sa disposition ces gardes territoriales ou s'etaient reunis tous ceux qui avaient le gout decide de la guerre, ne songeait, sous pretexte de faire la police du pays, qu'a preparer un noyau d'armee pour rentrer en campagne. Il ne quittait plus son camp de Belleville, et y recevait continuellement les envoyes royalistes. L'agence de Paris lui avait fait parvenir une lettre de Verone, en reponse a la lettre ou il cherchait a excuser la pacification. Le pretendant le dispensait d'excuses, lui continuait sa confiance et sa faveur, le nommait lieutenant-general, et lui annoncait les prochains secours de l'Espagne. Les agens de Paris, encherissant sur les expressions du prince, flattaient l'ambition de Charette de la plus grande perspective: ils lui promettaient le commandement de tous les pays royalistes, et une expedition considerable qui devait partir des ports de l'Espagne, apporter des secours et les princes francais. Quant a celle qui se preparait en Angleterre, ils paraissaient n'y pas croire. Les Anglais, disaient-ils, avaient toujours promis et toujours trompe; il fallait du reste se servir de leurs moyens si on pouvait, mais s'en servir dans un tout autre but que celui qu'ils se proposaient; il fallait faire aborder en Vendee les secours destines a la Bretagne, et soumettre cette contree a Charette, qui avait seul la confiance du roi actuel. De telles idees devaient flatter a la fois et l'ambition de Charette, et sa haine contre Stofflet, et sa jalousie contre l'importance recente de Puisaye, et son ressentiment contre l'Angleterre, qu'il accusait de n'avoir jamais rien fait pour lui.

Quant a Stofflet, il avait moins de disposition que Charette a reprendre les armes, quoiqu'il eut montre beaucoup plus de repugnance a les déposer. Son pays etait plus sensible que les autres aux avantages de la paix, et montrait un grand eloignement pour la guerre. Lui-meme etait profondement blesse des preferences donnees a Charette. Il avait tout autant merite ce grade de lieutenant-general qu'on donnait a son rival, et il etait fort degoute par l'injustice dont il se croyait l'objet.

La Bretagne, organisee comme auparavant, etait toute disposee a un soulèvement. Les chefs de chouans avaient obtenu, comme les chefs vendeens, l'organisation de leurs meilleurs soldats en compagnies

regulieres, sous le pretexte d'assurer la police du pays. Chacun des chefs s'etait forme une compagnie de chasseurs, portant l'habit et le pantalon verts, le gilet rouge, et composee des chouans les plus intrepides. Cormatin, continuant son role, se donnait une importance ridicule. Il avait etabli a La Prevalaye ce qu'il appelait son quartier-general; il envoyait publiquement des ordres, dates de ce quartier, a tous les chefs de chouans; il se transportait de divisions en divisions pour organiser les compagnies de chasseurs; il affectait de reprimer les infractions a la treve, quand il y en avait de commises, et semblait etre veritablement le gouverneur de la Bretagne. Il venait souvent a Rennes avec son uniforme de chouan, qui etait devenu a la mode: la, il recueillait dans les cercles les temoignages de la consideration des habitans et les caresses des femmes, qui croyaient voir en lui un personnage important et le chef du parti royaliste.

Secretement, il continuait de disposer les chouans a la guerre, et de correspondre avec les agens royalistes. Son role, a l'egard de Puisaye, etait embarrassant; il lui avait desobei, il avait trompe sa confiance, et des lors il ne lui etait reste d'autre ressource que de se jeter dans les bras des agens de Paris, qui lui faisaient esperer le commandement de la Bretagne, et l'avaient mis dans leurs projets avec l'Espagne. Cette puissance promettait 1,500,000 francs par mois, a condition qu'on agirait sans l'Angleterre. Rien ne convenait mieux a Cormatin qu'un plan qui le ferait rompre avec l'Angleterre et Puisaye. Deux autres officiers, que Puisaye avait envoyes de Londres en Bretagne, MM. de la Vieuville et Dandigne, etaient entres aussi dans le systeme des agens de Paris et s'etaient persuade que l'Angleterre voulait tromper, comme a Toulon, se servir des royalistes pour avoir un port, faire combattre des Francais contre des Francais, mais ne donner aucun secours reel, capable de relever le parti des princes et d'assurer leur triomphe. Tandis qu'une partie des chefs bretons abondait dans ces idees, ceux du Morbihan, du Finistere, des Cotes-du-Nord, lies depuis long-temps a Puisaye, habitues a servir sous lui, organises par ses soins, et etrangers aux intrigans de Paris, lui etaient demeurees attaches, appelaient Cormatin un traître, et ecrivaient a Londres qu'ils etaient prêts a reprendre les armes. Ils faisaient des preparatifs, achetaient des munitions et de l'etoffe pour se faire des collets noirs, embauchaient les soldats republicains, et les entraînaient a deserter. Ils y reussissaient, parce que, maitres du pays, ils avaient des subsistances en abondance, et que les soldats republicains, mal nourris et n'ayant que des assignats pour suppléer a la ration, etaient obliges pour vivre d'abandonner leurs drapeaux. D'ailleurs, on avait eu l'imprudence de laisser beaucoup de Bretons dans les regimens qui servaient contre les pays royalistes, et il etait tout naturel qu'ils se missent dans les rangs de leurs compatriotes.

Hoche, toujours vigilant, observait avec attention l'etat du pays; il voyait les patriotes poursuivis sous le pretexte de la loi du desarmement, les royalistes pleins de jactance, les subsistances resserrees par les fermiers, les routes peu sures, les voitures publiques obligees de partir en convois pour se faire escorter, les chouans formant des conciliabules secrets, des communications se renouvelant frequemment avec les iles Jersey, et il avait ecrit au comite et aux representans que la pacification etait une insigne duperie, que la republique etait jouee, que tout annonçait une reprise d'armes prochaine. Il avait employe le temps a former des colonnes mobiles, et a les distribuer dans tout le pays, pour y assurer la tranquillite, et fondre sur le premier rassemblement qui se formerait. Mais le nombre de ses troupes etait insuffisant pour la surface de la contree et l'immense etendue des cotes. A chaque instant la crainte d'un mouvement dans une partie du pays, ou l'apparition des flottes anglaises sur les cotes, exigeait la presence de ses colonnes, et les epuisait en courses continuelles. Pour suffire a un pareil service, il fallait de sa part et de celle de l'armee une resignation plus meritoire cent fois que le courage de braver la mort. Malheureusement ses soldats se

dedommageaient de leurs fatigues par des excès; il en était désolé, et il avait autant de peine à les reprimer qu'à surveiller l'ennemi.

Bientôt il eut occasion de saisir Cormatin en flagrant délit. On intercepta des dépêches de lui à divers chefs de chouans, et on acquit la preuve matérielle de ses secrètes menées. Instruit qu'il devait se trouver un jour de foire à Rennes avec une foule de chouans déguisés, et craignant qu'il ne voulut faire une tentative sur l'arsenal, Hoche le fit arrêter le 6 prairial au soir, et mit ainsi un terme à son rôle. Les différents chefs se recrièrent aussitôt, et se plaignirent de ce qu'on violait la trêve. Hoche fit imprimer en réponse les lettres de Cormatin, et l'envoya avec ses complices dans les prisons de Cherbourg; en même temps il tint toutes ses colonnes prêtes à fondre sur les premiers rebelles qui se montreraient. Dans le Morbihan, le chevalier Desilz, s'étant soulevé, fut attaqué aussitôt par le général Josnet, qui lui détruisit trois cents hommes, et le mit en déroute complète; ce chef périt dans l'action. Dans les Côtes-du-Nord, Bois-Hardi se souleva aussi; son corps fut dispersé, lui-même fut pris et tué. Les soldats, furieux contre la mauvaise foi de ce jeune chef, qui était le plus redoutable du pays, lui coupèrent la tête et la portèrent au bout d'une baïonnette. Hoche, indigné de ce défaut de générosité, écrivit la lettre la plus noble à ses soldats, et fit rechercher les coupables pour les punir. Cette destruction si prompte des deux chefs qui avaient voulu se soulever en imposa aux autres, ils restèrent immobiles, attendant avec impatience l'arrivée de cette expédition qu'on leur annonçait depuis si long-temps. Leur cri était: _Vive le roi, l'Angleterre et Bonchamps!_

Dans ce moment, de grands préparatifs se faisaient à Londres. Puisaye s'était parfaitement entendu avec les ministres anglais. On ne lui accordait plus tout ce qu'on lui avait promis d'abord, parce que la pacification diminuait la confiance; mais on lui accordait les régiments émigrés, et un matériel considérable pour tenter le débarquement; on lui promettait de plus toutes les ressources de la monarchie, si l'expédition avait un commencement de succès. L'intérêt seul de l'Angleterre devait faire croire à ces promesses; car, chassée du continent depuis la conquête de la Hollande, elle recouvrait un champ de bataille, elle transportait ce champ de bataille au cœur même de la France, et composait ses armées avec des Français. Voici les moyens qu'on donnait à Puisaye. Les régiments émigrés du continent étaient, depuis la campagne présente, passés au service de l'Angleterre; ceux qui formaient le corps de Condé devaient, comme on l'a vu, rester sur le Rhin; les autres, qui n'étaient plus que des débris, devaient s'embarquer aux bouches de l'Elbe, et se transporter en Bretagne. Outre ces anciens régiments qui portaient la cocarde noire, et qui étaient fort dégoûtés du service infructueux et meurtrier auquel ils avaient été employés par les puissances, l'Angleterre avait consenti à former neuf régiments nouveaux qui seraient à sa solde, mais qui porteraient la cocarde blanche, afin que leur destination parût plus française. **La difficulté consistait à les recruter; car si dans le premier moment de ferveur les émigrés avaient consenti à servir comme soldats, ils ne le voulaient plus aujourd'hui.** On songea à prendre sur le continent des déserteurs ou des prisonniers français. Des déserteurs, on n'en trouva pas, car le vainqueur ne déserte pas au vaincu: on se replia sur les prisonniers français. Le comte d'Hervilly ayant trouvé à Londres des réfugiés toulonnais qui avaient formé un régiment, les enrôla dans le sien, et parvint ainsi à le porter à onze ou douze cents hommes, c'est-à-dire à plus des deux tiers du complet. Le comte d'Hector composa le sien de marins qui avaient émigré, et le porta à six cents hommes. Le comte du Dresnay trouva dans les prisons des Bretons enrôlés malgré eux lors de la première réquisition, et faits prisonniers pendant la guerre: il en recueillit quatre ou cinq cents. Mais ce fut la tout ce qu'on put réunir de Français pour servir dans ces régiments à cocarde blanche. Ainsi, sur les neuf, trois seulement étaient formés, dont un aux deux tiers du complet, et deux au tiers seulement. Il y avait encore à Londres le lieutenant-colonel Rothalier, qui commandait quatre cents

canonniers toulonnais. On en forma un regiment d'artillerie: on y joignit quelques ingenieurs francais, dont on composa un corps du genie. Quant a la foule des emigres, qui ne voulaient plus servir que dans leurs anciens grades, et qui ne trouvaient pas de soldats pour se composer des regimens, on resolut d'en former des cadres qu'on remplirait en Bretagne avec les insurges. La, les hommes ne manquant pas, et les officiers instruits etant rares, ils devaient trouver leur emploi naturel. On les envoya a Jersey pour les y organiser et les tenir prêts a suivre la descente. En meme temps qu'il se formait des troupes, Puisaye cherchait a se donner des finances. L'Angleterre lui promit d'abord du numeraire en assez grande quantite; mais il voulut se procurer des assignats. En consequence, il se fit autoriser par les princes a en fabriquer trois milliards de faux; il y employa les ecclesiastiques oisifs qui n'etaient pas bons a porter l'epee. L'evêque de Lyon, jugeant cette mesure autrement que ne faisaient Puisaye et les princes, defendit aux ecclesiastiques d'y prendre part. Puisaye eut recours alors a d'autres employes, et fabriqua la somme qu'il avait le projet d'emporter. Il voulait aussi un eveque qui remplît le role du legat de pape aupres des pays catholiques. Il se souvenait qu'un intrigant, le pretendu eveque d'Agra, en se donnant ce titre usurpe dans la premiere Vendee, avait eu sur l'esprit des paysans une influence extraordinaire; il prit en consequence avec lui l'evêque de Dol, qui avait une commission de Rome. Il se fit donner ensuite par le comte d'Artois les pouvoirs necessaires pour commander l'expedition et nommer a tous les grades en attendant son arrivee. Le ministere anglais, de son cote, lui confia la direction de l'expedition; mais, se defiant de sa temerite et de son extreme ardeur a toucher terre, il chargea le comte d'Hervilly de commander les regimens emigres jusqu'au moment ou la descente serait operee.

Toutes les dispositions etant faites, on embarqua sur une escadre le regiment d'Hervilly, les deux regimens d'Hector et du Dresnay, portant tous la cocarde blanche, les quatre cents artilleurs toulonnais, commandes par Rothalier, et un regiment emigre d'ancienne formation, celui de La Chatre, connu sous le nom de Loyal-Emigrant, et reduit, par la guerre sur le continent, a quatre cents hommes. On reservait ce valeureux reste pour les actions decisives. On placa sur cette escadre des vivres pour une armee de six mille hommes pendant trois mois, cent chevaux de selle et de trait, dix-sept mille uniformes complets d'infanterie, quatre mille de cavalerie, vingt-sept mille fusils, dix pieces de campagne, six cents barils de poudre. On donna a Puisaye dix mille louis en or et des lettres de credit sur l'Angleterre, pour ajouter a ses faux assignats des moyens de finance plus assures. L'escadre qui portait cette expedition se composait de trois vaisseaux de ligne de 74 canons, de deux fregates de 44, de quatre vaisseaux de 30 a 36, de plusieurs chaloupes canonnières et vaisseaux de transport. Elle etait commandee par le commodore Waren, l'un des officiers les plus distingues et les plus braves de la marine anglaise. C'etait la premiere division. Il etait convenu qu'aussitot apres son depart, une autre division navale irait prendre a Jersey les emigres organises en cadres; qu'elle croiserait quelque temps devant Saint-Malo, ou Puisaye avait pratique des intelligences et que des traitres avaient promis de lui livrer; et qu'apres cette croisiere, si Saint-Malo n'etait pas livre, elle viendrait rejoindre Puisaye et lui amener les cadres. En meme temps des vaisseaux de transport devaient aller a l'embouchure de l'Elbe prendre les regimens emigres a cocarde noire, pour les transporter aupres de Puisaye. On pensait que ces divers detachemens arriveraient presque en meme temps que lui. Si tout ce qu'il avait dit se realisait, si le débarquement s'operait sans difficulte, si une partie de la Bretagne accourait au-devant de lui, s'il pouvait prendre une position solide sur les cotes de France, soit qu'on lui livrat Saint-Malo, Lorient, le Port-Louis, ou un port quelconque, alors une nouvelle expedition, portant une armee anglaise, de nouveaux secours en materiel, et le comte d'Artois, devait sur-le-champ mettre a la voile. Lord Moira etait parti en effet pour aller chercher le prince sur le continent.

Il n'y avait qu'un reproche a faire a ces dispositions, c'etait de diviser l'expedition en plusieurs detachemens, mais surtout de ne pas mettre le prince francais a la tete du premier.

L'expedition mit a la voile vers la fin de prairial (mi-juin). Puisaye emmenait avec lui l'evêque de Dol, un clerge nombreux, et quarante gentilshommes portant tous un nom illustre, et servant comme simples volontaires. Le point de débarquement etait un mystere, excepte pour Puisaye, le commodore Waren, et MM. de Tinteniac et d'Allegre, que Puisaye avait expedies pour annoncer son arrivee.

Après avoir longuement delibere, on avait prefere le Sud de la Bretagne au nord, et on s'etait decide pour la baie de Quiberon, qui etait une des meilleures et des plus sures du continent, et que les Anglais connaissaient a merveille, parce qu'ils y avaient mouille tres long-temps. Tandis que l'expedition faisait voile, Sidney Smith, lord Cornwallis, faisaient des menaces sur toutes les cotes, pour tromper les armees republicaines sur le veritable point de débarquement; et lord Bridport, avec l'escadre qui etait en station aux iles d'Ouessant, protegeait le convoi. La marine francaise de l'Ocean etait peu redoutable depuis la malheureuse croisiere du dernier hiver, pendant laquelle la flotte de Brest avait horriblement souffert du mauvais temps. Cependant Villaret-Joyeuse avait recu ordre de sortir avec neuf vaisseaux de ligne mouilles a Brest, pour aller rallier une division bloquee a Belle-Isle. Il partit, et, après avoir rallie cette division, et donne la chasse a quelques vaisseaux anglais, il revenait vers Brest, lorsqu'il essuya un coup de vent qui dispersa son escadre. Il perdit du temps a la reunir de nouveau, et, dans cet intervalle, il rencontra l'expedition destinee pour les cotes de France. Il etait superieur en nombre, et il pouvait l'enlever tout entiere; mais le Commodore Waren, apercevant le danger, se couvrit de toutes ses voiles, et placa son convoi au loin, de maniere a figurer une seconde ligne; en meme temps il envoya deux cotes a la recherche de la grande escadre de lord Bridport. Villaret, ne croyant pas pouvoir combattre avec avantage, reprit sa marche sur Brest, suivant les instructions qu'il avait recues. Mais lord Bridport arriva dans cet instant, et attaqua aussitot la flotte republicaine. C'etait le 5 messidor (23 juin). Villaret, voulant se former sur l'Alexandre, qui etait un mauvais marcheur, perdit un temps irreparable a manoeuvrer. La confusion se mit dans sa ligne: il perdit trois vaisseaux, l'Alexandre, le Formidable et le Tigre, et, sans pouvoir regagner Brest, fut oblige de se jeter dans Lorient.

L'expedition ayant ainsi signale son debut par une victoire navale, fit voile vers la baie de Quiberon. Une division de l'escadre alla sommer la garnison de Belle-Isle, au nom du roi de France; mais elle ne recut du general Boucret qu'une reponse energique et des coups de canon. Le convoi vint mouiller dans la baie meme de Quiberon, le 7 messidor (25 juin). Puisaye, d'après les renseignements qu'il s'etait procures, savait qu'il y avait peu de troupes sur la cote; il voulait, dans son ardeur, descendre sur-le-champ a terre. Le comte d'Hervilly, qui etait brave, capable de bien discipliner un regiment, mais incapable de bien diriger une operation, et surtout fort chatouilleux en fait d'autorite et de devoir, dit qu'il commandait les troupes, qu'il repondait de leur salut au gouvernement anglais, et qu'il ne les hasarderait pas sur une cote ennemie et inconnue, avant d'avoir fait une reconnaissance. Il perdit un jour entier a promener une lunette sur la cote; et, quoiqu'il n'eut pas aperçu un soldat, il refusa cependant de mettre les troupes a terre. Puisaye et le commodore Waren ayant decide la descente, d'Hervilly y consentit enfin, et, le 9 messidor (27 juin), ces Francais imprudens et aveugles descendirent pleins de joie sur cette terre ou ils apportaient la guerre civile, et ou ils devaient trouver un si triste sort.

La baie dans laquelle ils avaient aborde est formee, d'un cote, par le rivage de la Bretagne, de l'autre par une presqu'île, large de pres

d'une lieue, et longue de deux: c'est la fameuse presqu'île de Quiberon. Elle se joint a la terre par une langue de sable étroite, longue d'une lieue, et nommée la Falaise. Le fort Penthievre, placé entre la presqu'île et la Falaise, défend l'approche du côté de la terre. Il y avait dans ce fort sept cents hommes de garnison. La baie, formée par cette presqu'île et la côte, offre aux vaisseaux l'une des rades les plus sûres et les mieux abritées du continent.

L'expédition avait débarqué dans le fond de la baie, au village de Carnac. A l'instant où elle arrivait, divers chefs, Dubois-Berthelot, d'Allegre, George Cadoudal, Mercier, avertis par Tinteniac, accoururent avec leurs troupes, dispersèrent quelques détachements qui gardaient la côte, les replièrent dans l'intérieur, et se rendirent au rivage. Ils amenaient quatre ou cinq mille hommes aguerris, mais mal armés, mal vêtus, n'allant point en rang, et ressemblant plutôt à des pillards qu'à des soldats. A ces chouans s'étaient réunis les paysans du voisinage, criant *vive le roi!* et apportant des oeufs, des volailles, des vivres de toute espèce, à cette armée libératrice qui venait leur rendre leur prince et leur religion. Puisaye, plein de joie à cet aspect, comptait déjà que toute la Bretagne allait s'insurger. Les émigrés qui l'accompagnaient éprouvaient d'autres impressions. Ayant vécu dans les cours, ou servi dans les plus belles armées de l'Europe, ils voyaient avec dégoût, et avec peu de confiance, les soldats qu'on allait leur donner à commander. Déjà les railleries, les plaintes commençaient à circuler. On apporta des caisses de fusils et d'habits; les chouans fondirent dessus; des sergens du régiment d'Hervilly voulurent rétablir l'ordre; une rixe s'engagea, et, sans Puisaye, elle aurait pu avoir des suites funestes. Ces premières circonstances étaient peu propres à établir la confiance entre les insurgés et les troupes régulières, qui, venant d'Angleterre et appartenant à cette puissance, étaient à ce titre un peu suspectes aux chouans. Cependant on arma les bandes qui arrivaient, et dont le nombre s'éleva à dix mille hommes en deux jours. On leur livra des habits rouges et des fusils, et Puisaye voulut ensuite leur donner des chefs. Il manquait d'officiers, car les quarante gentilshommes volontaires qui l'avaient suivi étaient fort insuffisants; il n'avait pas encore les cadres à sa disposition, car, suivant le plan convenu, ils croisaient encore devant Saint-Malo; il voulait donc prendre quelques officiers dans les régiments, ou ils étaient en grand nombre, les distribuer parmi les chouans, marcher ensuite rapidement sur Vannes et sur Rennes, ne pas donner le temps aux républicains de se reconnaître, soulever toute la contrée, et venir prendre position derrière l'importante ligne de Mayenne. Là, maître de quarante lieues de pays, ayant soulevé toute la population, Puisaye pensait qu'il serait temps d'organiser les troupes irrégulières. D'Hervilly, brave, mais vétilleux, méthodiste, et méprisant ces chouans irréguliers, refusa ces officiers. Au lieu de les donner aux chouans, il voulait choisir parmi ceux-ci des hommes pour compléter les régiments, et puis, s'avancer en faisant des reconnaissances et en choisissant des positions. Ce n'était pas le plan de Puisaye. Il essaya de se servir de son autorité; d'Hervilly la nia, en disant que le commandement des troupes régulières lui appartenait, qu'il répondait de leur salut au gouvernement anglais, et qu'il ne devait pas les compromettre. Puisaye lui représenta qu'il n'avait ce commandement que pendant la traversée, mais qu'arrivé sur le sol de la Bretagne, lui, Puisaye, était le chef suprême, et le maître des opérations. Il envoya sur-le-champ un cotre à Londres, pour faire expliquer les pouvoirs; et, en attendant, il conjura d'Hervilly de ne pas faire manquer l'entreprise par des divisions funestes. D'Hervilly était brave et plein de bonne foi, mais il était peu propre à la guerre civile, et il avait une répugnance prononcée pour ces insurgés déguenillés. Tous les émigrés, du reste, pensaient avec lui qu'ils n'étaient pas faits pour *chouanner*; que Puisaye les compromettait en les amenant en Bretagne; que c'était en Vendée qu'il aurait fallu descendre, et que là ils auraient trouvé l'illustre Charette, et sans doute d'autres soldats.

Plusieurs jours s'étaient perdus en démêlés de ce genre. On distribua les chouans en trois corps, pour leur faire prendre des positions avancées, de manière à occuper les routes de Lorient à Hennebon et à Aurai. Tinteniac, avec un corps de deux mille cinq cents chouans, fut placé à gauche à Landevant, Dubois-Berthelot, à droite vers Aurai, avec une force à peu près égale. Le comte de Vauban, l'un des quarante gentilshommes volontaires qui avaient suivi Puisaye, et l'un de ceux que leur réputation, leur mérite, plaçaient au premier rang, fut chargé d'occuper une position centrale à Mendon, avec quatre mille chouans, de manière à pouvoir secourir Tinteniac ou Dubois-Berthelot. Il avait le commandement de toute cette ligne, défendue par neuf à dix mille hommes, et avancée à quatre ou cinq lieues dans l'intérieur. Les chouans, qui se virent placés là, demandèrent aussitôt pourquoi on ne mettait pas des troupes de ligne avec eux; ils comptaient beaucoup plus sur ces troupes que sur eux-mêmes; ils étaient venus pour se ranger autour d'elles, les suivre, les appuyer, mais ils comptaient qu'elles s'avanceraient les premières pour recevoir le redoutable choc des républicains. Vauban demanda seulement quatre cents hommes, soit pour résister, en cas de besoin, à une première attaque, soit pour rassurer ses chouans, leur donner l'exemple, et leur prouver qu'on ne voulait pas les exposer seuls. D'Hervilly refusa d'abord, puis fit attendre, et enfin envoya ce détachement.

On était débarqué depuis cinq jours, et on ne s'était avancé qu'à trois ou quatre lieues dans les terres. Puisaye était fort mécontent; cependant il devorait ces contrariétés, espérant vaincre les lenteurs et les obstacles que lui opposaient ses compagnons d'armes. Pensant qu'à tout événement il fallait s'assurer un point d'appui, il proposa à D'Hervilly de s'emparer de la presqu'île, en surprenant le fort Penthièvre. Une fois maîtres de ce fort, qui fermait la presqu'île du côté de la terre, appuyés des deux côtes par les escadres anglaises, ils avaient une position inexpugnable; et cette presqu'île, large d'une lieue, longue de deux, devenait alors un pied à terre aussi sûr et plus commode que celui de Saint-Malo, Brest ou Lorient. Les Anglais pourraient y déposer tout ce qu'ils avaient promis en hommes et en munitions. Cette mesure de sûreté était de nature à plaire à D'Hervilly; il y consentit, mais il voulait une attaque régulière sur le fort Penthièvre. Puisaye ne l'écouta pas, et projeta une attaque de vive force; le commodore Warren, plein de zèle, offrit de la seconder de tous les feux de son escadre. On commença à canonner, le 1^{er} juillet (13 messidor), et on fixa l'attaque décisive pour le 3 (15 messidor). Pendant qu'on en faisait les préparatifs, Puisaye envoya des émissaires par toute la Bretagne, afin d'aller réveiller Scepeaux, Charette, Stofflet, et tous les chefs des provinces insurgées.

La nouvelle du débarquement s'était répandue avec une singulière rapidité; elle parcourut en deux jours toute la Bretagne, et en quelques jours toute la France. Les royalistes pleins de joie, les révolutionnaires de courroux, croyaient voir déjà les émigrés à Paris. La convention envoya sur-le-champ deux commissaires extraordinaires auprès de Hoche; elle fit choix de Blad et de Tallien. La présence de ce dernier sur le point menacé devait prouver que les thermidoriens étaient aussi opposés au royalisme qu'à la terreur. Hoche, plein de calme et d'énergie, écrivit sur-le-champ au comité de salut public, pour le rassurer. "Du calme, lui dit-il, de l'activité, des vivres dont nous manquons, et les douze mille hommes que vous m'avez promis depuis si long-temps." Aussitôt il donna des ordres à son chef d'état-major; il fit placer le général Chabot entre Brest et Lorient, avec un corps de quatre mille hommes, pour voler au secours de celui de ces deux ports qui serait menacé: "Veillez surtout, lui dit-il, veillez sur Brest; au besoin, enfermez-vous dans la place, et défendez-vous jusqu'à la mort." Il écrivit à Aubert-Dubayet, qui commandait les côtes de Cherbourg, de faire filer des troupes sur le nord de la Bretagne, afin de garder Saint-Malo et la côte. Pour garantir le midi, il pria Canclaux, qui veillait toujours sur Charette et Stofflet, de lui envoyer par Nantes et

Vannes le general Lemoine avec des secours. Il fit ensuite rassembler toutes ses troupes sur Rennes, Ploermel et Vannes, et les échelonna sur ces trois points pour garder ses derrières. Enfin il s'avança lui-même sur Aurai avec tout ce qu'il put réunir sous sa main. Le 14 messidor (2 juillet), il était déjà de sa personne à Aurai, avec trois à quatre mille hommes.

La Bretagne était ainsi enveloppée tout entière. Ici devaient se dissiper les illusions que la première insurrection de la Vendée avait fait naître. Parce qu'en 93 les paysans de la Vendée, ne rencontrant devant eux que des gardes nationales composées de bourgeois qui ne savaient pas manier un fusil, avaient pu s'emparer de tout le Poitou et de l'Anjou, et former ensuite dans leurs ravins et leurs bruyères un établissement difficile à détruire, on s'imaginait que la Bretagne se soulèverait au premier signal de l'Angleterre. Mais les Bretons étaient loin d'avoir l'ardeur des premiers Vendéens; quelques bandits seulement, sous le nom de chouans, étaient fortement résolus à la guerre, ou, pour mieux dire, au pillage; et de plus, un jeune capitaine, dont la vivacité égalait le génie, disposant de troupes aguerries, contenait toute une population d'une main ferme et assurée. La Bretagne pouvait-elle se soulever au milieu de pareilles circonstances, à moins que l'armée qui venait la soutenir ne s'avancât rapidement, au lieu de tatonner sur le rivage de l'Océan?

Ce n'était pas tout: une partie des chouans qui étaient sous l'influence des agents royalistes de Paris, attendaient pour se réunir à Puisaye qu'un prince parût avec lui. Le cri de ces agents et de tous ceux qui partageaient leurs intrigues fut que l'expédition était insuffisante et fallacieuse, et que l'Angleterre venait en Bretagne répéter les événements de Toulon. On ne disait plus qu'elle voulait donner la couronne au comte d'Artois, puisqu'il n'y était pas, mais au duc d'York; on écrivit qu'il ne fallait pas seconder l'expédition, mais l'obliger à se rembarquer pour aller descendre auprès de Charette. Celui-ci ne demandait pas mieux. Il répondit aux instances des agents de Puisaye, qu'il avait envoyé M. de Scepeaux à Paris, pour réclamer l'exécution d'un des articles de son traité; qu'il lui fallait donc attendre le retour de cet officier pour ne pas l'exposer à être arrêté en reprenant les armes. Quant à Stofflet, qui était bien mieux disposé pour Puisaye, il fit répondre que si on lui assurait le grade de lieutenant-général, il allait marcher sur-le-champ, et faire une diversion sur les derrières des républicains.

Ainsi tout se réunissait contre Puisaye, et des vues opposées aux siennes chez les royalistes de l'intérieur, et des jalousies entre les chefs vendéens, et enfin un adversaire habile, disposant de forces bien organisées, et suffisantes pour contenir ce que les Bretons avaient de zèle royaliste.

C'était le 15 messidor (3 juillet) que Puisaye avait résolu d'attaquer le fort Penthièvre. Les soldats qui le gardaient manquaient de pain depuis trois jours. Menacés d'un assaut de vive force, foudroyés par le feu des vaisseaux, mal commandés, ils se rendirent, et livrèrent le fort à Puisaye. Mais dans ce même moment, Hoche, établi à Aurai, faisait attaquer tous les postes avancés des chouans, pour rétablir la communication d'Aurai à Hennebont et Lorient. Il avait ordonné une attaque simultanée sur Landevant et vers le poste d'Aurai. Les chouans de Tinteniac, vigoureusement abordés par les républicains, ne tinrent pas contre des troupes de ligne. Vauban, qui était placé intermédiairement à Mendon, accourut avec une partie de sa réserve au secours de Tinteniac; mais il trouva la bande de celui-ci dispersée, et celle qu'il amenait se rompit en voyant la déroute; il fut obligé de s'enfuir, et de traverser même à la nage deux petits bras de mer, pour venir rejoindre le reste de ses chouans à Mendon. À sa droite, Dubois-Berthelot avait été repoussé: il voyait ainsi les républicains s'avancer à sa droite et à sa gauche, et il allait se trouver en flèche

au milieu d'eux. C'est dans ce moment que les quatre cents hommes de ligne qu'il avait demandés lui auraient été d'une grande utilité pour soutenir ses chouans et les ramener au combat; mais d'Hervilly venait de les rappeler pour l'attaque du fort. Cependant il rendit un peu de courage à ses soldats, et les décida à profiter de l'occasion pour tomber sur les derrières des républicains, qui s'engageaient très avant à la poursuite des fuyards. Il se jeta alors sur sa gauche, et fondit sur un village où les républicains venaient d'entrer en courant après les chouans. Ils ne s'attendaient pas à cette brusque attaque, et furent obligés de se replier. Vauban se reporta ensuite vers sa position de Mendon; mais il s'y trouva seul, tout avait fui autour de lui, et il fut obligé de se retirer aussi, mais avec ordre, et après un acte de vigueur qui avait modéré la rapidité de l'ennemi.

Les chouans étaient indignés d'avoir été exposés seuls aux coups des républicains; ils se plaignaient amèrement de ce qu'on leur avait enlevé les quatre cents hommes de ligne. Puisaye en fit des reproches à d'Hervilly; celui-ci répondit qu'il les avait rappelés pour l'attaque du fort. Ces plaintes réciproques ne réparèrent rien, et on resta de part et d'autre fort irrité. Cependant on était maître du Fort Penthièvre. Puisaye fit débarquer dans la presqu'île tout le matériel envoyé par les Anglais; il y fixa son quartier-général, y transporta toutes les troupes, et résolut de s'y établir solidement. Il donna des ordres aux ingénieurs pour perfectionner la défense du fort, et y ajouta des travaux avancés. On y arbora le drapeau blanc à côté du drapeau anglais, en signe d'alliance entre les rois de France et d'Angleterre. Enfin on décida que chaque régiment fournirait à la garnison un détachement proportionné à sa force. D'Hervilly, qui était fort jaloux de compléter le sien, et de le compléter avec de bonnes troupes, proposa aux républicains qu'on avait fait prisonniers de passer à son service, et de former un troisième bataillon dans son régiment. L'argent, les vivres dont ils avaient manqué, la répugnance à rester prisonniers, l'espérance de pouvoir repasser bientôt du côté de Hoche, les décidèrent, et ils furent enrôlés dans le corps de d'Hervilly.

Puisaye, qui songeait toujours à marcher en avant, et qui ne s'était arrêté à prendre la presqu'île que pour s'assurer une position sur les côtes, parla vivement à d'Hervilly, lui donna les meilleures raisons pour l'engager à seconder ses vues, le menaça même de demander son remplacement s'il persistait à s'y refuser. D'Hervilly parut un moment se prêter à ses projets. Les chouans, selon Puisaye, n'avaient besoin que d'être soutenus pour déployer de la bravoure; il fallait distribuer les troupes de ligne sur leur front et sur leurs derrières, les placer ainsi au milieu, et avec douze ou treize mille hommes, dont trois mille à peu près de ligne, on pourrait passer sur le corps de Hoche, qui n'avait guère plus de cinq à six mille hommes dans le moment. D'Hervilly consentit à ce plan. Dans cet instant, Vauban, qui sentait sa position très hasardeuse, ayant perdu celle qu'il occupait d'abord, demandait des ordres et des secours. D'Hervilly lui envoya un ordre rédigé de la manière la plus pédantesque, dans lequel il lui enjoignait de se replier sur Carnac, et lui prescrivait des mouvements tels qu'on n'aurait pu les faire exécuter par les troupes les plus manœuvrières de l'Europe.

Le 5 juillet (17 messidor), Puisaye sortit de la presqu'île pour passer une revue des chouans, et d'Hervilly en sortit aussi avec son régiment, pour se préparer à exécuter le projet, forme la veille, de marcher en avant. Puisaye ne trouva que la tristesse, le découragement et l'humeur chez ces hommes qui, quelques jours auparavant, étaient pleins d'enthousiasme. Ils disaient qu'on voulait les exposer seuls, et les sacrifier aux troupes de ligne. Puisaye les apaisa le mieux qu'il put, et tâcha de leur rendre quelque courage. D'Hervilly, de son côté, en voyant ces soldats vêtus de rouge, et qui portaient si maladroitement l'uniforme et le fusil à baïonnette, dit qu'il n'y avait rien à faire avec de pareilles troupes, et fit rentrer son régiment. Puisaye le rencontra dans cet instant, et lui demanda si c'était ainsi qu'il

executait le plan convenu. D'Hervilly repondit que jamais il ne se hasarderait a marcher avec de pareils soldats; qu'il n'y avait plus qu'a se rembarquer ou a s'enfermer dans la presqu'ile, pour y attendre de nouveaux ordres de Londres; ce qui, dans sa pensee, signifiait l'ordre de descendre en Vendee.

Le lendemain, 6 juillet (18 messidor), Vauban fut secretement averti qu'il serait attaque sur toute sa ligne par les republicains. Il se voyait dans une situation des plus dangereuses. Sa gauche s'appuyait a un poste dit de Sainte-Barbe, qui communiquait avec la presqu'ile; mais son centre et sa droite longeaient la cote de Carnac, et n'avaient que la mer pour retraite. Ainsi, s'il etait vivement attaque, sa droite et son centre pouvaient etre jetes a la mer; sa gauche seule se sauvait par Sainte-Barbe a Quiberon. Ses chouans, decourages, etaient incapables de tenir; il n'avait donc d'autre parti a prendre que de replier son centre et sa droite sur sa gauche, et de filer par la Falaise dans la presqu'ile. Mais il s'enfermait alors dans cette langue de terre sans pouvoir en sortir; car le poste de Sainte-Barbe, qu'on abandonnait, sans defense du cote de la terre, etait inexpugnable du cote de la Falaise, et la dominait tout entiere. Ainsi, ce projet de retraite n'etait rien moins que la determination de se renfermer dans la presqu'ile de Quiberon. Vauban demanda donc des secours pour n'etre pas reduit a se retirer. D'Hervilly lui envoya un nouvel ordre, redige dans tout l'appareil du style militaire, et contenant l'injonction de tenir a Carnac jusqu'a la derniere extremite. Puisaye somma aussitot d'Hervilly d'envoyer des troupes; ce qu'il promit.

Le lendemain 7 juillet (19 messidor), a la pointe du jour, les republicains s'avancent en colonnes profondes, et viennent attaquer les dix mille chouans sur toute la ligne. Ceux-ci regardent sur la Falaise et ne voient pas arriver les troupes regulieres. Alors ils entrent en fureur contre les emigres qui ne viennent pas a leur secours. Le jeune George Cadoudal, dont les soldats refusent de se battre, les supplie de ne pas se debander, mais ils ne veulent pas l'entendre. George, furieux a son tour, s'ecrie que ces scelerats d'Anglais et d'emigres ne sont venus que pour perdre la Bretagne, et que la mer aurait du les aneantir avant de les transporter sur la cote. Vauban ordonne alors a sa droite et a son centre de se replier sur sa gauche, pour les sauver par la Falaise dans la presqu'ile. Les chouans s'y precipitent aveuglement; la plupart sont suivis de leurs familles, qui fuient la vengeance des republicains. Des femmes, des enfants, des vieillards, emportant leurs depouilles, et meles a plusieurs mille chouans en habit rouge, couvrent cette langue de sable etroite et longue, baignee des deux cotes par les flots, et deja labouree par les balles et les boulets. Vauban, s'entourant alors de tous les chefs, s'efforce de reunir les hommes les plus braves, les engage a ne pas se perdre par une fuite precipitee, et les conjure, pour leur salut et pour leur honneur, de faire une retraite en bon ordre. Ils feront rougir, leur dit-il, cette troupe de ligne qui les laisse seuls exposes a tout le peril. Peu a peu il les rassure, et les decide a tourner la face a l'ennemi, a supporter son feu et a y repondre. Alors, grace a la fermete des chefs, la retraite commence a se faire avec calme; on dispute le terrain pied a pied. Cependant on n'est pas sur encore de resister a une charge vigoureuse, et de n'etre pas jete dans la mer; mais heureusement le brave commodore Waren, s'embossant avec ses vaisseaux et ses chaloupes canonnières, vient foudroyer les republicains des deux cotes de la Falaise, et les empeche pour ce jour-la de pousser plus loin leurs avantages.

Les fugitifs se pressent pour entrer dans le fort, mais on leur en dispute un moment l'entree; ils se precipitent alors sur les palissades, les arrachent, et fondent pele-mele dans la presqu'ile. Dans cet instant, d'Hervilly arrivait enfin avec son regiment; Vauban le rencontre, et dans un mouvement de colere, lui dit qu'il lui demandera compte de sa conduite devant un conseil de guerre. Les chouans se repandent dans l'etendue de la presqu'ile, ou se trouvaient plusieurs

villages et quelques hameaux. Tous les logemens etaient pris par les regimens; il s'engage des rixes; enfin les chouans se couchent a terre; on leur donne une demi-ration de riz, qu'ils mangent en nature, n'ayant rien pour la faire cuire.

Ainsi cette expedition, qui devait bientot porter le drapeau des Bourbons et des Anglais jusqu'aux bords de la Mayenne, etait maintenant resserree dans cette presqu'ile, longue de deux lieues. On avait douze ou quinze mille bouches de plus a nourrir, et on n'avait a leur donner ni logement, ni bois a bruler, ni ustensiles pour preparer leurs alimens. Cette presqu'ile, defendue par un fort a son extremite, bordee des deux cotes par les escadres anglaises, pouvait opposer une resistance invincible; mais elle devenait tout a coup tres faible par le defaut de vivres. On n'en avait apporte, en effet, que pour nourrir six mille hommes pendant trois mois, et on en avait dix-huit ou vingt mille a faire vivre. Sortir de cette position par une attaque subite sur Sainte-Barbe, n'etait guere possible; car les republicains, pleins d'ardeur, retranchaient ce poste de maniere a le rendre inexpugnable du cote de la presqu'ile. Tandis que la confusion, les haines et l'abattement regnaient dans cet informe rassemblement de chouans et d'emigres, dans le camp de Hoche, au contraire, soldats et officiers travaillaient avec zele a elever des retranchemens. "Je voyais, dit Puisaye, les officiers eux-memes, en chemise, et distingues seulement par leur hausse-col, manier la pioche, et hater les travaux de leurs soldats."

Cependant Puisaye decida pour la nuit meme une sortie, afin d'interrompre les travaux; mais l'obscurite, le canon de l'ennemi, jeterent la confusion dans les rangs; il fallut rentrer. Les chouans, desesperes, se plaignaient d'avoir ete trompes; ils regrettaient leur ancien genre de guerre, et demandaient qu'on les rendit a leurs forets. Ils mouraient de faim. D'Hervilly, pour les forcer a s'enroler dans les regimens, avait ordonne qu'on ne distribuait que demi-ration aux troupes irregulieres: ils se revolterent. Puisaye, a l'insu duquel l'ordre avait ete rendu, le fit revoquer, et la ration entiere fut accordee.

Ce qui distinguait Puisaye, outre son esprit, c'etait une perseverance a toute epreuve; il ne se decouragea pas. Il eut l'idee de choisir l'elite des chouans; de les débarquer en deux troupes, pour parcourir le pays sur les derrieres de Hoche, pour soulever les chefs dont on n'avait pas de nouvelles, et les porter en masse sur le camp de Sainte-Barbe, de maniere a le prendre a revers, tandis que les troupes de la presqu'ile l'attaqueraient de front. Il se delivrait ainsi de six a huit mille bouches, les employait utilement, reveillait le zele singulierement amorti des chefs bretons, et preparait une attaque sur les derrieres du camp de Sainte-Barbe. Le projet arrete, il fit le meilleur choix possible dans les chouans, en donna quatre mille a Tinteniac, avec trois intrepides chefs, George, Mercier et d'Allegre, et trois mille a MM. Jean-Jean et Lantivy. Tinteniac devait etre débarque a Sarzeau, pres de l'embouchure de la Vilaine; Jean-Jean et Lantivy, pres de Quimper. Tous deux devaient, apres un circuit assez long, se reunir a Baud le 14 juillet (26 messidor), et marcher, le 16 au matin, sur les derrieres du camp de Sainte-Barbe. A l'instant ou ils allaient partir, les chefs des chouans vinrent trouver Puisaye, et supplier leur ancien chef de partir avec eux, lui disant que ces traitres d'Anglais allaient le perdre: il n'etait pas possible que Puisaye acceptat. Ils partirent, et furent débarques heureusement. Puisaye ecrivit aussitot a Londres, pour dire que tout pouvait etre repare, mais qu'il fallait sur-le-champ envoyer des vivres, des munitions, des troupes, et le prince francais.

Pendant que ces evenemens se passaient dans la presqu'ile, Hoche avait deja reuni de huit a dix mille hommes a Sainte-Barbe. Aubert-Dubayet lui faisait arriver, des cotes de Cherbourg, des troupes pour garder le nord de la Bretagne; Canclaux lui avait envoye de Nantes un renfort considerable, sous les ordres du general Lemoine. Les representans

avaient dejoué toutes les menées qui tendaient à livrer Lorient et Saint-Malo. Les affaires des républicains s'améliorèrent donc chaque jour. Pendant ce temps, Lemaitre et Brothier, par leurs intrigues, contribuaient encore de toutes leurs forces à contrarier l'expédition. Ils avaient écrit sur-le-champ en Bretagne pour la désapprouver. L'expédition, suivant eux, avait un but dangereux, puisque le prince n'y était pas, et personne ne devait la seconder. En conséquence, des agents s'étaient répandus, et avaient signifié l'ordre, au nom du roi, de ne faire aucun mouvement; ils avaient averti Charette de persister dans son inaction. D'après leur ancien système de profiter des secours de l'Angleterre et de la tromper, ils avaient improvisé sur les lieux mêmes un plan. Mêlés dans l'intrigue qui devait livrer Saint-Malo à Puisaye, ils voulaient appeler dans cette place les cadres émigrés qui croisaient sur la flotte anglaise, et prendre possession du port, au nom de Louis XVIII, tandis que Puisaye agissait à Quiberon, peut-être, disaient-ils, pour le duc d'York. L'intrigue de Saint-Malo ayant manqué, ils se replièrent sur Saint-Brieuc, retinrent devant cette côte l'escadre qui portait les cadres émigrés, et envoyèrent sur-le-champ des émissaires à Tinteniac et à Lantivy, qu'ils savaient débarqués, pour leur enjoindre de se porter sur Saint-Brieuc. Leur but était ainsi de former dans le nord de la Bretagne une contre-expédition, plus sûre, suivant eux, que celle de Puisaye dans le midi.

Tinteniac avait débarqué heureusement, et après avoir enlevé plusieurs postes républicains, était arrivé à Elven. Là il trouva l'injonction, au nom du roi, de se rendre à Coëtlogon, afin d'y recevoir de nouveaux ordres. Il objecta en vain la commission de Puisaye, la nécessité de ne pas faire manquer son plan, en s'éloignant du lieu marqué. Cependant il céda, espérant, au moyen d'une marche forcée, se retrouver sur les derrières de Sainte-Barbe le 16. Jean-Jean et Lantivy, débarqués aussi heureusement, se disposaient à marcher vers Baud, lorsqu'ils trouvèrent de leur côté l'ordre de marcher sur Saint-Brieuc.

Dans cet intervalle, Hoche, inquiet sur ses derrières, fut obligé de faire de nouveaux détachements pour arrêter les bandes dont il avait appris la marche; mais il laissa dans Sainte-Barbe une force suffisante pour résister à une attaque de vive force. Il était fort inquiet par les chaloupes canonnières anglaises, qui foudroyaient ses troupes des qu'elles paraissaient sur la Falaise, et ne comptait guère que sur la famine pour réduire les émigrés.

Puisaye, de son côté, se préparait à la journée du 16 (28 messidor). Le **15, une nouvelle division navale arriva dans la baie; c'était celle qui** était allée chercher aux bouches de l'Elbe les régiments émigrés passés à la solde de l'Angleterre, et connus sous le nom de régiments à cocarde noire. Elle apportait les légions de Salm, Damas, Beon et Périgord, réduites en tout à onze cents hommes par les pertes de la campagne, et commandées par un officier distingué, M. de Sombreuil. Cette escadre apportait de nouveaux secours en vivres et munitions; elle annonçait trois mille Anglais amenés par lord Graham, et la prochaine arrivée du comte d'Artois avec des forces plus considérables. Une lettre du ministère anglais disait à Puisaye que les cadres étaient retenus sur la côte du nord par les agents royalistes de l'intérieur, qui voulaient, disaient-ils, lui livrer un port. Une autre dépêche, arrivée en même temps, terminait le différend élevé entre d'Hervilly et Puisaye, donnait à ce dernier le commandement absolu de l'expédition, et lui conférait, de plus, le titre de lieutenant-général au service de l'Angleterre.

Puisaye, libre de commander, prépara tout pour la journée du lendemain. Il aurait bien voulu différer l'attaque projetée, pour donner à la division de Sombreuil le temps de débarquer; mais, tout étant fixé pour le 16, et ce jour ayant été indiqué à Tinteniac, il ne pouvait pas retarder. Le 15 au soir, il ordonna à Vauban d'aller débarquer à Carnac avec douze cents chouans, pour faire une diversion sur l'extrémité du camp de Sainte-Barbe, et pour se lier aux chouans qui allaient

l'attaquer par derriere. Les bateaux furent prepares fort tard, et Vauban ne put s'embarquer que dans le milieu de la nuit. Il avait ordre de tirer une fusée s'il parvenait a débarquer, et d'en tirer une seconde s'il ne reussissait pas a tenir le rivage.

Le 16 juillet (28 messidor), a la pointe du jour, Puisaye sortit de la presqu'île avec tout ce qu'il avait de troupes. Il marchait en colonnes. Le brave regiment de Loyal-Emigrant etait en tete avec les artilleurs de Rothalier; sur la droite s'avancaient les regimens de Royal-Marine et de du Dresnay, avec six cents chouans commandes par le duc de Levis. Le regiment d'Hervilly, et mille chouans commandes par le chevalier de Saint-Pierre, occupaient la gauche. Ces corps reunis formaient a peu pres quatre mille hommes. Tandis qu'ils s'avancaient sur la Falaise, ils aperçurent une premiere fusée lancee par le comte de Vauban; ils n'en virent pas une seconde, et ils crurent que Vauban avait reussi. Ils continuerent leur marche; on entendit alors comme un bruit lointain de mousqueterie: "C'est Tinteniac, s'ecrie Puisaye; en avant!" Alors on sonne la charge, et on marche sur les retranchemens des republicains. L'avant-garde de Hoche, commandee par Humbert, etait placee devant les hauteurs de Sainte-Barbe. A l'approche de l'ennemi, elle se replie, et rentre dans les lignes. Les assaillans s'avancent pleins de joie, tout a coup un corps de cavalerie qui etait reste deploye fait un mouvement, et demasque des batteries formidables. Un feu de mousqueterie et d'artillerie accueille les emigres; la mitraille, les boulets et les obus pleuvent sur eux. A la droite, les regimens de Royal-Marine et de du Dresnay perdent des rangs entiers sans s'ebanler; le duc de Levis est blesse grievement a la tete de ses chouans; a gauche, le regiment d'Hervilly s'avance bravement sous le feu. Cependant cette fusillade qu'on avait cru entendre sur les derrieres et sur les cotes a cesse de retentir. Tinteniac ni Vauban n'ont donc pas attaque, et il n'y a pas d'espoir d'enlever le camp. Dans ce moment, l'armee republicaine, infanterie et cavalerie, sort de ses retranchemens; Puisaye, voyant qu'il n'y a plus qu'a se faire egorger, prescrit a d'Hervilly de donner a droite l'ordre de la retraite, tandis que lui-meme la fera executer a gauche. Dans ce moment, d'Hervilly, qui bravait le feu avec le plus grand courage, recoit un biscaien au milieu de la poitrine. Il charge un aide-de-camp de porter l'ordre de la retraite; l'aide-de-camp est emporte par un boulet de canon: n'etant pas avertis, le regiment de d'Hervilly et les mille chouans du chevalier de Saint-Pierre continuent de s'avancer sous ce feu epouvantable. Tandis qu'on sonne la retraite a gauche, on sonne la charge a droite. La confusion et le carnage sont epouvantables. Alors la cavalerie republicaine fond sur l'armee emigree, et la ramene en desordre sur la Falaise. Les canons de Rothalier, engages dans le sable, sont enleves. Apres avoir fait des prodiges de courage, toute l'armee fuit vers le fort Penthièvre; les republicains la poursuivent en toute hate, et vont entrer dans le fort avec elle; mais un secours inespere la soustrait a la poursuite des vainqueurs. Vauban, qui devait etre a Carnac, est a l'extremite de la Falaise avec ses chouans; le commodore Waren est avec lui. Tous deux, montes sur les chaloupes canonnières, et dirigeant sur la Falaise un feu violent, arretent les republicains et sauvent encore une fois la malheureuse armee de Quiberon.

Ainsi Tinteniac n'avait pas paru; Vauban, débarque trop tard, n'avait pu surprendre les republicains, avait ete ensuite mal seconde par ses chouans, qui trempaient leurs fusils dans l'eau pour ne pas se battre, et s'etait replie pres du fort; sa seconde fusée, lancee en plein jour, n'avait pas ete aperçue; et c'est ainsi que Puisaye, trompe dans toutes ses combinaisons, venait d'essayer cette desastreuse defaite. Tous les regimens avaient fait d'affreuses pertes: celui de Royal-Marine, sur soixante-douze officiers, en avait perdu cinquante-trois; les autres avaient fait des pertes a proportion.

Il faut convenir que Puisaye avait mis beaucoup de precipitation a attaquer le camp. Quatre mille hommes allant en attaquer dix mille

solidement retranches, devaient s'assurer, d'une maniere certaine, que toutes les attaques preparees sur les derrieres et sur les flancs etaient pretes a s'effectuer. Il ne suffisait pas d'un rendez-vous donne a des corps qui avaient tant d'obstacles a vaincre, pour croire qu'ils seraient arrives au point et a l'heure indiquees; il fallait convenir d'un signal, d'un moyen quelconque de s'assurer de l'execution du plan. En cela, Puisaye, quoique trompe par le bruit d'une mousqueterie lointaine, n'avait pas agi avec assez de precaution. Du reste, il avait paye de sa personne, et suffisamment repondu a ceux qui affectaient de suspecter sa bravoure parce qu'ils ne pouvaient pas nier son esprit.

Il est facile de comprendre pourquoi Tinteniac n'avait point paru. Il avait trouve a Elven l'ordre de se rendre a Coetlogon; il avait cede a cet ordre etrange, dans l'espoir de regagner le temps perdu par une marche forcee. A Coetlogon, il avait trouve des femmes chargees de lui transmettre l'ordre de marcher sur Saint-Brieuc. C'etaient les agents opposes a Puisaye, qui, usant du nom du roi, au nom duquel ils parlaient toujours, voulaient faire concourir les corps detaches par Puisaye a la contre-expedition qu'ils meditaient sur Saint-Malo ou sur Saint-Brieuc. Tandis que l'on conferait sur cet ordre, le chateau de Coetlogon etait attaque par les detachemens que Hoche avait lances a la poursuite de Tinteniac; celui-ci etait accouru, et etait tombe mort, frappe d'une balle au front. Son successeur au commandement avait consenti a marcher sur Saint-Brieuc. De leur cote, MM. de Lantivy et Jean-Jean, débarques aux environs de Quimper, avaient trouve des ordres semblables; les chefs s'etaient divises, et, voyant ce conflit d'ordres et de projets, leurs soldats, deja mecontents, s'etaient disperses. C'est ainsi qu'aucun des corps envoyes par Puisaye, pour faire diversion, n'etait arrive au rendez-vous. L'agence de Paris, avec ses projets, avait aussi prive Puisaye des cadres qu'elle retenait sur la cote du nord, des deux detachemens qu'elle avait empaches de se rendre a Baud le 14, et enfin du concours de tous les chefs auxquels elle avait signifie l'ordre de ne faire aucun mouvement.

Renferme dans Quiberon, Puisaye n'avait donc plus aucun espoir d'en sortir pour marcher en avant; il ne lui restait qu'a se rembarquer, avant d'y etre force par la famine, pour aller essayer une descente plus heureuse sur une autre partie de la cote, c'est-a-dire en Vendee. La plupart des emigres ne demandaient pas mieux; le nom de Charette leur faisait esperer en Vendee un grand general a la tete d'une belle armee. Ils etaient charmés d'ailleurs de voir la contre-revolution operee par tout autre que Puisaye.

Pendant ce temps, Hoche examinait cette presqu'île, et cherchait le moyen d'y penetrer. Elle etait defendue en tete par le fort Penthièvre, et sur les bords par les escadres anglaises. Il ne fallait pas songer a y débarquer dans des bateaux; prendre le fort au moyen d'un siege regulier etait tout aussi impossible, car on ne pouvait y arriver que par la Falaise, toujours balayee par le feu des chaloupes canonnières. Les republicains, en effet, n'y pouvaient pas faire une reconnaissance sans etre mitrailles. Il n'y avait qu'une surprise de nuit ou la famine qui pussent donner la presqu'île a Hoche. Une circonstance le determina a tenter une surprise, quelque perilleuse qu'elle fut. Les prisonniers, qu'on avait enrolés presque malgré eux dans les regimens emigres, auraient pu etre retenus tout au plus par le succes; mais leur interet le plus pressant, a defaut de patriotisme, les engageait a passer du cote d'un ennemi victorieux, qui allait les traiter comme deserteurs s'il les prenait les armes a la main. Ils se rendaient en foule au camp de Hoche, pendant la nuit, disant qu'ils ne s'etaient enrolés que pour sortir des prisons, ou pour n'y pas etre envoyés. Ils lui indiquèrent un moyen de penetrer dans la presqu'île. Un rocher etait place a la gauche du fort Penthièvre; on pouvait, en entrant dans l'eau jusqu'a la poitrine, faire le circuit de ce rocher; on trouvait ensuite un sentier qui conduisait au sommet du fort. Les transfuges avaient assure, au nom de leurs camarades composant la garnison, qu'ils aideraient a en ouvrir

les portes.

Hoche n'hésita pas malgré le danger d'une pareille tentative. Il forma son plan d'après les indications qu'il avait obtenues, et résolut de s'emparer de la presqu'île, pour enlever toute l'expédition avant qu'elle eut le temps de remonter sur ses vaisseaux. Le 20 juillet au soir (2 thermidor), le ciel était sombre; Puisaye et Vauban avaient ordonné des patrouilles pour se garantir d'une attaque nocturne. "Avec un temps pareil, dirent-ils aux officiers, faites-vous tirer des coups de fusil par les sentinelles ennemies." Tout leur paraissant tranquille, ils allèrent se coucher en pleine sécurité.

Les préparatifs étaient faits dans le camp républicain. A peu près vers minuit, Hoche s'ébranle avec son armée. Le ciel était chargé de nuages; un vent très-violent soulevait les vagues et couvrait de sourds mugissements le bruit des armes et des soldats. Hoche dispose ses troupes en colonnes sur la Falaise; il donne ensuite trois cents grenadiers à l'adjudant-général Menage, jeune républicain d'un courage héroïque. Il lui ordonne de filer à sa droite, d'entrer dans l'eau avec ses grenadiers, de tourner le rocher sur lequel s'appuient les murs, de gravir le sentier, et de tâcher de s'introduire ainsi dans le fort. Ces dispositions faites, on marche dans le plus grand silence; des patrouilles auxquelles on avait donné des uniformes rouges enlevés sur les morts dans la journée du 16, et ayant le mot d'ordre, trompent les sentinelles avancées. On approche sans être reconnu. Menage entre dans la mer avec ses trois cents grenadiers; le bruit du vent couvre celui qu'ils font en agitant les eaux. Quelques-uns tombent et se relevent, d'autres sont engloutis dans les abîmes. Enfin, de rochers en rochers, ils arrivent à la suite de leur intrépide chef, et parviennent à gravir le sentier qui conduit au fort. Pendant ce temps, Hoche est arrivé jusque sous les murs avec ses colonnes. Mais tout à coup les sentinelles reconnaissent une des fausses patrouilles; elles aperçoivent dans l'obscurité une ombre longue et mouvante; sur-le-champ elles font feu; l'alarme est donnée. Les canonnières toulonnaises accourent à leurs pièces, et font pleuvoir la mitraille sur les troupes de Hoche; le désordre s'y met, elles se confondent, et sont prêtes à s'enfuir. Mais dans ce moment Menage arrive au sommet du fort; les soldats complices des assaillants accourent sur les créneaux, présentent la crosse de leurs fusils aux républicains, et les introduisent. Tous ensemble fondent alors sur le reste de la garnison, égorgent ceux qui résistent, et arborent aussitôt le pavillon tricolore. Hoche, au milieu du désordre que les batteries ennemies ont jeté dans ses colonnes, ne s'ébranle pas un instant; il court à chaque chef, le ramène à son poste, fait rentrer chacun à son rang, et rallie son armée sous cette épouvantable pluie de feu. L'obscurité commençant à devenir moins épaisse, il aperçoit le pavillon républicain sur le sommet du fort: "Quoi? dit-il à ses soldats, vous reculerez lorsque déjà vos camarades ont placé leur drapeau sur les murs ennemis!" Il les entraîne sur les ouvrages avancés ou campaient une partie des chouans; on y pénètre de toutes parts, et on se rend enfin maître du fort.

Dans ce moment, Vauban, Puisaye, éveillés par le feu, accouraient au lieu du désastre; mais il n'était plus temps. Ils voient fuir peule-mele les chouans, les officiers abandonnés par leurs soldats, et les restes de la garnison demeurés fidèles. Hoche ne s'arrête pas à la prise du fort; il rallie une partie de ses colonnes, et s'avance dans la presqu'île avant que l'armée d'expédition puisse se rembarquer. Puisaye, Vauban, tous les chefs, se retirent vers l'intérieur, ou restaient encore le régiment d'Hervilly, les débris des régiments de du Dresnay, de Royal-Marine, de Loyal-Émigrant, et la légion de Sombreuil, débarquée depuis deux jours, et forte de onze cents hommes. En prenant une bonne position, et il y en avait plus d'une dans la presqu'île, en l'occupant avec les trois mille hommes de troupes réglées qu'on avait encore, on pouvait donner à l'escadre le temps de recueillir les malheureux émigrés. Le feu des chaloupes canonnières aurait protégé l'embarquement;

mais le desordre regnait dans les esprits; les chouans se precipitaient dans la mer avec leurs familles, pour entrer dans quelques bateaux de pecheurs qui etaient sur la rive, et gagner l'escadre que le mauvais temps tenait fort eloignee. Les troupes, eparillees dans la presqu'ile, couraient ca et la, ne sachant ou se rallier. D'Hervilly, capable de defendre vigoureusement une position, et connaissant tres bien les lieux, etait mortellement blesse; Sombreuil, qui lui avait succede, ne connaissait pas le terrain, ne savait ou s'appuyer, ou se retirer, et, quoique brave, paraissait, dans cette circonstance, avoir perdu la presence d'esprit necessaire. Puisaye, arrive aupres de Sombreuil, lui indique une position. Sombreuil lui demande s'il a envoye a l'escadre pour la faire approcher; Puisaye repond qu'il a envoye un pilote habile et devoue; mais le temps est mauvais, le pilote n'arrive pas assez vite au gre des malheureux menaces d'etre jetes a la mer. Les colonnes republicaines approchent; Sombreuil insiste de nouveau. "L'escadre est-elle avertie?" demande-t-il a Puisaye. Ce dernier accepte alors la commission de voler a bord pour faire approcher le commodore, commission qu'il convenait mieux de donner a un autre, car il devait etre le dernier a se tirer du peril. Une raison le decida, la necessite d'enlever sa correspondance, qui aurait compromis toute la Bretagne si elle etait tombee dans les mains des republicains. Il etait sans doute aussi pressant de la sauver que de sauver l'armee elle-meme; mais Puisaye pouvait la faire porter a bord sans y aller lui-meme. Il part, et arrive au bord du commodore en meme temps que le pilote qu'il avait envoye. L'eloignement, l'obscurite, le mauvais temps, avaient empeche qu'on put, de l'escadre, apercevoir le desastre. Le brave amiral Waren, qui pendant l'expedition avait seconde les emigres de tous ses moyens, fait force de voiles, arrive enfin avec ses vaisseaux a la portee du canon, a l'instant ou Hoche, a la tete de sept cents grenadiers, pressait la legion de Sombreuil, et allait lui faire perdre terre. Quel spectacle presentait en cet instant cette cote malheureuse! La mer agitee permettait a peine aux embarcations d'approcher du rivage; une multitude de chouans, de soldats fugitifs, entraient dans l'eau jusqu'a la hauteur du cou pour joindre les embarcations, et se noyaient pour y arriver plus tot; un millier de malheureux emigres, places entre la mer et les baionnettes des republicains, etaient reduits a se jeter ou dans les flots ou sur le fer ennemi, et souffraient autant du feu de l'escadre anglaise que les republicains eux-memes. Quelques embarcations etaient arrivees, mais sur un autre point. De ce cote, il n'y avait qu'une goelette qui faisait un feu epouvantable, et qui suspendit un instant la marche des republicains. Quelques grenadiers crierent, dit-on, aux emigres: "Rendez-vous, on ne vous fera rien." Ce mot courut de rangs en rangs. Sombreuil voulut s'approcher pour parler avec le general Humbert; mais le feu empechait de s'avancer. Aussitot un officier emigre se jeta a la nage pour aller faire cesser le feu. Hoche ne voulait pas une capitulation; il connaissait trop bien les lois contre les emigres pour oser s'engager, et il etait incapable de promettre ce qu'il ne pouvait pas tenir. Il a assure, dans une lettre publiee dans toute l'Europe, qu'il n'entendit aucune des promesses attribuees au general Humbert, et qu'il ne les aurait pas autorisees. Quelques-uns de ses soldats purent crier: Rendez-vous! mais il n'offrit rien, ne promit rien. Il s'avanca, et les emigres, n'ayant plus d'autre ressource que de se rendre ou de se faire tuer, eurent l'espoir qu'on les traiterait peut-etre comme les Vendeens. Ils mirent bas les armes. Aucune capitulation, meme verbale, n'eut lieu avec Hoche. Vauban, qui etait present, avoue qu'il n'y eut aucune convention faite, et il conseilla meme a Sombreuil de ne pas se rendre sur la vague esperance qu'inspiraient les cris de quelques soldats.

Beaucoup d'emigres se percerent de leurs epees; d'autres se jeterent dans les flots pour rejoindre les embarcations. Le commodore Waren fit tous ses efforts pour vaincre les obstacles que presentait la mer, et pour sauver le plus grand nombre possible de ces malheureux. Il y en avait une foule qui, en voyant approcher les chaloupes, etaient entres dans l'eau jusqu'au cou; du rivage on tirait sur leurs tetes.

Quelquefois ils s'elancaient sur ces chaloupes deja surchargees, et ceux qui etaient dedans, craignant d'etre submerges, leur coupaient les mains a coups de sabre.

Il faut quitter ces scenes d'horreur, ou des malheurs affreux punissaient de grandes fautes. Plus d'une cause avait contribue a empecher le succes de cette expedition. D'abord, on avait trop presume de la Bretagne. Un peuple vraiment dispose a s'insurger eclate, comme firent les Vendeens en mai 1793, va chercher des chefs, les supplie, les force de se mettre a sa tete, mais n'attend pas qu'on l'organise, ne souffre pas deux ans d'oppression pour se soulever quand l'oppression est finie. Serait-il dans les meilleures dispositions, un surveillant comme Hoche l'empecherait de les manifester. Il y avait donc beaucoup d'illusions dans Puisaye. Cependant on aurait pu tirer parti de ce peuple, et trouver dans son sein beaucoup d'hommes disposes a combattre, si une expedition considerable s'etait avancee jusqu'a Rennes, et eut chasse devant elle l'armee qui comprimait le pays. Pour cela, il aurait fallu que les chefs des insurges fussent d'accord avec Puisaye, Puisaye avec l'agence de Paris; que les instructions les plus contraires ne fussent pas envoyees aux chefs des chouans; que les uns ne recusent pas l'ordre de demeurer immobiles, que les autres ne fussent pas diriges sur des points opposes a ceux que designait Puisaye; que les emigres comprissent mieux la guerre qu'ils allaient faire, et meprisassent un peu moins ces paysans qui se devoaient a leur cause; il aurait fallu que les Anglais se mefiassent moins de Puisaye, ne lui adjoignissent pas un second chef, lui eussent donne a la fois tous les moyens qu'ils lui destinaient, et tente cette expedition avec toutes leurs forces reunies; il fallait surtout un grand prince a la tete de l'expedition; il ne le fallait pas meme grand, il fallait seulement qu'il fut le premier a mettre le pied sur le rivage. A son aspect, tous les obstacles s'evanouissaient. Cette division des chefs vendeens entre eux, des chefs vendeens avec le chef breton, du chef breton avec les agens de Paris, des chouans avec les emigres, de l'Espagne avec l'Angleterre, cette division de tous les elemens de l'entreprise cessait a l'instant meme. A l'aspect du prince, tout l'enthousiasme de la contree se reveillait, tout le monde se soumettait a ses ordres, et concourait a l'entreprise. Hoche pouvait etre enveloppe, et, malgre ses talens et sa vigueur, il eut ete oblige de reculer devant une influence toute-puissante dans ces pays. Sans doute il restait derriere lui ces vaillantes armees qui avaient vaincu l'Europe; mais l'Autriche pouvait les occuper sur le Rhin, et les empecher de faire de grands detachemens; le gouvernement n'avait plus l'energie du grand comite, et la revolution eut couru de grands perils. Depossedee vingt ans plus tot, ses bienfaits n'auraient pas eu le temps de se consolider; des efforts inouis, des victoires immortelles, des torrens de sang, tout restait sans fruit pour la France; ou si du moins il n'etait pas donne a une poignee de fugitifs de soumettre a leur joug une brave nation, ils auraient mis sa regeneration en peril, et quant a eux, ils n'auraient pas perdu leur cause sans la defendre, et ils auraient honore leur pretention par leur energie.

Tout fut impute a Puisaye et a l'Angleterre par les brouillons qui composaient le parti royaliste. Puisaye etait, a les entendre, un traire vendu a Pitt pour renouveler les scenes de Toulon. Cependant il etait constant que Puisaye avait fait ce qu'il avait pu. Il etait absurde de supposer que l'Angleterre ne voulut pas reussir; ses propres precautions a l'egard de Puisaye, le choix qu'elle fit elle-meme de d'Hervilly pour empecher que les corps emigres ne fussent trop compromis, et enfin le zele que le commodore Waren mit a sauver les malheureux restes dans la presqu'ile, prouvent que, malgre son genie politique, elle n'avait pas medite le crime hideux et lache qu'on lui attribuait. Justice a tous, meme aux implacables ennemis de notre revolution et de notre patrie!

Le commodore Waren alla débarquer a l'île d'Houat les malheureux restes de l'expedition; il attendit la de nouveaux ordres de Londres et

l'arrivee du comte d'Artois, qui etait abord du _Lord Moira_, pour savoir ce qu'il faudrait faire. Le desespoir regnait dans cette petite ile: les emigres, les chouans dans la plus grande misere, et atteints d'une maladie contagieuse, se livraient aux recriminations, et accusaient amerement Puisaye. Le desespoir etait bien plus grand encore a Aurai et a Vannes, ou avaient ete transportes les mille emigres pris les armes a la main. Hoche, apres les avoir vaincus, s'etait soustrait a ce spectacle douloureux, pour courir a la poursuite de la bande de Tinteniac, appelee l'armee rouge. Le sort des prisonniers ne le regardait plus: que pouvait-il pour eux? Les lois existaient, il ne pouvait les annuler. Il en refera au comite de salut public et a Tallien. Tallien partit sur-le-champ, et arriva a Paris la veille de l'anniversaire du 9 thermidor. Le lendemain on celebrait, suivant le nouveau mode adopte, une fete dans le sein meme de l'assemblee, en commemoration de la chute de Robespierre. Tous les representans siegeaient en costume; un nombreux orchestre executait des airs patriotiques; des chœurs chantaient les hymnes de Chenier. Courtois lut un rapport sur la journee du 9 thermidor. Tallien lut ensuite un autre rapport sur l'affaire de Quiberon. On remarqua chez lui l'intention de se procurer un double triomphe; neanmoins on applaudit vivement ses services de l'annee derniere et ceux qu'il venait de rendre dans le moment. Sa presence, en effet, n'avait pas ete inutile a Hoche. Il y eut, le meme jour, un banquet chez Tallien; les principaux girondins s'y etaient reunis aux thermidoriens; Louvet, Lanjuinais y assistaient. Lanjuinais porta un toast au 9 thermidor, et aux deputes courageux qui avaient abattu la tyrannie; Tallien en porta un second aux soixante-treize, aux vingt-deux, aux deputes victimes de la terreur; Louvet ajouta ces mots: _Et a leur union intime avec les hommes du 9 thermidor._

Ils avaient grand besoin, en effet, de se reunir pour combattre, a efforts communs, les adversaires de toute espece soulevés contre la republique. La joie fut grande, surtout en songeant au danger qu'on aurait couru si l'expedition de l'Ouest avait pu concourir avec celle que le prince de Conde avait preparee vers l'Est.

Il fallait decider du sort des prisonniers. Beaucoup de sollicitations furent adressees aux comites; mais, dans la situation presente, les sauver etait impossible. Les republicains disaient que le gouvernement voulait rappeler les emigres, leur rendre leurs biens, et consequemment retablir la royauté; les royalistes, toujours presomptueux, soutenaient la meme chose; ils disaient que leurs amis gouvernaient, et ils devenaient d'autant plus audacieux qu'ils esperaient davantage. Temoigner la moindre indulgence dans cette occasion, c'etait justifier les craintes des uns, les folles esperances des autres; c'etait mettre les republicains au desespoir, et encourager les royalistes aux plus hardies tentatives. Le comite de salut public ordonna l'application des lois, et certes il n'y avait pas de montagnards dans son sein; mais il sentait l'impossibilite de faire autrement. Une commission, reunie a Vannes, fut chargee de distinguer les prisonniers enroles malgre eux des veritables emigres. Ces derniers furent fusilles. Les soldats en firent echapper le plus qu'ils purent. Beaucoup de braves gens perirent; mais ils ne devaient pas etre etonnes de leur sort, apres avoir porte la guerre dans leur pays, et avoir ete pris les armes a la main. Moins menacee par des ennemis de toute espece, et surtout par leurs propres complices, la republique aurait pu leur faire grace: elle ne le pouvait pas dans les circonstances presentes. M. de Sombreuil, quoique brave officier, ceda au moment de la mort a un mouvement peu digne de son courage. Il ecrivit une lettre au commodore Waren, ou il accusait Puisaye avec la violence du desespoir. Il chargea Hoche de la faire parvenir au commodore. Quoiqu'elle renfermat une assertion fausse, Hoche, respectant la volonte d'un mourant, l'adressa au commodore; mais il repondit par une lettre a l'assertion de Sombreuil, et la dementit: "J'etais, dit-il, a la tete des sept cents grenadiers de Humbert, et j'assure qu'il n'a ete fait aucune capitulation." Tous les contemporains

auxquels le caractère du jeune général a été connu l'ont jugé incapable de mentir. Des témoins oculaires confirment d'ailleurs son assertion. La lettre de Sombreuil nuisit singulièrement à l'émigration et à Puisaye, et on l'a trouvée même si peu honorable pour la mémoire de son auteur, qu'on a prétendu que c'étaient les républicains qui l'avaient supposée; imputation tout à fait digne des misérables contes qu'on faisait chez les émigrés.

Pendant que le parti royaliste venait d'essayer à Quiberon un si rude échec, il s'en préparait un autre pour lui en Espagne. Moncey était rentré de nouveau dans la Biscaye, avait pris Bilbao et Vittoria, et serrait de près Pampelune. Le favori qui gouvernait la cour, après n'avoir pas voulu d'abord d'une ouverture de paix faite par le gouvernement au commencement de la campagne, parce qu'il n'en fut pas l'intermédiaire, se décida à négocier, et envoya à Bale le chevalier d'Yriarte. La paix fut signée à Bale avec l'envoyé de la république, Barthelemy, le 24 messidor (12 juillet), au moment même des désastres de Quiberon. Les conditions étaient la restitution de toutes les conquêtes que la France avait faites sur l'Espagne, et en équivalent la cession en notre faveur de la partie espagnole de Saint-Domingue. La France faisait ici de grandes concessions pour un avantage bien illusoire, car Saint-Domingue n'était déjà plus à personne; mais ces concessions étaient dictées par la plus saine politique. La France ne pouvait rien désirer au-delà des Pyrénées; elle n'avait aucun intérêt à affaiblir l'Espagne: elle aurait du, au contraire, s'il eût été possible, rendre à cette puissance les forces qu'elle avait perdues dans une entreprise à contresens des intérêts des deux nations.

Cette paix fut accueillie avec la joie la plus vive par tout ce qui aimait la France et la république. C'était encore une puissance détachée de la coalition, c'était un Bourbon qui reconnaissait la république, et c'étaient deux armées disponibles à transporter sur les Alpes, dans l'Ouest et sur le Rhin. Les royalistes furent au désespoir. Les agents de Paris surtout craignaient qu'on ne divulguât leurs intrigues, ils redoutaient une communication de leurs lettres écrites en Espagne. L'Angleterre y aurait vu tout ce qu'ils disaient d'elle; et, quoique cette puissance fut hautement décriée pour l'affaire de Quiberon, c'était la seule désormais qui put donner de l'argent: il fallait la ménager, sauf à la tromper ensuite, si c'était possible[4].

Un autre succès non moins important fut remporté par les armées de Jourdan et de Pichegru. Après bien des lenteurs, il avait été enfin décidé qu'on passerait le Rhin. Les armées française et autrichienne se trouvaient en présence sur les deux rives du fleuve, depuis Bale jusqu'à Dusseldorf. La position défensive des Autrichiens devenait excellente sur le Rhin. Les forteresses de Dusseldorf et d'Ehrenbreitstein couvraient leur droite; Mayence, Manheim, Philisbourg leur centre et leur gauche; le Necker et le Mein, prenant leur source non loin du Danube, et coulant presque parallèlement vers le Rhin, formaient deux importantes lignes de communication entre les états héréditaires, apportaient les subsistances en quantité, et couvraient les deux flancs de l'armée qui voudrait agir concentriquement vers Mayence. Le plan à suivre sur ce champ de bataille est le même pour les Autrichiens et pour les Français: les uns et les autres (de l'avis d'un grand capitaine et d'un célèbre critique) doivent tendre à agir concentriquement entre le Mein et le Necker. Les armées françaises de Jourdan et de Pichegru auraient dû s'efforcer de passer le Rhin vers Mayence, à peu de distance l'une de l'autre, se réunir ensuite dans la vallée du Mein, séparer Clerfayt de Wurmser, et remonter entre le Necker et le Mein, en tâchant de battre alternativement les deux généraux autrichiens. De même les généraux autrichiens devaient chercher à se concentrer pour déboucher par Mayence sur la rive gauche, et tomber ou sur Jourdan ou sur Pichegru. S'ils étaient prevenus, si le Rhin était passé sur un point, ils devaient se concentrer entre le Necker et le Mein, empêcher la réunion des deux armées françaises, et profiter d'un moment pour tomber

sur l'une ou sur l'autre. Les généraux autrichiens avaient tout l'avantage pour prendre l'initiative, car ils occupaient Mayence et pouvaient déboucher, quand il leur plairait, sur la rive gauche.

[4] Le tome V de Puisaye contient la preuve de tout cela.

Les Français prirent l'initiative. Après bien des lenteurs, les barques hollandaises étaient enfin arrivées à la hauteur de Dusseldorf, et Jourdan se prépara à franchir le Rhin. Le 20 fructidor (6 septembre), il passa à Eichelcamp, Dusseldorf et Neuwied, par une manœuvre très hardie; il s'avança par la route de Dusseldorf à Francfort, entre la ligne de la neutralité prussienne et le Rhin, et arriva vers la Lahn le quatrième jour complémentaire (20 septembre). Au même instant, Pichegru avait ordre d'essayer le passage sur le Haut-Rhin, et de sommer Mannheim. Cette ville florissante, menacée d'un bombardement, se rendit contre toute attente le quatrième jour complémentaire (20 septembre). Dès cet instant tous les avantages étaient pour les Français. Pichegru, basé sur Mannheim, devait y attirer toute son armée, et se joindre à Jourdan dans la vallée du Mein. On pouvait alors séparer les deux généraux autrichiens, et agir concentriquement entre le Mein et le Neckar. Il importait surtout de tirer Jourdan de sa position entre la ligne de neutralité et le Rhin, car son armée, n'ayant pas les moyens de transport nécessaires pour ses vivres, et ne pouvant traiter le pays en ennemi, allait bientôt manquer du nécessaire si elle ne marchait pas en avant.

Ainsi, dans ce moment, tout était succès pour la république. Paix avec l'Espagne, destruction de l'expédition faite par l'Angleterre sur les côtes de Bretagne, passage du Rhin, et offensive heureuse en Allemagne, elle avait tous les avantages à la fois. C'était à ses généraux et à son gouvernement à profiter de tant d'événements heureux.

CHAPITRE XXXI.

MENÉES DU PARTI ROYALISTE DANS LES SECTIONS.--RENTREE DES ÉMIGRÉS, PERSECUTION DES PATRIOTES.--CONSTITUTION DIRECTORIALE, DITE DE L'AN III, ET DECRETS DES 5 ET 13 FRUCTIDOR.--ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION ET DES DECRETS PAR LES ASSEMBLÉES PRIMAIRES DE LA FRANCE.--REVOLTE DES SECTIONS DE PARIS CONTRE LES DECRETS DE FRUCTIDOR ET CONTRE LA CONVENTION. JOURNÉE DU 13 VENDEMIÈRE. DÉFAITE DES SECTIONS INSURGÉES.--CLOTURE DE LA CONVENTION NATIONALE.

Battu sur les frontières, et abandonné par la cour d'Espagne, sur laquelle il comptait le plus, le parti royaliste fut réduit à intriguer dans l'intérieur; et il faut convenir que, dans le moment, Paris offrait un champ vaste à ses intrigues. L'œuvre de la constitution avançait; le moment où la convention déposerait ses pouvoirs, où la France se réunirait pour élire de nouveaux représentants, où une assemblée toute neuve remplacerait celle qui avait régné si long-temps, était plus favorable qu'aucun autre aux menées contre-révolutionnaires.

Les passions les plus vives fermentaient dans les sections de Paris. On n'y était pas royaliste, mais on servait le royalisme sans s'en douter. On s'était attaché à combattre les terroristes; on s'était animé par la lutte, on voulait persécuter aussi, et on s'irritait contre la convention, qui ne voulait pas laisser pousser la persécution trop loin. On était toujours prêt à se souvenir que la terreur était sortie de son sein; on lui demandait une constitution et des lois, et la fin de sa longue dictature. La plupart des hommes qui réclamaient tout cela ne songeaient guère aux Bourbons. C'était le riche tiers-état de 89, c'étaient des négociants, des marchands, des propriétaires, des avocats,

des écrivains, qui voulaient enfin l'établissement des lois et la jouissance de leurs droits; c'étaient des jeunes gens sincèrement républicains, mais aveugles par leur ardeur contre le système révolutionnaire; c'étaient beaucoup d'ambitieux, écrivains de journaux ou orateurs de sections, qui, pour prendre aussi leur place, désiraient que la convention se retirât devant eux; les royalistes se cachaient derrière cette masse. On comptait parmi ceux-ci quelques émigrés, quelques prêtres rentres, quelques créatures de l'ancienne cour, qui avaient perdu des places, et beaucoup d'indifférents et de poltrons qui redoutaient une liberté orageuse. Ces derniers n'allaient pas dans les sections; mais les premiers y étaient assidus, et employaient tous les moyens pour les agiter. L'instruction donnée par les agents royalistes à leurs affidés était de prendre le langage des sectionnaires, de réclamer les mêmes choses, de demander comme eux la punition des terroristes, l'achèvement de la constitution, le procès des députés montagnards; mais à demander tout cela avec plus de violence, de manière à compromettre les sections avec la convention, et à provoquer de nouveaux mouvements; car tout mouvement était une chance, et pouvait du moins dégouter d'une république si tumultueuse.

De telles menées n'étaient heureusement possibles qu'à Paris, car c'est toujours la ville de France la plus agitée; c'est celle où l'on discute le plus chaudement sur les intérêts publics, où l'on a le goût et la prétention d'influer sur le gouvernement, et où commence toujours l'opposition. Excepté Lyon, Marseille et Toulon, où l'on s'égorgeait, le reste de la France prenait à ces agitations politiques infiniment moins de part que les sections de Paris.

A tout ce qu'ils disaient ou faisaient dire dans les sections, les intrigants au service du royalisme ajoutaient des pamphlets et des articles de journaux. Ils mentaient ensuite selon leur usage, se donnaient une importance qu'ils n'avaient pas, et écrivaient à l'étranger qu'ils avaient séduit les principaux chefs du gouvernement. C'est avec ces mensonges qu'ils se procuraient de l'argent, et qu'ils venaient d'obtenir quelques mille livres sterling de l'Angleterre. Il est constant néanmoins que, s'ils n'avaient gagné ni Tallien, ni Hoche, comme ils le disaient, ils avaient réussi pourtant auprès de quelques conventionnels, deux ou trois, peut-être. On nommait Rovere et Saladin, deux fougueux révolutionnaires, devenus maintenant de fougueux réacteurs. On croit aussi qu'ils avaient touché, par des moyens plus délicats, quelques-uns de ces députés d'opinion moyenne, qui se sentaient quelque penchant pour une monarchie représentative, c'est-à-dire pour un Bourbon, soi-disant lié par des lois à l'anglaise. À Pichegru, on avait offert un château, des canons et de l'argent; à quelques législateurs ou membres des comités, on avait pu dire: "La France est trop grande pour être république; elle serait bien plus heureuse avec un roi, des ministres responsables, des pairs héréditaires et des députés." Cette idée, sans être suggérée, devait naturellement venir à plus d'un personnage, surtout à ceux qui étaient propres à remplir les fonctions de députés ou de pairs héréditaires. On regardait alors comme royalistes secrets MM. Lanjuinais et Boissy-d'Anglas, Henri Larivière, Lesage (d'Eure-et-Loir).

On voit que les moyens de l'agence n'étaient pas très-puissants; mais ils suffisaient pour troubler la tranquillité publique, pour inquiéter les esprits, pour rappeler surtout à la mémoire des Français, ces Bourbons, les seuls ennemis qu'eût encore la république, et que ses armes n'eussent pu vaincre, car on ne détruit pas les souvenirs avec des baionnettes.

Parmi les soixante-treize, il y avait plus d'un monarchien; mais en général ils étaient républicains; les girondins l'étaient tous, ou presque tous. Cependant les journaux de la contre-révolution les louaient avec affectation, et avaient ainsi réussi à les rendre suspects aux thermidoriens. Pour se défendre de ces éloges, les soixante-treize

et les vingt-deux protestaient de leur attachement a la republique; car personne alors n'eut ose parler froidement de cette republique. Quelle affreuse contradiction, en effet, si on ne l'eut pas aimee, que d'avoir sacrifie tant de tresors, tant de sang a son etablissement! que d'avoir immole des milliers de Francais soit dans la guerre civile, soit dans la guerre etrangere! Il fallait donc bien l'aimer, ou du moins le dire! Cependant, malgre ces protestations, les thermidoriens etaient en defiance; ils ne comptaient que sur M. Daunou, dont on connaissait la probite et les principes severes, et sur Louvet, dont l'ame ardente etait restee republicaine. Celui-ci, en effet, apres avoir perdu tant d'illustres amis, couru tant de dangers, ne comprenait pas que ce put etre en vain; il ne comprenait pas que tant de belles vies eussent ete detruites pour aboutir a la royaute; il s'etait tout a fait rattache aux thermidoriens. Les thermidoriens se rattachaient eux-memes de jour en jour aux montagnards, a cette masse de republicains inebriables, dont ils avaient sacrifie un assez grand nombre.

Ils voulaient provoquer d'abord des mesures contre la rentree des emigres, qui continuaient de reparaitre en foule, les uns avec de faux passeports et sous des noms supposes, les autres sous le pretexte de venir demander leur radiation. Presque tous presentaient de faux certificats de residence, disaient n'etre pas sortis de France, et s'etre seulement caches, ou n'avoir ete poursuivis qu'a l'occasion des evenemens du 31 mai. Sous le pretexte de solliciter aupres du comite de surete generale, ils remplissaient Paris, et quelques-uns contribuaient aux agitations des sections. Parmi les personnages les plus marquans rentres a Paris, etait madame de Stael, qui venait de reparaitre en France a la suite de son mari, ambassadeur de Suede. Elle avait ouvert son salon, ou elle satisfaisait le besoin de deployer ses facultes brillantes. Une republique etait loin de deplaire a la hardiesse de son esprit, mais elle ne l'eut acceptee qu'a condition d'y voir briller ses amis proscriers, a condition de n'y plus voir ces revolutionnaires qui passaient sans doute pour des hommes energiques, mais grossiers et depourvus d'esprit. On voulait bien en effet recevoir de leurs mains la republique sauvee, mais en les excluant bien vite de la tribune et du gouvernement. Des etrangers de distinction, tous les ambassadeurs des puissances, les gens de lettres les plus renommes par leur esprit, se reunissaient chez madame de Stael. Ce n'etait plus le salon de madame Tallien, c'etait le sien qui maintenant attirait toute l'attention, et on pouvait mesurer par la le changement que la societe francaise avait subi depuis six mois. On disait que madame de Stael intercedait pour des emigres; on pretendait qu'elle voulait faire rappeler Narbonne, Jaucourt et plusieurs autres. Legendre la denonca formellement a la tribune. On se plaignit dans les journaux, de l'influence que voulaient exercer les coteries formees autour des ambassadeurs etrangers, enfin on demanda la suspension des radiations. Les thermidoriens firent decreter de plus, que tout emigre rentre pour demander sa radiation, serait tenu de retourner dans sa commune, et d'y attendre la decision du comite de surete generale[5]. On esperait, par ce moyen, delivrer la capitale d'une foule d'intrigans qui contribuaient a l'agiter.

[5] Decret du 18 aout.

Les thermidoriens voulaient en meme temps arreter les persecutions dont les patriotes etaient l'objet; ils avaient fait elargir par le comite de surete generale, Pache, Bourbotte, le fameux Heron, et un grand nombre d'autres. Il faut convenir qu'ils auraient pu mieux choisir que ce dernier pour rendre justice aux patriotes. Des sections avaient deja fait des petitions, comme on l'a vu, au sujet de ces elargissemens; elles en firent de nouvelles. Les comites repondirent qu'il faudrait enfin juger les patriotes renfermes, et ne pas les detenir plus long-temps s'ils etaient innocens. Proposer leur jugement, c'etait proposer leur elargissement, car leurs delits etaient pour la plupart de ces delits politiques, insaisissables de leur nature. Excepte quelques membres des comites revolutionnaires, signales par des exces atroces, la

plupart ne pouvaient être légalement condamnés. Plusieurs sections vinrent demander qu'on leur accordât quelques jours de permanence, pour motiver l'arrestation et le désarmement de ceux qu'elles avaient enfermés; elles dirent que dans le premier moment elles n'avaient pu ni rechercher les preuves, ni donner des motifs; mais elles offraient de les fournir. On n'écouta pas ces propositions, qui cachaient le désir de s'assembler et d'obtenir la permanence; et on demanda aux comités un projet pour mettre en jugement les patriotes détenus.

Une violente dispute s'éleva sur ce projet. Les uns voulaient envoyer les patriotes par devant les tribunaux des départements; les autres, se défiant des passions locales, s'opposaient à ce mode de jugement, et voulaient qu'on choisît dans la convention une commission de douze membres, pour faire le triage des détenus, pour élargir ceux contre lesquels ne s'élevaient pas des charges suffisantes, et traduire les autres devant les tribunaux criminels. Ils disaient que cette commission, étrangère aux haines qui fermentaient dans les départements, ferait meilleure justice, et ne confondrait pas les patriotes compromis par l'ardeur de leur zèle, avec les hommes coupables qui avaient pris part aux cruautés de la tyrannie décemvirale. Tous les ennemis opiniâtres des patriotes se soulevèrent à l'idée de cette commission, qui allait agir comme le comité de sûreté générale renouvelé après le 9 thermidor, c'est-à-dire élargir en masse. Ils demandèrent comment cette commission de douze membres pourrait juger vingt ou vingt-cinq mille affaires. On répondit tout simplement qu'elle ferait comme le comité de sûreté générale, qui en avait jugé quatre-vingt ou cent mille, lors de l'ouverture des prisons. Mais c'était justement de cette manière de juger qu'on ne voulait pas. Après plusieurs jours de débats, entremêlés de pétitions plus hardies les unes que les autres, on décida enfin que les patriotes seraient jugés par les tribunaux des départements, et on renvoya le décret aux comités pour en modifier certaines dispositions secondaires. Il fallut consentir aussi à la continuation du rapport sur les députés compromis dans leurs missions. On décréta d'arrestation^[6] Lequinio, Lanot, Lefiot, Dupin, Bo, Piorry, Maxieu, Chaudron-Rousseau, Laplanche, Fouche; et on commença le procès de Lebon. Dans cet instant, la convention avait autant de ses membres en prison qu'au temps de la terreur. Ainsi les partisans de la clémence n'avaient rien à regretter, et avaient rendu le mal pour le mal.

La constitution avait été présentée par la commission des onze; elle fut discutée pendant les trois mois de messidor, thermidor et fructidor an III, et fut successivement décrétée avec peu de changements. Ses auteurs étaient Lesage, Daunou, Boissy-d'Anglas, Creuze-Latouche, Berlier, Louvet, Larevellière-Lepeaux, Lanjuinais, Durand-Maillane, Baudin (des Ardennes) et Thibaudeau. Sieyès n'avait pas voulu faire partie de cette commission; car en fait de constitution, il était encore plus absolu que sur tout le reste. Les constitutions étaient l'objet des réflexions de toute sa vie; elles étaient sa vocation particulière. Il en avait une toute prête dans sa tête; et il n'était pas homme à en faire le sacrifice. Il vint la proposer en son nom et sans l'intermédiaire de la commission. L'assemblée, par égard pour son génie, voulut bien l'écouter, mais n'adopta pas son projet. On la verra reparaitre plus tard, et il sera temps alors de faire connaître cette conception, remarquable dans l'histoire de l'esprit humain. Celle qui fut adoptée était analogue aux progrès qu'avaient faits les esprits. En 91, on était à la fois si novice et si bienveillant, qu'on n'avait pas pu concevoir l'existence d'un corps aristocratique contrôlant les volontés de la représentation nationale, et on avait cependant admis, conservé avec respect, et presque avec amour, le pouvoir royal. Pourtant, en y réfléchissant mieux, on aurait vu qu'un corps aristocratique est de tous les pays, et même qu'il convient plus particulièrement aux républiques; qu'un grand état se passe très-bien d'un roi, mais jamais d'un sénat. En **1795, on venait de voir à quels désordres est exposée une assemblée** unique, on consentit à l'établissement d'un corps législatif partagé en deux assemblées. On était alors moins irrité contre l'aristocratie que

contre la royauté, parce qu'en effet on redoutait davantage la dernière. Aussi mit-on plus de soin à s'en défendre dans la composition d'un pouvoir exécutif. Il y avait dans la commission un parti monarchique, composé de Lesage, Lanjuinais, Durand-Maillane et Boissy-d'Anglas. Ce parti proposait un président; on n'en voulut pas. "Peut-être un jour, dit Louvet, on vous nommerait un Bourbon." Baudin (des Ardennes) et Daunou proposaient deux consuls; d'autres en demandaient trois. On préféra cinq directeurs délibérant à la majorité. On ne donna à ce pouvoir exécutif aucun des attributs essentiels de la royauté, comme l'inviolabilité, la sanction des lois, le pouvoir judiciaire, le droit de paix et de guerre. Il avait la simple inviolabilité des députés, la promulgation et l'exécution des lois, la direction, mais non le vote de la guerre, la négociation, mais non la ratification des traités.

[6] Décrets des 8 et 9 août.

Telles furent les bases sur lesquelles reposa la constitution directoriale. En conséquence on décréta:

Un conseil, dit des Cinq-Cents, composé de cinq cents membres, âgés de trente ans au moins, ayant seuls la proposition des lois, se renouvelant par tiers tous les ans;

Un conseil, dit des Anciens, composé de deux cent cinquante membres, âgés de quarante ans au moins, tous ou veufs ou mariés, ayant la sanction des lois, se renouvelant aussi par tiers;

Enfin un directoire exécutif, composé de cinq membres, délibérant à la majorité, se renouvelant tous les ans par cinquième, ayant des ministres responsables, promulguant les lois et les faisant exécuter, ayant la disposition des forces de terre et de mer, les relations extérieures, la faculté de repousser les premières hostilités, mais ne pouvant faire la guerre sans le consentement du corps législatif; négociant les traités et les soumettant à la ratification du corps législatif, sauf les articles secrets qu'il avait la faculté de stipuler s'ils n'étaient pas destructifs des articles patens.

Tous ces pouvoirs étaient nommés de la manière suivante:

Tous les citoyens âgés de vingt-un ans se réunissaient de droit en assemblée primaire tous les premiers du mois de prairial, et nommaient des assemblées électorales. Ces assemblées électorales se réunissaient tous les 20 de prairial, et nommaient les deux conseils. Les deux conseils nommaient le directoire. On avait pensé que le pouvoir exécutif, étant nommé par le pouvoir législatif, en serait plus dépendant; on fut déterminé aussi par une raison tirée des circonstances. La république n'étant pas encore dans les habitudes de la France, et étant plutôt une opinion des hommes éclairés ou compromis dans la révolution qu'un sentiment général, on ne voulut pas confier la composition du pouvoir exécutif aux masses. On pensait donc que, dans les premières années surtout, les auteurs de la révolution, devant dominer naturellement dans le corps législatif, choisiraient des directeurs capables de défendre leur ouvrage.

Le pouvoir judiciaire fut confié à des juges électifs. On institua des juges de paix. On établit un tribunal civil par département, jugeant en première instance les causes du département, et en appel celles des départements voisins. On ajouta une cour criminelle composée de cinq membres et d'un jury.

On n'admit point d'assemblées communales, mais des administrations municipales et départementales composées de trois ou cinq membres et davantage, suivant la population; elles devaient être formées par la voie d'élection. L'expérience fit adopter des dispositions accessoires et d'une grande importance. Ainsi le corps législatif désignait lui-même

sa residence, et pouvait se transporter dans la commune qu'il lui plaisait de choisir. Aucune loi ne pouvait etre discutee sans trois lectures prealables, a moins qu'elle ne fut qualifiee de mesure d'urgence, et reconnue telle par le conseil des anciens. C'etait un moyen de prevenir ces resolutions si rapides et si tot rapportees, que la convention avait prises si souvent. Enfin, toute societe se qualifiant de populaire, tenant des seances publiques, ayant un bureau, des tribunes, des affiliations, etait interdite. La presse etait entierement libre. Les emigres etaient expulses a jamais du territoire de la republique; les biens nationaux irrevocablement acquis aux acheteurs. Tous les cultes furent declares libres, quoique non reconnus, ni salaries par l'etat.

Telle fut la constitution par laquelle on esperait maintenir la France en republique. Il se presentait une question importante: la constituante, par ostentation de desinterressement, s'etait exclue du corps legislatif qui la remplaça; la convention ferait-elle de meme? Il faut en convenir, une pareille determination eut ete une grande imprudence. Chez un peuple mobile, qui, apres avoir vecu quatorze siecles sous la monarchie, l'avait renversee dans un moment d'enthousiasme, la republique n'etait pas tellement dans les moeurs, qu'on put en abandonner l'etablissement au seul cours des choses. La revolution ne pouvait etre bien defendue que par ses auteurs. La convention etait composee en grande partie de constituants et de membres de la legislative; elle reunissait les hommes qui avaient aboli l'ancienne constitution feodale le 14 juillet et le 4 aout 1789, qui avaient renverse le trone au 10 aout, qui avaient, le 21 janvier, immole le chef de la dynastie des Bourbons, et qui, pendant trois ans, avaient fait contre l'Europe des efforts inouis pour soutenir leur ouvrage; eux seuls etaient capables de bien defendre la revolution, consacree dans la constitution directoriale. Aussi, ne se targuant pas d'un vain desinterressement, ils decreterent, le 5 fructidor (22 aout), que le nouveau corps legislatif se composerait des deux tiers de la convention, et qu'il ne serait nomme qu'un nouveau tiers. La question etait de savoir si la convention designerait elle-meme les deux tiers a conserver, ou si elle laisserait ce soin aux assemblees electorales. Apres une dispute epouvantable, il fut convenu, le 13 fructidor (30 aout), que les assemblees electorales seraient chargees de ce choix. On decida que les assemblees primaires se reuniraient le 20 fructidor (6 septembre) pour accepter la constitution et les deux decrets des 5 et 13 fructidor. On decreta, en outre, qu'apres avoir emis leur vote sur la constitution et les decrets, les assemblees primaires se reuniraient de nouveau, et feraient actuellement, c'est-a-dire en l'an III (1795), les elections du 1er prairial de l'annee suivante. La convention annonçait par la qu'elle allait deposer la dictature, et mettre la constitution en activite. Elle decreta aussi que les armees, quoique privees ordinairement du droit de deliberer, se reuniraient cependant sur le champ de bataille qu'elles occuperaient dans le moment, pour voter la constitution. Il fallait, disait-on, que ceux qui devaient la defendre pussent la consentir. C'etait interesser les armees a la revolution par leur vote meme.

A peine ces resolutions furent-elles prises, que les ennemis si nombreux et si divers de la convention s'en montrerent desoles. Peu importait la constitution a la plupart d'entre eux. Toute constitution leur convenait, pourvu qu'elle donnat lieu a un renouvellement general de tous les membres du gouvernement. Les royalistes voulaient ce renouvellement pour amener du trouble, pour reunir le plus grand nombre possible d'hommes de leur choix, et pour se servir de la republique meme au profit de la royauté; ils le voulaient surtout pour ecarter les conventionnels, si interesses a combattre la contre-revolution, et pour appeler des hommes nouveaux, inexperimentes, non compromis, et plus aisés a seduire. Beaucoup de gens de lettres, d'ecrivains, d'hommes inconnus, empressees de s'elancer dans la carriere politique, non par esprit de contre-revolution, mais par ambition personnelle, desiraient

aussi ce renouvellement complet, pour avoir un plus grand nombre de places a occuper. Les uns et les autres se repandirent dans les sections, et les exciterent contre les decrets. La convention, disaient-ils, voulait se perpetuer au pouvoir; elle parlait des droits du peuple, et cependant elle en ajournait indefiniment l'exercice; elle lui commandait ses choix, elle ne lui permettait pas de preferer les hommes qui etaient restes purs de crimes; elle voulait conserver forcement une majorite composee d'hommes qui avaient couvert la France d'echafauds. Ainsi, ajoutaient-ils, la nouvelle legislature ne serait pas purgee de tous les terroristes; ainsi la France ne serait pas entierement rassuree sur son avenir, et n'aurait pas la certitude de ne jamais voir renaître un regime affreux. Ces declamations agissaient sur un grand nombre d'esprits: toute la bourgeoisie des sections, qui voulait bien les nouvelles institutions telles qu'on les lui donnait, mais qui avait une peur excessive du retour de la terreur; des hommes sinceres, mais irreflechis, qui revaient une republique sans tache, et qui souhaitaient placer au pouvoir une generation nouvelle et pure; des jeunes gens, epris de ces memes chimeres, beaucoup d'imaginations avides de nouveaute, voyaient avec le plus vif regret la convention se perpetuer ainsi pendant deux ou trois ans. La cohue des journalistes se souleva. Une foule d'hommes, qui avaient rang dans la litterature, ou qui avaient figure dans les anciennes assemblees, parurent aux tribunes des sections. MM. Suard, Morellet, Lacroix jeune, Fiegee, Vaublanc, Pastoret, Dupont de Nemours, Quatremere de Quincy, Delalot, le fougueux converti La Harpe, le general Miranda, echappe des prisons ou l'avait fait enfermer sa conduite a Nerwinde, l'espagnol Marchenna, soustrait a la proscription de ses amis les girondins, le chef de l'agence royaliste Lemaitre, se signalerent par des pamphlets ou des discours vehemens dans les sections: le dechainement fut universel.

Le plan a suivre etait tout simple, c'etait d'accepter la constitution et de rejeter les decrets. C'est ce qu'on proposa de faire a Paris, et ce qu'on engagea toutes les sections de la France a faire aussi. Mais les intrigans qui agitaient les sections, et qui voulaient pousser l'opposition jusqu'a l'insurrection, desiraient un plan plus etendu. Ils voulaient que les assemblees primaires, apres avoir accepte la constitution et rejete les decrets des 5 et 13 fructidor, se constituassent en permanence; qu'elles declarassent les pouvoirs de la convention expires, et les assemblees electorales libres de choisir leurs deputes partout ou il leur plairait de les prendre; enfin, qu'elles ne consentissent a se separer qu'apres l'installation du nouveau corps legislatif. Les agens de Lemaitre firent parvenir ce plan dans les environs de Paris; ils ecrivirent en Normandie, ou l'on intriguait beaucoup pour le regime de 91; en Bretagne, dans la Gironde, partout ou ils avaient des relations. L'une de leurs lettres fut saisie, et publiee a la tribune. La convention vit sans effroi les preparatifs qu'on faisait contre elle, et attendit avec calme la decision des assemblees primaires de toute la France, certaine que la majorite se prononcerait en sa faveur. Cependant, soupconnant l'intention d'une nouvelle journee, elle fit avancer quelques troupes, et les reunit dans le camp des Sablons, sous Paris.

La section Lepelletier, autrefois Saint-Thomas, ne pouvait manquer de se distinguer ici; elle vint, avec celles du Mail, de la Butte-des-Moulins, des Champs-Elysees, du Theatre-Francais (l'Odeon), adresser des petitions a l'assemblee. Elles s'accordaient toutes a demander si les Parisiens avaient demerite, si on se defait d'eux, puisqu'on appelait des troupes; elles se plaignaient de la pretendue violence faite a leurs choix, et se servaient de ces expressions insolentes: "Meritez nos choix, et ne les commandez pas." La convention repondit d'une maniere ferme a toutes ces adresses, et se borna a dire qu'elle attendait avec respect la manifestation de la volonte nationale, qu'elle s'y soumettrait des qu'elle serait connue, et qu'elle obligerait tout le monde a s'y soumettre.

Ce qu'on voulait surtout, c'était établir un point central pour communiquer avec toutes les sections, pour leur donner une impulsion commune, et pour organiser ainsi la révolte. On avait eu assez d'exemples sous les yeux, pour savoir que c'était là le premier besoin. La section Lepelletier s'institua centre; elle avait droit à cet honneur, car elle avait toujours été la plus ardente. Elle commença par publier un acte de garantie aussi maladroit qu'inutile. Les pouvoirs du corps constituant, disait-elle, cessaient en présence du peuple souverain; les assemblées primaires représentaient le peuple souverain; elles avaient le droit d'exprimer une opinion quelconque sur la constitution et sur les décrets; elles étaient sous la sauvegarde les unes des autres; elles se devaient la garantie réciproque de leur indépendance. Personne ne niait cela, sauf une modification qu'il fallait ajouter à ces maximes; c'est que le corps constituant conservait ses pouvoirs jusqu'à ce que la décision de la majorité fut connue. Du reste, ces vaines généralités n'étaient qu'un moyen pour arriver à une autre mesure. La section Lepelletier proposa aux quarante-huit sections de Paris de désigner chacune un commissaire, pour exprimer les sentiments des citoyens de la capitale sur la constitution et les décrets. Ici commençait l'infraction aux lois; car il était défendu aux assemblées primaires de communiquer entre elles, de s'envoyer des commissaires ou des adresses. La convention cassa l'arrêté, et déclara qu'elle considérerait son exécution comme un attentat à la sûreté publique.

Les sections n'étant pas encore assez enhardies cédèrent, et se mirent à recueillir les votes sur la constitution et les décrets. Elles commencèrent par chasser, sans aucune forme légale, les patriotes qui venaient voter dans leur sein. Dans les unes, on les mit tout simplement à la porte de la salle; dans les autres, on leur signifia, par des placards, qu'ils eussent à rester chez eux, car s'ils paraissaient à la section on les en chasserait ignominieusement. Les individus privés ainsi d'exercer leurs droits étaient fort nombreux; ils accoururent à la convention pour réclamer contre la violence qui leur était faite. La convention désapprouva la conduite des sections, mais refusa d'intervenir, pour ne point paraître recruter des votes, et pour que l'abus même prouvât la liberté de la délibération. Les patriotes, chassés de leurs sections, s'étaient réfugiés dans les tribunes de la convention; ils les occupaient en grand nombre, et tous les jours ils demandaient aux comités de leur rendre leurs armes, assurant qu'ils étaient prêts à les employer à la défense de la république.

Toutes les sections de Paris, excepté celle des Quinze-Vingts, acceptèrent la constitution, et rejetèrent les décrets. Il n'en fut point de même dans le reste de la France. L'opposition, comme il arrive toujours, était moins ardente dans les provinces que dans la capitale. Les royalistes, les intrigants, les ambitieux, qui avaient intérêt à presser le renouvellement du corps législatif et du gouvernement, n'étaient nombreux qu'à Paris; aussi, dans les provinces, les assemblées furent-elles calmes, quoique parfaitement libres; elles adoptèrent la constitution à la presque unanimité, et les décrets à une grande majorité. Quant aux armées, elles reçurent la constitution avec enthousiasme dans la Bretagne et la Vendée, aux Alpes et sur le Rhin. Les camps, changés en assemblées primaires, retentirent d'acclamations. Ils étaient pleins d'hommes dévoués à la révolution, et qui lui étaient attachés par les sacrifices mêmes qu'ils avaient faits pour elle. Ce déchainement qu'on montrait à Paris contre le gouvernement révolutionnaire était tout à fait inconnu dans les armées. Les requisitionnaires de 1793, dont elles étaient remplies, conservaient le plus grand souvenir de ce fameux comité, qui les avait bien mieux conduits et nourris que le nouveau gouvernement. Arrachés à la vie privée, habitués à braver les fatigues et la mort, nourris de gloire et d'illusions, ils avaient encore cet enthousiasme qui, dans l'intérieur de la France, commençait à se dissiper; ils étaient fiers de se dire soldats d'une république défendue par eux contre tous les rois de l'Europe, et qui, en quelque sorte, était leur ouvrage. Ils juraient

avec sincerite de ne pas la laisser perir. L'armee de Sambre-et-Meuse, que commandait Jourdan, partageait les nobles sentimens de son brave chef. C'etait elle qui avait vaincu a Watignies et debloque Maubeuge; c'etait elle qui avait vaincu a Fleurus et donne la Belgique a la France; c'etait elle enfin, qui, par les victoires de l'Ourthe et de la Roer, venait de lui assurer la ligne du Rhin. Cette armee, qui avait le mieux merite de la republique, lui etait aussi le plus attachee. Elle venait de passer le Rhin; elle s'arreta sur le champ de bataille, et on vit soixante mille hommes accepter a la fois la nouvelle constitution republicaine.

Ces nouvelles, arrivant successivement a Paris, jouissaient la convention et attristaient fort les sectionnaires. Chaque jour, ils venaient presenter des adresses, ou ils declaraient le vote de leur assemblee, et annoncaient avec une joie insultante que la constitution etait acceptee et les decrets rejetes. Les patriotes amasses dans les tribunes murmuraient; mais dans le meme instant on lisait des proces-verbaux envoyes des departemens, qui, presque tous, annoncaient l'acceptation et de la constitution et des decrets. Alors les patriotes eclataient en applaudissemens furibonds, et narguaient de leurs eclats de joie les petitionnaires des sections assis a la barre. Les derniers jours de fructidor se passerent en scenes de ce genre. Enfin le 1er vendemiaire de l'an IV (23 septembre 1795), le resultat general des votes fut proclame.

La constitution etait acceptee a la presque unanimité des votans, et les decrets a une immense majorite. Quelques mille voix cependant s'etaient prononcees contre les decrets, et ca et la quelques-unes avaient ose demander un roi: c'etait une preuve suffisante que la plus parfaite liberte avait regne dans les assemblees primaires. Ce meme jour, la constitution et les decrets furent solennellement declares par la convention lois de l'etat. Cette declaration fut suivie d'applaudissemens prolonges. La convention decreta ensuite que les assemblees primaires qui n'avaient pas encore nomme leurs electeurs, devraient achever cette nomination avant le 10 vendemiaire (2 octobre); que les assemblees electorales se formeraient le 20, et devraient finir leurs operations au plus tard le 29 (21 octobre); qu'enfin le nouveau corps legislatif se reunirait le 15 brumaire (6 novembre).

Cette nouvelle fut un coup de foudre pour les sectionnaires. Ils avaient espere jusqu'au dernier moment que la France donnerait un vote semblable a celui de Paris, et qu'ils seraient delivres de ce qu'ils appelaient les deux tiers; mais le dernier decret ne leur permettait plus aucun espoir. Affectant de ne pas croire a une loyale supputation des votes, ils envoyerent des commissaires au comite des decrets, pour verifier les proces-verbaux. Cette injurieuse demarche ne fut point mal accueillie. On consentit a leur montrer les proces-verbaux et a leur laisser faire le compte des votes; ils le trouverent exact. Des lors ils n'eurent plus meme cette malheureuse objection d'une erreur de calcul ou d'un mensonge; il ne leur resta plus que l'insurrection. Mais c'etait un parti violent, et il n'etait pas aise de s'y resoudre. Les ambitieux qui desiraient eloigner les hommes de la revolution, pour prendre leur place dans le gouvernement republicain; les jeunes gens qui voulaient etaler leur courage, et qui avaient meme servi pour la plupart; les royalistes enfin qui n'avaient d'autre ressource qu'une attaque de vive force, pouvaient s'exposer volontiers a la chance d'un combat; mais cette masse d'hommes paisibles, entraines a figurer dans les sections par peur des terroristes plutot que par courage politique, n'etaient pas faciles a decider. D'abord l'insurrection ne convenait pas a leurs principes; comment, en effet, des ennemis de l'anarchie pouvaient-ils attaquer le pouvoir etabli et reconnu? Les partis, il est vrai, craignent peu les contradictions: mais comment des bourgeois, qui n'etaient jamais sortis de leurs comptoirs ou de leurs maisons, oseraient-ils attaquer des troupes de ligne, armees de canons? Cependant les intrigans royalistes, les ambitieux, se jeterent dans les sections, parlerent d'interet public

et d'honneur; ils dirent qu'il n'y avait pas de surete a etre gouverne encore par des conventionnels; qu'on resterait toujours expose au terrorisme, que du reste il etait honteux de reculer et de se laisser soumettre. On s'adressa a la vanite. Les jeunes gens qui revenaient des armees firent grand bruit, entrainerent les timides, les empecherent de manifester leurs craintes, et tout se prepara pour un coup d'eclat. Des groupes de jeunes gens parcouraient les rues en criant: _A bas les deux tiers!_ Lorsque les soldats de la convention voulaient les disperser et les empecher de proferer des cris seditieux, ils ripostaient a coups de fusil. Il y eut differentes emeutes, le plusieurs coups de feu au milieu meme du Palais-Royal.

Lemaitre et ses collegues, voyant le succes de leurs projets, avaient fait venir a Paris plusieurs chefs de chouans et un certain nombre d'emigres; ils les tenaient caches, et n'attendaient que le premier signal pour les faire paraitre. Ils avaient reussi a provoquer des mouvemens a Orleans, a Chartres, a Dreux, a Verneuil et a Nonancourt. A Chartres, un representant, Letellier, n'ayant pu empecher une emeute, s'etait brule la cervelle. Quoique ces mouvemens eussent ete reprimes, un succes a Paris pouvait entrainer un mouvement general. Rien ne fut oublie pour le fomenter, et bientot le succes des conspirateurs parut complet.

Le projet de l'insurrection n'etait pas encore resolu; mais les honnetes bourgeois de Paris se laissaient peu a peu entrainer par des jeunes gens et des intrigans. Bientot ils allaient, de bravades en bravades, se trouver engages irrevocablement. La section Lepelletier etait toujours la plus agitee. Ce qu'il fallait, avant de songer a aucune tentative, c'etait, comme nous l'avons dit, etablir une direction centrale. On en cherchait depuis longtemps le moyen. On pensa que l'assemblee des electeurs, nommee par toutes les assemblees primaires de Paris, pourrait devenir cette autorite centrale; mais, d'apres le dernier decret, cette assemblee ne devait pas se reunir avant le 20; et on ne voulait pas attendre aussi longtemps. La section Lepelletier imagina alors un arrete, fonde sur un motif assez singulier. La constitution, disait-elle, ne mettait que vingt jours d'intervalle entre la reunion des assemblees primaires et celle des assemblees electorales. Les assemblees primaires s'etaient reunies cette fois le 20 fructidor, les assemblees electorales devaient donc se reunir le 10 vendemiaire. La convention n'avait fixe cette reunion que pour le 20; mais c'etait evidemment pour retarder encore la mise en activite de la constitution et le partage du pouvoir avec le nouveau tiers. En consequence, pour sauvegarder les droits de citoyens, la section Lepelletier arretait que les electeurs deja nommes se reuniraient sur-le-champ; elle communiqua l'arrete aux autres sections pour le leur faire approuver. Il le fut par plusieurs d'entre elles. La reunion fut fixee pour le 11, au Theatre-Francais (salle de l'Odeon).

Le 11 vendemiaire (3 octobre), une partie des electeurs se rassembla dans la salle du theatre, sous la protection de quelques bataillons de la garde nationale. Une multitude de curieux accoururent sur la place de l'Odeon, et formerent bientot un rassemblement considerable. Les comites de surete generale et de salut public, les trois representans qui depuis le 4 prairial avaient conserve la direction de la force armee, etaient toujours reunis dans les occasions importantes. Ils coururent a la convention lui denoncer cette premiere demarche, qui denotait evidemment un projet d'insurrection. La convention etait assemblee pour celebrer une fete funebre dans la salle de ses seances, en l'honneur des malheureux girondins. On voulait remettre la fete; Tallien s'y opposa; il dit qu'il ne serait pas digne de l'assemblee de l'interrompre, et qu'elle devait vaquer a ses travaux accoutumes, au milieu de tous les perils. On rendit un decret portant l'ordre de se separer, a toute reunion d'electeurs, formee ou d'une maniere illegale, ou avant le terme prescrit, ou pour un objet etranger a ses fonctions electorales. Pour ouvrir une issue a ceux qui auraient envie de reculer, on ajouta au

decret que tous ceux qui, entraines a des demarches illegales, rentreraient immediatement dans le devoir, seraient exempts de poursuites. Sur-le-champ des officiers de police, escortes seulement de six dragons, furent envoyes sur la place de l'Odeon pour faire la proclamation du decret. Les comites voulaient autant que possible eviter l'emploi de la force. La foule s'etait augmentee a l'Odeon, surtout vers la nuit. L'interieur du theatre etait mal eclaire; une multitude de sectionnaires occupaient les loges; ceux qui prenaient une part active a l'evenement se promenaient sur le theatre avec agitation. On n'osait rien deliberer, rien decider. En apprenant l'arrivee des officiers de police charges de lire le decret, on courut sur la place de l'Odeon. Deja la foule les avait entoures; on se precipita sur eux, on eteignit les torches qu'ils portaient, et on obligea les dragons a s'enfuir. On rentra alors dans la salle du theatre, en s'applaudissant de ce succes; on fit des discours, on se promit avec serment de resister a la tyrannie; mais aucune mesure ne fut prise pour appuyer la demarche decisive qu'on venait de faire. La nuit s'avancait: beaucoup de curieux et de sectionnaires se retiraient; la salle commença a se degarnir, et finit par etre abandonnee tout a fait a l'approche de la force armee, qui arriva bientot. En effet, les comites avaient ordonne au general Menou, nomme, depuis le 4 prairial, general de l'armee de l'interieur, de faire avancer une colonne du camp des Sablons. La colonne arriva avec deux pieces de canon, et ne trouva plus personne ni sur la place, ni dans la salle de l'Odeon.

Cette scene, quoique sans resultat, causa neanmoins une grande emotion. Les sectionnaires venaient d'essayer leurs forces, et avaient pris quelque courage, comme il arrive toujours apres une premiere incartade. La convention et ses partisans avaient vu avec effroi les evenemens de cette journee, et, plus prompts a croire aux resolutions de leurs adversaires, que leurs adversaires a les former, ils n'avaient plus doute de l'insurrection. Les patriotes, mecontents de la convention, qui les avait si rudement traites, mais pleins de leur ardeur accoutumee, sentirent qu'il fallait immoler leurs ressentimens a leur cause; et, dans la nuit meme, ils accoururent en foule aupres des comites pour offrir leurs bras et demander des armes. Les uns etaient sortis la veille des prisons, les autres venaient d'etre exclus des assemblees primaires: tous avaient les plus grands motifs de zele. A eux se joignaient une foule d'officiers, rayes des roles de l'armee par le reacteur Aubry. Les thermidoriens, dominant toujours dans les comites, et entierement revenus a la Montagne, n'hesiterent pas a accueillir les offres des patriotes, et leur avis fut appuye par plus d'un girondin. Louvet, dans des reunions qui avaient lieu chez un ami commun des girondins et des thermidoriens, avait deja propose de rearmar les faubourgs, de rouvrir meme les jacobins, sauf a les fermer ensuite si cela devenait encore necessaire. On n'hesita donc pas a delivrer des armes a tous les citoyens qui se presenterent; on leur donna pour officiers les militaires qui etaient a Paris sans emploi. Le vieux et brave general Berruyer fut charge de les commander. Cet armement se fit dans la matinee meme du 12. Le bruit s'en repandit sur-le-champ dans tous les quartiers. Ce fut un excellent pretexte pour les agitateurs des sections, qui cherchaient a compromettre les paisibles citoyens de Paris. La convention voulait, disaient-ils, recommencer la terreur; elle venait de rearmar les terroristes; elle allait les lancer sur les honnetes gens; les proprietes, les personnes, n'etaient plus en surete; il fallait courir aux armes pour se defendre. En effet, les sections de Lepelletier, de la Butte-des-Moulins, du Contrat-Social, du Theatre-Francais, du Luxembourg, de la rue Poissonniere, de Brutus, du Temple, se declarerent en rebellion, firent battre la generale dans leurs quartiers, et enjoignirent a tous les citoyens de la garde nationale de se rendre a leurs bataillons, pour veiller a la surete publique, menacee par les terroristes. La section Lepelletier se constitua aussitot en permanence, et devint le centre de toutes les intrigues contre-revolutionnaires. Les tambours et les proclamateurs des sections se repandirent dans Paris avec une singuliere audace, et

donnerent le signal du soulèvement. Les citoyens, ainsi excités par les bruits qu'on répandait, se rendirent en armes à leurs sections, prêts à céder à toutes les suggestions d'une jeunesse imprudente et d'une faction perfide.

La convention se déclara aussitôt en permanence, et somma ses comités de veiller à la sûreté publique et à l'exécution de ses décrets. Elle rapporta la loi qui ordonnait le désarmement des patriotes, et legalisa ainsi les mesures prises par ses comités; mais elle fit en même temps une proclamation pour calmer les habitants de Paris, et pour les rassurer sur les intentions et le patriotisme des hommes auxquels on venait de rendre leurs armes.

Les comités, voyant que la section Lepelletier devenait le foyer de toutes les intrigues, et serait peut-être bientôt le quartier-général des rebelles, arrêtèrent que la section serait entourée et désarmée le jour même. Menou reçut de nouveau l'ordre de quitter les Sablons avec un corps de troupes et des canons. Ce général Menou, bon officier, citoyen doux et modéré, avait eu pendant la révolution l'existence la plus pénible et la plus agitée. Chargé de combattre dans la Vendée, il avait été en butte à toutes les vexations du parti Ronsin. Traduit à Paris, menacé d'un jugement, il n'avait du la vie qu'au 9 thermidor. Nommé général de l'armée de l'intérieur au 4 prairial, et chargé de marcher sur les faubourgs, il avait eu alors à combattre des hommes qui étaient ses ennemis naturels, qui étaient d'ailleurs poursuivis par l'opinion, qui enfin, dans leur énergie, ménageaient trop peu la vie des autres pour qu'on se fit scrupule de sacrifier la leur; mais aujourd'hui c'était la brillante population de la capitale, c'était la jeunesse des meilleures familles, c'était la classe enfin qui faisait l'opinion, qu'il lui fallait mitrailler si elle persistait dans son imprudence. Il était donc dans une cruelle perplexité, comme il arrive toujours à l'homme faible, qui ne sait ni renoncer à sa place, ni se résoudre à une commission rigoureuse. Il fit marcher ses colonnes fort tard; il laissa les sections proclamer tout ce qu'elles voulurent pendant la journée du **12; il se mit ensuite à parlementer secrètement avec quelques-uns de** leurs chefs, au lieu d'agir; il déclara même aux trois représentants chargés de diriger la force armée, qu'il ne voulait pas avoir sous ses ordres le bataillon des patriotes. Les représentants lui répondirent que ce bataillon était sous les ordres du général Berruyer seul. Ils le pressèrent d'agir, sans dénoncer encore aux deux comités ses hésitations et sa mollesse. Ils virent d'ailleurs la même répugnance chez plus d'un officier, et entre autres chez les deux généraux de brigade Despierre et Debar, qui, prétextant une maladie, ne se trouvaient pas à leur poste. Enfin, vers la nuit, Menou s'avança avec le représentant Laporte sur la section Lepelletier. Elle siégeait au couvent des Filles-Saint-Thomas, qui a été remplacé depuis par le bel édifice de la Bourse. On s'y rendait par la rue Vivienne. Menou entassa son infanterie, sa cavalerie, ses canons, dans cette rue, et se mit dans une position où il aurait combattu avec peine, enveloppé par la multitude des sectionnaires qui fermaient toutes les issues, et qui remplissaient les fenêtres des maisons. Menou fit rouler ses canons jusqu'à la porte du couvent, et entra avec le représentant Laporte et un bataillon dans la salle même de la section. Les membres de la section, au lieu d'être formés en assemblée délibérante, étaient armés, rangés en ligne, ayant leur président en tête: c'était M. Delalot. Le général et le représentant les sommerent de rendre leurs armes; ils s'y refusèrent. Le président Delalot, voyant l'hésitation avec laquelle on faisait cette sommation, y répondit avec chaleur, parla aux soldats de Menou avec à-propos et présence d'esprit, et déclara qu'il faudrait en venir aux dernières extrémités pour arracher les armes à la section. Combattre dans cet espace étroit, ou se retirer pour foudroyer la salle à coups de canon, était une alternative douloureuse. Cependant, si Menou eût parlé avec fermeté, et braqué son artillerie, il est douteux que la résolution des sectionnaires se fut maintenue jusqu'au bout. Menou et Laporte aimèrent mieux une capitulation; ils promirent de faire retirer les troupes

conventionnelles, a condition que la section se separerait sur-le-champ; elle promit ou feignit de le promettre. Une partie du bataillon defila comme pour se retirer. Menou, de son cote, sortit avec sa troupe, et fit rebrousser chemin a ses colonnes qui eurent peine a traverser la foule amassee dans les quartiers environnans. Tandis qu'il avait la faiblesse de ceder devant la fermete de la section Lepelletier, celle-ci etait rentree dans le lieu de ses seances, et, fiere d'avoir resiste, s'enhardissait davantage dans sa rebellion. Le bruit se repandit sur-le-champ que les decrets n'etaient pas executes, que l'insurrection restait victorieuse; que les troupes revenaient sans avoir fait triompher l'autorite de la convention. Une foule de temoins de cette scene coururent aux tribunes de l'assemblee, qui etait en permanence, avertirent les deputes, et on entendit crier de tous cotes: _ Nous sommes trahis! nous sommes trahis! a la barre le general Menou!_ On somma les comites de venir donner des explications.

Dans ce moment, les comites, avertis de ce qui venait de se passer, etaient dans la plus grande agitation. On voulait arreter Menou, et le juger sur-le-champ. Cependant cela ne remedait a rien; il fallait suppléer a ce qu'il n'avait pas fait. Mais quarante membres, discutant des mesures d'execution, etaient peu propres a s'entendre et a agir avec la vigueur et la precision necessaires. Trois representans, charges de diriger la force armee, n'etaient pas non plus une autorite assez energique. On songea a nommer un chef comme dans toutes les occasions decisives; et dans cet instant, qui rappelait tous les dangers de thermidor, on songea au depute Barras, qui, en sa qualite de general de brigade, avait reçu le commandement dans cette journee fameuse, et s'en etait acquitte avec toute l'energie desirable. Le depute Barras avait une grande taille, une voix forte; il ne pouvait pas faire de longs discours, mais il excellait a improviser quelques phrases energiques et vehementes, qui donnaient de lui l'idee d'un homme resolu et devoue. On le nomma general de l'armee de l'interieur, et on lui donna comme adjoints les trois representans charges avant lui de diriger la force armee. Une circonstance rendait ce choix fort heureux. Barras avait aupres de lui un officier tres capable de commander, et il n'aurait pas eu la petitesse d'esprit de vouloir ecarter un homme plus habile que lui. Tous les deputes, envoyes en mission a l'armee d'Italie, connaissaient le jeune officier d'artillerie qui avait decide la prise de Toulon, et fait tomber Saorgio et les lignes de la Roya. Ce jeune officier, devenu general de brigade, avait ete destitue par Aubry, et se trouvait a Paris en non-activite, reduit presque a l'indigence. Il avait ete introduit chez madame Tallien, qui l'accueillit avec sa bonte accoutumee, et qui meme sollicitait pour lui. Sa taille etait grele et peu elevee, ses joues caves et livides; mais ses beaux traits, ses yeux fixes et percans, son langage ferme et original, attiraient l'attention. Souvent il parlait d'un theatre de guerre decisif, ou la republique trouverait des victoires et la paix: c'etait l'Italie. Il y revenait constamment. Aussi, lorsque les lignes de l'Apennin furent perdues sous Kellermann, on l'appela au comite pour lui demander son avis. On lui confia des lors la redaction des depeches, et il demeura attache a la direction des operations militaires. Barras songea a lui le 12 vendemiaire dans la nuit; il le demanda pour commandant en second, ce qui fut accorde.

Les deux choix, soumis a la convention dans la nuit meme, furent approuves sur-le-champ. Barras confia le soin des dispositions militaires au jeune general, qui a l'instant se chargea de tout, et se mit a donner des ordres avec une extreme activite. La generale avait continue de battre dans tous les quartiers. Des emissaires etaient alles de tous cotes vanter la resistance et le succes de la section Lepelletier, exagerer ses dangers, persuader que ces dangers etaient communs a toutes les sections, les piquer d'honneur, les exciter a egaler les grenadiers du quartier Saint-Thomas. On etait accouru de toutes parts, et un comite central et militaire s'etait forme enfin dans la section Lepelletier, sous la presidence du journaliste Richer-Serizy. Le

projet d'une insurrection etait arrete: les bataillons se formaient, tous les hommes irresolus etaient entraines, et la bourgeoisie tout entiere de Paris, egaree par un faux point d'honneur, allait jouer un role qui convenait peu a ses habitudes et a ses interets.

Il n'etait plus temps de songer a marcher sur la section Lepelletier pour etouffer l'insurrection dans sa naissance. La convention avait environ cinq mille hommes de troupes de ligne. Si toutes les sections deployaient le meme zele, elles pouvaient reunir quarante mille hommes, bien armes et bien organises; et ce n'etait pas avec cinq mille hommes que la convention pouvait marcher contre quarante mille, a travers les rues d'une grande capitale. On pouvait tout au plus esperer de defendre la convention, et d'en faire un camp bien retranche. C'est a quoi songea le general Bonaparte. Les sections etaient sans canons; elles les avaient toutes deposees lors du 4 prairial; et les plus ardentes aujourd'hui furent alors les premieres a donner cet exemple, pour assurer le desarmement du faubourg Saint-Antoine. C'etait un grand avantage pour la convention. Le parc entier se trouvait au camp des Sablons. Bonaparte ordonna sur-le-champ au chef d'escadron Murat d'aller le chercher a la tete de trois cents chevaux. Ce chef d'escadron arriva au moment meme ou un bataillon de la section Lepelletier venait pour s'emparer du parc; il devanca ce bataillon, fit atteler les pieces, et les amena aux Tuileries. Bonaparte s'occupa ensuite d'armer toutes les issues. Il avait cinq mille soldats de ligne, une troupe de patriotes qui, depuis la veille, s'etait elevee a environ quinze cents, quelques gendarmes des tribunaux, desarmes en prairial et rearmes dans cette occasion, enfin la legion de police et quelques invalides, le tout faisant a peu pres huit mille hommes. Il distribua son artillerie et ses troupes dans des rues cul-de-sac Dauphin, l'Echelle, Rohan, Saint-Nicaise, au Pont-Neuf, Pont-Royal, Pont-Louis XVI, sur les places Louis XV et Vendome, sur tous les points enfin ou la convention etait accessible. Il placa son corps de cavalerie et une partie de son infanterie en reserve au Carrousel et dans le jardin des Tuileries. Il ordonna que tous les vivres qui etaient dans Paris fussent transportes aux Tuileries, qu'il y fut etabli un depot de munitions et une ambulance pour les blesses; il envoya un detachement s'emparer du depot de Meudon, et en occuper les hauteurs, pour s'y retirer avec la convention en cas d'echec; il fit intercepter la route de Saint-Germain, pour empecher qu'on n'amenat des canons aux revoltes, et transporter des caisses d'armes au faubourg Saint-Antoine, pour armer la section des Quinze-Vingts, qui avait seule vote pour les decrets, et dont Freron etait alle reveiller le zele. Ces dispositions etaient achevees dans la matinee du 13. Ordre fut donne aux troupes republicaines d'attendre l'agression et de ne pas la provoquer.

Dans cet intervalle de temps, le comite d'insurrection etabli a la section Lepelletier avait fait aussi ses dispositions. Il avait mis les comites de gouvernement hors la loi, et cree une espece de tribunal pour juger ceux qui resisteraient a la souverainete des sections. Plusieurs generaux etaient venus lui offrir leurs services: un Vendeen connu sous le nom de comte de Maulevrier, et un jeune emigre, appele Lafond, sortirent de leur retraite pour diriger le mouvement. Les generaux Duhoux et Danican, qui avaient commande les armees republicaines en Vendee, s'etaient joints a eux. Danican etait un esprit inquiet, plus propre a declamer dans un club qu'a commander une armee; il avait ete ami de Hoche, qui le gourmandait souvent pour ses inconsequences. Destitue, il etait a Paris, fort mecontent du gouvernement, et pret a entrer dans les plus mauvais projets; il fut fait general en chef des sections. Le parti etant pris de se battre, tous les citoyens se trouvant engages malgre eux, on forma une espece de plan. Les sections du faubourg Saint-Germain, sous les ordres du comte de Maulevrier, devaient partir de l'Odeon pour attaquer les Tuileries par les ponts; les sections de la rive droite devaient attaquer par la rue Saint-Honore et par toutes les rues transversales qui aboutissent de la rue Saint-Honore aux Tuileries. Un detachement, sous les ordres du jeune

Lafond, devait s'emparer du Pont-Neuf, afin de mettre en communication les deux divisions de l'armee sectionnaire. On placa en tete des colonnes les jeunes gens qui avaient servi dans les armees, et qui etaient les plus capables de braver le feu. Sur les quarante mille hommes de la garde nationale, vingt ou vingt-sept mille hommes au plus etaient presens sous les armes. Il y avait une manoeuvre beaucoup plus sure que celle de se presenter en colonnes profondes au feu des batteries; c'etait de faire des barricades dans les rues, d'enfermer ainsi l'assemblee et ses troupes dans les Tuileries, de s'emparer des maisons environnantes, de diriger de la un feu meurtrier, de tuer un a un les defenseurs de la convention, et de les reduire bientot ainsi par la faim et les balles. Mais les sectionnaires ne songeaient qu'a un coup de main, et croyaient, par une seule charge, arriver jusqu'au palais et s'en faire ouvrir les portes.

Dans la matinee meme, la section Poissonniere arreta les chevaux de l'artillerie et les armes, dirigees vers la section des Quinze-Vingts; celle du Mont-Blanc enleva les subsistances destinees aux Tuileries; un detachement de la section Lepelletier s'empara de la tresorerie. Le jeune Lafond, a la tete de plusieurs compagnies, se porta vers le Pont-Neuf, tandis que d'autres bataillons venaient par la rue Dauphine. Le general Carteaux etait charge de garder ce pont avec quatre cents hommes et quatre pieces de canon. Ne voulant pas engager le combat, il se retira sur le quai du Louvre. Les bataillons des sections vinrent partout se ranger a quelques pas des postes de la convention, et assez pres pour s'entretenir avec les sentinelles.

Les troupes de la convention auraient eu un grand avantage a prendre l'initiative, et probablement, en faisant une attaque brusque, elles auraient mis le desordre parmi les assaillans; mais il avait ete recommande aux generaux d'attendre l'agression. En consequence, malgre les actes d'hostilite deja commis, malgre l'enlevement des chevaux de l'artillerie, malgre la saisie des subsistances destinees a la convention, et des armes envoyees aux Quinze-Vingts, malgre la mort d'un hussard d'ordonnance, tue dans la rue Saint-Honore, on persista encore a ne pas attaquer.

La matinee s'etait ecoulee en preparatifs de la part des sections, en attente de la part de l'armee conventionnelle, lorsque Danican, avant de commencer le combat, crut devoir envoyer un parlementaire aux comites pour leur offrir des conditions. Barras et Bonaparte parcouraient les postes, lorsque le parlementaire leur fut amene les yeux bandes, comme dans une place de guerre. Ils le firent conduire devant les comites. Le parlementaire s'exprima d'une maniere fort menacante, et offrit la paix, a condition qu'on desarmerait les patriotes, et que les decrets des 5 et **13 fructidor seraient rapportes. De telles conditions n'etaient pas acceptables**, et d'ailleurs il n'y en avait point a ecouter. Cependant les comites, tout en delibérant de ne pas repondre, resolurent de nommer vingt-quatre deputes pour aller fraterniser avec les sections, moyen qui avait souvent reussi, car la parole touche beaucoup lorsqu'on est pret a en venir aux mains, et on se prete volontiers a un arrangement qui dispense de s'egorger. Cependant Danican, ne recevant pas de reponse, ordonna l'attaque. On entendit des coups de feu; Bonaparte fit apporter huit cents fusils et gibernes dans une des salles de la convention, pour en armer les representans eux-memes, qui serviraient, en cas de besoin, comme un corps de reserve. Cette precaution fit sentir toute l'etendue du peril. Chaque depute courut prendre sa place, et, suivant l'usage dans les momens de danger, l'assemblee attendit dans le plus profond silence le resultat de ce combat, le premier combat en regle qu'elle eut encore livre contre les factions revoltees.

Il etait quatre heures et demie; Bonaparte, accompagne de Barras, monte a cheval dans la cour des Tuileries, et court au poste du cul-de-sac Dauphin, faisant face a l'eglise Saint-Roch. Les bataillons sectionnaires remplissaient la rue Saint-Honore, et venaient aboutir

jusqu'à l'entrée du cul-de-sac. Un de leurs meilleurs bataillons s'était poste sur les degrés de l'église Saint-Roch, et il était placé là d'une manière avantageuse pour tirer sur les canonniers conventionnels. Bonaparte, qui savait apprécier la puissance des premiers coups, fait sur-le-champ avancer ses pièces, et ordonne une première décharge. Les sectionnaires répondent par un feu de mousqueterie très-vif; mais Bonaparte, les couvrant de mitraille, les oblige à se replier sur les degrés de l'église Saint-Roch; il débouche sur-le-champ dans la rue Saint-Honoré, et lance sur l'église même une troupe de patriotes qui se battaient à ses côtés avec la plus grande valeur, et qui avaient de cruelles injures à venger. Les sectionnaires, après une vive résistance, sont délogés. Bonaparte, tournant aussitôt ses pièces à droite et à gauche, fait tirer dans toute la longueur de la rue Saint-Honoré. Les assaillants fuient aussitôt de toutes parts, et se retirent dans le plus grand désordre. Bonaparte laisse alors à un officier le soin de continuer le feu et d'achever la défaite; il remonte vers le Carrousel, et court aux autres postes. Partout il fait tirer à mitraille, et voit partout fuir ces malheureux sectionnaires imprudemment exposés en colonnes profondes aux effets de l'artillerie. Les sectionnaires, quoique ayant en tête de leurs colonnes des hommes fort braves, fuient en toute hâte vers le quartier-général des Filles-Saint-Thomas. Danican et les chefs reconnaissent alors la faute qu'ils ont faite en marchant sur les pièces, au lieu de se barricader et de se loger dans les maisons voisines des Tuileries. Cependant ils ne perdent pas courage, et se décident à un nouvel effort. Ils imaginent de se joindre aux colonnes qui viennent du faubourg Saint-Germain, pour faire une attaque commune sur les ponts. En effet, ils rallient six à huit mille hommes, les dirigent vers le Pont-Neuf, où était poste Lafond avec sa troupe, et se réunissent aux bataillons venant de la rue Dauphine, sous le commandement du comte Maulevrier. Tous ensemble s'avancent en colonne serrée, du Pont-Neuf sur le Pont-Royal, en suivant le quai Voltaire. Bonaparte, présent partout où le danger l'exige, est accouru sur les lieux. Il place plusieurs batteries sur le quai des Tuileries, qui est parallèle au quai Voltaire; il fait avancer les canons placés à la tête du Pont-Royal, et les fait pointer de manière à enfilier le quai par lequel arrivent les assaillants. Ces mesures prises, il laisse approcher les sectionnaires; puis tout-à-coup il ordonne le feu. La mitraille part du pont, et prend les sectionnaires de front; elle part en même temps du quai des Tuileries, et les prend en écharpe; elle porte la terreur et la mort dans leurs rangs. Le jeune Lafond, plein de bravoure, rallie autour de lui ses hommes les plus fermes, et marche de nouveau sur le pont, pour s'emparer des pièces. Un feu redoublé emporte sa colonne. Il veut en vain la ramener une dernière fois, elle fuit et se disperse sous les coups d'une artillerie bien dirigée.

À six heures, le combat, commencé à quatre heures et demie, était achevé. Bonaparte alors, qui avait mis une impitoyable énergie dans l'action, et qui avait tiré sur la population de la capitale comme sur des bataillons autrichiens, ordonne de charger les canons à poudre, pour achever de chasser la révolte devant lui. Quelques sectionnaires s'étaient retranchés à la place Vendôme, dans l'église Saint-Roch et dans le Palais-Royal; il fait déboucher ses troupes par toutes les issues de la rue Saint-Honoré, et détache un corps qui, partant de la place Louis XV, traverse la rue Royale et longe les boulevards. Il balaie ainsi la place Vendôme, dégage l'église Saint-Roch, investit le Palais-Royal, et le bloque pour éviter un combat de nuit.

Le lendemain matin, quelques coups de fusil suffirent pour faire évacuer le Palais-Royal et la section Lepelletier, où les rebelles avaient formé le projet de se retrancher. Bonaparte fit enlever quelques barricades formées près de la barrière des Sergens, et arrêter un détachement qui venait de Saint-Germain amener des canons aux sectionnaires. La tranquillité fut entièrement rétablie dans la journée du 14. Les morts furent enlevés sur-le-champ pour faire disparaître toutes les traces de ce combat. Il y avait eu, de part et d'autre, trois à quatre cents morts

ou blesses.

Cette victoire causa une grande joie a tous les amis sincerés de la republique, qui n'avaient pu s'empêcher de reconnaître dans ce mouvement l'influence du royalisme; elle rendit a la convention menacée, c'est-a-dire a la revolution et a ses auteurs, l'autorité dont ils avaient besoin pour l'établissement des institutions nouvelles. Cependant l'avis unanime fut de ne point user severement de la victoire. Un reproche était tout pret contre la convention; on allait dire qu'elle n'avait combattu qu'au profit du terrorisme, et pour le rétablir. Il importait qu'on ne put pas lui imputer le projet de verser du sang. D'ailleurs les sectionnaires prouvaient qu'ils étaient de mediocres conspirateurs, et qu'ils étaient loin d'avoir l'énergie des patriotes; ils s'étaient hâtés de rentrer dans leurs maisons, satisfaits d'en être quittes a si bon marche, et tout fiers d'avoir brave un instant ces canons qui avaient si souvent rompu les lignes de Brunswick et de Cobourg. Pourvu qu'on les laissât s'applaudir chez eux de leur courage, ils n'étaient plus guere dangereux. En conséquence, la convention se contenta de destituer l'état-major de la garde nationale, de dissoudre les compagnies de grenadiers et de chasseurs, qui étaient les mieux organisées et qui renfermaient presque tous les jeunes gens a cadenettes, de mettre a l'avenir la garde nationale sous les ordres du general commandant l'armée de l'interieur, d'ordonner le desarmement de la section Lepelletier et de celle du Theatre-Français, et de former trois commissions pour juger les chefs de la rebellion, qui, du reste, avaient presque tous disparu.

Les compagnies de grenadiers et de chasseurs se laisserent dissoudre; les deux sections Lepelletier et du Theatre-Français remirent leurs armes sans resistance; chacun se soumit. Les comites, entrant dans ces vues de clemence, laisserent s'évader tous les coupables, ou souffrirent qu'ils restassent dans Paris, ou ils se cachaient a peine. Les commissions ne prononcèrent que des jugemens par contumace. Un seul des chefs fut arrêté: c'était le jeune Lafond. Il avait inspiré quelque interet par son courage; on voulait le sauver, mais il s'obstina a déclarer sa qualité d'emigré, a avouer sa rebellion, et on ne put lui faire grace. La tolerance fut telle, que l'un des membres de la commission formée a la section Lepelletier, M. de Castellane, rencontrant la nuit une patrouille qui lui criait *_qui vive!_* repondit: *_Castellane, contumace!_* Les suites du 13 vendémiaire ne furent donc point sanglantes, et la capitale n'en fut nullement attristée. Les coupables se retiraient ou se promenaient librement, et les salons n'étaient occupés que du récit des exploits qu'ils osaient avouer. Sans punir ceux qui l'avaient attaquée, la convention se contentait de recompenser ceux qui l'avaient défendue; elle déclara qu'ils avaient bien mérité de la patrie; elle leur vota des secours, et fit un accueil brillant a Barras et a Bonaparte. Barras, déjà célèbre depuis le 9 thermidor, le devint beaucoup plus encore par la journée de vendémiaire; on lui attribua le salut de la convention. Cependant il ne craignit pas de faire part d'une portion de sa gloire a son jeune lieutenant. "C'est le general Bonaparte, dit-il, dont les dispositions promptes et savantes ont sauvé cette enceinte." On applaudit ces paroles. Le commandement de l'armée de l'interieur fut confirmé a Barras, et le commandement en second a Bonaparte.

Les intrigans royalistes éprouverent un singulier mécompte en voyant l'issue de l'insurrection du 13. Ils se haterent d'écrire a Verone qu'ils avaient été trompés par tout le monde; que l'argent avait manqué; que *_la_* ou il fallait de l'or, on avait a peine du vieux linge; que les députés monarchiens, ceux desquels ils avaient des promesses, les avaient trompés, et avaient joué un jeu infame; que *_c'était_* une race jacobinaire *_a_* laquelle il ne fallait pas se fier; que malheureusement on n'avait pas assez *_compromis_* et *_engagé_* ceux qui voulaient servir la cause; que *_les royalistes de Paris a collet noir, a collet vert et a cadenettes, qui étalaient leurs fanfaronnades aux foyers des spectacles,*

etaient alles, au premier coup de fusil, se cacher sous le lit des femmes qui les souffraient_.

Lemaitre, leur chef, venait d'etre arrete avec d'autres instigateurs de la section Lepelletier. On avait saisi chez lui une quantite de papiers: les royalistes craignaient que ces papiers ne trahissent le secret du complot, et surtout que Lemaitre ne parlat lui-meme. Cependant ils ne perdirent pas courage; leurs affides continuerent d'agir aupres des sectionnaires. L'espece d'impunite dont ceux-ci jouissaient les avait enhardis. Puisque la convention, quoique victorieuse, n'osait pas les frapper, elle reconnaissait donc que l'opinion etait pour eux; elle n'etait donc pas sure de la justice de sa cause, puisqu'elle hesitait. Quoique vaincus, ils etaient plus fiers et plus hauts qu'elle, et ils reparurent dans les assemblees electorales, pour y faire des elections conformes a leurs voeux. Les assemblees devaient se former le 20 vendemiaire, et durer jusqu'au 30; le nouveau corps legislatif devait etre reuni le 5 brumaire. A Paris, les agens royalistes firent nommer le conventionnel Saladin, qu'ils avaient deja gagne. Dans quelques departemens, ils provoquerent des rixes; on vit des assemblees electorales faire scission, et se partager en deux.

Ces menees, ce retour de hardiesse contribuerent a irriter beaucoup les patriotes qui avaient vu, dans la journee du 13, se realiser tous leurs pronostics; ils etaient fiers a la fois d'avoir devine juste, et d'avoir vaincu par leur courage le danger qu'ils avaient si bien prevu. Ils voulaient que la victoire ne fut pas inutile pour eux, qu'elle amenat des severites contre leurs adversaires, et des reparations pour leurs amis detenus dans les prisons; ils firent des petitions, dans lesquelles ils demandaient l'elargissement des detenus, la destitution des officiers nommes par Aubry, le retablissement dans leurs grades de ceux qui avaient ete destitues, le jugement des deputes enfermes, et leur reintegration sur les listes electorales, s'ils etaient innocens. La Montagne, appuyee par les tribunes toutes remplies de patriotes, applaudissait a ces demandes, et reclamait avec energie leur adoption. Tallien, qui s'etait rapproche d'elle, et qui etait le chef civil du parti dominant, comme Barras en etait le chef militaire, Tallien tachait de la contenir; il fit ecarter la demiere demande relative a la reintegration sur les listes des deputes detenus, comme contraire aux decrets des 5 et 13 fructidor. Ces decrets, en effet, declaraient ineligibles les deputes actuellement suspendus de leurs fonctions. Cependant la Montagne n'etait pas plus facile a contenir que les sectionnaires; et les derniers jours de cette assemblee, qui n'avait plus qu'une decade a sieger, semblaient ne pouvoir pas se passer sans orage.

Les nouvelles des frontieres contribuaient aussi a augmenter l'agitation, en excitant les defiances des patriotes et les esperances inextinguibles des royalistes. On a vu que Jourdan avait passe le Rhin a Dusseldorf, et s'etait avance sur la Sieg; que Pichegru etait entre dans Manheim, et avait jete une division au-dela du Rhin. Des evenemens aussi heureux n'avaient inspire aucune grande pensee a ce Pichegru tant vante, et il avait prouve ici ou sa perfidie ou son incapacite. D'apres les analogies ordinaires, c'est a son incapacite qu'il faudrait attribuer ses fautes; car, meme avec le desir de trahir, on ne refuse jamais l'occasion de grandes victoires; elles servent toujours a se mettre a plus haut prix. Cependant des contemporains dignes de foi ont pense qu'il fallait attribuer ses fausses manoeuvres a sa trahison; il est ainsi le seul general connu dans l'histoire qui se soit fait battre volontairement. Ce n'est pas un corps seulement qu'il devait jeter au-dela de Manheim, mais toute son armee, pour s'emparer d'Heidelberg, qui est le point essentiel ou se croisent les routes pour aller du Haut-Rhin dans les vallees du Neckar et du Mein. C'etait s'emparer ainsi du point par lequel Wurmser aurait pu se joindre a Clerfayt; c'etait separer pour jamais ces deux generaux; c'etait s'assurer la position par laquelle on pouvait se joindre a Jourdan, et former avec lui une masse

qui aurait accablé successivement Clerfayt et Wurmser. Clerfayt, sentant le danger, quitta les bords du Mein pour courir à Heidelberg; mais son lieutenant Kwasdanovich, aide de Wurmser, était parvenu à déloger d'Heidelberg la division que Pichegru y avait laissée. Pichegru était renfermé dans Mannheim; et Clerfayt, ne craignant plus pour ses communications avec Wurmser, avait marché aussitôt sur Jourdan. Celui-ci, serré entre le Rhin et la ligne de neutralité, ne pouvant pas y vivre comme en pays ennemi, et n'ayant aucun service organisé pour tirer ses ressources des Pays-Bas, se trouvait, dès qu'il ne pouvait ni marcher en avant, ni se réunir à Pichegru, dans une position des plus critiques. Clerfayt d'ailleurs, ne respectant pas la neutralité, s'était placé de manière à tourner sa gauche et à le jeter dans le Rhin. Jourdan ne pouvait donc pas tenir là. Il fut résolu par les représentants, et de l'avis de tous les généraux, qu'il se replierait sur Mayence pour en faire le blocus sur la rive droite. Mais cette position ne valait pas mieux que la précédente; elle le laissait dans la même pénurie; elle l'exposait aux coups de Clerfayt dans une situation désavantageuse; elle le mettait dans le cas de perdre sa route vers Dusseldorf; en conséquence on finit par décider qu'il battrait en retraite pour regagner le Bas-Rhin, ce qu'il fit en bon ordre, et sans être inquiété par Clerfayt, qui, nourrissant un grand projet, revint sur le Mein pour s'approcher de Mayence.

À cette nouvelle de la marche rétrograde de l'armée de Sambre-et-Meuse, se joignaient des bruits fâcheux sur l'armée d'Italie. Scherer y était arrivé avec deux belles divisions des Pyrénées orientales, devenues disponibles par la paix avec l'Espagne: néanmoins on disait que ce général ne se croyait pas sûr de sa position, et qu'il demandait en matériel et en approvisionnements des secours qu'on ne pouvait lui fournir, et sans lesquels il menaçait de faire un mouvement rétrograde. Enfin on parlait d'une seconde expédition anglaise qui portait le comte d'Artois et de nouvelles troupes de débarquement.

Ces nouvelles, qui sans doute n'avaient rien de menaçant pour l'existence de la république, qui était toujours maîtresse du cours du Rhin, qui avait deux armées de plus à envoyer, l'une en Italie, l'autre en Vendée, qui venait d'apprendre par l'événement de Quiberon à compter sur Hoche, et à ne pas craindre les expéditions des émigrés; ces nouvelles n'en contribuèrent pas moins à réveiller les royalistes effrayés par vendémiaire, et à irriter les patriotes peu satisfaits de la manière dont on avait usé de la victoire. La découverte de la correspondance de Lemaître produisit surtout le plus fâcheux effet. On y vit tout entier le complot que l'on soupçonnait depuis long-temps; on y acquit la certitude de l'existence d'une agence secrète établie à Paris, communiquant avec Vérone, avec la Vendée, avec toutes les provinces de la France, y excitant des mouvements contre-révolutionnaires, et ayant des intelligences avec plusieurs membres de la convention et des comités. La vanterie même de ces misérables agens, qui se flattaient d'avoir gagné tantôt des généraux, tantôt des députés, qui disaient avoir eu des liaisons avec les monarchiens et les thermidoriens, contribua à exciter davantage les soupçons, et à les faire planer sur la tête des députés du côté droit.

Déjà on désignait Rovere et Saladin, et on s'était procuré contre eux des preuves convaincantes. Ce dernier avait publié une brochure contre les décrets des 5 et 13 fructidor, et venait d'en être récompensé par les suffrages des électeurs parisiens. On signalait encore comme complices secrets de l'agence royaliste, Lesage (d'Eure-et-Loir), La Rivière, Boissy-d'Anglas et Lanjuinais. Leur silence dans les journées des 11, 12 et 13 vendémiaire les avait fort compromis. Les journaux contre-révolutionnaires, en les louant avec affectation, contribuaient à les compromettre davantage encore. Ces mêmes journaux, qui louaient si fort les soixante-treize, accablaient d'outrages les thermidoriens. Il était difficile qu'une rupture ne s'ensuivît pas. Les soixante-treize et les thermidoriens continuaient toujours de se réunir chez un ami commun,

mais il y avait entre eux de l'humeur et peu de confiance. Vers les derniers jours de la session, on parla, dans cette reunion, des nouvelles elections, des intrigues du royalisme pour les corrompre, et du silence de Boissy, Lanjuinais, La Riviere et Lesage, pendant les scenes de vendemiaire. Legendre, avec sa petulance ordinaire, reprocha ce silence aux quatre deputes qui etaient presents. Ceux-ci essayerent de se justifier. Lanjuinais laissa echapper le mot fort etrange de massacre du 13 vendemiaire, et prouva ainsi ou un grand desordre d'idees ou des sentimens bien peu republicains. Tallien, a ce mot, entra dans une violente colere, et voulut sortir, en disant qu'il ne pouvait pas rester plus long-temps avec des royalistes, et qu'il allait les denoncer a la convention. On l'entoura, on le calma, et on tacha de pallier le mot de Lanjuinais. Neanmoins on se separa tout-a-fait brouille.

Cependant l'agitation allait croissant dans Paris, les mefiances s'augmentaient de toutes parts, les soupcons de royalisme s'etendaient sur tout le monde. Tallien demanda que la convention se format en comite secret, et il denonca formellement Lesage, La Riviere, Boissy-d'Anglas et Lanjuinais. Ses preuves n'etaient pas suffisantes, elles ne reposaient que sur des inductions plus ou moins probables, et l'accusation ne fut point appuyee. Louvet quoique attache aux thermidorien, n'appuya pas cependant l'accusation contre les quatre deputes, qui etaient ses amis; mais il accusa Rovere et Saladin, et peignit a grands traits leur conduite. Il retracea leurs variations du plus fougueux terrorisme au plus fougueux royalisme, et fit decreter leur arrestation. On arreta aussi Lhomond, compromis par Lemaitre, et Aubry, auteur de la reaction militaire.

Les adversaires de Tallien demanderent en represaille la publication d'une lettre du pretendant au duc d'Harcourt, ou, parlant de ce qu'on lui mandait de Paris, il disait: Je ne puis croire que Tallien soit un royaliste de la bonne espece. On doit se souvenir que les agens de Paris se flattaient d'avoir gagne Tallien et Hoche. Leurs vanteries habituelles, et leurs calomnies a l'egard de Hoche, suffirent pour justifier Tallien. Cette lettre fit peu d'effet, car Tallien, depuis Quiberon, et depuis sa conduite en vendemiaire, loin de passer pour royaliste, etait considere comme un terroriste sanguinaire. Ainsi, des hommes qui auraient du s'entendre pour sauver a efforts communs une revolution qui etait leur ouvrage, se defiaient les uns des autres, et se laissaient compromettre, sinon gagner par le royalisme. Grace aux calomnies des royalistes, les derniers jours de cette illustre assemblee finissaient comme ils avaient commence, dans le trouble et les orages.

Tallien demanda enfin la nomination d'une commission de cinq membres, chargee de proposer des mesures efficaces pour sauver la revolution pendant la transition d'un gouvernement a l'autre. La convention nomma Tallien, Dubois-Crance, Florent Guyot, Roux (de la Marne), et Pons (de Verdun). Le but de cette commission etait de prevenir les manoeuvres des royalistes dans les elections, et de rassurer les republicains sur la composition du nouveau gouvernement. La Montagne, pleine d'ardeur, et s'imaginant que cette commission allait realiser tous ses voeux, crut un instant et repandit le bruit qu'on allait annuler toutes les elections, et suspendre pour quelque temps encore la mise en activite de la constitution. Elle s'etait persuade, en effet, que le moment n'etait pas venu d'abandonner la republique a elle-meme, que les royalistes n'etaient pas assez abattus, et qu'il fallait continuer quelque temps encore le gouvernement revolutionnaire pour les abattre. Les contre-revolutionnaires affecterent de repandre les memes bruits. Le depute Thibaudeau, qui jusque-la n'avait marche ni avec la Montagne, ni avec les thermidoriens, ni avec les monarchiens, mais qui avait paru neanmoins un republicain sincere, et sur lequel trente-deux departemens venaient de fixer leur choix, car on avait l'avantage en le nommant de ne se declarer pour aucun parti, le depute Thibaudeau ne devait pas naturellement se defier de l'etat des esprits autant que les

thermidoriens. Il croyait que Tallien et son parti calomniaient la nation en voulant prendre tant de precautions contre elle; il supposa meme que Tallien avait des projets personnels, qu'il voulait se placer a la tete de la Montagne, et se donner une dictature, sous le pretexte de preserver la republique des royalistes. Il denonca d'une maniere virulente et amere ce pretendu projet de dictature, et fit contre Tallien une sortie imprevue, dont tous les republicains furent surpris, car ils n'en comprenaient pas le motif. Cette sortie meme compromit Thibaudeau dans l'esprit des plus defians, et lui fit supposer des intentions qu'il n'avait pas. Quoiqu'il rappelat qu'il etait regicide, on savait bien par les lettres saisies[7], que la mort de Louis XVI pouvait etre rachetee par de grands services rendus a ses heritiers, et cette qualite ne paraissait plus une garantie complete. Aussi, quoique ferme republicain, sa sortie contre Tallien lui nuisit dans l'esprit des patriotes, et lui valut de la part des royalistes, des eloges extraordinaires. On l'appela _Barre-de-fer_.

[7] _Moniteur_ de l'an IV, pag. 150, lettre de d'Entraigues a Lemaitre, datee du 10 octobre 1795.

La convention passa a l'ordre du jour, et attendit le rapport de Tallien au nom de la commission des cinq. Le resultat des travaux de cette commission fut un projet de decret qui contenait les mesures suivantes:

Exclusion de toutes fonctions civiles, municipales, legislatives, judiciaires et militaires, des emigres et parens d'emigres, jusqu'a la paix generale;

Permission de quitter la France, en emportant leurs biens, a tous ceux qui ne voudraient pas vivre sous les lois de la republique;

Destitution de tous les officiers qui n'avaient pas servi pendant le regime revolutionnaire, c'est-a-dire depuis le 10 aout, et qui avaient ete remplaces depuis le 15 germinal, c'est-a-dire depuis le travail d'Aubry.

Ces dispositions furent adoptees.

La convention decreta ensuite d'une maniere solennelle la reunion de la Belgique a la France, et sa division en departemens. Enfin le 4 brumaire, au moment de se separer, elle voulut terminer par un grand acte de clemence sa longue et orageuse carriere. Elle decreta que la peine de mort serait abolie dans la republique francaise, a dater de la paix generale; elle changea le nom de la place de la _Revolution_ en celui de place de la _Concorde_; enfin elle prononca une amnistie pour tous les faits relatifs a la revolution, excepte pour la revolte du 13 vendemiaire. C'etait mettre en liberte les hommes de tous les partis, excepte Lemaitre, qui etait le seul des conspirateurs de vendemiaire contre lequel il existat des preuves suffisantes. La deportation prononcee contre Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barrere, qui avait ete revoquee pour les faire juger de nouveau, c'est-a-dire pour les faire condamner a mort, fut confirmee. Barrere, qui seul n'etait pas encore embarque, dut l'etre. Toutes les prisons durent s'ouvrir. Il etait deux heures et demie, 4 brumaire an IV (26 octobre 1795); le president de la convention prononca ces mots: "La convention nationale declare que sa mission est remplie, et que sa session est terminee." Les cris mille fois repetes de _Vive la republique!_ accompagnerent ces dernieres paroles.

Ainsi se termina la longue et memorable session de la convention nationale. L'assemblee constituante avait eu l'ancienne organisation feodale a detruire, et une organisation nouvelle a fonder: l'assemblee legislative avait eu cette organisation a essayer, en presence du roi laisse dans la constitution. Apres un essai de quelques mois, elle reconnut et declara l'incompatibilite du roi avec les institutions

nouvelles, et sa complicité avec l'Europe conjurée; elle suspendit le roi et la constitution, et se démit. La convention trouva donc un roi détrôné, une constitution annulée, la guerre déclarée à l'Europe, et pour toute ressource, une administration entièrement détruite, un papier monnaie discrédité, de vieux cadres de régiments usés et vides. Ainsi, ce n'était point la liberté qu'elle avait à proclamer en présence d'un trône affaibli et méprisé, c'était la liberté qu'elle avait à défendre contre l'Europe entière, et cette tâche était bien autre! Sans s'épouvanter un instant, elle proclama la république à la face des armées ennemies; puis elle immola le roi pour se fermer toute retraite; elle s'empara ensuite de tous les pouvoirs, et se constitua en dictature. Des voix s'élevèrent dans son sein, qui parlaient d'humanité quand elle ne voulait entendre parler que d'énergie, elle les étouffa. Bientôt cette dictature qu'elle s'était arrogée sur la France par le besoin de la conservation commune, douze membres se l'arrogerent sur elle, par la même raison et par le même besoin. Des Alpes à la mer, des Pyrénées au Rhin, ces douze dictateurs s'emparèrent de tout, hommes et choses, et commencerent avec les nations de l'Europe la lutte la plus terrible et la plus grande dont l'histoire fasse mention. Pour rester directeurs suprêmes de cette œuvre immense, ils immolèrent alternativement tous les partis; et, suivant la condition humaine, ils eurent les excès de leurs qualités. Ces qualités étaient la force et l'énergie, l'excès fut la cruauté. Ils versèrent des torrents de sang, jusqu'à ce que, devenus inutiles par la victoire, et odieux par l'abus de la force, ils succomberent. La convention reprit alors pour elle la dictature, et commença peu à peu à relâcher les ressorts de son administration terrible. Rassurée par la victoire, elle écouta l'humanité, et se livra à son esprit de régénération. Tout ce qu'il y a de bon et de grand, elle le souhaita, et l'essaya pendant une année; mais les partis, écrasés sous une autorité impitoyable, renaquirent sous une autorité clémentine. Deux factions, dans lesquelles se confondaient, sous des nuances infinies, les amis et les ennemis de la révolution, l'attaquèrent tour à tour. Elle vainquit les uns en germinal et prairial, les autres en vendémiaire, et jusqu'au dernier jour se montra héroïque au milieu des dangers. Elle rédigea enfin une constitution républicaine, et, après trois ans de lutte avec l'Europe, avec les factions, avec elle-même, sanglante et mutilée, elle se démit, et transmit la France au directoire.

Son souvenir est demeuré terrible; mais pour elle il n'y a qu'un fait à alléguer, un seul, et tous les reproches tombent devant ce fait immense: elle nous a sauvés de l'invasion étrangère! Les précédentes assemblées lui avaient légué la France compromise, elle légua la France sauvée au directoire et à l'empire. Si en 1793 l'émigration fut rentrée en France, il ne restait pas trace des œuvres de la constituante et des bienfaits de la révolution; au lieu de ces admirables institutions civiles, de ces magnifiques exploits qui signalèrent la constituante, la convention, le directoire, le consulat et l'empire, nous avons l'anarchie sanglante et basse que nous voyons aujourd'hui au-delà des Pyrénées. En repoussant l'invasion des rois conjurés contre notre république, la convention a assuré à la révolution une action non interrompue de trente années sur le sol de la France, et a donné à ses œuvres le temps de se consolider, et d'acquiescer cette force qui leur fait braver l'impuissante colère des ennemis de l'humanité.

Aux hommes qui s'appellent avec orgueil patriotes de 89, la convention pourra toujours dire: "Vous aviez provoqué la lutte, c'est moi qui l'ai soutenue et terminée."

FIN DU TOME SEPTIEME.

TABLE DES CHAPITRES CONTENUS DANS LE TOME SEPTIEME.

CHAPITRE XXVI.

Continuation de la guerre sur le Rhin. Prise de Nimegue par les Francais.--Politique exterieure de la France. Plusieurs puissances demandent a traiter.--Decrets d'amnistie pour la Vendee.--Conquete de la Hollande par Pichegru. Prise d'Utrecht, d'Amsterdam et des principales villes; occupation des sept Provinces-Unies. Nouvelle organisation politique de la Hollande.--Victoires aux Pyrenees.--Fin de la campagne de 1794.--La Prusse et plusieurs autres puissances coalisees demandent la paix. Premieres negociations.--Etat de la Vendee et de la Bretagne. Puisaye en Angleterre.--Mesures de Hoche pour la pacification de la Vendee. Negociations avec les chefs vendeens.

CHAPITRE XXVII.

Reouverture des salons, des spectacles, des reunions savantes; etablissement des ecoles primaires, normale, de droit et de medecine; decrets relatifs au commerce, a l'industrie, a l'administration de la justice et des cultes.--Disette des subsistances dans l'hiver de l'an III.--Destruction des bustes de Marat.--Abolition du _maximum_ et des requisitions.--Systemes divers sur les moyens de retirer les assignats.--Augmentation de la disette a Paris.--Reintegration des deputes girondins.--Scenes tumultueuses a l'occasion de la disette; agitation des revolutionnaires; insurrection du 12 germinal; details de cette journee.--Deportation de Barrere, Billaud-Varenes et Collot-d'Herbois.--Arrestation de plusieurs deputes montagnards--Troubles dans les villes.--Desarmement des patriotes

CHAPITRE XXVIII.

Continuation des negociations de Bale.--Traite de paix avec la Hollande.--Condition de ce traite.--Autre traite de paix avec la Prusse.--Politique de l'Autriche et des autres etats de l'Empire.--Paix avec la Toscane.--Negociations avec la Vendee et la Bretagne.--Soumission de Charette et autres chefs.--Stofflet continue la guerre.--Politique de Hoche pour la pacification de l'ouest.--Intrigues des agens royalistes.--Paix simulee des chefs insurges dans la Bretagne. Premiere pacification de la Vendee.--Etat de l'Autriche et de l'Angleterre; plans de Pitt, discussions du parlement anglais.--Preparatifs de la coalition pour une nouvelle campagne

CHAPITRE XXIX.

Redoublement de haine et de violence des partis apres le 12 germinal.--Conspiration nouvelle des patriotes.--Massacre dans les prisons, a Lyon, par les reacteurs.--Decrets nouveaux contre les emigres et sur l'exercice du culte. Modifications dans les attributions des comites.--Questions financieres. Baisse croissante du papier-monnaie. Agiotage. Divers projets et discussions sur la reduction des assignats. Mesure importante decretee pour faciliter la vente des biens nationaux.--Insurrection des revolutionnaires du 1er prairial an III. Envahissement de la convention. Assassinat du representant Feraud. Principaux evenemens de cette journee et des jours suivans.--Suites de la journee de prairial. Arrestation de divers membres des anciens comites. Condamnation et supplice des representans Romme, Goujon, Duquesnoy, Duroi, Soubrany, Bourbotte, et autres compromis dans l'insurrection.--Desarmement des patriotes et destruction de ce parti.--Nouvelles discussions sur la vente des biens nationaux. Echelle de reduction adoptee pour les assignats

CHAPITRE XXX.

Situation des armées au nord et sur le Rhin, aux Alpes et aux Pyrénées vers le milieu de l'an III.--Premiers projets de trahison de Pichegru.--Etat de la Vendée et de la Bretagne. Intrigues et plans des royalistes. Renouveau des hostilités sur quelques points des pays pacifiques.--Expedition de Quiberon. Destruction de l'armée royaliste par Hoche. Cause du peu de succès de cette tentative.--Paix avec l'Espagne.--Passage du Rhin par les armées françaises

CHAPITRE XXXI.

Mouvements du parti royaliste dans les sections.--Retour des émigrés. Persecutions des patriotes.--Constitution directoriale, dite de l'an III, et décrets des 5 et 13 fructidor.--Acceptation de la constitution et des décrets par les assemblées primaires de la France.--Révolte des sections de Paris contre les décrets de fructidor et contre la convention. Journée du 13 vendémiaire; défaite des sections insurgées.--Clôture de la convention nationale

FIN DE LA TABLE.

End of the Project Gutenberg EBook of Histoire de la Révolution française, VII., by Adolphe Thiers

***** END OF THIS PROJECT GUTENBERG EBOOK LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, VII. *****

******* This file should be named 11964.txt or 11964.zip *******

This and all associated files of various formats will be found in:

<http://www.gutenberg.net/1/1/9/6/11964/>

Produced by Carlo Traverso, Tonya Allen, Wilhelmina Malliere and PG Distributed Proofreaders. This file was produced from images generously made available by the Bibliothèque nationale de France (BnF/Gallica) at <http://gallica.bnf.fr>.

Updated editions will replace the previous one--the old editions will be renamed.

Creating the works from public domain print editions means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg-tm electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG-tm concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for the eBooks, unless you receive specific permission. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the rules is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. They may be modified and printed and given away--you may do practically ANYTHING with public domain eBooks. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

*** START: FULL LICENSE ***

THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg-tm mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase "Project Gutenberg"), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg-tm License (available with this file or online at <http://gutenberg.net/license>).

Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg-tm electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg-tm electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg-tm electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg-tm electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. "Project Gutenberg" is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg-tm electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg-tm electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg-tm electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation ("the Foundation" or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg-tm electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is in the public domain in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg-tm mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg-tm works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg-tm name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg-tm License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg-tm work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country outside the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg-tm License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg-tm work (any work on which the phrase "Project Gutenberg" appears, or with which the phrase "Project Gutenberg" is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at www.gutenberg.net

1.E.2. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is derived from the public domain (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase "Project Gutenberg" associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg-tm trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg-tm electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg-tm License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg-tm License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg-tm.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg-tm License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg-tm work in a format other than "Plain Vanilla ASCII" or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg-tm web site (www.gutenberg.net), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original "Plain Vanilla ASCII" or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg-tm License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg-tm works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg-tm electronic works provided that

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg-tm works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is

owed to the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg-tm License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg-tm works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg-tm works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg-tm electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from both the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and Michael Hart, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread public domain works in creating the Project Gutenberg-tm collection. Despite these efforts, Project Gutenberg-tm electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg-tm trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg-tm electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH F3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with

your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS' WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg-tm electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg-tm electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg-tm work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg-tm work, and (c) any Defect you cause.

Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg-tm

Project Gutenberg-tm is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need, is critical to reaching Project Gutenberg-tm's goals and ensuring that the Project Gutenberg-tm collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg-tm and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation web page at <http://www.pglaf.org>.

Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non profit **501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the** state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Its 501(c)(3) letter is posted at <http://pglaf.org/fundraising>. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's principal office is located at 4557 Melan Dr. S.

Fairbanks, AK, 99712., but its volunteers and employees are scattered throughout numerous locations. Its business office is located at **809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887, email business@pglaf.org**. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's web site and official page at <http://pglaf.org>

For additional contact information:

Dr. Gregory B. Newby
Chief Executive and Director
gbnewby@pglaf.org

Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation

Project Gutenberg-tm depends upon and cannot survive without wide spread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit <http://pglaf.org>

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg Web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: <http://pglaf.org/donate>

Section 5. General Information About Project Gutenberg-tm electronic works.

Professor Michael S. Hart is the originator of the Project Gutenberg-tm concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For thirty years, he produced and distributed Project Gutenberg-tm eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg-tm eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as Public Domain in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Each eBook is in a subdirectory of the same number as the eBook's eBook number, often in several formats including plain vanilla ASCII, compressed (zipped), HTML and others.

Corrected EDITIONS of our eBooks replace the old file and take over

the old filename and etext number. The replaced older file is renamed. VERSIONS based on separate sources are treated as new eBooks receiving new filenames and etext numbers.

Most people start at our Web site which has the main PG search facility:

<http://www.gutenberg.net>

This Web site includes information about Project Gutenberg-tm, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.

EBooks posted prior to November 2003, with eBook numbers BELOW #10000, are filed in directories based on their release date. If you want to download any of these eBooks directly, rather than using the regular search system you may utilize the following addresses and just download by the etext year.

<http://www.gutenberg.net/etext06>

(Or /etext 05, 04, 03, 02, 01, 00, 99, 98, 97, 96, 95, 94, 93, 92, 91 or 90)

EBooks posted since November 2003, with etext numbers OVER #10000, are filed in a different way. The year of a release date is no longer part of the directory path. The path is based on the etext number (which is identical to the filename). The path to the file is made up of single digits corresponding to all but the last digit in the filename. For example an eBook of filename 10234 would be found at:

<http://www.gutenberg.net/1/0/2/3/10234>

or filename 24689 would be found at:

<http://www.gutenberg.net/2/4/6/8/24689>

An alternative method of locating eBooks:

<http://www.gutenberg.net/GUTINDEX.ALL>

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)